Feuilleton / Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – № 15393 – 7 F – – DIMANCHE 24 – LUNDI 25 JUILLET 1994 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le retour de Soljenitsyne

APRÈS un long périple de près de deux mois à travers le continent russe, Alexandre Soljenitsyne a de nouveau foulé le sol moscovite, jeudi 21 juillet. Rarement un retour au pays aura reçu autant d'attention depuis le célèbre voyage en train d'un autre personnage mythique, Vladimir Illitch Oulianov, «alias» Lénine, à son retour d'exil en 1917. Comment ne pas voir dans ce parallèle une douce revanche pour l'écrivain de soixante-quinze ans qui a consacré l'essentiel de sa vie et de son œuvre gigantesque à combattre un système qui s'est éteint avant lui?

Vingt ans après avoir été chassé d'un pays qui n'existe plus – l'URSS –, Alexandre Soljenitsyne revient donc dans sa patrie d'origine. Il en avait fait le serment, au lendemain de son expulsion en 1974, menottes aux poignets, à bord d'un avion de la Lufthansa. Un serment qui avait alors fait sourire et qui, aujourd'hui, laisse songeur. La droiture, le sens du devoir et de l'honneur de l'auteur de «l'Archipel du Goulag», inspiré de ses huit années passées dans les prisons staliniennes, sont certes irréprochables.

MAIS le pays que le Prix Nobel de littérature vient de redécouvrir pendant son épopée ferroviaire lui est devenu largement étranger. D'ailleurs, toute la vie de ce fils de propriétaires fonciers du Caucase, expropriés par la révolution, s'est déroulée à contre-courant : libéré des camps le jour de la mort de Staline, il a été protégé par Khrouchtchev, condamné par Brejnev avant d'être finalement réhabilité par Mikhaïl Gorbatchev. Hier comme aujourd'hui, le destin de ce héros solitaire dérange.

Mais que représente aujourd'hui Alexandre Soljenitsyne dans une Russie tourmentée, en quête de stabilité et de grandeur? Le plus célèbre des anciens dissidents soviétiques est certes courtisé par la nouvelle classe politique, à commencer par Boris Eltsine, qui s'est empressé de lui adresser une invitation au Kremlin. Toutefois, dans leur majorité, les Russes sont restés plutôt indifférents au retour de ce «fils prodigue», même s'il continue d'agacer bon nombre de commentateurs de la presse qui l'ont cyniquement baptisé «Alexandre Vermontski», par allusion à l'Etat américain du Vermont, où il s'est réfugié pendant vingt ans.

L'UNE des désillusions d'Alexandre Soljenitsyne aura justement été de constater que, contrairement à ses attentes, «la Russie ne [l]'a pas lu». Pire pour lui, elle n'a pas l'air de l'écouter non plus. Pourtant, à chaque étape de son voyage, Soljenitsyne a dénoncé la «fausse démocratie», évoqué le sort des vingt-cinq millions de Russes qui vivent hors des frontières ou encore accusé les «capitalistes étrangers» de piller les ressources du pays.

Autant de thèmes ressassés ces derniers mois par l'opposition nationaliste et conservatrice. On imagine mal toutefois l'écrivain se laissant «récupérer» par quelque parti que ce soit. Incarnera-t-il pour autant, au-dessus de la mêlée, cette autorité morale qui fait cruellement défaut à la Russie aujourd'hui? Ou ses paroles se perdront-elles dans l'indifférence lassée de ses compatriotes?


M 0146 - 0724 - 7,00 F

Alors que Washington va accroître son aide humanitaire

Les ex-Forces armées se prépareraient à reprendre le combat au Rwanda

Selon des sources militaires françaises, les anciennes Forces armées rwandaises (FAR) sont en voie de reconstitution au Zaïre et se prépareraient à tenter de reprendre le pouvoir, désormais aux mains du Front patriotique (FPR). Par ailleurs, les Etats-Unis ont décidé, vendredi 22 juillet, d'accroître leur aide aux réfugiés rwandais. Le président Clinton n'envisage cependant pas une participation américaine à la mission des Nations unies qui doit prendre le relais de l'opération «Turquoise». Washington, comme l'ONU, demande à la France de prolonger son opération au-delà de l'échéance du 22 août. Mais Paris exclut cette prolongation. Dans la région de Goma, au Zaïre, le HCR admet son impuissance face à l'ampleur de l'épidémie de choléra.

LE RWANDA EXISTE, JE L'AI VU SUR CNN !

PANCHO

Des indices concordants donnent à croire que les ex-Forces armées rwandaises (FAR), battues par le Front patriotique rwandais (FPR), sont partiellement en voie de reconstitution au Zaïre et que leurs cadres, qui ont souvent fui avec leur famille avant leurs subordonnés et en les abandonnant à leur sort, ont dans l'esprit de vouloir reprendre la lutte, au risque d'empêcher toute réconciliation nationale. C'est aujourd'hui l'analyse des services français, d'après les renseignements recueillis sur le terrain.

Il y aurait actuellement six mille combattants des ex-FAR rassemblés, pratiquement en unités constituées, au nord de Goma, au Zaïre. Ces éléments restés hostiles au FPR ont été placés *«sous le contrôle de l'armée zaïroise»*, selon l'expression d'un responsable au ministère français de la défense, sans que l'on puisse apprécier avec précision la liberté de manœuvre laissée à ces hommes par les forces du maréchal Mobutu.

Le président zaïrois avait, avant l'écroulement du régime du président Habyarimana, toujours soutenu les FAR, en particulier en les ravitaillant en armes, en carburant et en munitions à partir de la base de Goma. Ces éléments des ex-FAR ont été détectés, franchissant la frontière entre le Rwanda et le Zaïre, en ayant conservé une partie de leurs matériels, comme leurs canons montés sur des véhicules à roues, des automitrailleuses légères Panhard et jusqu'à quelques hélicoptères du temps où la France livrait des armes à Kigali en vertu des accords d'assistance militaire. Là où ils stationnent, ces éléments n'ont pas été désarmés par les Zaïrois.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 4
et nos informations pages 3 et 4



Les ciels de l'Estaque

Le Musée Cantini de Marseille retrouve la lumière d'un lieu mythique peint par Cézanne, Braque, Dufy

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Vers 1900, l'Estaque, banlieue de Marseille, était une villégiature vraiment moderne. Un tramway électrique, succédant au tramway à vapeur, la reliait à Marseille. La ligne de chemin de fer du littoral multipliait viaducs et tunnels pour passer à travers vallons et arêtes rocheuses. La route était achevée et des hôtels se créaient au bord de l'eau : Grand Hôtel restaurant Mistral et son châlet en bois, Grand Hôtel Château Fallet et sa pinède. Le tourisme établissait ses quartiers partout le long de la côte, autour du port et sur les pentes que carrières et usines n'avaient pas encore rongées et défigurées.

Un visiteur se désolait cependant déjà, un vieil habitué de l'Estaque qui se nommait Cézanne. A sa nièce, en 1902, il écrivait ses plaintes : *«Je me souviens parfaitement de l'Establon et des bords autrefois si pittoresques du rivage de l'Estaque. Malheureusement, ce qu'on appelle progrès n'est que l'invasion des bipèdes, qui n'ont de cesse qu'ils n'aient tout transformé en odieux quais avec des becs de gaz et – ce qui est pis encore – avec éclairage électrique. En quels temps vivons-nous!»*

Pendant plus de trente ans, Cézanne était venu à l'Estaque parce que la vue s'étendait immensément sur le golfe de Marseille jusqu'aux îles et aux montagnes au-dessus de Cassis, parce que la lumière solaire claquait sur les toits écarlates et la pierre crayeuse, parce que la géologie avait construit ici des entablements et des promontoires découpés en figures géométriques.

Il n'en renonça pas moins à y revenir à partir de la fin des années 1890. Le lieu avait si complètement cessé de lui plaire qu'il lui préférait la Sainte-Victoire et l'atelier des Lauves. Là, plus loin des touristes, plus loin des fils électriques, il travaillait en paix sur des motifs naturels et intemporels, le Château noir, des rochers dans un sous-bois, le ciel au-dessus des collines blanches.

Pendant l'été 1906, en dépit de l'âge et de la chaleur, Cézanne ne changea rien à ses habitudes. Tous les jours il se rendait à l'atelier ou sur le motif. Que son œuvre, méconnue jusqu'alors, trouvait enfin des peintres pour l'étudier et la comprendre, il le savait sans doute, quoique de manière assez vague. Qu'André Derain, cet été-là, s'était installé à l'Estaque et peignait ce qu'il avait peint lui-même un quart de siècle auparavant, il l'ignorait et ne l'apprit jamais, puisqu'il mourut en octobre, le 23. Au même moment, Derain exposait au Salon d'automne les toiles exécutées en juillet et en août, la *Route tournante à l'Estaque* et des paysages des calanques, toiles majeures de sa période fauve.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 11

Des militaires annoncent avoir pris le pouvoir en Gambie

Des militaires gambiens ont annoncé, samedi 23 juillet, sur les ondes d'une station de radio privée, citée par l'Agence France-Presse, qu'ils avaient pris le pouvoir en Gambie. Le coup d'Etat se serait déroulé sans effusion de sang, et un conseil provisoire des forces armées aurait été mis en place pour diriger le pays. Des militaires récemment rentrés du Libéria, où ils faisaient partie de la Force africaine de maintien de la paix (ECOMOG), s'étaient mutinés vendredi, en réclamant le paiement de leurs salaires et primes. Ancienne colonie britannique, la Gambie (un million d'habitants) est totalement enclavée dans le Sénégal.

Jean-Pierre Rodier nouveau PDG de Pechiney

Jean-Pierre Rodier a été choisi pour remplacer Jean Gandois comme PDG du groupe nationalisé Pechiney, fabricant d'aluminium et d'emballages. M. Rodier est actuellement administrateur délégué de l'Union minière, filiale belge du groupe Suez. Agé de quarante-sept ans, polytechnicien, ingénieur des Mines, il a été haut fonctionnaire avant d'entrer en 1983 au cabinet de Pierre Mauroy, alors premier ministre. Il a passé ensuite dix ans dans le secteur privé, chez Imétal puis l'Union minière. Il devra mener à bien la privatisation de Pechiney. Pour y parvenir, il lui faudra rééquilibrer ce groupe dont la production d'aluminium est déficitaire.

page 13

TF1 cherche à redorer son image par le biais de La Chaîne info

Quel est l'objectif de La Chaîne info (LCI) lancée par TF 1 sur le câble et le satellite le 24 juin dernier? Officiellement, prendre pied dans le domaine de la télévision payante. Mais La Chaîne info représente aussi une formidable opération de relations publiques. En tenant antenne ouverte à tous les politiques et à tous les décideurs, TF 1 s'est donné un moyen efficace de redorer son image, ternie auprès des élites par les *reality shows* racoleurs et par les variétés-paillettes qu'elle programme dans sa guerre d'audience menée contre les autres chaînes.

page 11

Psychose de guerre en Algérie

Sous un calme apparent, la population vit dans la peur des dénonciations et des attentats

ALGER

de notre correspondante

Il y a encore un an, prendre un rendez-vous à Alger était chose facile – presque autant qu'à Paris ou à Rome. Un simple coup de téléphone et l'on se retrouvait chez l'un ou chez l'autre, à moins qu'on ne choisisse un de ces restaurants de quartier, sombres et conviviaux, dont Alger a gardé le secret. Le stress et les mouchards faisaient partie des meubles. On s'en accommodait.

Aujourd'hui – montée de la violence oblige, – ceux et celles, de plus en plus nombreux, qui se sentent ou se savent menacés, tentent de brouiller les pistes. Pour les joindre, on dispose de deux, voire de trois numéros de téléphone, où laisser un message et montrer patte blanche – parents ou amis servant d'intermédiaires. Il faut des heures, et parfois plus, avant d'établir le contact.

Quant aux restaurants de quartier, s'ils font encore le plein d'habitués, comme les cafés du centre-ville ou de la plage du Club des Pins, particulièrement surpeuplée en ces temps de canicule, il y a belle lurette qu'ils ont perdu le gros de leur clientèle aisée – locale ou étrangère.

Les rares hommes d'affaires étrangers, qui séjournent occasionnellement à Alger, ont compris qu'il vaut mieux éviter de se montrer en ville. L'attentat contre le restaurant Koussaira, qui a coûté la vie à deux techniciens yougoslaves, le 11 juillet, a sonné comme un nouvel avertissement à l'encontre de ceux qui, selon l'expression islamiste, apportent, par leur présence, leur *«soutien à la junte»*.

La menace ne vise pas les seuls Occidentaux – comme en témoigne l'enlèvement des ambassadeurs du Yémen et du sultanat d'Oman, mystérieusement disparus, le 15 juillet, alors qu'ils circulaient à l'est d'Alger, et qui ont été retrouvés sains et saufs, vendredi 22 juillet. S'agit-il, comme probable, d'un coup monté par une cellule du Groupe islamique armé (GIA), très actif dans l'Algérois? Ou d'une opération montée par les «services», comme l'a suggéré, à Washington, le président de la délégation parlementaire de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Anouar Haddam?

M. Haddam a condamné sans ambage ce *«nouvel épisode de violence»*, estimant qu'il visait à *«isoler le peuple algérien de son allié naturel, le monde arabe»*. Pour les intégristes musulmans, qui ont fait du Coran et de l'arabité leur cheval de bataille, l'argument ne manque pas de logique. Mais les rivalités qui secouent la mouvance islamiste et divisent, notamment, les partisans de l'ex-FIS et les *desperados* du GIA peuvent aussi expliquer ces prises de position à multiples usages.

Quoi qu'il en soit, pour les milliers d'étrangers, encore présents en Algérie, la marge de manœuvre est devenue, au fil des jours, de plus en plus étroite. Depuis la fin septembre 1993, cinquante-deux d'entre eux ont été tués. Lors de la fête nationale du 14 juillet, les ressortissants français, qui étaient plus de 1 500, l'an dernier, à s'être rassemblés sur les pelouses de l'ambassade de France, n'ont été, cette année, qu'à peine 200. Beaucoup, sans doute, ont préféré rester chez eux, mais beaucoup, aussi, avaient tout bonnement quitté le pays.

Alors qu'en décembre dernier, sur un total de quelque 16 400 Français immatriculés au consulat d'Alger, on comptait près de 6 000 expatriés récents, cette dernière catégorie a fondu, aujourd'hui, à moins de 2 000. Quant aux résidents de longue date (binationaux, pieds-noirs ou religieux), le départ représente pour eux un arrachement douloureux : leur exode a été plus discret et vraisemblablement moins massif.

Pour ceux qui restent, la vie est comme un doux enfer. Doux, puisque, en apparence, rien n'a vraiment changé. Le visage des rues est le même, avec son tohu-bohu de voitures klaxonnantes, ses immeubles des années 30, dont la blancheur fanée fait face à la mer, ses marchés populeux, où l'on commence à vendre, à l'ombre des ficus, les premières figues vertes. Mais la menace qui rôde empoisonne tous les gestes.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 USS ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



Anaïs Nin, le jour de sa première communion, en 1913. Son patriotisme est indissociable de son mysticisme. (Photo Gunther Stuhlmann.)

6. *Anaïs Nin, portrait d'une fillette en Jeanne d'Arc*

La femme de lettres américaine Anaïs Nin (1903-1977) ne fut pas seulement l'auteur du célèbre « Journal » et l'amie de Henry Miller. Petite fille francophone et très francophile, elle écrivit, aussitôt après avoir quitté la France, un « Journal d'enfance » très éclairant sur les perceptions d'une enfant, exceptionnelle certes, mais aussi sur la façon dont la Grande Guerre fit irruption dans l'univers d'innombrables enfants.

LE 30 juillet 1914, deux jours après la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, une petite fille de onze ans et demi quitte l'Europe pour l'Amérique. Pourtant, ce n'est pas le conflit, à présent inévitable, que fuit Anaïs Nin. Sa mère, Rosa Culmel, née à Cuba mais d'origine franco-danoise, quitte ce jour-là définitivement son mari, Joaquin Nin, pianiste de concert d'origine espagnole.

Cinq jours avant ce grand départ, Anaïs a commencé son *Journal d'enfance*, rédigé exclusivement en français de 1914 à 1919. Ce journal intime, qui constitue son œuvre majeure, elle le poursuivra en anglais à partir de 1920, sur des dizaines de milliers de pages, jusqu'à l'âge de soixante-treize ans.

Lorsqu'elle quitte la France pour New-York, le conflit européen n'est pas encore général ; il l'est lors de l'arrivée, le 11 août. Si elle échappe ainsi physiquement à la guerre, la fillette n'en vit pas moins une enfance « en guerre », en guerre du côté de la France, ce pays où elle est née en février 1903, qu'elle appelle sa « *patrie* » et qui est dépositaire de sa culture. Bref, l'éloignement physique des champs de bataille ne fait rien à l'affaire.

De loin, d'ailleurs, son père, resté à Paris où il poursuit sa carrière de pianiste, lui paraît presque exposé aux dangers du front. Pendant tout le conflit, elle reste parfaitement accordée à la « culture de guerre » dominante, notamment au sein de la bourgeoisie catholique dont elle est issue.

Le 12 août 1914, elle mentionne la guerre pour la première fois. Elle affirme alors l'essentiel, son désir profond de la victoire française : *« Je me dis que je désire que la France gagne. »* Anaïs ne cessa jamais d'espérer en cette victoire, interprétée, selon un schéma dominant en France jusqu'en 1918, comme une victoire du « monde civilisé ». Pourtant, sur les chances de cette victoire française, elle balance entre une inquiétude réelle et la certitude de la gloire imminente et accrue de la France, de *« France »*, comme elle nomme parfois le pays au côté duquel elle se tient : *« La guerre est très bien*, écrit-elle le 14 septembre 1914. *France gagne, gagne toujours. »*

La petite fille « exilée » reste liée à la France par les lettres violemment anti-allemandes envoyées par son père, qui lui fait également parvenir des paquets de journaux qu'elle consulte et affirme même lire totalement, mais dont elle ne retient que l'impression, l'émotion d'ensemble, et non le détail des nouvelles. Elle participe avec ses cousins à quelques jeux guerriers, elle profite des discussions familiales où, avec ses oncles et sa mère, on *« parle de guerre et de nouvelles »*.

Surtout, elle s'intègre à toute une sociabilité d'adultes francophiles et souvent d'origine française, structurés en cercles de dames pour la confection de tricots destinés aux soldats, groupés autour de l'organisation de concerts et de conférences patriotiques. Cette intégration aux milieux activement pro-français de New-York l'incite d'autant plus à se proclamer *« une Française proprement dite »*.

Sa relation à la France est d'ordre presque charnel. Elle affirme souffrir personnellement de la souffrance de la patrie : *« Les malheurs de ma patrie chérie me font pleurer toute la journée »*, écrit-elle en janvier 1915. Lors de la même période, elle refuse d'aller au cinéma pour cause de *« souffrance de la patrie »* et aspire même à se mettre en deuil *« pour les douleurs de la France »*.

Elle voudrait d'ailleurs partager ces douleurs de plus près : elle rêve *« de* [se] *trouver en France »*, s'insurge d'être *« loin de sa patrie »*. *« Je déteste les Américains et les Américaines »*, avait-elle écrit quelque temps auparavant, dans un moment d'angoisse de l'éloignement sur une terre étrangère : *« Ah ! combien je désire être en France, cela ne me ferait rien de partager sa douleur et ses larmes ; cela me serait plus doux là-bas puisqu'ici je le fais quand-même. »*

« Les malheurs de ma patrie chérie me font pleurer toute la journée »

Ce patriotisme d'enfant se traduit aussi par des poèmes comme ce *Salut à la France*, composé à douze ans, le 24 mars 1915 :

Salut beau pays de la France
Salut ô patrie si charmante
Salut à toi qui seule peut retenir
[mon cœur
Salut à toi si éprouvée du malheur
Salut à ton si beau courage
Salut France qui par ta bonté
[encourage
Notre sacrifice pour toi
Salut à ta voix
Qui nous ramène au devoir
Salut à la douce joie de te revoir
Salut à tes champs, à tes fleurs
Salut toi qui dans notre malheur
Nous éclaire d'un rayon de bonheur
Salut enfin à ton énergie suprême
Nous sommes tes enfants douce France
Laisse-nous te garder toujours
Et pour remplir notre désir
Donne-nous ton courage
A toi en reviendra la gloire

Poème dont l'existence même fait le caractère exceptionnel, mais poème très banal sur le fond. De même qu'est banal le culte de la fillette pour l'héroïsme combattant : ainsi se sent-elle monter les larmes aux yeux devant les *« morts de soldats »*, tous *« braves et héroïques »* et se battant toujours *« pour la gloire de leur patrie française »*.

Elle s'adonne à un ardent prosélytisme dans son école, sa patrie ne manquant pas de l'assister dans ses discussions avec un enfant pro-allemand : *« La France m'inspire de bonnes réponses qui le mettent en déroute. »*

Chez Anaïs, le patriotisme exacerbé ne se sépare pas de la foi catholique. Si elle doute parfois (*« Où est-il ce Dieu de justice, pourquoi ne vient-il pas pour rendre une juste gloire à la France, pour repousser ces ennemis qui oppriment ma patrie ? »*), elle reste persuadée que par la prière, par sa prière, elle peut *« apaiser la faim des innocents, consoler les mères isolées, donner de la force, du courage aux soldats »*.

C'est dans cette optique qu'elle écrit, un peu avant douze ans, sa première prière de guerre : *« O grand Dieu, ô sauveur adorable, je vous conjure au nom de votre mère adorable, au nom du peuple français, de sauver la France, ô Jésus, rendez lui sa gloire et ses enfants qui sont les vôtres. O divin maître, ne nous refusez pas cela puisque c'est ma deuxième mère que nous vous demandons de sauver. »*

Anaïs Nin se sent également empoignée par une véritable pulsion héroïque qui lui fait rêver sans cesse de combats, et lui fait même regretter d'être une fille, elle qui s'imagine parfois transportée sur les champs de bataille. Le 1er juillet 1915, une page de son journal traduit parfaitement la pression de cette éthique héroïque sur une petite fille de son âge et de son milieu : *« La nuit, je pleure souvent et je pense : « Hélas, si je pouvais être un homme, ah ! je me vengerais de l'affront que veulent nous donner nos ennemis. Que je serais joyeuse si je pouvais mourir sur le champ de bataille après avoir fait mon devoir. » (...) Ah ! si j'étais forte ! Si j'étais un homme ! Si j'étais grande ! »*

Fort logiquement, c'est Jeanne d'Arc qui fournit à Anaïs Nin le modèle héroïque adéquat. La petite fille s'engage dans un véritable processus d'identification. Elle reste au début assez prudente, se contentant d'avouer qu'elle aimerait *« pouvoir sauver la France de ses fléaux »*, mais constatant que *« nous ne sommes plus au temps de Jeanne d'Arc »*. Elle n'en attend pas moins *« la grande dame qui sauvera la France »*, puis se met peu à peu à espérer être elle-même cette nouvelle Pucelle d'Orléans, tant elle craint que cette dernière n'arrive décidément trop tard : *« Il faudra bien que j'aide à la remplacer. »*

Après les accents héroïques, les derniers poèmes de guerre sont submergés par la tristesse

Le 25 janvier 1915, la fillette de presque douze ans rêve enfin qu'elle entend la voix de Jeanne qui lui fixe sa mission sur cette terre : *« J'ai rêvé que je sauvais la France, que Jeanne d'Arc était avec moi et qu'elle chantait : « Allons Anaïs, sauve la France puisque tel est ton désir », et je m'élance, un quart d'heure après toutes les villes crient : « Victoire ! Vive la France ! Vive Jeanne d'Arc qui a donné la force à Anaïs ! »*

En fait, la petite fille ne s'échappe jamais totalement du réel, mais, toujours, elle garde la Pucelle à ses côtés : en mai 1915, écoutant une *Marseillaise*, il lui semble *« avoir des ailes »* et qu'une *« force divine »* s'empare d'elle : *« Serait-ce Jeanne d'Arc*, se demande-t-elle, *qui plane sur nous en ce moment si heureux ? »*

Un carnet exceptionnel, rédigé par une enfant exceptionnelle ? Sans doute, et pourtant, il paraît certain qu'une certaine forme d'investissement des enfants dans la guerre a bien existé. Dans cette Europe dont Anaïs Nin reste éloignée, les enfants sont encadrés par la famille, l'école, les Eglises, mais aussi par leurs lectures et par leurs jouets. Les tenir à l'écart de la guerre ne vient à l'idée de personne : les enjeux, vécus comme immenses, semblent justifier pleinement l'intégration des plus jeunes dans le conflit. Et, à travers ce que les enfants écrivent ou dessinent en ces temps de guerre, il est manifeste qu'ils se soumettent largement à ce que le monde adulte attend d'eux.

Mais aucune enfance ne peut être constamment « en guerre », et Anaïs Nin ne se résume pas à cette image d'une petite fille « mobilisée » en permanence pour la cause française. Loin d'être l'adulte miniature qu'on pourrait s'imaginer, elle conserve un regard largement indépendant sur la guerre, une guerre perçue à travers un prisme sensiblement différent de celui des adultes. Les thèmes de la propagande sont pour une part intériorisés, et pour une autre retravaillés par elle de manière imprévisible.

Dans le *Journal* d'Anaïs Nin, le conflit, pourtant vécu à distance avec une intensité exceptionnelle, ne prend en fait que très rarement le pas sur les préoccupations personnelles. Très souvent, la pensée de la guerre est d'ailleurs significativement associée à l'appel au père absent. En janvier 1915, elle affirme *« prier pour la France et pour le retour de papa »* et, en avril, elle murmure, au moment de sa communion : *« Dieu, France, Papa ! »* Intéressante trilogie qui montre une hiérarchie des préoccupations moins héroïque qu'il n'y paraît dans le reste de son *Journal*, et qui met en évidence toute la force de l'aspiration enfantine au bonheur personnel.

En outre, la nouvelle Jeanne d'Arc connut la lassitude. Son « investissement » dans la guerre subit une usure certaine, passé les débuts des hostilités. Sous sa plume, la place faite au conflit, importante en 1915 et au cours du premier semestre de l'année 1916, diminue significativement ensuite. Et même dans la première moitié du conflit, à côté des aspirations héroïques, affleure un dégoût marqué pour la cruauté de la guerre, un vif souci de la souffrance des occupés, des enfants, des orphelins. Les semailles françaises sur les terres reconquises ne donneront-elles pas une récolte *« baignée de sang »* ? Depuis 1915, en fait, les événements lui font traverser de véritables phases de dépression, imprégnées du pessimisme le plus noir. N'est-il pas significatif que ce soit la tristesse – et non l'héroïsme – qui lui inspire *Pourquoi si triste*, son plus beau poème de guerre, composé à l'âge de douze ans :

Dans la campagne le roseau
[se courbait sous le poids du vent
Les cloches avaient perdu leur sons,
[elles pleuraient
Et la mère craintive sur son cœur
[presse son bébé
O mon cœur pourquoi si triste ?
Une dernière plainte et les ruines
[s'écroulent
Pas un être ne vivait
La terre était caillée de sang
O mon cœur pourquoi si triste ?
Au loin le son du canon, du fusil
[qui se rend
Ce bruit qui sans doute dévore
[mon enfant
Ma maison est partie avec la fumée
[du feu
O mon cœur pourquoi si triste ?
Mon enfant s'en va et je ne le reverrai
On a pris ma ville,
[on a pris Louvain
Ah, quelles larmes
[mais tout est vain
O mon cœur
[pourquoi si triste ?
Ils arrivent
[ô douleur
Ils nous portent
[la misère
Et pour comble de malheur
Ils veulent notre mère
O mon cœur as-tu compris ?

Poème sur l'immense douleur de la guerre, mais poème également patriotique et anti-allemand, comme le montrent les deux derniers vers : toute la complexité et l'ambiguïté du discours d'Anaïs Nin sont là, et c'est à ce titre aussi que son *Journal d'enfance* est assez représentatif de l'opinion d'une fillette confrontée à la guerre.

Sans doute l'intégration des enfants dans le conflit fut-elle un fait indiscutable de la culture de guerre de 1914-1918. Mais une certaine autonomie de l'enfance resta, malgré tout, possible. Le sort d'une petite fille comme Anaïs Nin n'est anecdotique qu'en apparence : à travers ses mots, ses expériences, ses aspirations, ses découragements, apparaît toute l'ambivalence d'une enfance de 1914-1918. D'une enfance à la fois « mobilisée » sur le plan moral et intellectuel et, paradoxalement, en partie affranchie du cadre imposé par la culture de guerre.

De la guerre, d'ailleurs, Anaïs Nin ne connut toujours que très peu de choses. Ses connaissances se limitèrent exclusivement au front ouest : des immenses événements qui se déroulèrent à l'est de l'Europe, elle n'eut jamais la moindre conscience.

Stéphane Audoin-Rouzeau
Historial de la Grande Guerre

LIRE

▶ Anaïs Nin
Journal d'enfance, 1914-1919
Stock, 1979

▶ Stéphane Audoin-Rouzeau
La Guerre des enfants, 1914-1918.
Essai d'histoire culturelle
Armand Colin, 1993

▶ Nadine-Josette Chaline
(sous. la dir. de)
Chrétiens dans la Première Guerre mondiale
Cerf, 1993

PROCHAIN ÉPISODE : TANNENBERG, LA REVANCHE ET LE MYTHE

La situation des réfugiés rwandais

Entre la peur du choléra et celle du FPR

Le HCR encourage les réfugiés à rentrer au Rwanda, mais le mouvement de retour n'a pas encore commencé

GOMA (Zaïre)

de notre envoyé spécial

Décimés par l'épidémie – sûrement par centaines, probablement par milliers –, plus d'un million de Rwandais, majoritairement hutus, réfugiés dans la région de Goma, au nord-est du Zaïre, ont une seule alternative : rentrer dans leur pays en risquant les représailles des Tutsis, ou mourir ici du choléra, de faim ou de soif.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, vendredi 22 juillet, qu'il avait fait son choix, en *« mettant sa réputation en jeu »*, selon son porte-parole à Goma. *« A partir d'aujourd'hui, nous encourageons les retours de réfugiés. L'envoyé du HCR a eu des entretiens à Kigali avec le président et le vice-président* [du nouveau gouvernement], *nous avons reçu l'assurance que les réfugiés rwandais étaient les bienvenus chez eux »*, a déclaré Ray Wilkinson.

Le HCR veut mettre en place un réseau sur la route du retour pour contrôler la sécurité, alimenter en eau et en nourriture les candidats au départ, a précisé le porte-parole. Un coordonnateur du HCR pour la sécurité des éventuels rapatriés a été nommé à Kigali. *« Nous sommes convaincus que la sécurité est suffisante, que le gouvernement peut raisonnablement la garantir pour que les réfugiés rentrent »*, a-t-il ajouté, précisant que seuls les responsables de crimes de guerre sont recherchés par le nouveau gouvernement. *« Le HCR ne met pas sa réputation en jeu parce qu'il est dépassé, même si c'est vrai que nous sommes dépassés. »*

Vianney Ntawiheba, infirmier zaïrois, est assis devant un registre où il n'inscrit plus rien. *« Les gens meurent, meurent, meurent »*, dit-il, las. A Kibumba, un *« camp »* qui n'a de camp que le nom, à une trentaine de kilomètres au nord de Goma, quelques centaines de milliers de réfugiés chassés par les militaires zaïrois sont entassés sur la pierre volcanique. *« C'est désastreux*, affirme M. Ntawiheba, *on ne sait pas quoi faire ; depuis hier soir nous n'avons plus de médicaments, nous ne pouvons isoler les malades du choléra ; les gens vivent comme des animaux, il y a des excréments partout, pas d'eau, pas de latrines, pas de ramassage des cadavres ; les infirmiers sont en train de déserter, ils n'ont rien à manger ni à boire, ils tombent malades. »*

« Il n'y a même pas d'oxygène »

Autour du point sanitaire, on doit enjamber des corps sans pouvoir toujours distinguer les vivants qui dorment, épuisés de fatigue, de ceux qui ont sombré dans le dernier sommeil. Un peu plus au sud, à Munigi, un autre camp *de facto*, Catherine Lefebvre, infirmière de Médecins sans frontières (MSF), est aussi débordée. Elle tente, sans grand succès, d'enseigner à des volontaires la pose de perfusions. *« Ce matin, nous avons plus de mille patients touchés par le choléra. Sur la route de Goma jusqu'au camp nous avons compté près de huit cents corps. Ils vont tous tomber comme des mouches »*, dit-elle. Selon un décompte des organisations humanitaires, près de sept mille cadavres ont été ramassés en deux jours à Goma et le long des routes. D'autres, innombrables, dans les camps, sont restés sur place.

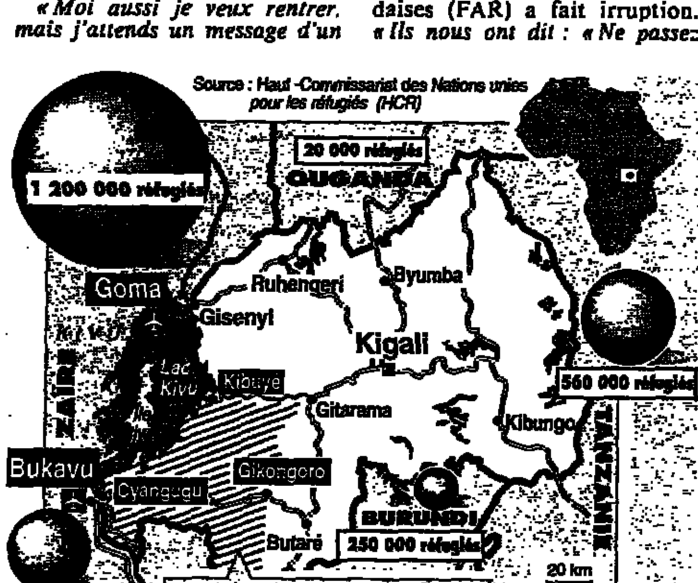
Entre le FPR et le choléra, Jean-Marie a choisi de se réfugier plus haut encore, à 60 kilomètres au nord de Goma, à Katale, un nouveau *« camp »* où, dit-on, *« il y a de l'eau, de la nourriture, et des médicaments »*. *« Si on rentre, c'est sûr, le FPR va nous tuer ; ils disent que l'on peut rentrer, c'est pour nous tromper »*, ajoute-t-il. Entre le FPR et le choléra, Idryssa, étudiant en mathématiques, a choisi : *« Nous avons peur de rentrer mais, comme ici il y a beaucoup de cadavres et d'épidémies, nous préférons dormir chez nous »*, explique-t-il au poste-frontière avec le Rwanda. *« Nous avons entendu sur la radio* [du nouveau gouvernement] *qu'il n'y avait pas de problème pour rentrer. Je suis hutu, mais ma famille est restée dans la zone du FPR. »*

« Moi aussi je veux rentrer, mais j'attends un message d'un ami car il y a une rumeur dans les camps qui dit qu'ils vont tuer les intellectuels », dit un étudiant en géographie. *« Ici, on meurt de maladie, de faim, de soif, il n'y a même pas d'oxygène »*, explique Alphonse, un Hutu qui tente de rentrer au Rwanda comme plusieurs centaines de réfugiés massés à la frontière.

« La guerre est terminée, dit-il. *Nous ne serons pas tués par le FPR. Ce sont des rumeurs que les militaires* [de l'ancien gouvernement rwandais] *répandent. Déjà quelques centaines de personnes sont passées hier. Le FPR leur a demandé leur nom, mais pas l'ethnie. Si elles avaient été tuées, on l'aurait su. Il n'y a que les paysans sans éducation qui croient que les gens du FPR sont des animaux*, poursuit Alphonse. *Que ceux qui ne veulent pas rentrer restent, ils ont peut-être fait des choses, mais qu'on nous laisse partir. »*

Peu de temps auparavant, un camion chargé de militaires des anciennes Forces armées rwandaises (FAR) a fait irruption. *« Ils nous ont dit : « Ne passez pas. Ils vont vous tuer » »*, racontent les réfugiés. Les ex-militaires rwandais ont aussi demandé aux soldats zaïrois de bloquer le passage. De fait, ces derniers empêchent les réfugiés – entre cinq cents et mille – de rentrer.

« Il y a des mines, des grenades, il faut que l'on nettoie, nous attendons les unités spécialisées pour neutraliser le passage », explique sans convaincre le capitaine parachutiste zaïrois responsable de la frontière. *« Ça, c'est des mensonges ! »*, disent en chœur les candidats au retour. *« On ne peut envoyer nos frères rwandais dans la gueule du loup*, explique le docteur Ngahemba, « conseiller principal » du gouverneur de Goma, *nous voulons que le HCR nous dise par écrit que la sécurité est garantie de l'autre côté. »*



Manœuvre d'intoxication

Les autorités zaïroises semblent indécises, voire divisées, entre l'envie de continuer à soutenir l'ex-régime hutu et le besoin de se débarrasser rapidement de la masse de réfugiés qui a dévasté la ville et fait renaître des tensions dans la région. Sans doute Kinshasa est-elle aussi désireuse d'exploiter au mieux la catastrophe, sur le plan intérieur et international, pour remettre en selle le régime contesté du président Mobutu.

Pour enrayer le processus de retour, l'ex-gouvernement rwandais en exil au Zaïre, qui veut que le FPR *« règne sur un désert »* avant de reprendre le pays par les armes, semble avoir lancé une manœuvre supplémentaire d'intoxication. *« Le FPR a dit que seuls les gens qui ne savent ni lire ni écrire peuvent rentrer, je le confirme »*, affirme, en interrompant la conférence de presse du HCR, le ministre du travail de l'ancien gouvernement.

En visite en Europe, le ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement rwandais s'est indigné que l'on puisse penser que son pays ne veuille accueillir que des analphabètes, et a dénoncé une *« manipulation de ceux qui ont organisé les massacres, puis le catastrophique exode »*. Alors que l'on meurt ici par milliers, certains semblent continuer de jouer avec des centaines de milliers de vie en danger.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

La menace des volcans

Guettés par la famine, menacés par les épidémies, les Rwandais qui se sont réfugiés près de Goma, au Zaïre, ne sont peut-être pas au bout de leur peine. A quelques dizaines de kilomètres au nord de la ville, deux puissants volcans, le Nyiragongo (3 470 mètres) et le Nyamuragira (3 000 mètres), témoignent d'un regain d'activité, sans qu'il soit possible, faute de spécialistes sur place, d'évaluer les risques réellement courus (1).

Les représentants des missions humanitaires, qui ont la lourde charge de gérer le flot de réfugiés, aimeraient en savoir plus, car ils se souviennent qu'au tout début du mois de janvier 1977 les parois du cratère du Nyiragongo s'étaient fissurées en plusieurs endroits, laissant s'échapper en abondance, vers le nord et le sud, les dizaines de millions de mètres cubes de magma très fluide que contenait le lac de lave qu'il abritait. La coulée sud, avançant à plusieurs dizaines de kilomètres à l'heure, s'était arrêtée aux portes de Goma, à 300 mètres à peine de l'aéroport, après avoir fait quelque cinq cents victimes (2).

Récemment, le Nyamuragira, qui s'était manifesté par des coulées de lave en 1991, s'est réveillé avec, semble-t-il, l'ouverture d'une bouche sur son flanc ouest, tandis que des témoins attestent de l'activité du lac de lave du Nyiragongo, dont les effets se refléteraient dans le ciel. *« Des cendres et des filaments fins comme des cheveux »* commencent à recouvrir les pâturages et les cultures, constate Jean-Louis Cheminée, directeur du département des observatoires volcanologiques à l'Institut de physique du globe de Paris, qui ajoute qu'il a pris contact avec le cabinet du ministre de la défense pour l'avertir des risques courus.

Manque d'informations

« Ce qu'il faudrait, dit-il, *c'est qu'un spécialiste puisse aller sur place et recueille un minimum d'informations sur le volcan le plus proche, le Nyiragongo. Il faudrait pouvoir, si la saison s'y prête, effectuer un survol aérien du cratère pour savoir quel est le niveau atteint par son lac de lave. Est-il, comme en 1977, à 200 mètres des lèvres du volcan, auquel cas les parois du cratère risquent de se fragiliser et de se rompre ? Est-il, au contraire, beaucoup plus bas, ce qui éloigne les risques d'autant ? »*

« Selon Jacques Durieux, directeur du groupe d'études des volcans actifs, à Lyon, le niveau du lac, en 1982, atteignait la cote 350, précise Jean-Louis Cheminée ; *jusqu'en 1987, il y a eu des missions dans cette région de l'Afrique, mais, depuis, plus rien »*, en raison de l'insécurité qui régnait dans cette zone. Un terrible manque d'informations dont se passeraient bien les organisations humanitaires qui travaillent sur place et que John Tomblin, l'un des membres du bureau des Nations unies pour les catastrophes naturelles, aimerait voir combler.

J.-F. A.

(1) Ces deux volcans forment avec six autres l'ensemble des monts Virunga, reliefs assez récents (– 6 à – 3 millions d'années) dont l'altitude varie entre 3 000 et 4 500 mètres. Sept de ces huit volcans sont actifs, et le plus célèbre d'entre eux, le Nyiragongo, abrite, fait rare dans la volcanologie, un lac de lave permanent, découvert en 1948, mais dont la création remonterait à 1928.

(2) Les autorités zaïroises avaient pour leur part fait état de seulement soixante-cinq victimes.

Bernard Kouchner propose la création de « relais humanitaires »

Pour encourager les réfugiés rwandais au retour, l'ancien ministre de l'action humanitaire, Bernard Kouchner, propose de créer des *« relais humanitaires »* au Rwanda sur le modèle inauguré en avril 1991, après la guerre du Golfe, en faveur des Kurdes irakiens. A l'époque, l'exode de quelque 1,5 million de Kurdes vers l'Iran et la Turquie, décrit alors comme *« le plus brutal de l'histoire contemporaine »*, avait ému l'opinion internationale au point que le Conseil de sécurité des Nations unies avait décidé la création d'une « zone de sécurité » destinée à maintenir les réfugiés en territoire irakien.

Quelque vingt mille soldats provenant d'une douzaine de pays avaient participé à cette opération baptisée « Provide Comfort », qui avait abouti à un reflux rapide des Kurdes vers leur région d'origine sans régler durablement la question de leur protection. Et 2 100 militaires français avaient assuré la protection des « relais humanitaires » français installés en territoire irakien.

Selon M. Kouchner, la création de ces « relais » devrait se faire sous l'égide des Nations unies et avec l'accord du FPR. Elle devrait assurer aux réfugiés une *« triple protection : médicale, matérielle et policière »*, l'objectif étant de restaurer la confiance parmi la population hutue. *« Bien sûr, il faut faire taire la radio des Mille Collines, mais ce n'est pas le seul problème. Dans les zones FPR, il n'y a personne. Il y a quelque chose qui provoque cette fuite extraordinaire de gens qui représentent l'immense majorité de la population : un mélange de pesanteurs historiques et de vraies hantises actuelles, une interrogation très forte. Le nouveau gouvernement de Kigali doit comprendre que sa crédibilité est en jeu. »*

Le HCR appelle à l'aide tous les pays « même les plus pauvres »

GENÈVE

de notre correspondante

Le rapatriement des réfugiés rwandais au Zaïre, que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) souhaite naturellement massif, ne peut, selon les critères de la convention de 1951 sur le statut des réfugiés, qu'être totalement volontaire. Pour ce faire, il faudrait que les réfugiés hutus fassent confiance au nouveau gouvernement en place à Kigali, alors qu'ils restent en grande majorité persuadés qu'ils seront massacrés dès qu'ils remettront le pied sur le sol natal.

Au siège du HCR – comme à celui du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) –, on se félicite du tour que semble prendre la mobilisation internationale en faveur des Rwandais, ainsi que des promesses du président Clinton. Mais, face au nombre de victimes du choléra, on espère ardemment que l'aide indispensable ne se fera pas trop attendre. Les secours – tout comme les fonds – parviennent beaucoup trop lentement à destination. Pour ne donner qu'un exemple, Christiane Berthiaume, porte-parole du HCR, nous a dit ne pas comprendre pourquoi, alors que l'eau polluée est la principale cause de la propagation du choléra, *« dix-huit camions-citernes d'eau potable qui nous ont été promis devront mettre trois jours pour atteindre Goma depuis Kampala alors qu'il y a dix heures de route entre les deux villes »*.

Le HCR a besoin de toute urgence d'une aide matérielle pour équiper de latrines les camps de réfugiés. Il en faut soixante mille pour la région de Goma et il faudrait pour cela procéder à des forages parce que le terrain est volcanique. Plusieurs gouvernements se sont engagés à offrir les moyens d'agrandir l'aéroport de Goma, dont les capacités sont dérisoires par rapport au nombre nécessaire d'atterrissages quotidiens de gros porteurs.

Lors d'une conférence de presse vendredi, Silvana Foa, également porte-parole du HCR, a lancé un appel à tous les pays, *« même les plus pauvres »*. *« Faites vite et apportez-nous avant tout une aide en matériel »*, a-t-elle dit. Il ne reste plus qu'à espérer que la conférence des pays donateurs, convoquée par l'ONU pour le début du mois d'août à Genève afin de mettre au point une action globale de secours, d'un coût d'une centaine de millions de dollars, ne se réunira pas trop tard.

ISABELLE VICHNIAC

Les réactions en France

Le premier ministre, Edouard Balladur, a reçu, vendredi 22 juillet, une dizaine de jeunes de l'organisation humanitaire EquiLibre. Deux convois de cette association caritative lyonnaise devraient partir pour le Rwanda, début août et en septembre, pour distribuer cinquante mille *« sacs familiaux »*, a annoncé l'un des volontaires. EquiLibre a lancé, le 27 juin dernier, une opération baptisée « Le Rwanda, nous, et quelque chose en plus », destinée aux victimes de la guerre. Le syndicat étudiant UNEF-ID, l'Union nationale des lycéens (UNL) et le Mouvement des jeunes socialistes (MJS), entre autres, participent à cette action humanitaire.

Par ailleurs, Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) et député européen, a déclaré : *« Il est temps que le Parlement européen démontre son utilité en agissant concrètement. »* Il a ainsi mêlé sa voix à celle d'un autre député européen, Bernard Kouchner, ancien ministre. Pour sa part, le député socialiste Julien Dray s'est dit *« consterné par l'impréparation et l'inefficacité de l'opération « Turquoise » dont la mission proclamée est humanitaire »*.

POINT DE VUE

Chassé-croisé

par Alain Michel

ENTRE autres effets pervers, la tragédie du Rwanda est en train de provoquer un chassé-croisé ambigu et, à terme, dangereux entre les parties intervenantes. Tandis que les gouvernements tendent à compenser leur impuissance en agissant toujours plus dans le champ humanitaire, les ONG, dont l'aide d'urgence est la seule mission, tendent à interférer dans le débat politique. *« La France n'est pas le pays le mieux placé pour intervenir »*... *« Cette intervention est scandaleuse »*... *« La zone humanitaire aggrave la catastrophe ! »*... Ces propos ne sont pas venus d'hommes politiques, de journalistes, de pays africains, mais de certaines organisations humanitaires.!

Il n'est pas dans notre habitude de prendre part au débat politique, mais ces critiques obligent à rappeler quelques vérités. En prenant position contre l'engagement français au Rwanda, certaines ONG sont sorties de leur rôle et ont fragilisé un peu plus cette mission. D'après elles, l'opération « Turquoise » aurait aggravé la catastrophe. C'est oublier que la zone de sécurité a permis à des dizaines, des centaines de milliers de civils d'échapper aux massacres. C'est l'essentiel. Les autres considérations sont accessoires.

Dès lors que la France, seule, faute d'une autre solution, prenait ses responsabilités, répondant aux appels des ONG elles-mêmes, et finissait par se conformer à l'éthique et à l'honneur, certaines ONG auraient été bien inspirées d'éviter les critiques.

La question n'est pas de savoir si tel ou tel pays doit intervenir mais ce que l'on doit faire pour éviter les tueries. Dans l'affaire rwandaise, c'est la lâcheté des uns et des autres qui a conduit à la décision française. J'approuve Bernard Kouchner quand il déclare cette initiative *« exécrable mais nécessaire »*. On reproche à la cellule humanitaire française de Goma (Zaïre) de n'avoir ni compétence ni mandat pour coordonner les ONG. Or, le 10 juillet dernier, notre ministre des affaires étrangères a proposé l'aide de cette cellule tout en réaffirmant la totale liberté des ONG de ne pas l'utiliser. Il y a de l'hypocrisie à utiliser des fonds nationaux et internationaux et à dénoncer dans le même temps l'existence d'une cellule humanitaire soutenue par l'ONU. Je doute que les réfugiés dont la survie dépend de l'aide alimentaire se préoccupent de savoir par quel canal cette aide est acheminée.

Le devoir d'ingérence

En s'engageant au Rwanda, EquiLibre revendique le droit et le devoir de distribuer l'aide humanitaire tout en conservant sa totale autonomie. La recherche des responsabilités, ce sera pour plus tard. On sent comme un malaise et de la jalousie entre certains de ceux qui se sont battus pour la reconnaissance du devoir d'ingérence. L'ingérence d'un Etat, fût-elle humanitaire, est un acte politique ; l'intervention d'une ONG est un acte strictement humanitaire. Ils ont vocation à être complémentaires, non à échanger leurs rôles et des coups.

Les événements rwandais et bosniaque commandent une rapide clarification des missions respectives. Il y va de notre crédibilité et de notre efficacité à tous.

▶ **Alain Michel est président de l'association humanitaire EquiLibre.**

La mobilisation internationale en faveur des réfugiés rwandais

M. Clinton annonce la mise en place d'un dispositif d'aide mais écarte un engagement militaire

Le président américain a annoncé, vendredi 22 juillet, l'intensification « massive et immédiate » de l'aide humanitaire des Etats-Unis aux populations du Rwanda.

WASHINGTON

de notre correspondant

Réagissant, sans excès de précipitation, aux images des télévisions – l'inévitable « effet CNN » –, le président Bill Clinton a annoncé, vendredi 22 juillet, que les Etats-Unis allaient accroître de manière substantielle leur aide aux réfugiés rwandais, en évitant soigneusement de participer aux opérations de maintien de la paix au Rwanda même. C'est donc d'une intervention d'une ampleur encore relative qu'il s'agit, même si M. Clinton a convoqué la presse pour la présenter lui-même et dire que Washington allait intensifier de manière *« massive et immédiate »* son implication dans l'opération humanitaire en cours.

Comme ce fut le cas pour le drame somalien ou celui des Kurdes irakiens au lendemain de la guerre du Golfe, ce sont les télévisions qui ont mobilisé l'administration. Depuis deux à trois jours, les grandes chaînes américaines ont multiplié les reportages sur la situation des réfugiés : enfants qui meurent dans les bras de leurs parents, camions à benne qui déversent des dizaines de cadavres dans des fosses communes...

Le Congrès a commencé à s'émouvoir, particulièrement certains des élus noirs qui reprochent à l'administration de se désintéresser de l'Afrique. Nombre de dirigeants d'organisations humanitaires américaines critiquaient de plus en plus vivement la passivité de l'administration. Enfin, de retour d'une mission sur le terrain, Brian Atwood, le patron de l'aide américaine au développement, a tiré la sonnette d'alarme.

« Plate-forme aéronautique »

M. Clinton a jugé que la concentration soudaine de près d'un million de réfugiés à la frontière zaïroise risquait de se transformer *« en la pire des crises humanitaires que le monde ait connues depuis une génération »*. Leur situation est d'autant plus précaire que plus d'un tiers des réfugiés – selon l'UNICEF – sont des enfants non accompagnés. L'action des Etats-Unis va essentiellement consister à mettre sur place une sorte de *« plate-forme aéronautique »* qui, de Francfort, en Allemagne, à Entebbe, en Ouganda, devra permettre à un pont aérien de fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il s'agit de déployer des moyens logistiques à la mesure des volumes de vivres et de médicaments à acheminer.

Le Pentagone va encore parachuter une partie de l'assistance sur les camps de Goma et de Bukavu, au Zaïre. Quelque vingt millions de sachets contenant des sels et des sucres de réhydratation vont être distribués pour lutter contre le choléra. Enfin, l'armée américaine va travailler à l'alimentation en eau des camps de fortune où s'entassent les centaines de milliers de réfugiés ; il faut 30 millions de litres d'eau potable par jour. Au total, plus de mille militaires américains et 250 millions de dollars pourraient être engagés dans ces opérations. Mais la situation, a dit M. Clinton, n'a de chance de s'améliorer durablement que si, parallèlement, tout est entrepris pour que les réfugiés puissent rentrer chez eux.

Cela suppose un retour à un début de normalisation au Rwanda même. Mais là, toujours quelque peu traumatisé par ses déboires somaliens et préoccupé par Haïti, Washington est beaucoup plus prudent. Pas plus qu'hier, il n'est question d'impliquer des soldats américains dans la MINUAR, la malheureuse force des Nations unies qui doit aider au maintien de la paix au Rwanda. L'administration fait valoir qu'elle a dispensé un appui logistique au contingent de « casques bleus » ghanéens de la MINUAR en leur fournissant une cinquantaine de véhicules de transport de troupes blindés. Mais, à en croire des sources concordantes à l'ONU, il s'agit d'engins datant des années 60, dont il faut refaire la peinture, qui n'ont ni radio ni armes et dont les Ghanéens ne veulent pas tant ils sont inadéquats...

Un demi-milliard de dollars

Faute, donc, de pouvoir s'étendre longuement sur ce fameux soutien logistique à la MINUAR, M. Clinton a lancé un avertissement aux nouveaux dirigeants rwandais : *« Nous leur avons clairement fait savoir que leur reconnaissance internationale, notamment de la part des Etats-Unis, allait dépendre de l'installation* (à Kigali, capitale du Rwanda) *d'un gouvernement de large union qui devra promouvoir une politique de réconciliation nationale »*. Autrement dit, le Front patriotique rwandais, essentiellement composé de Tutsis, doit tendre la main à la majorité hutue.

Les Etats-Unis, comme le secrétaire général de l'ONU, supplient maintenant Paris de maintenir au Rwanda les troupes de l'opération « turquoise » au-delà de la date du 22 août qui, selon les termes fixés par le Conseil de sécurité, doit marquer la fin de l'intervention française dans ce pays. A l'ONU, où l'on se disait encouragé par les réactions de la communauté internationale, M. Boutros-Ghali a appelé à un doublement de l'aide humanitaire au Rwanda, afin que soient mobilisés près de 500 millions de dollars et 1 000 tonnes de nourriture par jour. Mais, pour le secrétaire général comme pour M. Clinton, le message le plus urgent à adresser aux réfugiés était le suivant : *« Rentrez chez vous. »*

ALAIN FRACHON

Paris exclut la prolongation de l'opération « Turquoise » au-delà du 22 août

Entre 150 000 et 200 000 réfugiés rwandais dans la région de Goma risquent d'être touchés par l'épidémie de choléra, a indiqué, vendredi 22 juillet, le médecin militaire épidémiologiste Jean-Paul Boutin. *« Il est impossible aux médecins présents dans les camps, et débordés, de soigner les malades au premier stade : ils sont contraints d'attendre la phase ultime pour intervenir, faute de logistique suffisante »*, a-t-il affirmé.

D'autre part, des Tutsis réfugiés au camp de Kituku, au Zaïre, ont demandé vendredi aux militaires français de les protéger contre les exactions de soldats de l'ex-armée gouvernementale hutue. *« Nous avons besoin de la protection des soldats français. Peuvent-ils nous aider à rentrer chez nous ? »* a déclaré l'un d'eux, affirmant qu'un Tutsi a été tué par des soldats hutus jeudi devant le camp. De plus, six Tutsis ont été lapidés à mort cette semaine dans Goma.

La France a confirmé vendredi qu'il était exclu qu'elle prolonge son intervention au Rwanda au-delà du 22 août, date d'expiration du mandat accordé par les Nations unies. *« La mission au Rwanda prendra fin à la date prévue, mais nous étudions la possibilité de renforcer le volet humanitaire de notre action »*, a affirmé le porte-parole du Quai d'Orsay. Des troupes de la Mission de l'ONU d'assistance au Rwanda (MINUAR) prendront position dans la zone de sécurité française *« dès la semaine prochaine »*, a annoncé à Goma son commandant en chef, le général Roméo Dallaire.

Par ailleurs, Edouard Balladur a annoncé le départ du ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, à Goma, et celui du ministre délégué à l'action humanitaire, Lucette Michaux-Chevry, au Zaïre et au Rwanda. M. Douste-Blazy a indiqué qu'il serait à Goma du samedi 23 au lundi 25 juillet et qu'il avait pour mission d'y *« déployer l'aide médicale de la France et d'évaluer les besoins sanitaires en liaison avec les organisations humanitaires »*. Il a précisé qu'il avait obtenu l'accord des principaux groupes français de distribution d'eau pour qu'ils envoient sur place des ingénieurs afin d'installer des appareils de traitement et de coordonner l'alimentation des camps de réfugiés en eau potable.

Des représentants du gouvernement belge doivent se rendre au début de la semaine prochaine à Kigali pour étudier avec les nouvelles autorités les formes d'une aide bilatérale de la Belgique au Rwanda. L'Italie a annoncé l'envoi à Goma de 19 tonnes de médicaments et de 30 tonnes d'équipements pour les structures de soins. Bonn mettra deux avions supplémentaires à la disposition du HCR, s'ajoutant à un Boeing 707 déjà dans la région. La Commission européenne a débloqué vendredi une nouvelle aide de 22,21 millions d'écus (1 écu vaut environ 7 francs), s'ajoutant aux 150 millions d'écus prélevés avec l'accord des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur des fonds de la Convention de Lomé. – *(AFP, Reuter.)*

Les ex-FAR se prépareraient à reprendre le combat

Suite de la première page

La débandade des FAR, constatée pendant l'offensive généralisée du FPR, s'expliquerait, dit-on de même source, par le fait que c'est leur encadrement qui a été le premier échelon à reculer, emmenant avec lui les familles pour les mettre à l'abri. Si les FAR ont manqué de munitions et de carburant, cette pénurie s'est essentiellement fait ressentir à Kigali, la capitale, tombée au bout de plusieurs semaines de siège ininterrompu d'un FPR qui a agi avec prudence.

Selon les analyses des services français, les combattants des FAR qui ont trouvé refuge au Zaïre et qui y reconstituent leurs forces sont *« fatigués »*, mais ils ne sont pas *« moralement abattus »*. Leur sentiment, autant que l'on puisse en juger, est que, majoritaires, ils peuvent espérer *« refaire ce que les Tutsis* [majoritaires au sein du FPR] *viennent de leur faire »*, à en croire les responsables du ministère français de la défense. Cette analyse est partiellement partagée au ministère des affaires étrangères, où l'on explique que ce qui vient de se passer pourrait n'être que *« la première manche »* au Rwanda, avec la menace d'une reprise prochaine des hostilités si le FPR ne savait pas partager le pouvoir.

« On a affaire, selon les services français, qui redoutent que la réconciliation nationale ne demeure une perspective lointaine, *à l'affrontement entre les « deuxièmes générations » au Rwanda, celles des Tutsis et des Hutus qui veulent, chacun pour soi, venger les massacres qui eurent déjà lieu, en 19' , entre Tutsis et Hutus relevant des « premières générations »*. C'est la raison pour laquelle on craint, de même source, de nouveaux règlements de comptes et de nouvelles exécutions sommaires de Hutus par des éléments du FPR, sur la base de considérations purement ethniques. On n'exclut pas l'hypothèse qu'il puisse y avoir aussi des exactions contre certains Tutsis : les services français rapportent que des troupes du FPR n'ont pas hésité, par exemple, à *« bombarder au mortier des camps de réfugiés tutsis venus d'Ouganda, pour les pousser devant elles lors de leur action qui a entraîné la chute de Butare »*.

Dans la *« zone humanitaire sûre »*, où les Français ne peuvent maintenir que 1 000 à 1 200 hommes sur 6 000 à 7 000 kilomètres carrés dans le quart sud-ouest du pays, on a, d'autre part, enregistré, après la défaite des ex-FAR, *« des incursions et des infiltrations limitées »* du FPR qui pourraient, un jour, donner lieu à des incidents locaux. Cette zone a, depuis, été divisée par les militaires français en trois sous-zones, dont les centres sont Cyangugu, Kibuyé et Gikongoro.

Le départ du dispositif « Turquoise », tel qu'il est aujourd'hui préparé par les états-majors, se fera par étapes, sous-zone après sous-zone, au rythme de la mise en place de la MINUAR-2, la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda. Ce plan a été communiqué à Kigali par le tandem formé par Bertrand Dufourcq, secrétaire général du Quai d'Orsay, et le général Raymond Germanos, sous-chef chargé des opérations à l'état-major des armées. Il vient aussi d'être transmis au secrétariat général de l'ONU par un officier supérieur français spécialement envoyé à New-York pour mettre en quelque sorte les autorités de l'ONU devant leurs responsabilités.

« Une sortie dans la dignité »

Les militaires français constatent, en effet, que l'ONU rencontre d'énormes difficultés pour bâtir sa MINUAR-2 et, ainsi, relever le dispositif « Turquoise », qui rassemble, au total, quelque 2 500 hommes.

Il y a quatre mois, Boutros Boutros-Ghali avait évoqué l'éventualité de ne pouvoir installer la MINUAR-2, à hauteur de 5 500 hommes, qu'en octobre prochain. L'ONU a beaucoup de mal à convaincre des pays à lui fournir des « casques bleus » pour le Rwanda, et elle n'entend pas – pour des motifs discutables – dégarnir son déploiement de Somalie, qui mobilise 18 000 hommes et dont une partie serait désormais la bienvenue au Rwanda. Elle parle aujourd'hui de 1 000 hommes à la fin août et de 1 500 autres ultérieurement. Ce qui ne manquera pas de poser deux problèmes majeurs au gouvernement et aux états-majors français.

Le premier problème a trait à l'éventualité de maintenir le contingent français au-delà de la date-butoir initiale du 21 août, pour prêter main-forte à l'ONU. Le nouveau gouvernement rwandais y est-il disposé ? Rien n'est moins certain. Pour l'instant, la France, dit-on au ministère de la défense, chercherait plutôt *« une sortie dans la dignité »* au Rwanda. Seuls des massacres supplémentaires, suite à des « dérapages » locaux du FPR, ou un *« exode biblique »* des populations, à cause des conditions sanitaires qui s'aggravent dans le pays, pourraient, laisse-t-on entendre de même source, l'inciter à revoir son engagement, et donc à prolonger son dispositif.

Le second problème concerne l'attitude qu'aura le FPR devant la composition, en cours d'examen, de la MINUAR-2. Il semble en effet que les nouveaux dirigeants du Rwanda rejettent la participation de certains des Etats contributeurs potentiels, parce qu'ils sont ou francophones ou intégrés à « Turquoise ». Ces récusations visent notamment le Sénégal (qui a fourni 240 hommes) et le Tchad (qui en a dépêché 130). Reste à élucider la question des Congolais, des Nigériens, des Bissau-Guinéens, des Mauritaniens et des Ivoiriens (dont le gouvernement a promis d'envoyer sous peu un détachement).

Selon la réponse apportée, l'attitude finale de l'armée française peut elle-même varier. On explique, au ministère de la défense et à l'état-major, qu'il n'est pas dans l'intention de la France de laisser à eux-mêmes ces contingents africains qui sont venus appuyer « Turquoise » et qui n'ont pas beaucoup de moyens propres. Avant qu'ils ne soient amalgamés à la MINUAR-2, ce qui prendra du temps si le projet prend forme, et si, *a fortiori*, ils devaient rentrer chez eux, ces contingents auront encore besoin d'une aide militaire de la France (1).

Pour cette raison, il est envisagé de pouvoir laisser temporairement au Zaïre un soutien logistique français, qui serait protégé par une compagnie de combat. Au total, ce détachement, tel qu'il est aujourd'hui à l'étude, serait de cinq cents hommes, le cinquième des effectifs actuels, pour fournir les moyens qui manquent aux contingents africains. Cela présage indirectement l'assistance que la France pourrait mettre à la disposition des pays africains si son projet de créer une force d'intervention interafricaine voit le jour.

JACQUES ISNARD

(1) Pour les seuls besoins du contingent français dans le dispositif « Turquoise », il a fallu acheminer en un mois au Rwanda 8 000 tonnes de « support » logistique.

REPÈRES

VIETNAM

La France augmente considérablement son aide à Hanoï

A l'occasion de la visite du ministre français de l'économie Edmond Alphandéry, jeudi 21 juillet, Paris a *« donné un élan supplémentaire »* à ses relations avec Hanoï en annulant la moitié de la dette vietnamienne, pour un montant de 1,216 milliard de francs, et en rééchelonnant le reste, soit 1,028 milliard. M. Alphandéry a également indiqué que le protocole financier passerait de 250 millions de francs en 1993 à 425 millions en 1994. La France est le principal créditeur du Vietnam parmi les membres du Club de Paris, son quatrième fournisseur et le cinquième investisseur étranger.

Le ministre a aussi annoncé une reprise des prêts garantis de la Coface afin d'encourager les entreprises françaises à investir au Vietnam, et la signature de deux accords mettant un terme aux derniers contentieux bilatéraux, l'un portant sur les biens d'entreprises françaises nationalisées à la fin de la guerre du Vietnam en 1975 et le second sur les avoirs français bloqués après 1954. Rappelant que la France a joué un rôle important pour *« réintégrer le Vietnam dans la communauté financière internationale »* depuis 1993, M. Alphandéry a félicité Hanoï pour son choix de la *« stabilité monétaire »* et de *« l'ouverture économique »*. – *(AFP.)*

LETTONIE

Le Parlement assouplit la loi sur la citoyenneté

Le Parlement de Riga a adouci, vendredi 22 juillet, la loi très restrictive sur la citoyenneté qui avait été critiquée par Moscou et plusieurs organisations internationales et que le président letton, Guntis Ulmanis, avait refusé de signer. Les députés ont accepté de modifier l'article qui prévoyait que les quelque cinq cent mille *« non-citoyens »* – essentiellement des russophones – arrivés en Lettonie du temps de la tutelle soviétique ne pourraient être naturalisés qu'au compte-gouttes à partir de l'an 2000, selon un régime de quotas très strict, d'après la loi adoptée en juin.

La nouvelle version adoptée vendredi supprime le régime des quotas et permet à ces *« non-citoyens »* d'obtenir la nationalité lettone à partir de l'an 2001 et au plus tard en 2003. Cet article sur les quotas avait été vivement critiqué par le Conseil de l'Europe, la Commission sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et l'Union européenne. – *(AFP.)*

EN BREF

CORÉE DU NORD : les négociations entre Pyongyang et Washington reprendront le 5 août. – Les négociations américano-nord-coréennes sur le contentieux nucléaire avec Pyongyang reprendront vendredi 5 août, à Genève, ont annoncé, vendredi 22 juillet, des diplomates occidentaux aux Nations unies. Ces conversations avaient été interrompues par la mort de Kim Il-sung. Par ailleurs, la Corée du Sud a levé samedi l'état d'alerte de ses forces armées, décrété le 8 juillet après le décès du président nord-coréen. – *(AFP.)*

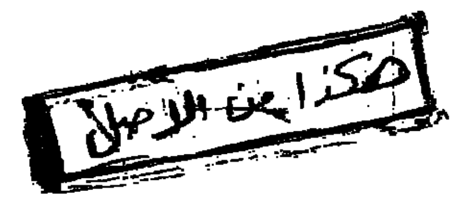
ÉTHIOPIE : large victoire du parti au pouvoir lors de l'élection à l'assemblée constituante. – Le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) a remporté une très large victoire lors de l'élection de l'assemblée constituante du 5 juin, selon les résultats définitifs publiés, vendredi 22 juillet, à Addis-Abeba par la commission nationale des élections. Cette élection, boycottée par l'opposition au président Meles Zenawi, n'avait pas eu lieu dans la région à population somalie de l'Ogaden où le gouvernement de transition redoutait des incidents avec des militants islamistes ou indépendantistes somalis. Le scrutin devrait y avoir lieu à la fin du mois d'août. – *(AFP.)*

ITALIE : adoption du nouveau projet de loi sur la détention préventive. – Le gouvernement italien a adopté, vendredi 22 juillet, un nouveau projet de loi sur la détention préventive qui remplace le décret-loi contesté qu'il avait dû retirer sous la pression de l'opinion publique. Le conseil des ministres a décidé qu'un suspect ne pourrait être placé en détention préventive que si la peine qu'il encourt pour un délit déterminé est de quatre ans de prison ou plus. – *(AFP.)*

MAURITANIE : envoi de troupes à la frontière malienne. – La Mauritanie a dépêché, il y a une dizaine de jours, des troupes et des blindés vers la région de Néma, frontalière avec le Mali, a-t-on appris de bonne source, vendredi 22 juillet, à Nouakchott. Cet envoi de troupes, non confirmé officiellement, serait lié à la recrudescence du banditisme et à la reprise des attaques des rebelles touaregs maliens, mécontents de la non-application du pacte national de paix, signé en avril 1992 entre Bamako et les mouvements et fronts unifiés de l'Azawad. – *(AFP.)*

PAKISTAN : six morts dans un attentat à Karachi. – Au moins six personnes, dont un enfant de sept ans, ont été tuées et vingt-huit autres blessées dans l'attaque, samedi 23 juillet, à Karachi, d'un bus par un groupe armé non identifié, a annoncé la police pakistanaise. Toutes les victimes sont des musulmans chiites, a précisé la police. Depuis deux ans Karachi est le théâtre d'affrontements violents entre activistes chiites et sunnites. – *(AFP.)*

RUSSIE : M. Eltsine signe un décret sur la deuxième phase des privatisations. – Le président Boris Eltsine a signé, vendredi 22 juillet, le décret sur la deuxième phase *« capitaliste »* du programme de privatisation, qui prévoit la vente d'actions contre espèces. La Douma (Chambre basse du Parlement) avait rejeté, jeudi, le projet de loi qui doit permettre de recapitaliser et restructurer les entreprises privatisées, dont les actions seront vendues selon l'estimation de la valeur des sociétés au 1er janvier. La Douma a d'autre part achevé vendredi sa première session. La prochaine débutera le 5 octobre. – *(AFP.)*


هكذا في الأصل

AFRIQUE

Psychose de guerre en Algérie

Suite de la première page

Les femmes, surtout les étrangères, restent cloîtrées chez elles. Hormis les adeptes du marché noir en pleine activité et les patrouilles de policiers qui sillonnent la ville, chacun limite ses allers et venues. *« L'autre jour, en allant faire les courses, la femme de ménage a oublié de rapporter du pain. Il y a encore trois mois, je serais descendu en acheter : la boulangerie est en face de chez moi*, raconte un vieux pied-noir. *Cette fois, je n'ai pas bougé. Je suis resté deux jours, sans pain »*, avoue-t-il, comme étonné de cette dégradation, qui a insensiblement grignoté ses repères les plus familiers.

Conscientes des risques de recrudescence terroriste, la plupart des capitales étrangères ont lancé de nouveaux appels de prudence, à l'adresse de leurs ressortissants. Les Américains et les Philippins ont ainsi reçu, ces derniers jours, la consigne de ne plus se rendre en Algérie. Ceux qui s'y trouvent encore, sans *« protection effective »*, sont priés de faire leurs bagages.

Rien d'aussi cru, chez les Français, soucieux, avant tout, de ménager les susceptibilités algériennes. Côté jardin, Paris, magnanime, s'apprête à débloquer de nouvelles lignes de crédit, dont le montant, comme l'an dernier, avoisine les six milliards de francs. Côté cour, on visse les frontières. Alors que les demandes de visas pour la France se comptent, chaque jour, par milliers, seulement 500 sont honorées par les consulats d'Alger, d'Oran et d'Annaba (1).

Plus de train de nuit pour Oran

La procédure par correspondance, instituée au début de l'année, rend la colère moins explosive : en supprimant les files d'attente, on évite à la fois les risques d'attentat et les émeutes. Mais on aggrave cette culture du ressentiment, extrêmement vivace des deux côtés de la Méditerranée. *« Certes, on est en droit de me refuser l'accès à son pays.* écrivait, il y a quelque mois, dans une lettre ouverte à l'ambassadeur de France, une vieille Algéroise. *Mais l'on doit prendre certaines formes pour le faire. Surtout quand on a plus de cent trente ans de présence sans visa chez autrui. »*

Au rythme où vont les choses, et alors que tout le monde redoute une accélération des violences, la politique protectionniste de Paris ne semble pas devoir changer de sitôt. Les nouvelles qui circulent de bouche à oreille révèlent, en effet, une nette aggravation de la situation.

A l'ouest, le train de nuit Alger-Oran, attaqué à deux reprises au moins, a été récemment supprimé. A l'est, la route de la corniche, reliant Bejaïa et Jijel, traditionnellement encombrée, pendant l'été, par les cohortes de vacanciers, est quasiment déserte. Le sud du pays, relativement épargné, connaît ses premiers soubresauts : depuis le 3 juillet, un ressortissant italien, employé de la société Bentini, est porté disparu, vraisemblablement enlevé alors qu'il circulait en voiture entre Ghardaïa et Hassi-R'Mel.

Dans l'Oranie, où les maquis du GIA et les groupes de bandits se disputent les montagnes, on cite le cas d'enfants de notables ou de militaires, *« kidnappés et tués à coups de hache »*, voire *« au chalumeau »*. Dans cette même région, lors d'une offensive de l'armée, en avril, un campement islamiste a été découvert : les combattants d'Allah avaient eu le temps de s'évanouir dans la nature, en laissant derrière eux des véhicules volés et... une vingtaine de femmes, enlevées au cours des semaines précédentes.

Dans la région de Sétif, un pilote de l'armée a réussi, début juillet, à bord de son hélicoptère, à détruire deux autres hélicoptères, garés sur sa base, puis à s'enfuir pour rejoindre, vraisemblablement, les maquis islamistes. On cite aussi le cas d'un officier, qui aurait enlevé les percuteurs des armes de ses hommes, afin de faciliter l'attaque d'un groupe armé.

Le risque de défections dépasse largement le cadre des forces de sécurité. Il y a trois semaines, à Alger, les hauts fonctionnaires ont été avisés de la *« suspension provisoire »* de leurs congés. Cette mesure devrait être levée, leur a-t-on expliqué, dès que le Conseil national de transition (CNT), qui fait office de Parlement, aura adopté le nouveau programme du gouvernement. Toutefois, ils ne seront pas autorisés à prendre plus d'une semaine de vacances et, surtout, à quitter le territoire national.

Les rumeurs de « recomposition » au sein de la mouvance islamiste ne laissent pas augurer une quelconque accalmie. L'heure serait plutôt à la surenchère, chacun étant soucieux d'accroître son influence et de fédérer, sous sa propre bannière, les divers maquis. Ce souci, quasi obsessionnel, d'unifier un mouvement, pour l'heure fort disparate, s'accompagne du désir, tout aussi impérieux, d'en prendre la direction.

« Pas un seul homme politique »

Le quotidien saoudien *Asharq Al Awsat* a évoqué, jeudi, en « une », la *« scission » qui vient de s'opérer* au sein de la mouvance. Deux pôles semblent, désormais, se disputer la scène islamiste : d'un côté, le bruyant GIA, partisan de la *« guerre totale »* contre le régime et qui prône la disparition de l'ex-FIS, jugé trop tiède; de l'autre, les loyalistes, fidèles aux dirigeants historiques que sont Abassi Madani et Ali Benhadj, emprisonnés à Blida, et partisans d'une lutte armée sélective qui épargne, autant que faire se peut, les civils.

Le chef du bureau exécutif provisoire de l'ex-FIS, Mohamed Saïd, considéré, à Alger, comme le principal « cerveau » de la mouvance islamiste, s'est longtemps rangé parmi les loyalistes. *« Grand politique »*, à en croire ses admirateurs, il n'en a pas moins très vite réalisé que, pour éviter d'être marginalisé, il lui faudrait aussi disposer d'un bras armé.

Après avoir, assure-t-on à Alger, étudié la possibilité d'un rapprochement avec l'Armée islamique du salut (AIS), avatar du Mouvement islamique armé (MIA), dirigé par le « général » Chebouti et les frères Baa, il aurait choisi de rompre avec l'ex-FIS et de rallier le GIA, dirigé par Kawasmi El Cherif, alias Ahmed Abou Abdallah. Le bras droit de Mohamed Saïd, Abderrazak Redjam aurait suivi le mouvement, de même que l'ancien maquisard du MIA, Saïd Mekhloufi.

Selon *Asharq Al Awsat*, la course de vitesse, engagée au sein de la mouvance islamiste, aurait poussé les troupes du MIA et celles des réseaux proches de l'ex-FIS à créer *« une nouvelle direction unifiée »*. Sous cette bannière, les maquis de l'ouest seraient en passe de se fédérer avec ceux de l'est. Dans les régions du centre, celles de l'Algérois, fiefs du GIA, les maquis se *« coaliseraient »*, en revanche, sous celle d'Abou Abdallah.

Si la seconde guerre d'Algérie n'a pas officiellement commencé, chacun en guette, avec angoisse, les terrifiants prémices. Face à ces orages annoncés, les professions de foi de l'opposition légale, prônant la création d'un *« pôle démocratique »*, ne pèsent, pour le moment, pas très lourd. L'aile réformatrice du FLN, l'ancien parti unique, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui s'en sont faits les avocats, paraissent avoir du mal à franchir le pas. *« En Algérie, on a beaucoup de politiciens – mais pas un seul homme politique ! »*, résument les mauvaises langues algéroises.

CATHERINE SIMON

(1) L'immense majorité de ces visas donnent droit à un séjour de deux mois en France.

MAROC : cinq détenus politiques, dont deux Français, n'ont pas été graciés. – La mesure de grâce du roi Hassan II, dont ont bénéficié 424 prisonniers (*le Monde* des 22 et 23 juillet), n'a pas profité à cinq détenus politiques, deux Français et trois Marocains, incarcérés en raison de leur *« position négative »* dans l'affaire du Sahara occidental, a indiqué, vendredi 22 juillet, à Rabat, le Conseil consultatif des droits de l'homme, créé en 1990 par le souverain marocain. – *(AFP.)*

EUROPE

Les tentatives de règlement du conflit

Nouveau revirement des Musulmans à propos du plan de paix international

Le conflit bosniaque est riche en revirements. Ainsi, contrairement à ce qui avait été annoncé la veille à Sarajevo, le *« oui inconditionnel »* des Musulmans au plan de paix international présenté à Genève n'est pas remis en question, a assuré, vendredi 22 juillet, l'agence bosniaque BH Presse, citant une déclaration du bureau du président Alija Izetbegovic.

Cette mise au point intervient après une déclaration du président Izetbegovic, qui avait lui-même affirmé à la presse que le *« oui inconditionnel »* des Musulmans au plan de paix cessait d'être valable après le refus serbe de l'accepter (*le Monde* du 22 juillet).

Après avoir admis que *« certaines hésitations concernant ce sujet »* ont pu être *« constatées »* jeudi, l'agence explique que le président bosniaque a voulu *« attirer l'attention sur le fait » que la Bosnie attendait des pays* membres du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) qu'ils renforcent les sanctions contre la Serbie, comme ils s'y étaient engagés en cas de rejet du plan de paix par les Serbes de Bosnie.

Les cinq puissances avaient fait peser la menace de sanctions sur toute partie qui rejetterait son plan de paix – attribuant 51 % du territoire de la Bosnie à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes.

« Tout nouveau marchandage à nos dépens est hors de question », avertit la déclaration des services présidentiels. C'est seulement dans le cas où un *« tel marchandage »* aurait lieu que *« notre acceptation inconditionnelle* [du plan] *serait retirée »*, assure encore la déclaration. Alors que les grandes puissances ont présenté leur projet de règlement comme étant « à prendre ou à laisser », le « parlement » des Serbes de Bosnie a refusé de l'accepter et a réclamé de nouvelles négociations.

Cette attitude a été jugée inacceptable par les Occidentaux, tandis que la Russie se démarquait nettement de la position de ses quatre partenaires.

Pour sa part, Belgrade a approuvé l'attitude des Serbes de Bosnie, à en juger par les premières réactions officielles. Un véritable concert de félicitations a accueilli la « déclaration » exprimant cette position.

Les Serbes bosniaques ont *« en fait répondu positivement à ce qui était connu des propositions du « groupe de contact », en acceptant les cartes* [de découpage de la Bosnie] *comme base pour un accord »*, a notamment déclaré Borisav Jovic, « numéro deux » du Parti socialiste de Serbie (SPS) de Slobodan Milosevic. Le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Vladislav Jovanovic, a, quant à lui, vu dans *« chaque lettre de la déclaration* [des Serbes bosniaques] *une réponse absolument positive, y compris aux cartes »*. – *(AFP.)*

Les « casques bleus » sont la cible

Quatre avions de l'ONU ont été touchés en deux jours par des tirs dans la région de Sarajevo, ce qui marque une nette détérioration de la situation sur le terrain, au moment où les grandes puissances envisagent de nouvelles mesures de rétorsion contre les Serbes.

SARAJEVO

de notre correspondant

L'Iliouchine 76 venu d'Ukraine avait décidé de braver le danger. Depuis trois jours, tous les avions se risquant à atterrir à Sarajevo ont été la cible de tireurs embusqués. Jeudi, trois appareils ont été mitraillés, et un passager américain a été blessé. L'aéroport a été immédiatement fermé et placé en « alerte rouge ».

Vendredi 22 juillet, à l'aube, estimant que les conditions de sécurité étaient satisfaisantes, le commandant de l'aéroport a autorisé la reprise des vols. Prudents, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) n'ont envoyé aucun avion, préférant attendre une journée supplémentaire. En fin d'après-midi, les Ukrainiens ont donc décidé de risquer le voyage. Ils devaient achever la relève de leur bataillon, arrivé au terme de son mandat de six mois en Bosnie. Cent trente soldats ont débarqué sans problèmes et ont rejoint leurs baraquements dans le centre de Sarajevo. L'avion a alors accueilli les cent vingt « casques bleus » supposés rentrer en Ukraine.

Mais, après avoir décollé, l'Iliouchine a été, à son tour, atteint par deux rafales d'armes automatiques. Bilan : un soldat ukrainien blessé au ventre. *« Cette fois, nous sommes en mesure de dire qui a tiré »*, a confié le général André Soubirou moins d'une heure après l'incident. *« Les tirs provenaient d'un poste militaire serbe. Lorsque les trois avions avaient été mitraillés la veille, il était difficile de désigner un coupable, car les rafales étaient parties de la ligne de front. Mais, ce soir, les soldats français en position autour de l'aéroport ont clairement vu l'endroit d'où les coups de feu sont partis »*, a poursuivi le général Soubirou, commandant de la FORPRONU pour la région de Sarajevo.

« S'attaquer à l'aéroport de Sarajevo et paralyser le pont aérien des Nations unies est très symbolique, a-t-il ajouté. *C'est un message très fort des Serbes. Cela représente la plus grave atteinte à notre liberté de mouvement, car cet aéroport est pour nous vital. »* Le général Soubirou ne craint-il pas que la situation ne se tende encore, à l'approche de la réunion du 30 juillet à Genève, au cours de laquelle le « groupe de contact » international (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne et Royaume-Uni) pourrait prendre de nouvelles sanctions à l'encontre des Serbes ? Il sourit. *« Nous pouvons effectivement craindre de nouveaux incidents »*, admet-il.

« Pour l'instant, on a eu la baraka »

Depuis plusieurs semaines, les attaques contre les « casques bleus » sont de plus en plus fréquentes. Pas un jour ne s'achève sans que des véhicules de la FORPRONU soient mitraillés. Pas une nuit ne s'écoule sans qu'un poste d'observation soit la cible de tireurs invisibles, à Sarajevo, à Gorazde ou en Bosnie centrale. Ces provocations émanent tantôt

ASIE/LOIN DES CAPITALES

A Kochi, la mémoire des typhons

KOCHI

de notre envoyé spécial

Seul semble leur parvenir le fracas des vagues s'écrasant sur les rochers. Séparés de la mer par un rideau d'arbres, dans leur immobilité de pierre, portant pour certains une petite collerette de tissu rouge, les *Jizo*, ces petites divinités du chemin, protectrices des voyageurs et des enfants, sont tournées vers l'horizon de cet océan Pacifique d'où tant de marins ne revinrent jamais.

Ils sont plus de deux cent cinquante, un par bateau. Sous les frondaisons adossées aux contreforts boisés du cap Ashizuri, formant l'extrémité est de l'île de Shikoku, les *Jizo* se pressent les uns contre les autres en une foule silencieuse. L'un d'eux porte une inscription laconique « Cape Town, 1984 » : fin de l'odyssée de l'un de ces thoniers qui firent naufrage dans des mers lointaines. D'autres sont couverts de mousse. Anonymes figures du souvenir.

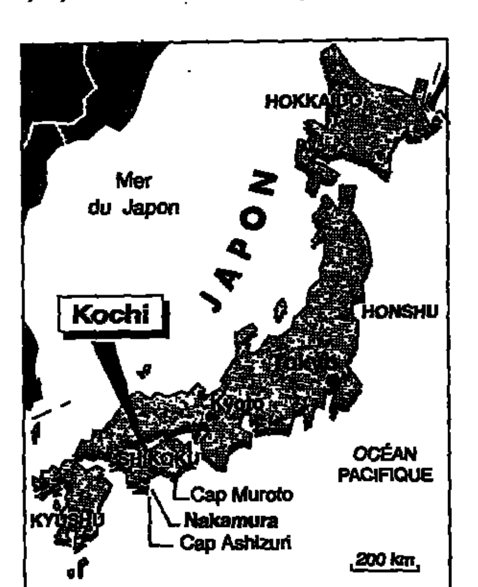
Au sud de Shikoku, la préfecture de Kochi s'étend entre deux caps le long de plus de 700 kilomètres de côtes. Une région rude, fermée au nord par des montagnes et, au sud, par l'océan. Elle donna naissance à plusieurs figures de la Restauration de Meiji (1868). Cette préfecture, qui a pour emblème la baleine, est restée une région secrète, fourmillant de légendes et de rites anciens.

Niché au-dessus du cap Muroto se trouve le temple Hotsumisaki. C'est l'une des quatre-vingt-huit étapes d'un pèlerinage presque millénaire sur les traces de l'ascétique et légendaire moine Kobo Daishi (VIIIe siècle). Il fallait autrefois une soixantaine de jours pour effectuer les 1 400 kilomètres séparant les temples. Aujourd'hui, les autocars climatisés ont réduit le périple à une semaine et cent mille pèlerins effectuent cet itinéraire. On croise cependant encore des pèlerins solitaires, vêtus de blanc, tenant d'une main leur longue canne, accompagnés du tintement de la petite clochette accrochée à leur besace.

Une chanson de pèlerin veut que la région soit un *« Pays terrible »*. Kochi est appelée en tout cas le *« Ginza des typhons »*, tant sont nombreux ceux qui remontent du Pacifique vers l'archipel en s'engouffrant dans la large baie. En suivant la côte depuis le cap Muroto, région isolée non desservie par le train, on est frappé par le caractère de forteresse des petits ports.

Entourés de digues de béton d'une vingtaine de mètres de hauteur, ils semblent des camps retranchés, fermés à la mer à laquelle les bateaux accèdent par un étroit goulet en décrochement. Rarement ports furent plus hostiles à la mer. Derrière ces sombres murailles règne un calme étrange. Le village, aux maisons basses au toit couvert d'épaisses tuiles noires protégées par des filets d'acier, est ramassé sur lui-même, prêt à subir un assaut.

Le grand typhon de 1936 qui ravagea la région, puis celui de 1964, marquent les mémoires. Au port de Muroto, le pharmacien tient une carte des intempéries et sert de bureau météorologique local. Muroto fut autrefois un grand port de pêche à la baleine puis au thon. Dans les bistrots des rues hautes, les patronnes, qui ne sont plus de prime jeunesse, se souviennent de la « grande époque » des filles et des voyous qui organisaient les jeux clandestins pour les matelots. Aujourd'hui, ils relâchent ailleurs et Muroto s'est assoupie.



Les deux pôles de la sensibilité humaine

La province de Tosa fut traditionnellement une terre lointaine. Le retour en bateau en 935 du gouverneur Ki no Tsurayuki, dont le mandat avait expiré, allait donner naissance à un genre littéraire qui s'avéra fécond : le récit de voyage. *Le Journal de Tosa (Tosa nikki)* (1) passe pour le premier journal écrit en syllabaire par un lettré. A l'époque, seules les femmes utilisaient le syllabaire ; les hommes, répugnant à cette « écriture féminine », utilisaient les idéogrammes chinois. Une langue dont un peu plus tard, Murasaki Shikibu, femme de la cour auteur du *Dit du Genji*, démontrera combien elle est apte à rendre les mouvements les plus subtils de l'âme. Ki no Tsurayuki entretient d'entrée de jeu la fiction d'une narratrice qui aurait été attachée à sa suite. Le voyage par mer était long, semé d'embûches, coupé de banquets dans les ports. C'est plutôt la joie du retour que la nostalgie de quitter Tosa qui domine ce récit où sont relatés les moindres incidents du voyage. Un court texte au charme certain, souvent illustré plus tard par des peintres célèbres.

Lointaine, la province de Tosa fut aussi une terre d'exil : c'est ainsi que la petite ville de Nakamura fut bâtie sur le modèle de Kyoto par un aristocrate banni de la cour. Hormis un plan en damier, des noms de quartiers (tel Gion) et des expressions propres au langage de l'ancienne capitale, Nakamura, détruite par des typhons, n'a pratiquement rien conservé de cette époque, bien que les guides touristiques s'obstinent à la surnommer *« petit Kyoto »*.

La mer et la montagne sont les deux éléments dominant le paysage de Kochi et les habitants se plaisent à croire qu'ils influencent la mentalité locale. Elles constituent dans la tradition chinoise les deux pôles de la nature. *« L'homme de cœur s'enchante de la montagne ; l'homme d'esprit jouit de l'eau »*, dit Confucius. A ces deux pôles de l'univers correspondent deux pôles de la sensibilité humaine.

Les écrivains populaires de Tosa jouent volontiers de cette correspondance pour souligner le caractère dur, intolérant et rigide du montagnard, alors que l'homme de la mer, plus souple, est plus ouvert et curieux. Des traits qu'ils croient percevoir notamment chez deux grands héros régionaux, réformateurs d'avant l'époque Meiji : Ryoma Sakamoto (1835-1867) et Shintaro Nakaoka (1838-1867) qui, tous deux, connurent une fin précoce et tragique, assassinés par la police shogunale.

Au dix-neuvième siècle, le fief de Tosa, l'un des plus prospères du pays en raison d'une gestion à la fois moderniste et autoritaire de l'économie locale, fut le creuset des idées nouvelles qui allaient faire basculer le Japon dans les temps modernes : c'est de là que partit le Mouvement pour les libertés et les droits civiques qui combattit pour l'instauration d'un régime parlementaire. Les habitants disent volontiers qu'ils en ont hérité un esprit contestataire envers le pouvoir central. Un esprit farouchement insulaire, en tout cas. *« Lorsqu'on n'est pas d'ici, on reste l'« étranger » : celui qui est venu de par-delà la mer et la montagne »*, estime, un peu amer, un nouveau venu.

PHILIPPE PONS

(1) Publications orientalistes de France, 1993. Traduction de René Sieffert, à qui l'on doit également celle du *Dit du Genji* (même éditeur).

INTERNATIONAL

EUROPE

en Bosnie-Herzégovine

d'un nombre croissant de tirs

des soldats serbes, tantôt des combattants de l'armée bosniaque (essentiellement musulmane). *«Les soldats ne respectent plus les «casques bleus»*, commente un officier français. *Ils les jugent responsables de tous leurs maux. Alors ils s'amusent, ils font des «cartons». Ils savent qu'ils resteront impunis.»*

Début juillet, les Serbes ont franchi une étape supplémentaire en interdisant aux hélicoptères de la FORPRONU de survoler leur territoire. Ainsi ont-ils empêché l'évacuation sanitaire d'un «casque bleu» français. Ils ont défendu à des officiers britanniques de quitter l'enclave de Gorazde pour aller assister aux funérailles d'un soldat de leur régiment tué... par un tireur serbe.

A Sarajevo, les hélicoptères bravent l'interdiction, et ils en souffrent. *«Tous nos appareils rentrent de mission transpercés,* confiait alors le général Soubirou. *Tous! Parfois, je monte à bord et je le fais savoir aux commandants locaux. Ils n'osent pas tellement tirer sur moi.» «Pour l'instant, on a eu la baraka»*, murmure un officier. Une balle transperce un cockpit, une autre détruit un émetteur radio, une autre encore se loge dans le siège du pilote. *«Il y a indéniablement une recrudescence des attaques contre nos soldats,* commente le général français. *Et qu'on ne me dise pas que ces tireurs sont des éléments incontrôlés, cela n'existe quasiment pas! Ces hommes ont des ordres.»* Les troupes de l'ONU, de plus en plus souvent, tentent de riposter. Mais la situation le permet rarement. Le tireur embusqué est souvent trop bien caché ou il s'enfuit avant que les «casques bleus» n'aient eu le temps de réagir.

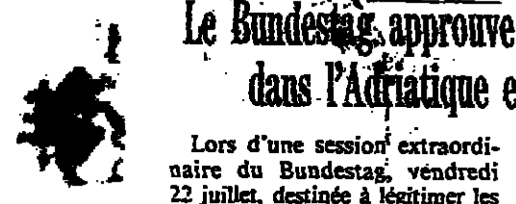
Depuis que le plan de paix a été, de fait, rejeté par les Serbes, la situation s'est donc envenimée. Ces derniers semblent vouloir, à leur tour, «sanctionner» cette «communauté internationale» qui les a menacés de ses foudres. Les attaques contre les avions en sont le signe le plus manifeste. Des centaines de soldats de l'ONU sont dispersés sur leur territoire, des milliers d'autres sont enfermés dans des enclaves musulmanes. Sans ravitaillement, sans avion et sans convoi terrestre, la FORPRONU à Sarajevo ne pourrait pas tenir plus d'un mois. En Bosnie orientale, le délai est encore plus court.

RÉMY OURDAN

Deux soldats français ont été portés disparus

Deux «casques bleus» français ont été portés disparus vendredi 22 juillet, a annoncé la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). Selon le porte-parole de l'unité française, il pourrait s'agir d'un cas de désertion. Les deux hommes – un caporal et un simple soldat, tous deux âgés d'une vingtaine d'années – font partie du 2e régiment d'infanterie de marine.

Ils ont disparu dans la nuit de jeudi à vendredi, alors qu'ils se trouvaient dans un poste d'observation de l'ONU situé dans une caserne de Serbes bosniaques à l'ouest de Sarajevo. Leurs affaires personnelles ont disparu, mais leurs armes ont été laissées sur place. – *(AFP.)*

Le Bundestag approuve l'engagement militaire dans l'Adriatique et le ciel bosniaque

Lors d'une session extraordinaire du Bundestag, vendredi 22 juillet, destinée à légitimer les opérations dans lesquelles les soldats allemands sont actuellement engagés dans le cadre de l'ONU, les députés allemands ont approuvé formellement la participation de la marine allemande à la surveillance de l'embargo contre la Serbie en mer Adriatique et la présence d'équipages dans les avions AWACS de l'OTAN qui contrôlent l'espace aérien bosniaque pour faire respecter l'interdiction de survol.

Le 1er juillet, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe avait confirmé la légalité de telles opérations, à condition qu'elles reçoivent l'approbation du Parlement. Le Parti social-démocrate reste toutefois divisé sur la question. Une trentaine de ses députés ont voté contre la résolution. – *(Corresp.)*

HONGRIE : attentat contre une église. – Une explosion de faible puissance s'est produite, samedi matin 23 juillet, devant l'église Mathias, située dans le quartier du château à Budapest. Une porte non utilisée a été endommagée et plusieurs vitres ont été brisées. A la mi-juin, un engin explosif avait également endommagé l'une des portes d'entrée du Parlement. Cette action n'a jamais été revendiquée. – *(AFP.)*

ROUMANIE : le président Ion Iliescu a été opéré de la vésicule biliaire. – Le président Ion Iliescu, soixante-quatre ans, a été opéré, vendredi 22 juillet, pour des calculs à la vésicule biliaire, a annoncé le ministère de la santé. *«L'opération s'est déroulée dans des conditions normales. L'évolution postopératoire est également normale»*, a indiqué le communiqué. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE

Un groupe terroriste libanais revendique l'attentat antisémite de Buenos-Aires

Le président argentin Carlos Menem a annoncé, vendredi 22 juillet, qu'un groupe terroriste avait revendiqué, le même jour à Saïda au Liban, l'attentat antisémite qui a fait quarante-six morts lundi 18 juillet à Buenos-Aires (*le Monde* du 20 juillet).

Les spécialistes des services secrets argentins privilégiaient déjà la piste d'un groupe islamique pro-iranien, et la police espère parvenir à identifier les complices locaux – ultra-nationalistes d'extrême droite ou fondamentalistes islamiques – qui ont servi de soutien logistique en Argentine.

Le président Carlos Menem a rappelé qu'il s'engageait à châtier les coupables, ce qu'il n'était pas arrivé à faire il y a deux ans, malgré l'aide du Mossad israélien et de la CIA, après l'attentat contre l'ambassade d'Israël.

Notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, nous signale par ailleurs qu'une ONG, le Mouvement international de la réconciliation (IFOR), a adressé au haut-commissaire pour les droits de l'homme de l'ONU, Ibrahima Fall, une lettre ouverte l'appelant à condamner *«ce genre de crime contre l'humanité»*. Une démarche justifiée par le fait que l'ONU, tout comme l'UNESCO, n'ont jamais manqué depuis cinquante ans de condamner diverses formes de racisme et de discrimination, mais sont restées silencieuses en ce qui concerne l'antisémitisme.

POLITIQUE

A l'occasion d'un vote à la communauté urbaine

Les élus rejettent le traité de concession du métro de Bordeaux

Soixante-quatre des cent vingt élus de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) se sont prononcés, vendredi 22 juillet, contre la ratification du traité de concession du VAL bordelais. Ce vote n'enterre pas le projet mais il le retarde. Jacques Chaban-Delmas, le maire de la « capitale d'Aquitaine », considère toujours que ce dossier est prioritaire.

BORDEAUX

de notre correspondant

« C'est une triste journée pour Bordeaux », a murmuré, choqué, Jacques Chaban-Delmas au terme du vote des élus de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), vendredi 22 juillet, qui rejette le traité de concession du VAL par 64 voix contre, 54 pour et 2 abstentions. Dans l'esprit du maire de Bordeaux et président de la CUB, ce vote devait être l'ultime étape avant le démarrage effectif des travaux, initialement prévus en octobre. *« Désormais, il y aura deux catégories de villes : celles à VAL qui feront partie des grandes métropoles européennes et les autres, en déclin, tournées vers le passé. Bordeaux en prend le chemin. Je vais donc veiller à ce que ce dossier ne soit pas oublié »*, assure M. Chaban-Delmas, prêt à poursuivre le combat.

Le vote ne portait pas sur le principe même du VAL, qui n'est pas remis en cause, mais sur les clauses du traité de concession qualifié d'*« aventureux »* par Alain Rousset, maire (PS) de Pessac. Malgré des améliorations notables, surtout en matière de partage des risques, entre le concédant, la CUB, et le concessionnaire, la société MB2, cette cinquième mouture du traité a buté sur trois points : le tracé, les conditions financières et l'enveloppe globale.

S'agissant du tracé, il n'inclut le campus que dans une hypothétique deuxième tranche, à l'horizon 2004. Concernant les conditions financières imposées à la collectivité publique, elle traduisent un déséquilibre très net entre les risques encourus par la CUB et les bénéfices supposés pour MB2. Enfin, l'enveloppe globale est apparue beaucoup trop salée. François-Xavier Bordeaux, chef de file de l'opposition socialiste à Bordeaux, a même fait remarquer que c'était *« le métro le plus cher de France, à 800 millions de francs le kilomètre contre 250 millions ailleurs »*.

Au-delà de l'aspect purement technique de ce vote qui retarde la réalisation du VAL, se pose une question plus politique : qui a trahi ? Pris au piège du vote à bulletin secret qu'il a lui-même suscité, M. Chaban-Delmas peut supposer que six de ses fidèles ont déserté le camp majoritaire. Sur 120 votants, les 47 élus socialistes se sont prononcés pour le non, comme les dix communistes, ainsi que Noël Mamère (ex-Génération écologie), Michel Duchêne (Verts), et Jacques Colombier (Front national). Six élus chabanistes ont donc joué les francs-tireurs, en votant non ou en s'abstenant. Seul Jean-Charles Paris (CDS) a clairement affirmé son opposition. Alain Cazabonne et Jean-Pierre Bébéar, tous deux UDF, ont exprimé leurs doutes. Jacques Valade, président du conseil régional, dauphin potentiel concurrencé par Alain Juppé, est resté de marbre pendant le débat mais tout le monde connaît ses réticences. *« Je ne sais pas qui m'a trahi*, affirme M. Chaban-Delmas, *mais les élections municipales approchent et seul un farouche partisan du VAL aura mon soutien. »* – *(Intérim)*

Après une tentative d'obstruction du Front national

Le conseil régional Rhône-Alpes vote son budget

Après une interminable séance due à l'obstruction systématique du Front national, qui proposait près de mille amendements, le conseil régional Rhône-Alpes, présidé par Charles Millon (UDF-PR), a voté son budget pour 1994, qui s'élève à 9,474 milliards de francs. L'annulation, par le tribunal administratif de Lyon, des délibérations de janvier et de février dernier, ainsi que celle du débat de juin sur le budget supplémentaire, avaient ramené, vendredi 22 juillet, l'intégralité du document sur les bureaux des conseillers régionaux.

LYON

de notre bureau régional

A part les deux énormes pavés d'amendements déposés par le groupe du Front national, le nouveau dossier budgétaire, examiné vendredi par le conseil régional Rhône-Alpes, ressemblait comme un frère à celui qui avait été étudié au début de l'année. La nouveauté ne pouvait pas davantage venir de l'avis du comité économique et social (CES), qui, dès janvier, s'était prononcé contre toute augmentation de la pression fiscale et avait déjà précisé, dans une motion votée le 14 février, qu'un accroissement de 60 % de la pression fiscale n'était pas acceptable.

Augmentation des impôts de 60 %

Dans cette même motion, le comité avait exprimé, aussi, le regret *« de n'avoir pas été consulté sur une augmentation qui, à ses yeux, modifiait la nature même du projet initial »*. Les juges administratifs avaient trouvé ces regrets fort légitimes et fondé sur l'absence de consultation préalable du CES, au sujet des nouveaux taux d'augmentation, leur décision d'annuler l'ensemble des délibérations à propos du budget 1994. Paul Dominjon, président du CES, n'a donc étonné personne en venant dire, à la tribune du conseil régional : *« Le CES réaffirme qu'accroître la pression fiscale de 60 % n'est pas acceptable. »*

Jacques Jond (UDF-CDS), rapporteur général du budget et du plan, n'a pas jugé nécessaire d'entrer dans les détails d'un document qui avait déjà alimenté les débats de ses collègues. Il a invité ceux-ci à confirmer l'ensemble des dispositions arrêtées lors des réunions précédentes. Il a tenu, toutefois, à remettre les choses en perspective, en affirmant que *« l'accroissement de la fiscalité directe de 60 % est spectaculaire par son pourcentage seulement »*.

Les porte-parole des différents groupes ont annoncé que leur vote serait conforme à ce qu'il avait été lors des réunions précédentes et qu'ils ne présenteraient pas de nouveaux amendements, sauf le Front national, qui a voulu faire payer à M. Millon son refus de s'allier avec l'extrême droite. Il a fallu plus d'une heure pour venir à bout des douze premiers sur les neuf cent quatre-vingt-onze amendements déposés par le Front national.

Après la pause du repas, M. Millon a modifié l'ordre du jour en avançant le débat des autres rapports prévus pour cette session. Le retour à la discussion des amendements budgétaires s'est fait à partir de 22 heures. A 3 h 30 du matin, le Front national a fini par accepter un vote bloqué sur l'ensemble du projet. Celui-ci a été adopté par 68 voix (UDF, RPR, Génération Ecologie, Solidarités) contre 19 (PS, PCF, Front national). Il y a eu 4 abstentions. – *(Intérim.)*

Contre l'avis d'un jury d'architectes

M. Giscard d'Estaing impose ses choix esthétiques pour la réalisation d'un musée des volcans en Auvergne

Devant les propositions d'un jury, composé surtout d'architectes, le président du conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing (UDF), a imposé ses choix esthétiques pour la réalisation d'un musée des volcans. L'ancien président de la République a rappelé que la décision appartenait aux seuls élus. En été 1997, si les délais sont respectés, les visiteurs pourront effectuer un voyage dans des salles d'exposition souterraines.

CLERMONT-FERRAND

correspondance

Président de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing (UDF), était à la recherche d'un grand projet de dimension européenne pour les hautes terres du Massif Central. Si l'idée d'un centre consacré au volcanisme a séduit d'emblée les Auvergnats et les architectes, le choix final du lauréat et de l'équipe architecturale n'a pas été sans créer quelques difficultés. Le président a finalement imposé sa décision, début juillet. L'Autrichien Hans Hollein l'a emporté, en dépit du vote du jury d'architectes qui s'était prononcé, fin mai, pour le Français Jean-Michel Wilmotte.

L'ancien président de la République s'est montré à la fois fin tacticien et suffisamment lyrique pour retourner la situation au profit du projet de Hollein et aux dépens de celui de Wilmotte dont la principale faiblesse reposait, à ses yeux, sur *« sa trop grande neutralité par rapport aux volcans d'Auvergne »*. Le président a souligné que, selon les termes de la loi, *« au bout du compte, ce sont les élus de la commission permanente du conseil régional qui décident »*.

Constitué notamment d'un bon tiers d'architectes, le jury, a-t-il expliqué en substance, émet un avis qui reste consultatif. Même si certains membres du jury n'ont pas apprécié cette méthode, les grands volumes symétriques conçus par Wilmotte, aménageur de l'aile Richelieu du Louvre, ont donc été écartés. Le projet autrichien fera irruption dans la chaîne des Puys sur un terrain situé à Saint-Ours-les-Roches, à 10 kilomètres de Clermont-Ferrand. Hans Hollein a déjà réalisé le Musée de Francfort et met en œuvre actuellement le musée historique de Salzbourg. Il s'implique aujourd'hui *« dans une expérience émotionnelle à la rencontre des forces de la terre et du feu »*. Pour M. Giscard d'Estaing, *« c'était véritablement le seul objet architectural susceptible de frapper le spectateur et qui fera de la visite du musée un événement, quelque chose qu'on ne verra nulle part ailleurs »*.

Un voyage au centre de la terre

Le musée sera en grande partie souterrain pour préserver l'environnement naturel. « Il s'agira, surtout, de simuler un voyage au centre de la terre, un parcours initiatique », explique le président, parfois inspiré par les écrits de Jules Verne. Le visiteur se dirigera, par une pente douce, vers une place circulaire, entourée de gouffres et de grottes, c'est-à-dire de plusieurs salles d'exposition souterraines.

On y trouvera « un amphithéâtre de sensations fortes » pour vivre, voir et ressentir la beauté effrayante d'une explosion volcanique. Dans le projet, seule subsiste à la surface une grande cheminée conique qui symbolise le volcan et son cratère. Ce choix architectural semble cependant trop audacieux pour les élus qui souhaitent ouvertement une modification, afin que l'ensemble soit plus conforme aux rondeurs des vénérables volcans.

Le calendrier est désormais très serré pour « creuser », dans les délais, l'édifice dont l'ouverture reste prévue en juin 1997. Son coût est estimé à 300 millions de francs (50 % pris en charge par la région, 50 % par l'Etat et des fonds européens). Six cent mille visiteurs annuels sont attendus, mais les élus auvergnats espèrent, en secret, imiter le succès du Futuroscope de Poitiers.

BRIGITTE CANTE

REPÈRES

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Rejet de la requête en révision de M. Estrosi

Se fondant sur l'article 62, alinéa 2, de la Constitution, selon lequel *« les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours »*, cette juridiction a rejeté, jeudi 21 juillet, la requête en révision que lui avait soumis Chritian Estrosi, ancien député. L'élection de M. Estrosi (RPR) dans les Alpes-Maritimes, aux législatives de mars 1993, avait été annulée par le Conseil constitutionnel, en décembre de la même année, pour infraction à la loi sur le financement des campagnes. Il avait été déclaré inéligible pendant un an. L'ancien député en appelle à la convention européenne des droits de l'homme, selon laquelle tout citoyen devrait pouvoir obtenir la révision de son procès. Il se déclare *« convaincu »* que la commission européenne des droits de l'homme lui rendra justice.

SÉNAT

M. Vigouroux quitte le groupe socialiste

Robert Vigouroux, sénateur des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille, qui était rattaché administrativement au groupe socialiste du Sénat depuis son élection en 1989, vient de s'inscrire au groupe du Rassemblement démocratique et européen (RDE), qui réunit des sénateurs de la majorité et de l'opposition. L'adhésion de M. Vigouroux porte à vingt-sept le nombre de sénateurs inscrits au RDE et à soixante-sept les effectifs du groupe socialiste.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les Verts se prononcent contre le projet de « primaires » de M. Pasqua

Après la *« fin de non-recevoir »* opposée par les socialistes au projet de Charles Pasqua sur l'organisation de « primaires » présidentielles (*le Monde* du 22 juillet), ce sont les Verts qui ont conseillé au ministre de l'intérieur de *« retirer »* son texte. Dans une lettre adressée à M. Pasqua, mercredi 20 juillet, et rendue publique vendredi, Dominique Voynet, porte-parole nationale du mouvement écologiste, estime que *« le présent avant-projet a purement et simplement pour but de régler le problème de quelques personnes au sein d'une même famille politique »*.

VAL-D'OISE

Le conseil général regrette les « insuffisances » du contrat Etat-région

Dans un texte approuvé par la majorité UDF-RPR et par le groupe socialiste, le conseil général du Val-d'Oise a dénoncé les *« insuffisances »* du contrat de plan entre l'Etat et la région Ile-de-France. Le groupe communiste et le seul élu Vert se sont abstenus. L'assemblée, présidée par Jean-Philippe Lachenaud (UDF), a regretté le peu de moyens de financement affectés aux transports en commun et aux infrastructures routières. Les élus espèrent engager des négociations avec l'Etat et la région dans les quatre années à venir sur plusieurs programmes.

Après l'ouverture d'une information contre X

Le procureur de Valenciennes soupçonne M. Borloo d'enrichissement illicite

Le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a demandé le 19 juillet l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour « faux et usage de faux » concernant la gestion du club de football de Valenciennes, l'USVA. Une enquête préliminaire de la PJ de Lille avait mis à jour des « pratiques comptables peu transparentes » entre 1986 et 1991, alors que le club était présidé par Jean-Louis Borloo. Le maire de Valenciennes assure qu'il a « perdu beaucoup d'argent dans cette affaire » et qu'on ne peut « [le] soupçonner de rien ».

Jean-Louis Borloo, qui sait ce que communiquer veut dire, s'attend à traverser *« un mauvais passage médiatique »*. *« A partir du moment où l'on a choisi d'être un homme public*, dit-il, *il est normal d'être observé, ausculté. »* Si l'information judiciaire pour « faux et usage de faux » demandée le 19 juillet par le procureur Eric de Montgolfier – et révélée par le *Figaro* du 22 juillet – a été ouverte contre X (*le Monde* du 23 juillet), le maire de Valenciennes ne fait donc pas mystère de son sentiment d'être le *« premier visé »* par cette procédure. *« Je suis totalement tranquille*, nous a-t-il néanmoins déclaré, *je n'ai pas gagné un centime sur le dos du club. Au contraire, j'ai même perdu beaucoup d'argent, simplement parce que j'aime ma ville et que j'aime le football. Je crois que c'est ce que certains n'arrivent pas à comprendre. »*

La nouvelle affaire de Valenciennes, un an après le feuilleton du match OM-VA, constitue le dernier épisode de la chronique des relations tourmentées entre le football et l'argent. Commandée par le garde des sceaux Henri Nallet le 24 juillet 1991 en même temps que dans une série d'autres clubs, une première batterie de vérifications avait été entreprise sur le club nordiste, sous le contrôle du parquet. A son arrivée à Valenciennes, en novembre 1992, le procureur Eric de Montgolfier avait ainsi trouvé sur son bureau *« un maigre dossier »* – selon son propre terme – sur les finances de l'USVA. Même si le magistrat ne le dit pas, il est probable que les clairs-obscurs de l'affaire OM-VA lui ont donné l'envie d'en savoir plus sur le club présidé, de 1986 à 1991, par M. Borloo.

Aussi M. de Montgolfier a-t-il décidé, le 4 juin 1993, de confier une enquête préliminaire à la PJ de Lille, qui examinera la comptabilité du club. Achevées au mois de mai 1994, les recherches policières ont établi qu'à compter de son accession à la tête de l'USVA, alors que celle-ci était en liquidation judiciaire, M. Borloo – qui a été interrogé au titre de témoin au début du mois de mai – a souvent puisé dans ses ressources pour aider le club, signant des chèques à l'URSSAF ou à d'autres clubs pour recruter des joueurs, sans que les autres dirigeants valenciennois en soient informés. Au total, M. Borloo semble avoir aidé l'US Valenciennes à hauteur de 32 millions de francs, et n'avoir récupéré que 7 millions. Ce que le maire de Valenciennes qualifie aujourd'hui d'*« engagement personnel fort »* et de *« mécénat »*.

« Une idée géniale » devenant « un bide total »

A-t-il trouvé d'autres contreparties ? Les enquêteurs s'interrogent notamment sur le rôle de la société Athènes Promotion, spécialisée dans la promotion des spectacles et des manifestations sportives, que Jean-Louis Borloo admet avoir *« impulsée »* et qui a facturé certaines dépenses au club nordiste. Entendu comme témoin, le président de cette société a appris à cette occasion sa dissolution, en décembre 1991... Autre sujet d'interrogation, l'achat puis la vente par l'US Valenciennes d'un complexe hôtelier à Tignes (Savoie), qui devait être transformé en *« centre de remise en forme »*. Acquis par le club en janvier 1990, l'hôtel sera revendu à la fin de la même année, après sa fermeture. *« On pensait que c'était une idée géniale*, explique M. Borloo, *et ça a été un bide total. Mais je ne voulais pas faire payer cette erreur à mon successeur. Je me suis donc débrouillé pour faire racheter l'immeuble avec une forte plus-value pour le club. »*

L'immeuble et le fonds de commerce était la propriété de la Separfimo, une société de participations financières contrôlée par des proches de Jean-Louis Borloo. Ce droit de propriété s'exerçait *via* une société civile immobilière (SCI), qui possédait les murs, et une SARL, détentrice du fonds. La Separfimo avait vendu l'ensemble de ses parts à l'USVA pour 6 millions de francs (5,1 million pour les murs, 900 000 francs pour le fonds). Le club revendra le tout un an plus tard – pour 13,5 millions – à la société immobilière de la Couronne, également contrôlée par des proches du maire de Valenciennes, associés au maire lui-même. Entre-temps, la valeur du bâtiment a plus que doublé, pendant que celle du fonds de commerce était devenue proche de zéro. Le procureur Eric de Montgolfier évoque à ce propos une *« opération financière qui a grand besoin d'être éclaircie »*.

« L'enquête préliminaire n'a pas apporté de réponses précises aux questions précises que je me posais », ajoute le magistrat. Confiée le 19 juillet au juge d'instruction Olivier Géron, l'information judiciaire devrait débuter par une expertise comptable afin de déterminer les conditions de l'« appauvrissement personnel » de Jean-Louis Borloo, auquel le procureur de Valenciennes, à l'évidence, a du mal à croire.

HERVÉ GATTEGNO

Un météore politique

Jean-Louis Borloo est un météore politique. Il est avocat d'affaires, conseiller de Bernard Tapie, lorsqu'en 1987 – M. Borloo est né 1951 – il est sollicité pour prendre la présidence de l'USVA, l'Union sportive de Valenciennes. Deux ans plus tard, il fait irruption sur la scène municipale en prenant triomphalement la mairie de cette ville. Néophyte en politique, même s'il a, dans le passé, dirigé le Nouveau Contrat social d'Edgar Faure, M. Borloo capitalise aussitôt son avantage, en devenant le numéro deux de la liste centriste conduite par Simone Veil aux élections européennes de juin 1989 qui lui donnent l'occasion de mettre en évidence son franc-parler et sa gouaille.

Bête noire des socialistes du Nord, il est, en revanche, en bons termes avec François Mitterrand lorsqu'il participe, en 1991, au lancement de Génération Ecologie, aux côtés de Jean-Michel Belorgey et de Brice Lalonde. C'est pourtant sous ses propres couleurs qu'il s'engage, en 1992, aux élections régionales, dans l'espoir, officiellement, de s'attaquer à *« l'hégémonie »* socialiste en Nord-Pas-de-Calais. Il recueille 10 % des suffrages, qui lui assurent un poids déterminant dans une assemblée morcelée, même si, en définitive, il ne parvient pas à s'imposer.

Après avoir déjà donné sa démission de son mandat européen, il ne reste pas longtemps à la région. Elu sans coup férir député du Nord, à Valenciennes, contre un sortant communiste, en mars 1993, M. Borloo, qui siège à l'Assemblée nationale sur les bancs du groupe République et liberté – aux côtés, notamment de M. Tapie dont il fut l'avocat –, se démet de son mandat de conseiller régional. Après un premier coup d'éclat lors d'une visite d'Edouard Balladur, où il critique sévèrement l'impréparation du déplacement, le maire boulimique annonce, le 30 mars, dans un entretien publié par *l'Evénement du jeudi*, qu'il renonce à son mandat de député pour attirer l'attention sur la gravité de la situation économique et sociale de sa circonscription. Quatre mois plus tard, cependant, M. Borloo est toujours député du Nord. A deux reprises, il a repoussé à plus tard la réalisation de sa menace.

GILLES PARIS

AFFAIRE Valenciennes-OM : retrait de licence confirmé pour Bernard Tapie. – La Fédération française de football (FFF), en rejetant vendredi 22 juillet la proposition de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a confirmé l'interdiction signifiée le 22 avril au président de l'Olympique de Marseille d'exercer toute fonction de dirigeant au sein du football français (*le Monde* daté 24-25 avril). Cette décision avait été provisoirement suspendue le 17 juin par le comité de conciliation du CNOSF, devant lequel le président marseillais avait interjeté appel.

Le trou du stade Nungesser

Une malédiction pèse-t-elle sur le stade Nungesser de Valenciennes ? Théâtre du début de l'affaire USVA-OM le 20 mai 1993, il a vu depuis le toit de sa nouvelle tribune s'envoler au cours de l'hiver, connu plusieurs vols dans les vestiaires et une affaire de double billeterie pour un concert de Johnny Halliday. Et au moment où on apprenait qu'une instruction contre X pour faux et usage de faux venait d'être ouverte par le procureur Eric de Montgolfier sur la période où le club utilisateur des installations était présidé Jean-Louis Borloo, maire de la ville, un trou de près de deux mètres de diamètre sur un mètre de profondeur s'ouvrait dans la pelouse. Située à environ vingt mètres de l'un des deux buts, la fosse s'est révélée lorsque la tondeuse de l'équipe chargée de l'entretien de la pelouse s'est soudain enfoncée dans le sol. L'effondrement semble dû à une galerie souterraine et les responsables locaux se demandent désormais s'il n'en existe pas plusieurs dans le sous-sol du stade.

CORRESPONDANCE

Le garde des sceaux s'explique sur « l'exception Longuet »

Un article paru dans le Monde *du 21 juillet s'étonnait du sort réservé, par le ministère de la justice, au dossier dans lequel est impliqué Gérard Longuet, président du Parti républicain, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. Cet article établissait un parallèle avec la procédure qui a contraint Alain Carignon (RPR) à quitter le gouvernement, où il exerçait les fonctions de ministre de la communication. Nous avons reçu de Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), garde des sceaux, la lettre suivante dans laquelle celui-ci justifie sa position à propos de M. Longuet.*

L'article intitulé « L'exception Longuet », publié dans *le Monde* du 21 juillet 1994, exprime à deux reprises l'idée que la chancellerie a refusé de saisir le conseiller Van Ruymbecke des faits qu'il a communiqués au procureur général de Rennes, concernant le Parti républicain.

Dans l'affaire Trager, l'instruction est effectuée non pas par un juge d'instruction, ce que les règles normales exigeraient, mais par la chambre d'accusation de la cour d'appel, ce qui constitue une situation exceptionnelle. Cette particularité de procédure, connue sous le nom de « privilège de juridiction », s'appliquait jusqu'au mois de janvier 1993 lorsqu'un élu était mis en cause.

En effet, une loi du 4 janvier 1993 a supprimé ce « privilège » et a remis toutes les affaires nouvelles susceptibles de concerner des élus dans le régime normal : elles sont donc désormais instruites par le juge d'instruction territorialement compétent.

Or M. Van Ruymbecke n'est pas juge d'instruction. Il est conseiller à la cour d'appel de Rennes, membre de la chambre d'accusation qui, par l'application de la loi du 4 janvier 1993, n'est plus compétente que pour les faits dont elle était déjà saisie avant cette date.

Ce n'est pas le cas pour ceux mentionnés dans l'article en question. Il est donc juridiquement totalement impossible de les lui confier. Pour l'exactitude et la qualité de l'information, il est nécessaire d'expliquer cet important point de droit.

[On peut donner acte au garde des sceaux de n'avoir pas voulu le dessaisissement du conseiller Van Ruymbeke. Le parquet général de Rennes aurait pu, néanmoins, choisir d'élargir la saisine initiale du magistrat pour le laisser conduire, dans le cadre de la même information judiciaire, les *« investigations approfondies »* qu'il préconisait. La chancellerie a préféré opter pour une enquête préliminaire plutôt que pour l'ouverture de nouvelles informations judiciaires sur les faits mettant en cause le PR. A en croire M. Méhaignerie, ce seraient donc des règles procédurales et non le fond du dossier qui conféreraient à ce jour à M. Longuet un traitement plus favorable que celui réservé à M. Carignon.]

Selon un document des services secrets est-allemands révélé par « le Point »

« Carlos » aurait projeté un attentat contre Jacques Chirac en 1982

Les avocats de l'association SOS-Attentats, Mes Jean-Paul Lévy et Francis Szpiner, ont demandé, dans une lettre adressée le 4 juillet au garde des sceaux, la réouverture des enquêtes judiciaires sur les attentats commis contre le train le Capitole, en 1982 (cinq morts), et à la gare de Marseille en 1983 (deux morts), *« au vu d'éléments nouveaux »*. Ces deux dossiers avaient été classés par la justice en 1990, faute d'indices.

Les deux avocats font allusion à un rapport sur le terrorisme émanant des autorités hongroises et qui serait, selon l'hebdomadaire *le Point* du 23 juillet, entre les mains du juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, déjà chargé de plusieurs enquêtes liées au terrorisme. Selon ce rapport, qui s'appuierait lui-même sur des documents de la Stasi, l'ancienne police secrète est-allemande, l'attentat du 29 mars 1982 perpétré contre le train express Paris-Toulouse (le Capitole) aurait été commandé par le groupe terroriste Carlos, et aurait visé l'ancien premier ministre Jacques Chirac. Selon les mêmes documents de la Stasi, la sœur de l'ancien ministre Jean-Pierre Fourcade avait péri dans cet attentat. Le parquet de Paris a fait savoir, vendredi 22 juillet, qu'il estimait ces documents *« insuffisants pour constituer un élément nouveau qui permettrait d'ouvrir de nouvelles informations judiciaires »*.

Les médecins ont donné le « feu vert » à M. Mitterrand pour sa sortie de l'hôpital Cochin

Le président de la République devait quitter, samedi 23 juillet à 18 heures, le service d'urologie de l'hôpital Cochin à Paris, a indiqué le professeur Bernard Debré. Les médecins ayant pratiqué l'opération de la prostate de François Mitterrand, lundi 18 juillet, lui avait donné le *« feu vert »* pour sortir samedi 23 s'il le désirait (*le Monde* du 23 juillet).

Le professeur Bernard Debré avait estimé, vendredi 22 juillet, qu'*« il ne serait pas mal que* [le président] *parte un peu en convalescence »*. *« Nous poussons pour qu'il prenne quelques jours ou quelques semaines de repos, mais je ne suis pas du tout sûr que cela s'appelle une convalescence »*, avait ajouté le professeur Debré.

REPÈRES

ASTRONOMIE

Fin de partie pour la comète Shoemaker-Levy 9

La comète Shoemaker-Levy 9 a disparu de l'univers astral, vendredi 22 juillet, dans un ultime feu d'artifice. Le dernier des morceaux qui la composaient, le fragment « W », a plongé à plus de 200 000 kilomètres à l'heure dans l'épaisse atmosphère de Jupiter mettant ainsi un terme à la spectaculaire pluie de débris qui a bombardé la planète géante du système solaire entre le 16 et le 22 juillet. Il ne reste plus aux scientifiques qu'à dépouiller les kilomètres de données qu'ils ont enregistrées et à s'interroger sur le fait de savoir si les effets de l'impact de Shoemaker-Levy 9 sont comparables à ceux d'un astre de grande taille qui avait frappé la Terre voici 65 millions d'années. A ce sujet des voix se font entendre pour que soient répertoriées les comètes et astéroïdes susceptibles de croiser la trajectoire de la Terre. A Washington, la commission des sciences, de l'espace et de la technologie de la Chambre des représentants a d'ailleurs voté, jeudi 20 juillet, un budget de 50 millions de dollars, pour permettre à la Nasa de cataloguer au cours de la prochaine décennie 2 000 corps célestes d'un diamètre supérieur à un kilomètre gravitant autour de la Terre. – *(AFP.)*

CATASTROPHES

Renforcement de la sécurité dans les campings situés en zone à risques

Diverses mesures devant permettre d'assurer la sécurité des terrains de campings compris dans des zones soumises à un *« risque naturel ou technologique prévisible »* ont été prises par le ministère de l'environnement, dans un décret publié le 22 juillet au *Journal officiel*. Ces zones à risques (glissement de terrain, crue torrentielle, pollution industrielle) seront délimitées par les préfets de département d'ici à la fin de l'année. Les exploitants des campings situés dans ces zones auront l'obligation de remettre à chaque arrivant un document comprenant les consignes de sécurité à observer, et d'afficher ces consignes sur le terrain. Ils devront également prévoir des dispositifs d'évacuation et déclencher l'alerte le cas échéant. Ces dispositions, qui pourraient concerner 1 500 à 2 000 campings, devraient entrer en vigueur avant la prochaine saison touristique.

COLLÈGES

Près de trois candidats sur quatre reçus au brevet

553 000 élèves de troisième ont été reçus à la session 1994 du brevet des collèges, soit un taux de réussite s'élevant à 73,1 %, en augmentation de 0,6 point par rapport à 1993. La série « collège » (83 % des candidats) a enregistré le meilleur taux de réussite, devant la série « technologique » (11 % des candidats et 65 % de réussite) et la série « professionnelle » (6 % des candidats et 59 % de réussite). Les résultats sont très divers selon les académies, allant de 79,9 %, toutes séries confondues, dans l'académie de Rennes à 66,5 % à Lyon ou 68,1 % à Créteil.

GRANDE-BRETAGNE : les deux enfants meurtriers de Liverpool devront passer au moins quinze ans en prison.
Les deux enfants britanniques qui avaient été condamnés le 24 novembre 1993 à la détention pour *« une durée illimitée »*, après l'assassinat, en février 1993 à Liverpool, du petit James Bulger, âgé de deux ans, devront passer au moins quinze ans en prison, a indiqué, vendredi 22 juillet, le ministère britannique de l'intérieur. Le juge avait recommandé une peine entre huit et dix ans, et les parents de la victime avaient lancé une pétition nationale pour que les deux jeunes meurtriers, âgés de dix ans au moment des faits, restent emprisonnés à vie. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

Un entretien avec le président de la commission de recours des réfugiés

M. de Bresson : « Toutes les femmes musulmanes ne peuvent pas obtenir le droit d'asile en France »

Conseiller d'Etat honoraire, ancien directeur général de l'ORTF après 1968, Jean-Jacques de Bresson, soixante-treize ans, préside la commission de recours des réfugiés, qui juge en appel les demandes d'asile en France. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise la portée de la décision de donner le statut de réfugié à une jeune Algérienne persécutée par les islamistes (le Monde du 23 juillet). D'autre part, M. de Bresson souligne que le génocide rwandais pourrait redonner actualité à une disposition de la convention de Genève sur les réfugiés rédigée après guerre pour les juifs d'Europe centrale.

« La commission que vous présidez vient d'admettre la qualité de réfugié à Nadia, une jeune Algérienne persécutée en tant que femme par des islamistes, alors que la France accorde très parcimonieusement ce statut (2 % de demandes acceptées). S'agit-il d'un tournant dans votre jurisprudence ?

– Certainement pas. Nous avons estimé que les Algériennes occidentalisées ne constituaient pas un groupe social persécuté au sens de la convention de Genève, contrairement à ce qu'on voulait nous faire admettre. Car l'appartenance à un tel groupe ne peut dépendre du comportement individuel d'une personne face à la législation de son pays. D'ailleurs, qu'est-ce qu'une personne « occidentalisée » ? Certaines Algériennes de culture française ne répudient pas la loi islamique. Nous avons résolument écarté ce terrain pour nous en tenir à l'examen d'un cas précis, celui d'une jeune fille élevée en France jusqu'à l'âge de quinze ans et qui, rentrée en Algérie, a été lapidée dans la rue et a subi plusieurs agressions.

– On a l'impression que vous avez pris exceptionnellement une décision libérale à l'égard d'une jeune femme éduquée en France tout en verrouillant la porte de l'asile aux Algériennes auxquelles une telle décision peut donner des envies de fuite.

– Cette décision ne devrait pas donner de telles idées. Elle se justifie d'abord parce que nous avons estimé que, dans la petite ville sous influence islamique où vivait cette jeune fille, les autorités publiques avaient laissé faire, qu'elles avaient toléré volontairement les persécutions. Mais nous ne souhaitons pas que toutes les femmes musulmanes obtiennent le statut de réfugié sous le seul prétexte qu'elles n'aiment pas la condition de la femme en islam.

– Considérez-vous que certaines parties du territoire algérien échappent désormais à l'autorité de l'Etat ?

– Non car si nous disions cela, nous admettrions une situation de guerre civile. Nous ne nous sommes pas engagés sur le terrain de l'impuissance des autorités, mais nous avons constaté que les autorités, qui ont la capacité d'agir, ne le font pas. En l'occurrence, les autorités locales ont fermé les yeux et privé la victime des persécutions de toute protection.

– Votre décision de 1993 d'admettre comme réfugié un militant du FIS alors que ce statut était refusé à des intellectuels proches du pouvoir avait suscité une vive émotion. La décision d'aujourd'hui est-elle une manière de rétablir l'équilibre ?

– Nous ne sommes pas des politiques mais jugeons en droit. Pour les demandeurs d'asile proches du FIS, la question est de savoir s'ils ont été complices d'un acte criminel tel qu'un attentat. Si c'est le cas, nous rejetons leur demande. Le conseiller municipal du FIS à qui nous avons accordé l'asile avait été élu avant la dissolution de ce mouvement. Il avait été arrêté et maltraité après la suspension des élections. Mais nous avons décidé que les militants qui ont continué de se réclamer du FIS depuis cette époque sont *a priori* exclus du statut de réfugié, car considérés comme complices du terrorisme. C'est un principe qui peut s'adapter aux cas particuliers.

» Pour les Algériens victimes du FIS, se pose la question de la tolérance des persécutions par les autorités légales, qui peut ouvrir droit au statut de réfugié. On ne peut pas reprocher aux autorités algériennes d'être complices du FIS.

– Pensez-vous que la situation algérienne nécessite un examen spécial des demandes d'asile, voire des possibilités d'accueil spécifiques, comme pour les ex-Yougoslaves ?

– Je ne crois pas qu'on en soit là. En Yougoslavie, il y a eu d'énormes déplacements de population. En Algérie, les cas sont nombreux mais individuels. Il faut examiner avec attention le cas des Algériens car la situation dans ce pays est embrouillée et dramatique. Il faut aussi que le gouvernement regarde les cas qui n'entrent pas dans le champ de la convention de Genève. C'est normal et cela se fait. Mais la commission de recours des réfugiés n'entend pas avoir de responsabilité à l'égard de la politique des flux d'immigration.

« Travailler en dehors de l'émotion »

– Vous avez récemment été amené à vous désolidariser, suite à sa révélation dans la presse, d'une décision prise par votre commission, qui, en plein génocide, a rejeté la demande d'asile d'une Rwandaise. Le sort favorable de Nadia, la jeune Algérienne, n'est peut être pas non plus étranger à l'intérêt manifesté par les médias à son égard. Ce regard extérieur, auquel vous étiez peu habitué jusqu'à présent, modifie-t-il vos délibérations ?

– J'ai décidé de geler les dossiers rwandais car il est aujourd'hui très difficile de déterminer qui sont les persécuteurs. D'ailleurs, il est possible que le terrible génocide nécessite une interprétation nouvelle de la jurisprudence. La convention de Genève suggère en effet que, même si les risques directs de persécution ont cessé, des victimes peuvent obtenir la protection du statut de réfugié s'ils ont conservé une horreur des persécutions telle qu'ils ne veulent plus rentrer dans leur pays d'origine. Cette clause, rédigée dans l'après-guerre pour les juifs d'Europe centrale, pourrait s'appliquer à des Rwandais.

» Quant au dossier que vous évoquez, il doit être repris. Il y a eu une erreur matérielle dans la procédure : l'avocat n'avait pas été convoqué. Même sans cette erreur, un recours aurait été possible devant le Conseil d'Etat. Ce cas avait été jugé comme une affaire banale par des gens qui n'ont pas vu que le contexte du génocide amenait à poser la question différemment. Nous sommes très sensibilisés par les informations qui nous viennent de ces pays. Mais la commission doit statuer en dehors de l'émotion, et travailler hors des pressions médiatiques. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD

DÉBATS

Un colloque de France-Culture et du « Monde » à Montpellier

L'alchimie de Pétrarque

Les neuvièmes Rencontres de Pétrarque organisées par France-Culture et *le Monde* se sont déroulées à Montpellier du 18 au 22 juillet. Au cours de cinq débats, des philosophes, savants et journalistes, soutenus par un public fidèle, attentif et critique, ont tenté de cerner les « peurs fin de siècle » qui, du sida aux guerres du post-communisme, inquiètent le monde occidental.

Il y a désormais un « style Pétrarque ». En quelques années s'est imposée dans les jardins médiévaux et ombragenx dédiés au poète italien dans la ville de Montpellier une forme d'échange d'idées dont on souhaiterait l'essaimage de cité en cité. Une sorte de disputatio méditerranéenne menée face à un public réel – les huit cents personnes qui, chaque soir entre 17 h 30 et 19 h 30, s'installaient dans le jardin de Pétrarque – et un autre public, futur et espéré, les auditeurs de France Culture du mois d'août. Une session de rattrapage est même prévue : la publication dans le prochain *Monde des débats* du détail de ces rencontres qui donneront aux paroles lancées à Montpellier la force de l'écrit.

Les Rencontres de Pétrarque, c'est la convergence autour de thèmes d'esprits libres choisis pour leur « présence au monde », intenses et vigilants C'est aussi la rencontre de quelques hommes et femmes avec une ville dont on se plaît à penser qu'elle est l'héritière de la *polis* grecque, une ville de Montpellier chargée d'histoire et gérée aujourd'hui par un maire, Georges Frêche, dont la rugosité et l'énergie fascinent et irritent.

L'alchimie de Pétrarque, c'est aussi le choix d'un temps, cette mi-juillet où les pensées se libèrent peu à peu du temps haché de la nécessité hâtive pour glisser doucement dans l'été oisif et réparateur, sans que l'on se soit tout à fait défait des oripeaux du sérieux et des attributs de la responsabilité.

« Arrêter le monde pour descendre »

A Pétrarque, donc, en ce mois de juillet 1994, quelques intellectuels s'étaient donné comme ultime défi avant la plage de s'interroger sur nos peurs collectives en s'invitant mutuellement à la modestie de ne pas les rejeter comme triviales, et en échangeant messages d'espoir parfois, et appels à la vigilance, souvent. Un savant, comme le biologiste Henri Atlan, membre du Comité national d'éthique, pouvait polémiquer avec le juriste Bernard Edelman sur la légitimité de cette instance officielle des nouvelles pratiques biologiques. Cela faisait partie des règles de la *polis*, cette cité qui, comme le rappelait Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit* porte en elle la *polemos*, cette discorde fructueuse, mère de nos idées justes ou fausses.

Les idéologies figées, le prêt-à-porter chéri des médias électroniques avaient, c'est un presque miracle, fait place à un questionnement sur des thèmes aussi variés que les rapports Nord-Sud, la montée des nationalismes et des fondamentalismes qui amenaient même les plus militants de nos intellectuels-vigies, comme Alain Finkielkraut, tout récemment décoré, à sortir de l'imprécation.

Ce n'était pas pourtant en ce voyage montpelliérain le triomphe du consensus mou, stade ultime de l'entropie du débat théorique ou politique. Au contraire, l'urgence des situations qui rattrapaient chaque jour orateurs et auditeurs posaient leurs exigences. Que faire au Rwanda ? En Algérie ? Face au chômage et à l'exclusion ? Que l'on soit étiqueté « libéral » comme Alain-Gérard Slama, Philippe Raynaud ou Jean-Christophe Rufin, ou que l'on soit issu de « l'humanitaire » comme Rony Brauman, ou encore rattaché pour la vie par un cordon ombilical à la gauche, comme Dominique Lecourt ou Alain Finkielkraut, il fallait bien s'interroger, et sans filet, sur une condition humaine aux multiples visages, d'espérance ou de désastre.

Dans les jardins de Pétrarque, on se demandait, comme René de Obaldia, s'il ne fallait pas arrêter le monde, pour descendre. La réponse fut, après quelques hésitations, négative, mais devrait sans doute, dans les mêmes lieux, être réenvisagée l'an prochain.

LUC ROSENZWEIG

▶ Les Rencontres de Pétrarque seront diffusées sur France-Culture du 8 au 12 août prochains à 20 h 55 et un compte-rendu sera également publié dans le prochain numéro du *Monde des débats*.

SPORTS

CYCLISME

La 19e étape du Tour de France

Le calme inflexible de Miguel Indurain

Le Russe de Lettonie Piotr Ugrumov a créé la surprise, vendredi 22 juillet, dans la 19e étape du Tour de France, Cluses-Avoriaz, courue contre la montre. Prenant plus de trois minutes au leader Miguel Indurain, que rien ne semble pourtant pouvoir empêcher de finir sur les Champs-Elysées dimanche 24 juillet avec le maillot jaune pour la quatrième année consécutive, Ugrumov occupe désormais la deuxième place du classement général, devant l'Italien Marco Pantani. Grand battu de cette journée, le Français Richard Virenque rétrograde à la cinquième place, derrière son coéquipier Luc Leblanc.

AVORIAZ
de notre envoyé spécial

Qui n'a pas connu de ces professeurs qui imposaient le respect par leur seule présence ? Un froncement de sourcil presque étonné en direction des plus turbulents, quelques mots pour les fortes têtes, et les classes les plus difficiles étaient matées pour le restant de l'année. Miguel Indurain est de cette race-là et c'est avec une inflexibilité tranquille, avec une autorité naturelle, qu'il a imposé sa loi à ce 81e Tour de France. Comme tétanisés, ses principaux concurrents ont soit abandonné, soit lutté exclusivement pour une place sur le podium à Paris.

Avec, sans doute, dans la tête du Russe de Lettonie Piotr Ugrumov, qui a réalisé une fin de parcours éblouissante et a réussi à prendre plus de trois minutes à Indurain lors de l'étape contre la montre de vendredi entre Cluses et Avoriaz, le petit regret de n'avoir pas osé commettre plus tôt ce crime de lèse-majesté. De n'avoir commencé à chahuter le maître que deux jours avant le début des grandes vacances.

Il est vrai que la reprise en main de la classe avait été des plus sévères. Que ne disait-on pas, au départ de Lille, sur la mauvaise forme de Miguel Indurain, sur ses échecs successifs à Paris-Nice, écrasé par Tony Rominger, et au Tour d'Italie, dominé par Evgueni Berzine ? Sur un parcours escarpé qui favoriserait le coureur suisse, meilleur grimpeur que lui ? Sur ses ennuis de santé, ses allergies au pollen. Voire sur son moral ?

On a dit. Et on a vu. La démonstration s'est faite en trois temps. Premier avertissement : le prologue de Lille. Dominé, certes, par l'aérien Chris Boardman, qui abandonna ensuite sans gloire, Indurain prit néanmoins quatre secondes à Tony Rominger. Une misère, peut-être, mais qui suffit à déterminer les rôles. Le deuxième coup de semonce, déjà plus sérieux, sonna à Bergerac, à l'issue de l'étape contre la montre. Rattrappant Armand De Las Cuevas, un des meilleurs rouleurs du peloton, parti pourtant trois minutes avant lui, le Navarrais rélégua Rominger à deux minutes. Le troisième épisode tourna au jeu de massacre. Sur les pentes de Lourdes-Hautacam, dans un brouillard à couper au couteau, qui donnait un ton encore plus diabolique à la punition, Indurain, impressionnant de force et de concentration, laissa exsangues ceux que l'on n'osait déjà plus appeler ses « concurrents ». Le Tour était joué.

Leçon d'anatomie

La canicule et le rythme, fou, imprimé à la course jour après jour firent le reste. Au bout d'eux-mêmes et de leurs illusions, les coureurs luttèrent désormais qui pour une victoire d'étape, qui pour terminer l'épreuve, qui pour une place sur le podium, qui, pour abandonner le plus discrètement possible – mais plus pour le maillot jaune.

Alors, une fois de plus, tout près des Champs-Elysées et de la quatrième victoire consécutive, la même question se pose : qu'a-t-il de plus que les autres, ce coureur qui n'a ni la voracité d'un Eddy Merckx, ni le panache d'un Fausto Coppi, ni la hargne d'un Bernard Hinault, ni l'intelligence d'un Jacques Anquetil ?

Reprenons la leçon d'anatomie. La taille : 1,88 m, totalement inhabituelle pour un coureur cycliste. Les jambes – pardon, le « couple de pédalage » – : extraordinaires ! Le cœur : 28 pulsations-minute au repos et un ventricule gauche de 7 cm de diamètre ! La cage thoracique : large comme une armoire normande ! A vingt ans, lorsqu'il passe des tests dans une clinique universitaire de la péninsule, spécialisée dans les sportifs de haut niveau, les professeurs estiment qu'ils n'ont jamais vu un tel phénomène. *« Le mur de l'Atlantique version vélo »*, selon la formule de l'ancien champion Raphaël Geminiani. L'autre secret de Miguel Indurain, c'est peut-être cette sérénité paysanne qui lui permet d'éviter tous les « coups de sang », les foucades qui font, sans doute, les plus belles victoires mais contribuent aussi aux défaites les plus tragiques. Quand on a été élevé par un père qui ne cessait de répéter à la tablée familiale que l'essentiel était d'*« avoir du pain sur la table et la paix à la maison »* et que les trois vertus essentielles étaient *« le courage, la volonté et l'humilité »*, quand on a connu le prix, sinon de la misère, du moins de la « gêne », quand on participe à une course cycliste comme on laboure son champ, patiemment, en sachant qu'il faut d'abord semer avant de récolter.... on devient Miguel Indurain.

En voilà un qui ne se brûlera jamais les ailes aux feux de la rampe. S'il refuse rarement une conférence de presse, car, selon lui, *« dire non prend plus de temps que dire oui »*, s'il se prête avec une bienveillance timide au jeu des questions, n'attendez pas de lui une révélation croustillante, un mot perfide sur les autres coureurs – *« Personne ne m'embête et je n'embête personne »* – ou, encore, un commentaire sur un sujet politique. Et si, certains jours, Miguel Indurain lance vers ses admirateurs le bouquet de fleurs de la victoire, c'est, encore, avec un rien de gaucherie, comme en s'excusant d'être là, sur ce podium, alors qu'il n'a fait que son travail.

Et il ne rechigne pas à la tâche ! Suivant à la lettre les consignes de son directeur sportif, Jose Miguel Echavarri, qui a, tout de suite, décelé, chez ce grand gamin mal dégrossi une perle rare, Miguel va « souffrir » pour atteindre les sommets. S'il gagna à dix-sept ans le championnat d'Espagne amateur, s'il fut à vingt ans le plus jeune leader du Tour d'Espagne, il courut six Tours de France avant de l'emporter, pour la première fois, en 1991. Entre-temps, il avait accompli, avec toujours autant de sérieux, autant de fidélité mais autant de distance, son travail d'équipier auprès de Pedro Delgado, l'ancien vainqueur du Tour.

Ce dernier a raconté, à *l'Équipe Magazine*, une anecdote qui donne peut-être la clef de cet homme mystérieux parce que sans mystère. Au départ d'un Tour de France, dans les couloirs de leur hôtel, il remarque Indurain, un roman à la main.

« Tu vas lire, Miguel ?

- Peut-être ! »

L'année suivante, Delgado retrouve Indurain, avec le même roman. Il ne l'avait pas fini. *« Vous ne me croirez pas*, poursuit Delgado, *mais, la troisième année, il avait encore ce livre. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

Classement de la 19e étape
Cluses-Avoriaz, 47 km contre la montre
1. P. Ugrumov (Rus.) en 1 h 22 min 59 s (moyenne : 34,3 km/h) ; 2. M. Pantani (Ita.) à 1 min 38 s ; 3. M. Indurain (Esp.) à 3 min 16 s ; 4. L. Leblanc (Fra.) à 3 min 50 s ; 5. C. Mottet (Fra.) à 4 min 12 s ; 6. E. Zaina (Ita.) à 4 min 17 s ; 7. V. Poulnikov (Rus.) à 4 min 26 s ; 8. J.-F. Bernard (Fra.) à 4 min 31 s ; 9. A. Zülle (Sui.) à 4 min 49 s ; etc.

Classement général
1. M. Indurain (Esp.) en 93 h 03 min 58 s ; 2. P. Ugrumov (Rus.) à 5 min 39 s ; 3. M. Pantani (Ita.) à 7 min 19 s ; 4. L. Leblanc (Fra.) à 10 min 03 s ; 5. R. Virenque (Fra.) à 10 min 10 s ; 6. R. Conti (Ita.) à 12 min 29 s ; 7. A. Elli (Ita.) à 20 min 17 s ; 8. A. Zülle (Sui.) à 20 min 35 s ; 9. U. Bolts (All.) à 25 min 19 s ; 10. V. Poulnikov (Rus.) à 25 min 28 s ; etc.

ATHLÉTISME

Nouveau record du monde du 10 000 m

William Sigei dans la légende du Bislett

Le stade du Bislett à Oslo est un stade de légende. Pour la cinquantième fois depuis sa création, un record du monde d'athlétisme y a été amélioré vendredi 22 juillet. Et de façon étourdissante : le Kenyan William Sigei a réalisé 6 secondes de moins sur 10 000 m que son compatriote Yobes Ondieki, qui, il y a tout juste un an, était devenu sur cette même piste le premier homme à franchir le mur des 27 minutes sur les 25 tours de piste.

L'exploit ne doit rien au hasard. Il a été « programmé » par Kim McDonald, l'agent britannique de Sigei, qui a convaincu les organisateurs de la réunion d'ajouter au programme un 10 000 m sans que le Marocain Khalid Skah, autre prétendant au record, puisse y participer. Il a ensuite été « mis sur orbite » par deux lièvres dûment rémunérés pour leur besogne, l'Irlandais Paul Donovan et le Kényan William Mutwol.

Toutefois, ceux-ci ne remplirent pas parfaitement leur contrat : alors que le premier devait gagner les 3 000 m en 8 min 03 s, et le second atteindre les 5 000 m en 13 min 25 s, ils « traînèrent » un peu, passant respectivement en 8 min 5 s 41 et 13 min 32 s 71. Bref, à mi-parcours, Sigei avait plus de quatre secondes de retard sur le tableau de course de son compatriote Ondieki un an auparavant.

On mesure bien ainsi l'incroyable performance de Sigei, livré à lui-même pendant les dix derniers tours de piste. Alors que naguère le Tchèque Emil Zatopek, premier homme sous les 29 minutes en 1954, et l'Australien Ron Clarke, premier homme sous les 28 minutes en 1965, avaient terminé à l'agonie, le Kényan força l'allure, sans donner le moindre signe de fatigue, allongeant encore la foulée pour un dernier 1 000 m fulgurant en 2 min 34 s qui l'amena sur la ligne dans le temps total incroyable de 26 min 52 s 23.

C'est une superbe confirmation pour ce coureur aérien (1,78 m pour 57 kg), né en 1969 à Kerichko, dans une famille de ramasseurs de thé de la Rift Valley : ses qualités avaient déjà été mises en évidence lors des deux derniers championnats du monde de cross-country, où il avait dominé Khalid Skah mais n'avait terminé qu'en dixième position lors des championnats du monde sur piste en 1993.

A. G.

RUGBY

All Blacks-Afrique du Sud 13-9

Torgnoles aux antipodes

La première tournée de l'équipe de rugby d'Afrique du Sud en Nouvelle-Zélande depuis l'abolition de l'apartheid semble n'être qu'un long règlement de compte. Le premier test-match, disputé le 9 juillet à Dunedin, avait connu plus de brutalités que de jeu (un essai pour chaque équipe et huit pénalités au total). Le *deuxième* test, qui a eu lieu samedi 23 juillet à Wellington, a été de la même veine, un long échange de torgnoles : le capitaine néo-zélandais Sean Fitzpatrick a eu une *oreille* transpercée par un coup de dent sud-africain et seulement deux essais ont été inscrits, au crédit des All Blacks qui l'ont emporté 13-9 entre une pluie de pénalités. Il est vrai que les sélectionneurs n'avaient rien fait pour arranger les choses, alignant leurs « terreurs », le pilier Richard Loe pour les All Blacks et l'ailier James Small pour les Sud-Africains, qui retrouvaient de surcroît leur capitaine François Pienaar indisponible pendant deux semaines après avoir été mis K.-O. lors d'un match de province.

AVIGNON 94

De nos envoyés spéciaux

En lisière du festival, des hommes, des voix, des paroles libres, comme celle de Didier-Georges Gabily qui est venu à Avignon se souvenir de... Montluçon, où il vient d'animer un stage avec des amateurs. En lisière du Festival, le « off », et l'un de ses grands succès, « Mabel », de l'Argentin Jorge Goldenberg, spectacle dédié aux victimes de l'attentat antisémite de la semaine passée à Buenos-Aires. En lisière du festival enfin, la création de la tétralogie lyrique de l'Américain Robert Ashley qui, pour appartenir au programme « in », n'aura pas mobilisé les foules non plus que laissé un grand souvenir.

MABEL, à la Chapelle du roi René

Les joies de la famille

Jorge Goldenberg, l'auteur de *Mabel ou il faut mettre de l'ordre dans la maison, est argentin. Les comédiens qui, à Avignon, présentent cette pièce annoncent au public qu'ils la dédient à la mémoire des victimes du tout récent attentat contre l'immeuble de l'Association mutuelle israélite en Argentine, à Buenos-Aires (lire page 00).*

Mabel est une femme de courage et d'union. Les nuits noires de l'Argentine ne l'ont pas laissée entière. Elle regarde au-devant d'elle, parce qu'elle a du monde à sa charge, mais elle ne peut pas s'empêcher de regarder derrière aussi, en même temps, ce qui lui complique un peu tout, aussi bien s'asseoir que marcher. L'une de ses idées fixes est l'union de sa famille. « Mettre de l'ordre dans la maison », dit-elle. Elle réunit donc les parents, les invite à dîner, de temps à autre. Ce n'est pas la joie.

Le beau-frère est facho, et il tient à pérorer. *« Les Argentins sont argentins. Qu'Amnesty International ne vienne pas nous emmerder. Attention aux Chinois, ils ont de tout petits yeux, en plus ils sont communistes. Les Russes, qu'ils débarquent ! Rien à craindre : ici ils n'ont pas leur hiver. Les Russes, vous leur enlevez leur hiver, ils sont perdus. C'est leur seul avantage, l'hiver, ça a été démontré par les statistiques de la NASA. »*

Mabel n'ose rien répondre. Son mari se tait aussi, il ne lui est d'aucune aide. A la plus petite contrariété, il choisit la dépression. Mabel l'appelle « le déprimé ». Et dès qu'il est déprimé, c'est-à-dire vingt fois par jour, il va allonger sa dépression au lit, bien au chaud. La sœur de Mabel (la femme du beau-frère) garde sourire et calme en toutes circonstances. Les sorties de son facho, elle n'en perçoit pas une syllabe. Elle dit : *« Je suis bien. Je me sens bien. Je ne lis pas les journaux, je n'écoute pas les nouvelles. Je suis bien. Je ne pense à rien. Toutes les histoires finissent bien, même à la télé parce que je coupe le son : j'arrange les images par des dialogues à ma façon, et tout finit bien. »* La tante de Mabel est une fataliste. *« Non, je ne voudrais pas revoir ça. Oh, ils reviendront bien un jour. Mais la paix des sépultures, autant pas. Et puis, cessons de nous entre-tuer, oublions, on risque de tuer des innocents à la place des coupables. »*

Et la réunion de famille va quand même tourner au drame, malgré les efforts de Mabel. Car il y a deux fortes têtes, toujours les mêmes. La première, c'est la fille du beau-frère. Dix-sept ans, et prête à la bagarre. Elle annonce qu'elle est enceinte. Son père devient rouge brique. *« Qui t'a violée ? – Personne, c'est plutôt moi ! – Qui est le père ? – Le secrétaire de l'ambassade du Zimbabwe, papa ! »* Pugilat, la jeune fille est rouée de coups, le sang de Mabel ne fait qu'un tour, c'est une forte femme, elle neutralise le beau-frère et le jette dans l'escalier. La petite claironne alors qu'elle n'est pas enceinte, bien sûr ! Aux applaudissements de la deuxième forte tête : la grand-mère. La grand-mère, quatre-vingt-dix berges, par là, est la merveille de la famille. Dès que le beau-frère se lance dans ses discours, elle enlève son dentier et le jette dans son verre de vin. Ensuite, elle le reprend en main, et le manipule comme une paire de ciseaux, sous le nez du facho, comme pour lui couper le sifflet... ou autre chose.

Et la grand-mère termine la fête, sautant en l'air d'un meuble à l'autre malgré son artériosclérose, embrassant les trois musiciens qui ont accompagné tout le dîner par leurs berceuses et leurs tangos. Car cette pièce de Jorge Goldenberg, vous voyez bien, à première vue, c'est bête comme chou, c'est des bêtises, ça n'a ni queue ni tête, comment croire à ces déchaînés, à ces endormis, à ces oublieux, à ces clowns, comment être sûr que l'on ne rêve plus, que c'est fini, qu'il n'y a plus de mères et d'épouses qui tournent en rond, les « Folles de mai » ?

A Avignon, tous les jours, la salle est pleine. Un triomphe. C'est une troupe de Valréas, le Théâtre du Rond-Point, qui joue *Mabel*, mise en scène d'Albert Simond. Yann Nédélec, un phénomène d'acrobatie, joue la grand-mère, et Hélène Ninérola, étonnante comédienne, interprète tous les rôles. Jorge Goldenberg est l'auteur de plusieurs pièces qui sont jouées dans le monde entier. *« De quoi riez-vous ? De quoi riez-vous ?* dit la grand-mère. *Vous avez fait ma connaissance. Je peux aller me coucher. Mais où ? »*

MICHEL COURNOT

▶ Chapelle du roi René, jusqu'au 30 juillet, 21 heures.



BRIGITTE ENGUERAND

SARAJEVO **Une ville en guerre, une ville dans la guerre, une ville assiégée dont Avignon a fait sa jumelle : Bernard Faivre d'Arcier ayant voulu agréger le Festival à l'Association Sarajevo. Depuis le 15 juillet et jusqu'à la fin du mois, une exposition est ouverte à la Salle de théologie du Palais des papes, conçue par des architectes de Bosnie-Herégovine. Depuis le 6 juillet, un groupe d'artistes et d'intellectuels, à l'invitation du Département des affaires internationales du ministère de la culture, est reçu en France. Poètes, peintres, universitaire, réalisateur, ils sont sept à Avignon qui ont rencontré festivaliers et éventuels partenaires. Sept qui ont réussi à emprunter ce qu'on appelle « les couloirs de la liberté », expression presque indécente qui camoufle la théorie des difficultés semées par les organisations internationales sur le chemin de ceux qui veulent croire encore à la possibilité d'aller à – et de venir de – Sarajevo.**

Figure emblématique du théâtre de bande, Didier-Georges Gabily témoigne

« Au travail comme le paysan aux champs »

***Ecrivain, auteur dramatique,* metteur en scène, animateur depuis 1986 du Groupe T'chan' G, Didier-Georges Gabily est l'une des figures emblématiques de ce qu'on a appelé le « théâtre de bande », ces troupes de francs-tireurs qui opposent à la faiblesse de leurs moyens et à la frilosité de l'institution théâtrale les armes de la création contemporaine et collective. Gabily vient d'arriver à Avignon après avoir mené à Montluçon, à l'invitation du Théâtre des Fédérés, un « stage » avec des amateurs, pour la plupart en situation précaire. Il nous a confié la « lettre » que nous publions ici.**

De Montluçon cette lettre, et non pas de Sarajevo où en ces *jours je devais être – convié par* ses habitants à participer, comme quelques-uns d'entre nous, à un colloque sur « La citoyenneté en Europe »... Je m'étais laissé convaincre d'aller penser-agir, pensai-je, au milieu des ruines, avec ceux qui *avaient résisté* au siège, qui résistaient encore contre la guerre honteuse ; d'aller penser-agir, pensai-je, cette chose impensable de la citoyenneté, là-bas, dans cette ville qui en désignait de fait, monstrueusement, la défaite à grande échelle, les limites abyssales – aussi l'espérance (violente).

Voici les faits : je n'y suis pas. Il y a eu, comme on dit, des difficultés de dernière minute. Et je n'y suis pas. Ou plutôt, « nous » n'y sommes pas, moi et les deux ou trois acteurs du Groupe T'chan'G qui devaient y partir avec moi. Essayer de penser-agir ensemble, avec ceux-là du Groupe T'chan'G, cela pouvait vouloir dire quelque chose. Sans eux, je n'y suis pas. Je ne pouvais pas y aller sans eux. Cela *ne signifiait plus rien pour* moi d'y aller sans eux, comme on me le proposait encore il y a peu, n'y représentant plus que moi-même, quand bien même écrivain, quand bien même metteur en scène. [...]

Je suis à Montluçon. A l'invitation du Théâtre des Fédérés. Un stage. Rien, vraiment. J'ai seulement dit oui à cela qui me paraissait essentiel après ce refus : un stage de théâtre avec de très jeunes gens et des moins jeunes, des amateurs, on dit ; *des qui n'en ont jamais fait ou* peu, ou mal. Oui. L'essentiel. La ville sent l'été des cités ouvrières. Essence et poussière. Et des corps peu nombreux, comme raréfiés par l'été, cherchent l'ombre. Puis disparaissent. Rien. L'essentiel.

Le chômage et l'exclusion, qui frappent aussi durement, si ce n'est plus durement, ici qu'ailleurs, ne débordent pas dans les rues comme où je vis habituellement. Le chômage et l'exclusion demeurent au-dedans des HLM comme un paysage d'hiver ; se tiennent, évidemment, avec la désespérante évidence des fiches de renseignement qu'on s'oblige à remplir pour chacun – au beau milieu de ce groupe qui essaie de travailler à quelques rudes balbutiements du théâtre ; fichés, oui, les deux avatars du libéralisme, en plein au-dedans de ce groupe réuni pour dix jours – trop peu de temps, et trop compliqué, sans doute.

Ça ne fait rien. Il y a le désir de *ceux-là qui m'étonne et me bouleverse* ; ce désir qui s'empare d'eux face à des langues et des états comme des terres inconnues, comme des fleuves jamais envisagés ; ce désir d'explorer avec la peur et avec la conscience – étonnante quand on sait d'où la plupart viennent – qu'il se joue là bien autre chose que la simple envie de briller de ceux qui voudraient devenir des acteurs (il y en a) ou d'« occuper », comme on dit, ses « loisirs » (il y en a aussi).

Je suis au travail comme le paysan aux champs et, de ce qui se cultive ici, le fruit (s'il y a un fruit), je ne le verrai pas. Nous sommes au travail du théâtre et c'est le mieux dans ce monde qu'ils nous font de communicants virtuels et de guerriers de *chair à éventrer d'autres chairs* (non virtuelles, celles-là, on sait bien). Nous sommes au lent travail qui tente d'immiscer entre fascination des starlettes télévisuelles et dégoût de soi comme individu à force de soumission (revendiquée ou navrée, voilà le choix) aux sourires des mêmes starlettes (émissions stars, présentateurs stars, cuisiniers stars, tous stars, système tout star – et surtout système à faire fonctionner à plein la machine à évider le sens poétique, et à *remplir les tiroirs-caisses)*, qui tente, disais-je, ce travail, d'immiscer, ou plutôt d'inoculer le poison des questions d'êtres (morts, le plus souvent), de corps (fantômes à apprivoiser en son propre corps, peuple-personnage des théâtres ombreux), de langues (comme mortes, langues mortes des anciens, poèmes à déchiffrer des modernes, comme déjà morts à dormir dans des manuscrits, des livres qui si peu se lisent, précieux, grattés et *regrattés, jeunes-vieux palimpsestes*, vivaces et vains), qui ne désignent ni jouissance immédiate, ni gain assuré.

Écœurantes et sacro-saintes réalités

Ils font cela et c'est déjà énorme : celui qui passe ses journées à monter des téléphones et celle qui vient de porter plainte contre son père pour sévices sexuels, celle avec la belle voiture rouge et celui-celle *– l'inconnu (e) – qui depuis le* début du travail se sert dans le portefeuille des autres, et ceux qui ont fait le choix du théâtre en filière scolaire (la classe des zonards, disent-ils), et tous les autres, encore des autres, encore des différents. Ils n'ont *presque rien en commun*, dirait-on. Mais ils font, ils agissent l'un avec l'autre, un moment, sur le plateau du théâtre qui se tient là où du texte est convié avec des voix et des corps ; du texte de théâtre avec des voix et des corps d'êtres humains pour dire son fait au monde, pour faire pièce aux écœurantes et sacro-saintes réalités. Ils ont ce désir qui ne cesse et qui n'a pas de nom. Ce désir qu'on ne peut (qu'ils ne peuvent) nommer que par défaut ou par dénégation. [...]

Alors ils disent qu'il n'y a pas de mots pour ça mais commencent à les chercher quand même, malgré tout. Un pas gagné sur l'obscur, sur l'évidence niaise des réalités. Alors ils tentent un mouvement pour lui-même et pas pour ce qu'il signifie – c'est-à-dire dans la peur qu'il ne soit pas reconnu, dans la peur de n'être pas reconnu – ils tentent un mouvement (de voix, de corps), un mouvement *pas évident*. Il ne *s'agit peut-être que de cela*, d'accepter le mouvement *pas évident*, d'apprivoiser la non-évidence et son danger. Voilà ce que je me dis. A certains d'entre eux, je le dis. [...]

Puis c'est plus tard, Avignon. Un débat sur « Les auteurs dramatiques et le monde d'aujourd'hui ». Et qu'est-ce que vous en pensez ? Je pense à eux. Ce n'est pas simple de penser à eux au milieu des joyeuses fanfares funèbres à enterrer-différer la mort du théâtre, des *machines rutilantes à fabriquer* du consensus-parce-qu'il-en-faut-quand-même, et des joies des rencontres de haut niveau (comme il y a des sportifs de haut niveau). Je pense à eux. A cet atelier comme pour rien que nous avons vécu, à ce labeur invraisemblable mais consenti comme s'il y avait tout (oui, tout) à reconquérir du moindre souffle de soi parlant pour soi simplement pour n'être pas, ne serait-ce qu'un instant, une de ces machines à ânonner, ressasser, répéter du même télévisuel, du même formaté.

Ce n'est pas simple de continuer à penser à eux dans les touffeurs protégées d'une nuit à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Derrière le haut mur de pierre comme celui d'une pri*son, mais c'est, du côté où je me* tiens, un havre, un îlot de beauté pour quelques jours et un peu de force. Non, ce n'est pas simple, c'est juste nécessaire. C'est avec eux que j'avais envie de parler de citoyenneté mais heureusement, me dis-je, je ne *l'ai pas fait. J'ai juste fait* un peu de théâtre comme j'en aurais fait avec les acteurs du Groupe T'chan'G. Avec les mêmes exigences et le même goût pour ce qui n'advient pas sans mal, qui n'advient peut-être même pas du tout. Moi, je vais me coucher avec de (hautes) questions sur le (bas) monde tel qu'il va (c'est-à-dire, s'entend, ne va pas) – toujours les mêmes questions, toujours le même monde [...]et dans l'espérance que quelque chose du théâtre maintenant les accompagne et les hante. Si peu que ce soit : un regard dévié, un regard louche, sur ce qui se donne, majoritairement trompeur, comme *l'évidence*.

DIDIER-GEORGES GABILY
(15 juillet/21 juillet 1994).

NOW ELEANOR'S IDEA de Robert Ashley au Théâtre municipal

Le rythme et l'ennui

Quatre-vingts, cent personnes peut-être ont assisté, dans le théâtre de la place de l'Horloge, à la création de *Now Eleanor's Idea*, cycle de quatre opéras du compositeur américain Robert Ashley donnés deux fois deux par deux les 19, 20, 21 et 22 juillet (deux d'entre eux avaient été créés en 1992 dans le cadre du Festival d'Automne à Paris). Public de fans succombant au charme étrange de la musique répétitive du compositeur américain, au minimalisme de la mise en scène (les chanteurs et un narrateur sont *immobiles*, debout ou *assis* derrière un micro) et à la saveur d'un texte qui captive grâce aux rencontres imprévisibles provoquées par la superposition des soliloques des chanteurs et du récitant. Autre public bâillant d'ennui, insensible à la pauvreté mélodique, rythmique et formelle d'une musique enlaidie par la banalité des timbres de synthétiseurs.

C'est ainsi. Soit l'on est captivé par l'étirement temporel provoqué par la répétition des mêmes tournures mélodiques et rythmiques d'Ashley, par les modifications de timbres propres à la sonorisation et au mixage, soit on ne l'est pas. Ces quatre opéras, totalisant cinq heures et vingt minutes, plongent alors l'auditeur dans la torpeur, quand ils ne provoquent pas sa fuite. Ainsi qu'il le dit, Ashley a voulu, *« à travers la narration d'une même série d'événements interprétés de quatre points de vue différents, tenter de comprendre et de décrire quelque chose de la nature profonde d'un Américain. Le personnage central de chaque opéra est vu à travers l'un des systèmes de croyance ou religions prévalant aux Etats-Unis »* (*le Monde* du 7 juillet 1994).

Quand le mot et les sons fusionnent

Quatre fois la même histoire vue sous un angle différent est un pari qu'un compositeur peut gagner en inventant pour chacun d'eux un langage musical et une vision théâtrale. L'œuvre d'Ashley pèche, comme celle de ses confrères adeptes de la même *esthétique*, *par la banalité des* moyens mis en œuvre. L'évolution de la musique savante occidentale, la complexité grandissante des processus de composition, l'utilisation de langages de plus en plus éloignés des sacro-saintes lois de l'harmonie tonale qui régissent notre environnement sonore, ont écarté un public nombreux de la création contemporaine. Il se réfugie alors dans les re-créations d'œuvres oubliées du passé et dans la consommation jusqu'à la nausée des tubes composés entre la fin du XVII[e] siècle et le milieu du XX[e], *phénomène accentué par le* disque. La proposition faite par Ashley et quelques autres compositeurs anglo-saxons de retourner vers un langage plus accessible au grand public, de désacraliser l'œuvre musicale, a le mérite d'exister contre les esthétiques les plus solidement établies et contre une vision de l'histoire des arts fondée sur le progrès. Mais, tout en puisant dans le vocabulaire classique, Ashley et ces compositeurs n'ont su ni inventer de nouvelles formes ni, ce qui est beaucoup plus gênant, révolter ou émouvoir.

Il y a, cependant, dans ces opéras, quelques moments de pure jouissance, quand la superposition des parties chantées et parlées, amplifiées par les résonances multiples du mixage électroacoustique, décale les *rythmes* et les sons pour créer un discours dont la course rythmique provoque chez l'auditeur une transe comparable à celle des grandes fugues pour orgue de Bach, le gospel ou les polyphonies extra-européennes, lointains modèles avoués ou pas de Robert Ashley. *Le sens de ce* qui se dit n'a alors plus grande importance tant le mot et les sons fusionnent. Les interprètes – Robert Ashley lui-même, en narrateur : Sam Ashley, Thomas Buckner, Marghreta Cordero, Jacqueline Humbert, Joan La Barbara et Amy X Neuburg – *s'y livrent* alors à un exercice dont la réelle difficulté de mise au point est cependant loin d'approcher les prouesses accomplies par les rappeurs ou, bien sûr, par les chanteurs d'opéra aux prises avec les difficultés des quatuors et sextuors du *bel canto*. Sans doute ne faudrait-il pas passer l'œuvre d'Ashley au crible des musiques d'hier et d'aujourd'hui, peut-être faudrait-il en faire un poète qui fait aussi de la musique (son texte, étrange, a des qualités évidentes de rythme et de sonorités), mais en appelant opéra son *Now Eleanor's Idea*, le compositeur nous y oblige. Comme les Who avec *Tommy*, par exemple. Mais, en 1969, il y avait plus de musique, de révolte et de danger dans la contre-culture des Londoniens.

ALAIN LOMPECH

MUSIQUES

HAENDEL, au Festival de Beaune

Un Saxon en Bourgogne

BEAUNE

de notre envoyé spécial

Ils jouent debout, sans chef ; ils ont gardé la ceinture de soie de l'habit mais n'ont pas conservé le haut – une manière, peut-être, de rappeler que les orchestres baroques, tout « respectables » qu'ils sont devenus, tiennent à se démarquer du cérémonial. Le Freiburger Barockorchester est l'un de ces ensembles allemands qui ont fleuri depuis dix ans. A Beaune, l'orchestre partage un concert avec le jeune contre-ténor Andreas Scholl. Quelques airs de Haendel, une cantate et un concerto de Vivaldi, la première suite pour orchestre de Bach et une *Sinfonia* du Tchèque Zelenka. Dans le concerto de Vivaldi, l'énergie est colossale, brute. Une fois passée la tornade de ce traitement sonore, une constante apparaît et se confirme bientôt : l'énergie survoltée cache le son, le geste emphatique cache l'idée. Et dans la suite de Bach, on ne compte pas moins de trois tempos concurrents. Le claveciniste, trop lourd, ne regarde jamais les basses d'archet ; les altos, à l'arrière, sont plus lents à l'attaque. D'inévitables décalages apparaissent, notamment dans la bourrée, où chacun se court après.

Andreas Scholl arrive sur scène. Grand, simple, le visage ouvert, le jeune contre-ténor allemand de vingt-six ans chante avec naturel. La voix est magnifique, le timbre d'une belle pureté, égal sur l'ensemble des registres. Il rappelle René Jacobs jeune, et bouleverse dans l'un des plus beaux airs de Haendel (*Voi che udite*, extrait d'*Agrippina*) parce qu'il dit le texte sans surenchère. Le phrasé est presque instrumental, mais jamais l'expressivité lyrique n'est prise en défaut. L'idéal, aujourd'hui, pour cette tessiture si controversée. Et l'*alter ego*, quoique opposé par le style et le timbre, de Gérard Lesne, tout aussi magnifique. Le public l'a acclamé à juste titre. Malgré le souhait d'Anne Blanchard et Kader Hassissi, directeurs fermes et chaleureux du festival, les musiciens ont tenu à terminer le concert seuls et n'ont pas rappelé le chanteur pour un « bis », pas même pour un dernier salut. Décidément peu avenant, cet orchestre.

Haendel toujours, le lendemain, avec une « recréation » de l'opéra *Poro, Re dell'Indie* du « cher Saxon ». Beaune avait fait revivre l'an passé le *Scipione*, dirigé par Christophe Rousset (et enregistré chez FNAC Music, 3 CD) ; cette année, *Poro* (à paraître chez Opus 111) est dirigé par le violoniste Fabio Biondi, à la tête de son orchestre l'Europa galante, célébré justement pour une énième mais enthousiasmante version des *Quatre Saisons* de Vivaldi (déjà chez Opus 111).

Autant le Freiburger Barockorchester manque de tête pensante, autant Biondi sait imprimer la précision de sa pensée musicale à son ensemble et aux six solistes requis. Il joue et dirige debout, battant la mesure à l'occasion, pour les cadences en particulier. Surtout, il scrute ses camarades musiciens et les dirige des yeux. Trois heures de musique et pas une seconde d'ennui, malgré une basse continue trop molle (on n'entendait pas le clavecin, le violoncelle jouait presque constamment faux) et une distribution inégale.

On regrette que Gloria Banditelli, malgré un timbre exceptionnel, n'ait vraiment rien du héros flamboyant qu'elle est censée incarner. Plongée dans sa partition, elle n'a pas un regard vers la salle. Aux côtés d'un ténor vaillant (Massimo Crispi), mais qui a beaucoup à apprendre stylistiquement, et d'un soprano sans vigueur (Rossana Bertini), on remarquait le jeune Roberto Balconi, falsettiste aux registres encore trop hétérogènes mais à la voix tonique et chaleureuse, et Claudia Schubert, voix splendide de mezzo, naturelle, tonique aussi. Eux deux s'adressaient en permanence au public.

RENAUD MACHART

▶ Festival international de musique baroque de Beaune. Prochains concerts : le 23 juillet à 21 heures, les Talents lyriques, Christophe Rousset (Jommelli) ; le 24 juillet à 21 heures, Ensemble Clément Janequin (Musique au temps de Rabelais). Rens. et location : 80-22-24-51.

ARTS

Les ciels de l'Estaque

Suite de la première page

Au même moment, un peintre plus jeune encore, Georges Braque, prenait pension à l'Hôtel de la Falaise, au-dessus du rivage que Derain avait quitté quelques semaines auparavant, et se mettait au travail. L'Estaque et ses motifs le séduisirent si bien qu'il y vint cinq fois de 1906 à 1910, et y entraîna Dufy, qui se laissa subjuguer à son tour.

Pour célébrer une telle constance, pour analyser l'histoire de la peinture à l'Estaque, pour s'efforcer de comprendre ce qui s'est passé là au début du siècle, une exposition rassemble à Marseille une soixantaine de tableaux de Cézanne, Derain, Braque et Dufy. Elle a exclu, pour plus de rigueur, les vues de Cassis et de La Ciotat, de Martigues et d'Agay, où ont peint Friesz, Girieud, Braque et Derain. Elle se veut tout à la fois commémorative et analytique, et y parvient en dépit de l'absence de quelques toiles capitales que des musées ont refusé de prêter (la *Route tournante*, restée à Houston, un admirable Cézanne de Chicago et des tableaux prêtés ailleurs, à la Fondation Maeght pour la rétrospective Braque par exemple).

Mieux même : tout en racontant comment l'enseignement de Cézanne a transformé le premier fauvisme de Derain et de Braque en une peinture construite par le volume plus que par la couleur, cette rétrospective rétablit la justice en faveur du troisième, moins attendu, moins souvent étudié, non moins intéressant cependant : Raoul Dufy.

Sur le premier point, les choses sont assez simples en apparence. En 1906, quand ils arrivent à l'Estaque, Derain et Braque pratiquent, quoique avec des nuances particulières à chacun, un fauvisme fondé essentiellement sur l'exaltation d'un chromatisme non imitatif et la simplification du dessin. Les troncs peuvent être carmin, les ciels vert chou, les maisons pourpre et jonquille, du moment que des contours puissants, des découpages nets « silhouettent » les formes et préservent la représentation. Le port, les barques, les bois se changent en harmonies arbitraires, gouvernées par un idéal d'intensité. L'impressionnisme est porté à incandescence. Pour rehausser encore ses *Bateaux sur la plage*, toile admirable de puissance concentrée, Braque glisse sur l'eau des touches étirées de vert, de violet et de rouge rose, dominantes d'un ciel traité en frottis obliques. Un autre paysage, de l'intérieur des terres celui-ci, développe au premier plan une prairie marbrée de tons coraliens, réminiscence peut-être des Gauguin d'Océanie.

La phase incendiaire

Cette phase incendiaire dure jusqu'à la fin de l'année, jusqu'au moment où le modèle cézannien, d'autant plus fort que le maître vient à peine de mourir, produit ses premiers effets. Les couleurs, par étapes chez Braque, plus brutalement chez Derain, perdent leur flamboiement. Le jaune admet du gris en lui, le rouge s'éteint, les bleus deviennent crépusculaires. Cette atténuation, immédiatement perceptible, favorise le développement d'une structure spatiale où les volumes s'échelonnent, séparés par des lignes droites, et où les touches, disposées en parallèles ou en faisceaux, n'ont plus rien de flottant et de fluide. Les plans sont caractérisés par leur ligne de fuite dans la perspective et la place de chaque mur, de chaque tronc, déterminée sans équivoque. L'alternance réglée des verts sombres – feuillages, buissons, haies – et des ocres vifs – murs, chemins, roches – accentue la rigidité des constructions.

Une peinture que nul ne nomme encore cubisme se constitue, plus épurée et mathématique dans le cas de Braque, plus empirique et accidentée quand Derain s'y essaie. Elle est représentée dans l'exposition par une série très dense où figurent des Braque célébrissimes, l'une des trois versions du *Viaduc à l'Estaque* et la *Maison à l'Estaque*, ultra-cézannienne. Les toiles de Cézanne accrochées à proximité augmentent l'efficacité de la démonstration. Il suffit d'aller de l'un aux autres, du maître aux disciples, pour vérifier que ces derniers l'ont étudié de très près, qu'ils ont expérimenté ses procédés de composition et d'exécution et repris l'un au moins de ses motifs, une cheminée d'usine qui se dresse, verticale, au-dessus de la végétation, sur fond de mer et de ciel également éblouissants. Ce ne sont pas là des pastiches ni des citations, mais des exercices dans un style qui évolue peu à peu au fur et à mesure des tentatives successives. Braque absorbe Cézanne et assimile progressivement une nourriture si substantielle.

Dufy en use autrement en 1908. Il a entendu les préceptes de rigueur de Cézanne, mais il a compris aussi, mieux que Braque peut-être, que Cézanne a, dans le moindre de ses tableaux, le souci de tempérer la dureté et de laisser vibrer les tons et la touche pour que l'air circule entre les plans, pour que les formes ne risquent pas la pesanteur et l'inertie, pour que la peinture n'étouffe pas bientôt.

Les sous-bois de Dufy se distinguent donc par le refus de finir la toile, de la parfaire au nom du système. A l'inverse, il joue de l'inachevé, de l'esquissé laissé visible, du frottis qui ne recouvre pas toute la toile, du trait interrompu, de la ligne ébréchée, de la courbe brisée. Il obtient de la sorte des tableaux énigmatiques, percés de grandes fenêtres ouvertes sur le bleu du ciel, bordés de palmes qu'aucune tige, aucun tronc ne supporte.

Que rien ne restreigne sa liberté, tel semble l'unique principe de Dufy. Ses couleurs sont quelquefois exactement cézanniennes, tantôt reviennent vers le fauvisme, striées de cinabre et de carmin.

Ses compositions se veulent parfois panoramiques et centrées, mais il leur arrive de basculer. L'œil se fixe sur un détail dans un angle, le long du bord, et l'exigence de symétrie disparaît un moment. Apparaissent ainsi la *Statue aux vases rouges*, la *Tuilerie Saint-Henri* et, plus réussie encore, une toile dénommée, faute de mieux, *Paysage de l'Estaque* – exactement ce qu'il est convenu d'appeler un chef-d'œuvre.

Une trouée de ciel bleu lessive et violet, l'étoile d'un cactus, les franges d'une palme, l'arête d'un mur : il n'y a presque rien à voir sur la toile et tout à sentir, la fraîcheur de l'harmonie, un effet tout juste suggéré, l'oubli des systèmes, un moment de plaisir, la tombée du jour à l'Estaque un été.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006 Marseille ; tél. : 91-54-77-75, jusqu'au 25 septembre.

Un mois après le lancement de LCI

TF 1 à la reconquête de son image

Le lancement par TF 1 de La Chaîne info (LCI), le 24 juin dernier, représente l'une des plus importantes opérations de relations publiques de ces dernières années. Avec cette chaîne d'informations en continu, diffusée sur le câble, le groupe Bouygues tente de redresser son image télévisuelle, en s'adressant notamment aux élites.

Depuis sa privatisation en 1987, l'ex-première chaîne, passée sous le contrôle de Bouygues se moquait des critiques : dureté en affaires, guerre d'audience impitoyable contre France Télévision, stratégie du tiroir-caisse publicitaire, *reality-shows racoleurs et variétés paillettes ; sans oublier les infractions aux divers règlements sur les quotas de diffusion, de production ou la publicité. Bref, dans le paysage audiovisuel français, la chaîne Bouygues avait peu à peu acquis une image des plus négatives...*

Fièrement campés sur leurs recettes publicitaires et leurs résultats d'audience, les dirigeants de TF 1 ont longtemps répondu par le mépris aux critiques dont ils étaient la cible. « Noire image, c'est nos programmes », disait Patrick Le Lay, président de TF 1. En clair : tant que les Français continueront à se masser prioritairement devant nos variétés, nos films et nos journaux, nous bénéficierons d'un plébiscite quotidien. Les chiens aboient, TF 1 passe avec une audience culminant à 40 % en moyenne. Autre réponse : ce n'est pas TF 1 qui a une mauvaise image, c'est la télévision. *« Il est donc normal que le leader ait une image plus négative que les autres »*, expliquait Etienne Mougeotte qui ajoutait, perfide : *« L'image de la télé est mauvaise surtout chez ceux qui la regardent peu. »* Sous-entendu, les journalistes de presse écrite et l'intelligentsia parisienne.

La mise à mort des variétés paillettes

Un récent sondage BVA est toutefois venu rappeler que l'ambivalence existe chez le téléspectateur : il peut suivre assidûment les programmes d'une chaîne tout en nourrissant des sentiments négatifs à son égard. Le tableau de bord stratégies de BVA, publié le 30 juin, montrait ainsi que l'appréciation portée sur TF 1 par les téléspectateurs regardant la chaîne tous les jours s'était, en l'espace de quelques mois, fortement détériorée ; non seulement en ce qui concerne les jeux, les séries télévisées et les fictions, mais aussi les émissions pour la jeunesse, les émissions de variétés ou de divertissement... et même les émissions *« où les gens viennent raconter leurs problèmes ou leur vie »*, c'est-à-dire les *reality-shows*. Ce même sondage témoignait toutefois de jugements plus positifs sur les magazines d'information, les sports, les émissions d'aventure et les journaux télévisés.

Le fait que cette mauvaise image n'ait jamais réellement pesé sur les ressources publicitaires de TF 1 a longtemps empêché tout débat au sein de la chaîne. Les combats au couteau entre les stars « maison » pour accéder à la meilleure case horaire ont également contribué à rendre délicate toute inflexion de la ligne éditoriale. Déplaire à Christophe Dechavanne ou à Nicolas Hulot, c'était prendre le risque de voir ces vedettes passer à la concurrence. Du coup, les partisans – très minoritaires – de la thèse selon laquelle plus une chaîne soigne son image, plus elle renforce l'audience qu'elle aura demain, n'ont jamais vraiment réussi à faire entendre leur voix. Quelques membres de la rédaction – secteur sensible de l'entreprise – ont préféré partir, plus ou moins discrètement. Au sein de la hiérarchie, seule Dominique Cantien, ex-responsable des variétés, a fini par quitter la chaîne pour rejoindre France 2.

Débat interne ou pas, une reconquête de l'image a toutefois commencé. La première phase a coïncidé avec la mise à mort des variétés paillettes qui avaient fait le succès de la chaîne (départ de Jean-Pierre Foucault et de Michel Drucker) et un effort plus important a été consenti en faveur des œuvres de fiction, grandes rassembleuses de public familial. Une seconde phase a commencé le 24 juin. Ce jour-là, TF 1 a lancé en grande pompe, à 20 heures, La Chaîne info (LCI), sur le câble. Un projet longuement préparé qui a créé la surprise. Tout d'abord, parce que, contrairement à une tradition de rentabilité à court terme, TF 1 a choisi de perdre de l'argent pendant de longues années.

Pour la première fois, près de 170 millions de francs vont être investis et des déficits de 50 millions par an sont budgétés pendant cinq ans au moins. En acceptant des pertes importantes, TF 1 modifie du coup deux éléments clés de sa mauvaise image : la chaîne démontre que sa stratégie du « tout pour le bénéfice et tout de suite » est plus souple qu'il n'y paraît mais aussi qu'elle est capable d'aborder de front la question de son développement. LCI pourrait en effet constituer, à moyen terme, le cœur d'un bouquet de chaînes câble-satellite concurrent de celui de Canal satellite, la filiale satellite de Canal Plus.

La preuve qu'une stratégie d'image bénéficiant à TF 1 sous-tend le lancement de LCI tient également à sa programmation. Comment pourrait-on accuser TF 1 d'avoir autant de cœur qu'un tiroir-caisse quand, du 18 au 22 juillet, LCI *« se mobilise pour faire réagir l'opinion »* au drame du Rwanda et que, toutes les heures, des spots de sensibilisation se terminent par un slogan : *« Il faut faire quelque chose. »* Car il n'aura échappé à personne que les logos des deux chaînes sont graphiquement presque identiques.

Comment pourrait-on accuser TF 1 de n'accueillir que des invités choisis uniquement pour leur capacité à assurer de l'audience quand, sur LCI, c'est un raz-de-marée de seconds rôles ou de quasi-inconnus des secteurs politique, social ou économique qui, jusque-là, désespéraient de passer dans le journal de TF 1 ou à « 7 sur 7 » ? Tous les médecins, les scientifiques, les écrivains qui souffraient d'un défaut de reconnaissance sociale défilent ainsi, à la queue-leu-leu, sur les plateaux de LCI. Entre le 24 juin et le 5 juillet, plus de cent cinquante personnes ont été invitées. En moins d'un mois, plus de trois cents.

Tel est le choix : ce n'est pas la qualité de l'information qui est privilégiée sur LCI mais le nombre des invités. Communiqués de presse, pages entières de publicité dans les journaux..., grâce à LCI, TF 1 tient antenne ouverte et le fait savoir. Certains jours, ils sont près de quarante à se succéder sur le petit écran. Extrême habileté : la hiérarchie des antennes entre TF 1 et LCI a été subtilement gommée. Les journalistes vedettes (Patrick Poivre-d'Arvor, Guillaume Durand, Charles Villeneuve, Ruth Elkrief, etc.) travaillent aux côtés d'anonymes et les invités prestigieux (ministres, stars de cinéma, etc.) succèdent à d'autres qui le sont moins (députés de base, scientifiques, sociologues, amiraux, journalistes, etc.).

Un nouvel acteur politique

On savait que TF 1 menait un lobbying actif et régulier auprès des élus de tous bords (invitations, déjeuners, etc.). Mais cette action discrète est aujourd'hui ouvertement relayée par l'instrument de communication le plus puissant du monde moderne, la télévision. Offrir abondamment du temps d'antenne au plus grand nombre – et notamment aux hommes politiques – sans être soumis aux contraintes de l'audience et de la publicité est l'équivalent d'une OPA médiatique sur les élites de la nation. Les parlementaires, qui sont nombreux à se plaindre de la rareté de leurs passages sur les écrans régionaux de France 3, sauront sans nul doute manifester leur gratitude à TF 1 le jour venu. Et, dans les dîners en ville, tous ceux qui sont « passés sur LCI » travailleront sans doute à nuancer les critiques contre TF 1 de ceux qui n'y ont pas encore été invités.

En ce qui concerne le climat interne de l'entreprise, la création de LCI a aussi considérablement réduit les tensions. Le vent de liberté qui semble s'être levé sur les rédactions des deux antennes a atténué les frustrations. *« On arrive à faire passer des trucs qu'on n'aurait jamais imaginé, faire passer il y a deux mois »*, confie un vieux routier. Il n'est d'ailleurs pas exclu que, à terme, les rédactions de TF 1 et de LCI soient réunies au sein d'une même filiale prestataire de service pour les deux chaînes.

Son audience encore faible (400 000 spectateurs potentiels) ne permet pas à LCI de devenir un relais d'influence pour les experts en communication de toutes obédiences. *« Mais, tôt ou tard, nous intégrerons la chaîne dans les stratégies de communication de nos clients »*, confie le dirigeant d'un important cabinet spécialisé dans le lobbying. Pour l'heure, l'influence de TF 1, qui reposait essentiellement sur le journal de 20 heures et « 7 sur 7 », est aujourd'hui considérablement renforcée par sa chaîne d'informations en continu. Avec LCI, un nouvel acteur politique est né.

YVES MAMOU

Après des attributions contestées de fréquences

Le « CSA » polonais change de président

L'attribution controversée de fréquences télévisées privées par le CSA polonais, a provoqué la démission de son président, M. Bender. Son successeur, M. Zaorski, est un proche du président de la République.

Décisions contestées, limogeages, démisssions de ses membres... Le Conseil national polonais de radiodiffusion et de télévision (CNRT, équivalent du Conseil supérieur de l'audiovisuel en France), créé en 1993, est en crise. La démission, jeudi 21 juillet, de son président, Ryszard Bender, et la nomination, le lendemain, de Janusz Zaorski, ancien président de la télévision publique polonaise (1992-1994) et autre « proche » du président de la République, Lech Walesa, témoignent une nouvelle fois de la difficulté de cette toute jeune instance de régulation à exister et à résister aux pressions politiques, notamment présidentielles.

Officiellement, la démission de M. Bender est la suite logique d'un conflit interne au CNRT sur l'octroi d'une concession à une télévision locale parrainée par l'Eglise catholique. Celle-ci n'avait pas obtenu de fréquence pour émettre sur l'ensemble de la ville de Varsovie. En réalité, M. Bender qui, au Conseil, représente la voix des catholiques et fait figure *« d'homme »* de M. Walesa, n'a jamais pu affirmer son autorité. *« Malum necessarium »*, comme il l'a confié lui-même après sa démission, sa nomination s'était en effet effectuée dans des conditions contestables. Marek Markiewicz, président de l'instance de régulation, avait choisi avec les neuf sages d'accorder l'unique concession nationale à la société polonaise Polsat. M. Walesa, qui contestait ce choix, avait alors « démissionné » M. Markiewicz, et nommé à sa place l'un des ses proches, M. Bender. Alors que la justice polonaise avait jugé cette révocation *« non conforme à la loi »* (*le Monde* du 13 mai 1994), M. Bender était resté en poste. C'est lui qui a présidé aux récentes décisions d'attributions de fréquences, notamment à Canal Plus Polska (*le Monde* du 16 juillet).

RECTIFICATIF : André Arnaud, journaliste à Europe 1, décédé le 19 juillet, a présenté le journal de la mi-journée de 1973 à 1989, et non 1979, comme nous l'avons écrit par erreur. (*Le Monde* du 23 juillet).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ABSOLOM 2022. (*) Film américain de Martin Campbell, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

EXCESSIVE FORCE. (*) Film américain de Jon Hess, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JACK L'ECLAIR. Film américain de Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Bretagne, 6ᵉ (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MAX, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME. (*) Film américain de John Lafia, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31).

THE FLINTSTONES. Film américain de Brian Levant, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22).

LA VIE SOUS SILENCE. Film américain de Martha Coolidge, v.o. : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Révisons nos classiques! : l'Etudiant de Prague (1913), de Stellan Rye, 16 h 30 ; le Rail (1921), de Lupu Pick, 19 h ; la Roue (1923), d'Abel Gance, 20 h.

CINÉMATHÈQUE-SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

DIMANCHE

Le Cinéma des assassins : le Vampire de Düsseldorf (1964), de Robert Hossein, 17 h ; la Nuit des généraux (1966, v.o. s.t.f.), d'Anatole Litvak, 19 h 30 ; les Anges violés (1967, v.o. s.t.f.), de Koji Wakamatsu, 22 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Naples et le cinéma : Diario napoletano (1993, v.o. s.t.f.), de Francesco Rosi, 14 h 30 ; Lucky Luciano (1973, v.o. s.t.f.), de Francesco Rosi, 17 h 30 ; Voyage en Italie (1953, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 20 h 30.

LUNDI

Naples et le cinéma : Zappatore (1980, v.o. s.t.f.), d'Alfonso Brescia, 14 h 30 ; A che servono questi quattrini (1942, v.o. s.t.f.), d'Esodo Pratelli, 17 h 30 ; Paisa (1946, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

DIMANCHE

Les Amants de Paris : les Deux Anglaises et le Continent (1971), de François Truffaut, 14 h 30 ; Bande annonce : Corps à cœur (1978), de Paul Vecchiali ; Un cœur qui bat (1991), de François Dupeyron, 16 h 30 ; les Lumières de la ville (1930, v.o. s.t.f.), de Charles Chaplin, 18 h 30 ; les Amants (1958), de Louis Malle, 20 h 30 ; Dark/Noir - Concerts dans le noir, 21 h.

MARDI

Les Amants de Paris : Spot Yves Saint Laurent (1988), ; Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 14 h 30 ; Claire (1965), de Jean-Claude Hechinger ; Bande annonce : Pierrot le fou (1965), de Jean-Luc Godard ; Anna (1967), de Pierre Koralnik, 16 h 30 ; le Secret magnifique (1953), de Douglas Sirk, 18 h 30 ; les Enfants du paradis (1943-1945), de Marcel Carné, 20 h 30 ; Dark/Noir - Concerts dans le noir, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME (47-03-12-50)

DIMANCHE

Mosaïque mathématique, 11 h : l'Arche de la Défense, de Pascal Lainé, 17 h.

MARDI

Transantarctica, de Laurent Chevallier, 17 h.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42).

L'AFFRONTEMENT (Su., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

AFRICA, LE SÉRENGETI (A.) : La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30).

ALADDIN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19ᵉ (42-09-34-00).

LES AMOUREUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47).

BACKBEAT (A., v.o.) : Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet République, 11ᵉ (48-05-51-33) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LE BAZAAR DE L'ÉPOUVANTE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (36-68-66-54) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

BELLE ÉPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09).

BELLES DE L'OUEST (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LES BRAQUEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

CASQUE BLEU (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34).

CHASSEURS DE VAGUES (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2ᵉ (36-65-70-23).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

L'EAU FROIDE (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LE FILS DU REQUIN (Fr.-Bel.-Lux.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

FRESH (*) (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; v.f. : Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2ᵉ (36-68-75-55) ; Bretagne, 6ᵉ (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67).

L'IRRÉSOLU (Fr.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

J'AI PAS SOMMEIL (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6ᵉ (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04).

LE JOURNAL (A., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

KIKA (*) (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LES LENINGRAD COW-BOYS RENCONTRENT MOISE (Fr.-Fin.-All., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8ᵉ (36-68-43-47).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; v.f. : Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

MALICE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

MONTAND (Fr.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Reflet République, 11ᵉ (48-05-51-33).

NAKED (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

L'ŒILLET SAUVAGE (It., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

LES OMBRES DU CŒUR (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LES PATRIOTES (Fr., v.o.) : 14 Juillet Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

PERSONNE NE M'AIME (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30) ; La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30) ; La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55).

POLICE ACADEMY, MISSION A MOSCOU (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31).

POUCELINA (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POURQUOI MAMAN EST DANS MON LIT? (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

PRIEZ POUR NOUS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

RAPA NUI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39).

RASTA ROCKETT (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Studio 28, 18ᵉ (46-06-36-07) ; v.f. : Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins bis, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (36-65-70-38).

RENDS LA MONNAIE, PAPA! (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

SAUVEZ WILLY (A., v.f.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

SERIAL MOTHER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24).

SEUL, AVEC CLAUDE (Can.) : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LE SILENCE DES JAMBONS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).

LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

TROP DE BONHEUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE (Fr.-Rou., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09).

VIVRE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

YELLOWSTONE (A.) : La Géode, 19ᵉ (36-68-29-30).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ARABESQUE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5ᵉ (43-54-51-60) 16 h 55, 18 h 45, 20 h 35, 22 h 20.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 18 h 30.

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN (It., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) 21 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 22 h 15.

BLUE CHIPS (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8ᵉ 19 h 30, 22 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 20 h 30.

CARMEN (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) 21 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) 21 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) 18 h 45.

CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63) 18 h 30.

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-It.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) 19 h 40.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16ᵉ (42-88-64-44) 20 h.

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) 18 h 45.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) 23 h 45.

FRENZY (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5ᵉ (43-54-51-60) 18 h, 20 h 10, 22 h 15.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 20 h.

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) 17 h 45, 20 h 05, 22 h 20.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16ᵉ (42-88-64-44) 18 h.

GUELWAAR (sénégalo-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) 16 h.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) 23 h 45.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) 0 h 20.

IT'S ALL TRUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 17 h.

JABBERWOCKY (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 18 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) 16 h 45.

LE JOUEUR DE VIOLON (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) 20 h.

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 22 h 30.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 22 h.

NEUF MOIS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) 18 h.

NO SMOKING (Fr.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) 21 h 45.

LA PART DES TÉNÈBRES (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) 0 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 30.

PUSHING THE LIMITS (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 22 h 15.

QIU JU, UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 20 h 15.

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) 0 h 10.

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 18 h.

LA RIVIÈRE ROUGE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17ᵉ (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ROMEO IS BLEEDING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) 21 h 20.

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Studio 28, 18ᵉ (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5ᵉ (46-33-86-86) 23 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

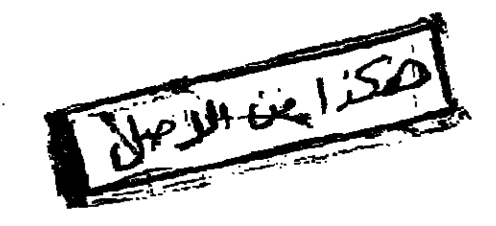
LES 3 NINJAS CONTRE-ATTAQUENT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) 16 h 45.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 18 h 30.

LA VIE SELON AGFA (Isr., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 16 h.

WENDEMI, L'ENFANT DU BON DIEU (burkinabé-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) 16 h 15.

ZELIG (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) 17 h.



Un nouveau patron pour la quatorzième entreprise industrielle française

Jean-Pierre Rodier succède à Jean Gandois à la tête de Pechiney

Le *Journal officiel* du samedi 23 juillet publie la nomination de Jean-Pierre Rodier comme administrateur de Pechiney. Le conseil des ministres du mercredi 27 devrait porter celui-ci à la présidence du goupe nationalisé.

Un outsider inattendu succède à une figure patronale à la présidence de Pechiney. Jean Gandois est un grand patron qui part pour tenter de mettre le CNPF à l'heure du vingt et unième siècle, Jean-Pierre Rodier n'est encore connu que dans les cercles professionnels. Mais les deux hommes sont du même métal. Polytechnicien, ingénieur des Mines, haut fonctionnaire, frotté aux cabinets ministériels (celui de Pierre Mauroy, premier ministre), puis plongé dans les mines, les fonderies, les usines et doté d'une expérience internationale, Jean-Pierre Rodier a les qualités de son prédécesseur. Surtout, il partage sa passion fière pour l'industrie.

De l'Union minière où il était administrateur délégué à Pechiney, il passe du zinc et du cuivre à l'aluminium. Des roturiers de ces métaux dits non-ferreux, il accède à l'aristocratie du métier. Le léger aluminium est le métal moderne qui mange des parts de marché aux autres. Ce faisant, Jean-Pierre Rodier change de stature. Il quitte une filiale, certes prestigieuse, du groupe Suez, pour une entreprise publique de premier rang. Pechiney est la quatorzième entreprise industrielle française, nationalisée en 1982, à privatiser.

C'était entendu, il fallait un X-Mines. Le corps le plus prestigieux des ingénieurs français, qui avait perdu de beaux postes ces derniers temps (EDF, Elf), avait bataillé ferme pour replacer l'un des siens à la présidence de Pechiney. Mais d'autres noms, plus attendus, ont d'abord été avancé, pour succéder à Jean Gandois : Georges-Yves Kervern, un ancien de la maison actuellement directeur général adjoint de l'UAP, ou Jean Syrota, le patron de la COGEMA. Le gouvernement aura finalement préféré un membre plus jeune et moins connu du fameux corps, sans attache politique marquée mais d'expérience internationale. Il a reçu les solides appuis de Jean Peyrelevade, patron du Crédit lyonnais, d'Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF et digne représentant de l'autre illustre corps, celui des inspecteurs des finances, et de Jean Gandois lui-même.

Ses amitiés et sa réputation acquises pendant une bonne décennie dans l'administration parisienne, puis pendant une deuxième dans les affaires privées en France et en Belgique, l'auront servi pour obtenir le sceptre du roi de l'aluminium.

Né le 4 mai 1947 à Reims, Jean-Pierre Rodier sort de Polytechnique en 1967 et de 'École supérieure des mines en 1969. Si d'autres sont partis dans l'électronique, l'automobile ou même la finance, lui plonge dans l'administration des mines, rue de Grenelle, au ministère de l'industrie. Marche après marche il remonte à la surface, accédant au rang de chef du service des matières premières et du sous-sol en janvier 1981. En 1983, il rejoint le cabinet de Pierre Mauroy.

Douloureuses restructurations

Le tournant est pris, la relance de 1981 oubliée, l'heure n'est plus aux *« grands plans volontaristes »* mais à la rigueur. Conseiller technique chargé des affaires industrielles et énergétiques, il aura à gérer les difficiles *« restructurations industrielles »* qui imposent de douloureuses coupes dans les mines, la sidérurgie, la construction téléphonique. Il aura à s'opposer, notamment sur les dossiers de Creusot-Loire ou de la construction d'un train universelde laminage à Gandrange, à Alain Boublil, le conseiller industriel à l'Elysée qu'on retrouvera dans « l'affaire Pechiney ».

Avant d'autres, en mars 1984, il bascule dans le privé et entre chez Penarroya du groupe Imétal, le spécialiste des métaux non ferreux, plomb et zinc en particulier. Le voilà sur le terrain. La firme vient de fermer la mine d'argent de Largentière dans des conditions sociales très difficiles. Directeur de la division France puis PDG, il devra organiser l'abandon de l'ensemble des mines, le groupe se recentrant sur le raffinage et la commercialisation, puis se redéployant dans des métiers moins soumis aux cours fluctuants des matières premières. En 1988, Penarroya fusionne ces activités avec celles du concurrent allemand Preussag, formant Metaleurop SA, dont Jean-Pierre Rodier prend la présidence. Imétal est devenu plus modeste mais rentable.

En 1991, Jean-Pierre Rodier est appelé par ses amis de Suez à la Société générale de Belgique, en pleine restructuration elle aussi. La filiale Union minière, qui regroupe les activités de métaux non ferreux et compte onze mille personnes, a souffert sous les effets de la récession et de la chute des cours. Elle a perdu 2,5 milliards de francs belges en 1993 mais a réussi à se désendetter et à maintenir un bénéfice d'exploitation. L'année 1994 devrait être bénéficiaire. Chez Pechiney, cette longue expérience des terrains difficiles lui sera bénéfique. Mais il devra aussi mener à bien un autre style d'exercice : la privatisation.

ÉRIC LE BOUCHER

Mener à bien une privatisation délicate

« La privatisation de Pechiney est indispensable pour la bonne marche du groupe », affirmait, à l'été 1993, son PDG Jean Gandois, qui plaçait alors cette opération *sous le signe de l'urgence*. Faute d'une telle opération, expliquait-il, le groupe industriel peinera à tenir son rang. L'aluminium, métier d'origine du groupe, perd de l'argent. Et l'emballage, cette seconde branche dont le développement doit tirer Pechiney tout entier, est extrêmement gourmand en disponibilités financières. Une privatisation accompagnée d'une levée de fonds est seule à même de fournir les moyens nécessaires.

Cette privatisation sera incontestablement le dossier numéro un de Jean-Pierre Rodier, le successeur de Jean Gandois. Le chantier a été ouvert mais n'a pu être refermé en raison des difficultés techniques que soulève cette opération. Même si la situation financière du groupe, son assise mondiale et ses perspectives de développement n'ont rien à voir avec celles d'un Bull ou d'un Air France, Pechiney n'affiche pas une forme florissante. En 1993, le groupe a enregistré une perte nette de 980 millions de francs, aggravée par une provision de 298 millions suite à des opérations à terme malheureuses sur l'aluminium métal. Son chiffre d'affaires à 63 milliards de francs a enregistré un recul par rapport aux 65 milliards dégagés en 1992.

Malgré le rachat d'American National Can en 1989 et la diversification dans l'emballage, le groupe Pechiney reste encore trop dépendant des résultats fluctuants de sa branche aluminium. L'effondrement des cours du métal blanc ont pesé lourdement deux années durant sur les comptes du groupe public. Et le raffermissement tout récent des prix a beau constituer une bonne nouvelle pour les investisseurs éventuels, le cours reste éminemment fragile.

Privatiser sans régler le problème de l'aluminium ? C'est proposer aux futurs actionnaires une valeur hautement spéculative, ce qui n'est ni dans mes intentions ni dans celles du gouvernement, expliquait encore récemment en substance Jean Gandois. Dès lors, deux pistes se présentent.

Rapprochement bloqué avec la CNR

La première consiste à se désengager du métal blanc. Une solution à laquelle s'est toujours refusé M. Gandois pour des raisons politiques et sociales évidentes mais aussi par souci de maintenir le centre de gravité du groupe en Europe, et plus particulièrement en France, quand l'emballage le tire vers les Etats-Unis. Jean-Pierre Rodier pourrait-il revenir sur cette règle d'or ? C'est peu probable. On voit mal les pouvoirs publics donner leur aval à une telle solution radicale. En tout cas, Aluminium Pechiney pourra difficilement faire l'économie de certaines restructurations. Et Jean-Pierre Rodier va dans l'immédiat devoir régler l'épineux problème de reconversion des sites pyrénéens du groupe.

Pour privatiser, la seule option est de réduire davantage encore le poids du métal blanc, sans que cette opération – une nouvelle acquisition ? une fusion ? – ne grève trop lourdement les comptes du groupe public. Consolider l'emballage de Pechiney avec celui de Saint-Gobain ? L'idée un temps caressée, a été finalement abandonnée, Jean-Louis Beffa PDG du groupe verrier s'y était opposé.

Se doter d'une activité génératrice de revenus réguliers, d'une rente aplanissant les rentrées en accordéon de l'aluminium ? Le rapprochement de Pechiney avec la CNR (Compagnie nationale du Rhône), un producteur d'électricité, répondait à cette logique. Mais l'opposition des élus locaux, la mauvaise volonté d'EDF et la nécessité de modifier préalablement la loi de 1946 qui organise en France le secteur électrique ont fait reculer le gouvernement. Sans être abandonné, le dossier est gelé, dans l'attente – après l'élection présidentielle ? – d'un calendrier politique plus favorable. A charge pour Jean-Pierre Rodier de l'exhumer ou de trouver une alternative. Une jolie tâche.

C. M

Alors que les négociations sont dans l'impasse

La grève des contrôleurs d'Aix-en-Provence perturbe fortement le trafic aérien en Europe

Le mouvement de grève des contrôleurs aériens d'Aix-en-Provence, qui devrait se terminer dans la soirée du dimanche 24 juillet, a des répercussions importantes sur le trafic national mais aussi international. Retards et annulations ont ponctué la journée de vendredi. Seul un heures. Les avions en provenance d'Allemagne et d'Italie ont souffert également des « bouchons » aériens, de même que les vols déroutés vers le centre de la navigation aérienne de Bordeaux.

La situation s'avère particulièrement difficile en Corse où les alter-



vol sur cinq était assuré dans les aéroports du sud-est de la France, y compris la Corse. Air Inter et d'autres compagnies comme AOM ou Air Littoral, avaient mis en place un programme très réduit à la demande de la direction générale de l'aviation civile.

Les vols nationaux semblent avoir moins souffert des retards que les vols internationaux survolant le Sud-Est dont le nombre avait été réduit de moitié. Les vols en provenance d'Espagne ont été particulièrement perturbés avec des retards pouvant atteindre plus de cinq natives à l'avion sont limitées. Les nombreuses annulations de vols au départ de Bastia, Ajaccio ou Figari bloquent quelques milliers de passagers sur l'île. Air Inter a remplacé ses Mercure et ses A-320 par des A-330 et A-300 de plus forte capacité. Les contrôleurs d'Aix, en grève du zèle depuis le 12 juillet, et totale depuis le 22 juillet, réclament plus d'effectifs et de meilleurs retraites. Les négociations nationales sur le renouvellement de leur protocole triennal sont pour l'heure dans l'impasse (*le Monde* du 23 juillet).

Une entorse au code des pensions

Les pouvoirs publics ont donc fini par accepter de créer un régime de retraite dérogatoire pour les fonctionnaires de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Si les modalités sont pour l'heure jugées insuffisantes par les syndicats, la création d'un tel système tend à compenser la différence entre les niveaux de rémunération et de retraite de ces agents grâce à la mise en place d'un régime complémentaire de retraite par capitalisation. Certes, le gouvernement pouvait difficilement refuser cette nouvelle entorse au code des pensions des fonctionnaires (1), dès lors que les négociateurs du précédent protocole de la DGAC avaient entériné la création d'un groupe de travail paritaire, chargé d'émettre des propositions en la matière. Le gouvernement estime aussi que la formule proposée constitue *« un moindre mal »* par rapport aux propositions de ce groupe de travail, jugées *« irréalistes »*, voire *« illégales »*.

La création d'un tel système dérogatoire n'en apparaît pas moins suprenante, dans la mesure où les fonctionnaires de l'Etat bénéficient déjà d'un régime général de pensions avantageux. Ce dernier a *« pour le moment »* été épargné par le gouvernement : les pensions sont toujours calculées sur la base de 75 % du dernier traitement brut, acquis au moins six mois avant la cessation d'activité. Mais ce système ne souffre plus aujourd'hui la comparaison avec le nouveau régime en vigueur dans le privé, où les retraites seront à terme calculées sur la base des vingt-cinq meilleures années de salaire. La faveur faite aux agents de la DGAC ne manquera pas d'engendrer des frustrations chez d'autres catégories de fonctionnaires bénéficiant aussi d'un régime indemnitaire intéressant. Les syndicats des 180 000 agents des finances réclament déjà, par exemple, l'intégration de ces primes dans le calcul de leurs pensions.

Enfin, le recours à la (NBI) nouvelle bonification indiciaire pour financer l'adhésion des agents de la DGAC à un système de retraite par capitalisation est aussi sujet à caution : il s'agit ni plus ni moins d'un détournement de la vocation initiale de cette prime, censée récompenser l'exercice d'une *« responsabilité particulière »*. Cela tombe d'autant plus mal que gouvernement et syndicats s'étaient engagés à éviter de nouveaux dérapages dans l'attribution de la NBI...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Les pompiers et les policiers bénéficient déjà de l'intégration de certaines primes dans le calcul de leur retraite. Les agents de la Caisse des dépôts et consignations disposent, eux, d'un système de retraite par capitalisation comparable à celui proposé aux contrôleurs aériens.

La visite en France du premier ministre turc

Ankara presse Paris de mettre en place l'union douanière prévue avec les Douze

A l'occasion d'une visite officielle de quarante-huit heures en France qui s'est achevée samedi 23 juillet, le premier ministre turc, Tansu Çiller, a demandé aux Européens de respecter l'accord qu'ils ont signé avec la Turquie et qui prévoit une union douanière avec l'Union européenne d'ici à la fin de 1995. Si tel n'était pas le cas, cela pourrait encourager le mouvement des fondamentalistes islamiques, a averti Mme Çiller. Cette union douanière suscite des inquiétudes côté européen, les Douze, bientôt seize, craignant une invasion de produits de contrefaçon.

La France, lorsqu'elle assumera, au premier trimestre de 1995, la présidence de l'Union européenne, fera en sorte que l'union douanière se mette en place, a déclaré, vendredi 22 juillet, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

Mme Çiller a par ailleurs encouragé les industriels français à venir investir dans son pays. Son gouvernement a lancé un programme de privatisations qui devrait rapporter, cette année, 2,5 milliards de dollars.

En distribuant des bons convertibles à la population

Le gouvernement roumain engage des dénationalisations massives

BUCAREST
de notre correspondant

Dans le sillage des Républiques tchèque et slovaque, notamment, le gouvernement roumain a présenté, vendredi 22 juillet, les grandes lignes d'un programme destiné à accélérer le processus de privatisation. Dans ce sens, un projet de loi prévoyant d'offrir au public une part du capital de quelque 3 000 entreprises publiques sera présenté en procédure d'urgence lors de la prochaine session parlementaire de septembre.

Les mesures préconisées viendront compléter la loi sur la privatisation adoptée en 1991. Plus de 15 millions de Roumains pourront échanger leurs certificats de propriété, reçus gratuitement en 1992, contre un bon de privatisation d'une valeur nominale d'un million de lei (environ 600 dollars, soit sept mois de salaire mensuel moyen), convertible en actions. Grâce à ce montage, les autorités roumaines espèrent pouvoir remplir l'objectif défini avec le FMI qui prévoit, pour cette année, la privatisation de la moitié du secteur industriel public. Ce programme ne manque pas d'ambition compte tenu du bilan. Depuis 1991, seules quatre grandes entreprises employant plus de 2 500 personnes ont été privatisées et moins de 500 PME ont été rachetées par leurs salariés. Par ailleurs, une vingtaine d'entreprises triées sur le volet ont été difficilement reprises par des étrangers dans le cadre d'opérations de privatisations pilotes menées au cours des deux dernières années.

La complexité de la loi de privatisation ainsi que les difficultés de la Roumanie à attirer des sociétés étrangères – celles-ci n'ont investi que 800 millions de dollars depuis 1990 – ne sont pas les seules responsables de cette lenteur. Le ministre des finances, Florin Georgescu, a récemment admis que le rythme dépend également de *« la volonté politique »*. En estimant que son projet donne le feu vert à une privatisation à grande échelle, Mircea Cosea, ministre progressiste chargé de la réforme économique, laisse donc entendre que le gouvernement s'est maintenant fait une religion. La construction du projet, selon M. Cosea, *« autour de principes sociaux-démocrates tels que l'égalité des chances pour tout Roumain devant la privatisation »*, renforce cette impression.

Il reste que le gouvernement devra parcourir encore quelques étapes avant que son programme corresponde réellement à une privatisation « en masse ». Dans sa forme actuelle, le projet propose de convertir en actions les certificats de propriété. Or, ceux-ci ne représentent que 30 % de la valeur totale du capital des entreprises publiques, les 70 % restants étant détenus par le Fonds de propriété d'Etat (FPE). Le doute plane encore sur le sort réservé à cet organisme. Initialement créé pour mener à bien la restructuration et la privatisation des entreprises, le FPE a souvent montré son inertie, voire son opposition à vendre les sociétés dont il est, au nom de l'Etat, l'actionnaire majoritaire. Si le FPE n'est pas redéfini, ou si le message politique lancé par le gouvernement se perd dans les arcanes de l'administration, il est à craindre que la privatisation à grande échelle ne demeure qu'un vœu pieux.

CHRISTOPHE CHATELOT

EN BREF

COMMERCE INTERNATIONAL : Genève a été officiellement choisie pour accueillir le siège de l'OMC. – Le comité préparatoire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a entériné, vendredi 22 juillet, le choix de Genève pour accueillir le siège de l'Organisation. Cette victoire était devenue inéluctable depuis que le gouvernement allemand avait retiré, mardi 19 juillet, la candidature de Bonn, la seule autre ville en compétition pour le siège de l'OMC qui succédera au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) le 1er janvier 1995.

FRANCE : hausse de la production manufacturière de 2,2 % en mai. – La production manufacturière française a progressé de 2,2 % en mai par rapport à avril, a indiqué, vendredi 22 juillet, l'INSEE. La hausse de la production industrielle hors BTP est limitée à 0,3 %. La bonne performance de l'industrie manufacturière s'explique par une activité très soutenue dans les secteurs des biens intermédiaires (+ 3,1 %) et des biens de consommation (+ 3,1 %).

GRANDE-BRETAGNE : hausse du PIB de 0,9 % au deuxième trimestre. – Le produit intérieur brut (PIB) non pétrolier de la Grande-Bretagne a progressé de 0,9 % au deuxième trimestre par rapport aux trois mois précédents, a annoncé, vendredi 22 juillet, l'Office central de statistiques. Ce bon résultat porte la hausse du PIB à 2,7 % par rapport au même trimestre de 1993. L'amélioration est notamment marquée dans les secteurs des services en général (+ 0,6 %) et dans la distribution et l'hôtellerie (+ 0,6 %) en particulier. Le PIB total est désormais 1,2 % plus haut que lors du deuxième trimestre 1990, c'est-à-dire juste avant la récession.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 18 JUILLET AU 22 JUILLET 1994

PARIS

Pourvu que cela dure !

INDICE CAC 40

+ 3,38 %

Si, au cours de la – brève – semaine précédente, les boursiers avaient « disparu » en raison du long week-end de la fête nationale, tout en s'offrant le luxe de faire « grimper » la cote de près de 2,8 % en trois séances, ils sont revenus en force cette semaine. Et, aux dires des intervenants, il n'y a pas que les résidents qui soient revenus. Après les différentes petites « affaires » qui avaient un peu terni, temporairement et sans véritable fondement, l'image de la place parisienne tenant à l'écart les investisseurs, anglo-saxons principalement, les non-résidents les ont accompagnés tout au long de ces cinq séances dans leur *« chasse aux bonnes affaires »*.

Chacun a mis les bouchées doubles : sur la période, estivale s'il en fut, les valeurs françaises ont gagné 3,38 %. Selon les dires des professionnels, cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle s'est accompagnée de volumes quotidiens de transactions importants, généralement supérieurs à 4 milliards de francs pour le seul compartiment à règlement mensuel. Pour l'anecdote, il n'y a pas si longtemps, une séance où s'étaient échangés 2 milliards de francs était considérée comme bonne. Aujourd'hui, avec 3 milliards de capitaux échangés, la séance peut être qualifiée de terne, moyenne ou calme...

En rouvrant ses portes, lundi *18 juillet, après quatre jours chômés*, les valeurs françaises avaient un certain retard à combler par rapport à leur consœurs européennes et extra-européennes. Elles ne se sont pas fait prier : poursuivant *le* mouvement amorcé mercredi 13 juillet (+ 1,67 % de gains), elles ont bondi de 2,56 %, repassant au-dessus du seuil des 2 000 points. Même tendance le lendemain, où après une matinée hésitante due en partie à quelques prises de bénéfice *consécutives à la progression* de la veille, l'indice CAC 40 reprenait de l'altitude au cours de l'après-midi pour finir sur une avance de 1,34 %.

Première liquidation gagnante

De nouvelles ventes bénéficiaires pesèrent, en revanche, sur le marché dès le mercredi, après les deux séances euphoriques du début de semaine. Repassant sous le seuil des *2 050 points, l'indice* CAC 40 abandonna 0,42 %. Plusieurs raisons pouvaient être avancées pour justifier la réserve des intervenants : la première était l'intervention d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine (Fed), devant le Congrès. Celle-ci devait donner des indications sur la politique qu'allait adopter la Fed en matière de taux d'intérêt, *relèvement* ou non ; la seconde était, dès le lendemain, la dernière réunion du conseil central de la Bundesbank avant *la trêve estivale, baisse des taux* ou pas ; enfin, nous étions à l'avant-veille de la liquidation du terme boursier de juillet, période peu propice pour prendre des positions.

Si la Fed n'a pas fermé sa porte à un éventuel relèvement de ses taux, la Bundesbank a, jeudi, clairement fermé la sienne pour les vacances, laissant *inchangés ses* taux directeurs, mais avançant à nouveau d'un petit pas sur les taux de prise en pension. Les boursiers attendent la rentrée, espérant une possible détente du loyer de l'argent outre-Rhin. Au terme des échanges, les valeurs ont gagné 0,49 %.

La dernière séance de la semaine et du terme s'est sol*dée par un recul de la cote* de 0,6 %, sans toutefois que celui-ci ne soit, selon les analystes, très représentatif de la tendance actuelle. L'échéance du mois boursier y est pour beaucoup, les gestionnaires procédant à des ajustements de positions. Au total le mois boursier s'est terminé sur une hausse de 5,28 %. Notons encore que c'est la première liquidation gagnante depuis celle du mois de janvier, époque à laquelle les valeurs françaises avaient gagné 1,02 %. Depuis le début de l'année, en s'inscrivant à la cote 2 041,41, l'indice CAC 40 n'affiche plus qu'un recul de *10 %*.

Cette reprise sera-t-elle durable ? La question reste posée. Certes, le raffermissement du dollar, s'il se poursuit, continuera de profiter aux marchés obligataires, qui à leur tour auront une influence bénéfique sur les marchés d'actions. Schéma logique. Mais si ce n'était qu'un rattrapage temporaire après les fortes baisses depuis le début de l'année ?

Dans un cas ou dans l'autre, les étapes seront sans nul doute nombreuses avant que *l'indice* CAC ne puisse retrouver d'une façon plus durable les niveaux qu'il a délaissés depuis le mois de février, et les quelque 300 points qu'il a semés sur la période. Seule une meilleure prise *en compte par le marché des* données fondamentales macro-économiques et une déconnexion plus franche avec les marchés obligataires américains l'y aideront.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	22-7-94	Diff.
Bongrain	3 090	84
Danone	808	20
Eridania Béghin	875	6
Fromageries Bel	5 130	- 70
LVMH	844	22
Pernod-Ricard	341,6	16,6
Rémy-Cointreau	219,5	7,5
Saint Louis c.35F	1 640	15

Assurances

	22-7-94	Diff.
AGF	484	+ 24
AXA	267,7	+ 17,2
GAN	414,2	+ 18,1
SCOR SA	129	+ 2
UAP	156,1	+ 7,4

Bâtiment et matériaux

	22-7-94	Diff.
Bouygues	616	+ 8
Ciments français	282,90	- 7,1
Colas	1 042	+ 94
Eurotunnel	24,20	+ 1,55
Eiffage	1 384	+ 109
GTM Entrepose	433	+ 19,1
Imétal	586	+ 46
Immob. Phénix	75,20	- 0,8
Jean Lefebvre	1 253	+ 108
Lafarge-Coppée	446	+ 33,4
Poliet	420	- 5
Saint-Gobain	684	+ 37
SGE	243	+ 28
Spie-Batignolles	369	+ 19

Chimie

	22-7-94	Diff.
Air liquide (L')	807	37
Gascogne	485	Inchangé
Michelin	256,5	14
Plastic Omnium	676	56
Rhône-Poulenc A	136,3	7,8
Rhône-Poulenc Cl.	156	- 4,5
Roussel-Uclaf	570	4
Sanofi	979	43
Synthélabo	195	3

Consommation non alimentaire

	22-7-94	Diff.
BIC	1 280	+ 119
Chargeurs	1 376	+ 5
Christian Dior	436	+ 1
Clarins	549	+ 45
DMC	463	+ 41
EBF	941	+ 38
Essilor Int	724	+ 19
Gr. André	554	- 1
L'Oreal L'	1 245	+ 33
Moulinex	112,6	+ 5,6
Salomon	1 884	- 25
SEB	504	+ 14,5
Skis Rossignol	1 930	- 10
Sommer-Allibert	2 176	+ 136
Zodiac	2 179	+ 24

Crédit et banques

	22-7-94	Diff.
Comp. bancaire	530	+ 10
BNP CI	258	+ 16
Cetelem	1 200	- 30
CPR	409,5	+ 29,5
CDE	219	inchange
CCF	232,6	+ 9,6
CFF	1 016	+ 68
CLF	413,5	+ 27,2
Créd. lyon. CI	466,5	+ 0,5
Crédit national	520	+ 21
Société générale	590	+ 15
SOVAC	485	- 14
UFB Locabail	390	inchangé
UIC	401	- 6,5
Via Banque	398	+ 5

Distribution

	22-7-94	Diff.
Bon Marché	782	+ 1
Carrefour	2 030	+ 80
Casino	152	+ 8,8
Castorama Dubois	723	+ 35
Compt. modernes	1 257	+ 17
Damart	5 680	+ 160
Docks de France	857	+ 20
Gal. Lafayette	2 025	- 25
Guilbert SA	500	+ 0,1
Guyenne Gasc.	1 420	+ 93
Pinault Pr.	904	+ 84
Primagaz	832	+ 17
Promodès	955	+ 86
Rexel cp 10 F	603	- 31

Electricité et électronique

	22-7-94	Diff.
Alcatel-Alst.	628	24
Alcatel-Câble	574	27
CSEE	546	55
Intertechnique	610	27
Labinal	742	- 14
Legrand	6 320	80
Matra Hachette	118	6
Radiotechnique	435,1	- 37,9
Sagem	2 620	- 58
Schneider cp 7 F	409	32,6
Thomson-CSF	161,7	0,8

Immobilier et foncier

	22-7-94	Diff.
GFC	475	+ 35
Lucia	NC	–
Olipar	18	+ 0,8
Rue Impériale	3 735	- 175
Sefimeg	413	- 15
Silic	759	+ 47
Simco	513	+ 7
Sogeparc	735	+ 25
UIF cp22 F	520	- 24

Investissement et portefeuille

	22-7-94	Diff.
Arnault et Assoc.	250	20
Bolloré	380	5
Cerus	113	4
CGIP	1 181	21
Eurafrance	2 030	131
Gaz et Eaux	2 120	147
Lagardère MMB	138,2	12,1
Marine-Wendel	378	6
Navigation mixte	951	3
Nord-Est	140,5	10,5
Origny-Desvroise	1 388	- 7
Parfinance	193	13
Paribas	388,6	26,3
Suez	278	14,1
Worms	283,2	17,2

Métallurgie, mécanique

	22-7-94	Diff.
Carnaud Metalbox	180	+ 13
Dassault Aviation	451	- 15
De Dietrich	2 700	- 125
Fives-Lille	645	+ 20
Legris Industrie	311	- 35,9
Métaleurop	77,9	+ 0,9
Pechiney CI	383	- 2
Pechiney Int.	165,1	+ 20,2
Peugeot SA	833	+ 49
Strafor, Facom	610	- 24
Valeo	285	+ 4,2
Vallourec	290	+ 8

Mines d'or, diamant

	22-7-94	Diff.
Anglo-American	281,5	23,7
Buffelsfontein	51,5	–
De Beers	127,7	7,7
Driefontein	76,35	1,35
Gencor	13,85	0,4
Harmony	28,8	1,3
Randfontein	55,6	3,4
Sainte-Helena	50,6	0,35
Western Deep	228,8	6,1

Pétrole

	22-7-94	Diff.
BP-France	116,50	–
Elf-Aquitaine	415,90	+ 27,9
Erap-Elf	352,50	+ 22,5
Esso	965	- 6
Géophysique	530,00	- 3,8
Total	310,80	+ 6,6

Sicomi ou ex-Sicomi

	22-7-94	Diff.
Bail Investiss.	932	+ 7
Genefim	289,5	+ 4,6
Immobail BTP	389,6	+ 9,6
Interbail	440	- 3
Klepierre	635	+ 5
Locindus cp 70 F	924	- 1
Selectibanque	170,5	+ 1,5
Unibail	536	+ 38

Transports, loisirs, services

	22-7-94	Diff.
Accor	677	30
BIS	322	7
Canal Plus	909	42
Cap Gemini	174,2	7,4
CEP Comm.	512	38
Club Méditerranée	405	25
Dauphin Ota	302	–
Eaux (Gle des)	539	inchangé
Ecco	675	- 1
Euro Disney	11,4	- 0,4
Filipacchi Médias	908	8
Havas	448,1	13,4
Lyonnaise-Dumez	533	18
OGF	645	- 10
Publicis cp 4F	470	16
SCAC Delmas Vieljeux	545	5
SITA	770	72
Sligos	442	18
Sodexho	915	- 10
TF1	528	24

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-7-94	Diff.
6 % 93-97	9 855	9 756,64
10,80 % 1979	NC	–
EDF-GDF 3 %	6 110	inchangé
CNB 5 000 F	100,2	- 0,2
CNB Par. 5 000 F	NC	–
CNB Suez 5 000 F	100,5	–
CNI 5 000 F	100,35	- 0,05

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel-Alsthom	2 030 910	1 282 118
Eaux gle des	1 677 440	1 181 235
Elf Aquitaine	2 819 770	1 132 809
LVMH	1 309 290	1 095 590
UAP	4 378 295	672 597
Ste Générale	1 127 850	669 793
Peugeot	800 775	653 910
Total	2 059 250	637 137
St gobain	814 810	547 363
Danone (ex BSN)	651 830	523 787
L'Oréal	418 320	505 257
Carrefour	248 775	494 692
Suez	1 677 850	470 049
BNP	1 857 485	455 582

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SCOA regroup.	+ 17	Sodero	- 12,9
Péchiney Intl	+ 12,8	Métrologic Intl	- 8,2
CCMC Managix.	+ 12	Packaging CGF	- 5,1
Moulinex	+ 11,1	SDR Sud-Est	- 4,7
S.E.E.	+ 9,8	Rexel	- 4,5
SITA	+ 9,8	UIF	- 4,4
Casino	+ 9,7	Strafor Facom	- 3,7
Pinault	+ 9,5	Radiotechnique	- 3,7
Carnaud-metal	+ 9,5	De Dietrich	- 3,3
Finextel	+ 9	Rue Impériale Lyon	- 2,8
Plastic Omnium	+ 8,8	SDR N. P. de C.	- 2,6
Sidel	+ 8,8	Essilor Intl ADP	- 2,4
Cegid	+ 8,7	Ciments E.P.B.	- 2,4
CFF	+ 8,1	Dynaction	- 2,3

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13-7-94	18-7-94	19-7-94	20-7-94	21-7-94
RM	3 399 568	4 089 672	4 432 354	4 637 997	4 161 386
Comptant R. et obl.	15 828 433	14 271 093	14 647 337	23 464 440	24 139 091
Actions	156 172	247 396	396 191	401 980	315 625
Total	19 384 173	18 608 161	19 475 882	28 504 417	28 616 102

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	18-7-94	19-7-94	20-7-94	21-7-94	22-7-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 389,70	1 407,22	1 401,27	1 409,59	1 404,22
Ind. SBF 250	1 344,97	1 360,71	1 359,66	1 362,65	1 358,34
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 025,13	2 052,33	2 043,72	2 053,78	2 041,41

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 juillet 1994

Nombre de contrats : 113 430 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 1994	SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995
Premier	–	117,38	116,36	115,64
+ Haut	–	117,52	116,56	115,72
+ Bas	–	116,74	116,22	115,64
Dernier	–	116,76	115,92	115,22
Compensation	–	–	–	–

NEW-YORK

Effritement

INDICE DOW JONES

- 0,50 %

Wall Street, qui a perdu près de vingt points cette semaine, a été ensevelie sous une pluie de résultats de sociétés et son évolution a également été dictée par les divers commentaires de responsables américains. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 18,77 points, soit 0,5 %, à 3 735,04 points, d'un vendredi sur l'autre. La prudence était de rigueur en début de semaine avant l'intervention au Congrès d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), pour détailler les perspectives de la Fed pour l'économie américaine et la présentation par Lawrence Summers, sous-secrétaire au Trésor pour les affaires internationales, du rapport semestriel du Trésor sur l'économie internationale et les politiques de changes. Mais l'activité a été largement dominée par la publication des résultats trimestriels de *nombreuses* compagnies comme IBM, General Electric, Pepsico, Johnson and Johnson, Caterpillar et United Technologies. Le titre d'*IBM notamment a fortement* progressé jeudi après l'annonce d'un bénéfice par action deux fois plus élevé que prévu. Mais de la même façon, les opérateurs se sont montrés sans pitié avec les titres des compagnies dont les résultats sont moins bons que prévu comme United Technologies. L'activité sur ces deux actions jeudi a d'ailleurs éclipsé les propos de M. Summers qui s'est prononcé en faveur d'un dollar fort et stable. Pour les observateurs, les craintes d'un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine sont trop tenaces pour que les résultats publiés, bien que généralement positifs, ne parviennent à les contrebalancer.

Indice Dow Jones du 22 juillet : 3 735,04 (c. 3 753,81).

Valeurs	Cours 15 juillet	Cours 22 juillet
Alcoa	80 3/8	79 3/8
Allied Signal Inc	36 3/8	35 1/4
American Express	26 5/8	26
ATT	54 3/8	54 1/4
Bethlehem Steel	20 3/4	22 3/8
Boeing	46 3/4	46 1/8
Caterpillar Inc.	108 3/8	106 5/8
Chevron	44 7/8	44
Coca-Cola	42 3/8	42 5/8
Disney Corp.	42 3/4	41 3/4
Du Pont de Nemours	60 1/8	60 1/8
Eastman Kodak	49 1/4	49 1/8
Exxon	58	57 3/4
General Electric	47 7/8	49 5/8
General Motors	51 7/8	50 1/4
Goodyear Tire	35	36 3/8
IBM	57	61 3/8
International Paper	72 7/8	73
Morgan (J.P.)	60 7/8	61 1/2
McDonnell Douglas	118 1/2	115
Merck and Co	29 5/8	29 5/8
Minnesota Mining	51 3/8	51 1/8
Philip Morris	54 3/8	54
Procter Gamble	54 3/4	53 7/8
Sears Roeb. and Co	47 7/8	48 1/2
Texaco	63 1/8	63
Union Carbide	27 3/8	26 3/4
United Tech.	66 7/8	62 1/2
Westinghouse El	12 1/8	11 7/8
Woolworth	16	16 1/8

TOKYO

Repli

INDICE NIKKEI

- 1,50 %

La Bourse de Tokyo a reculé cette semaine sur un marché calme en l'absence de nouvelles majeures. L'indice Nikkei a terminé la séance de vendredi à 20 462,89 points, en baisse de 307,26 points, soit un repli de 1,47 %, par rapport à son niveau de clôture de vendredi dernier. Le volume d'échanges quotidien s'est sensiblement contracté, s'établissant en moyenne à 264,01 millions de titres, contre 282,01 millions la semaine dernière.

L'indice Nikkei, qui a ouvert en baisse lundi à 20 712,04 points, s'est maintenu dans une marge étroite au-dessus de ce niveau pendant les trois premiers jours de la semaine, rien ne venant inciter les investisseurs à vendre ou à acheter. Jeudi, l'indice Nikkei a perdu du terrain malgré les déclarations optimistes de la Banque du Japon dans son rapport trimestriel indiquant que *« l'économie japonaise se dirige vers la reprise »*. La baisse modérée du dollar a également entraîné des prises de bénéfice d'investisseurs étrangers sur les titres de compagnies électroniques. L'indice a continué à reculer vendredi sur un marché toujours aussi calme.

Indices du 22 juillet : Nikkei, 20 462,89 (c. 20 770,15) ; Topix, 1 637,86 (c. 1 668,47).

	Cours 15 juillet	Cours 22 juillet
Bridgestone	1 630	1 590
Canon	1 770	1 760
Fuji Bank	2 300	2 240
Honda Motors	1 820	1 770
Matsushita Electric	1 770	1 710
Mitsubishi Heavy	812	784
Sony Corp.	5 990	5 950
Toyota Motors	2 220	2 170

LONDRES

Confiante
+ 1,3 %

Pour la troisième semaine consécutive, la Bourse de Londres a repris un peu du terrain perdu au printemps, la confiance du marché se renforçant avec les bonnes nouvelles de l'économie britannique et le retour des investisseurs étrangers. L'indice Footsie des cent grandes valeurs – profitant également du rebond du dollar et du marché à terme – a clôturé vendredi à 3 114,7 points, avec un gain hebdomadaire de 39,9 points, soit une avance de 1,3 %.

Après l'avoir désertée pendant plusieurs semaines, les investisseurs étrangers, notamment américains, sont revenus sur la place londonienne, désireux de profiter de la faiblesse actuelle des prix. Les craintes d'une remontée rapide des taux d'intérêt britanniques ont par ailleurs reculé, les différents indicateurs économiques indiquant que les pressions inflationnistes restent pour l'instant maîtrisées.

Indices « FT » du 22 juillet : 100 valeurs, 3 114,7 (c. 3 074,8) ; 30 valeurs, 2 425,7 (c. 2 401,7) ; mines d'or, 229,7 (c. 235,1) ; fonds d'Etat, 93,43 (c. 93,91).

	Cours 15 juillet	Cours 22 juillet
Allied Lyons	5,71	5,79
BP	4,01	4,13
BTR	3,79	3,78
Cadbury	4,43	4,35
Glaxo	5,61	5,75
GUS	5,76	5,93
ICI	8,05	8,35
Reuters	4,79	4,69
RTZ	8,40	8,60
Shell	7,08	7,41
Unilever	10,11	10,19

FRANCFORT

Soutenue
+ 2,7 %

La Bourse de Francfort a enregistré sa quatrième semaine consécutive de hausse, avec des cours notamment soutenus par le raffermissement de la devise américaine, mais les courtiers soulignent que le volume des transactions reste faible. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 150,26 points, soit en progression de 2,7 % par rapport à la clôture de la semaine passée. En quatre semaines, le DAX a gagné 7 %. La nette reprise du dollar, qui a brièvement frôlé le seuil des 1,60 deutschemark vendredi (contre 1,5568 DM sept jours auparavant), ainsi que la baisse de trois centièmes de point du taux de prise en pension mercredi, ont poussé les cours à la hausse.

La seule baisse de la semaine a été enregistrée jeudi, alors que la Bourse attendait la décision de la Bundesbank sur ses taux d'intérêt. Le maintien des taux directeurs à leur niveau actuel n'a pas surpris le marché et n'a donc eu finalement que peu d'impact sur les cours.

La Commerzbank a réitéré ses prévisions à moyen terme, tablant sur un DAX à 2 350 points dans six mois, en raison de l'amélioration des résultats des entreprises.

Indice DAX du 22 juillet : 2 150,26 (c. 2 093,61).

	Cours 15 juillet	Cours 22 juillet
AEG	176,50	183,50
BASF	296,80	310
Bayer	340	361,50
Commerzbank	337	341,50
Deutsche Bank	735	732,50
Hoechst	314,60	334
Karstadt	586,50	569
Mannesman	427,50	445
Siemens	661,20	683,50
Volkswagen	475,80	496,30

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La confiance revient

La situation demeure difficile mais la confiance tend à revenir. Le marché réagit à nouveau à des éléments concrets, mesurables. Il n'y a plus cette hantise de l'inflation qui, ces derniers mois, servait souvent de prétexte à la hausse des rendements en Europe. On se préoccupe davantage de l'ampleur des déficits des finances publiques et du volume des emprunts d'Etat.

C'est ainsi que pourrait s'expliquer assez logiquement la persistance des tensions qui subsistent dans les compartiments du deutschemark ou du franc français où aucune nouvelle émission internationale de type classique n'a vu le jour la semaine passée. Les gouvernements français et allemand ont de très lourds programmes d'emprunts à réaliser d'ici la fin de l'année. On invoque d'ailleurs des arguments du même ordre, mais en sens inverse, pour justifier l'animation et les bonnes dispositions qui, au contraire, ont régné dans les compartiments de la livre sterling et du franc suisse.

Quoi qu'il en soit, les monnaies britannique et helvétique ont servi à libeller deux des derniers emprunts internationaux du Crédit local de France qui multiplie les opérations de taille moyenne et finit par obtenir des montants très élevés à des conditions très avantageuses. Depuis le début de l'année, il a levé pour plus de 26 milliards de francs. La plupart de ses transactions ont fait l'objet de contrats d'échange portant sur la devise dans laquelle il obtient les fonds et sur le mode de rémunération. Les ressources lui sont généralement fournies en francs ou en dollar des Etats-Unis, à taux variable. Le même Crédit local, décidément très entreprenant, a sollicité un troisième compartiment la semaine passée, celui de la lire qui a fait preuve d'une résistance étonnante à l'évolution de la situation politique italienne et au premier échec essuyé par le président du Conseil Silvio Berlusconi. Les taux d'intérêt dépassent nettement les 10 % en Italie, ce qui attire une foule de souscripteurs. Un autre débiteur de tout premier plan a bénéficié des bonnes dispositions du marché italien. Eurofima, la société européenne de financement de matériel ferroviaire, y a levé des fonds qu'elle va reprêter.

Des emprunts de 8 milliards de francs

Pour ce qui est des nouveaux emprunts en franc français, les spécialistes prévoient un fort regain d'activité pour la fin de l'été. La plupart des émissions internationales devraient voir le jour sur l'euromarché. Certains experts tablent également sur le lancement prochain du premier emprunt en franc de type « planétaire ». Contrairement aux euro-obligations, les emprunts planétaires peuvent être offerts en souscription sur toutes les principales places financières du globe en même temps, y compris New-York. Ces affaires exigent de minutieuses mises au point auxquelles il ne vaut la peine de procéder que si leur taille dépasse de très loin la moyenne. La première opération de ce genre devrait être de l'ordre de 8 milliards de francs. Ce serait un nouveau record sur le marché des obligations internationales en franc.

Il y a très peu d'emprunteurs au monde susceptibles de lever un montant aussi important en une seule fois. Le cercle des candidats présumés se limite à quelques organisations supranationales de développement comme la Banque mondiale ou des pays comme l'Espagne et le Portugal ou bien encore l'Italie. Et pour décider un débiteur de cette envergure, il faudra le convaincre du bénéfice qu'il aurait à recourir à cette solution nouvelle. Un emprunt planétaire n'a vraiment de sens que s'il se place dans des proportions importantes en Europe et aux Etats-Unis. Il faut donc évaluer l'ampleur de la demande qui pourrait exister outre-Atantique pour des titres libellés en franc français. C'est un exercice très difficile, étant donné d'une part qu'il n'y a pas de précédent et d'autre part que de nombreux investisseurs américains sont en train de diminuer la place qu'ils réservent globalement dans leurs portefeuiles aux monnaies européennes.

Parmi les emprunts internationaux qui figurent au calendrier de la fin du mois de juillet, le plus attendu est celui que la Communauté européenne devrait émettre en écus pour le compte de plusieurs pays d'Europe de l'Est. La Communauté est un ardent promoteur de l'utilisation de l'écu sur les marchés financiers et son projet promet de remporter la faveur des investisseurs car le moment est bien choisi. Le compartiment de la monnaie européenne bénéficie d'un intérêt soutenu après avoir été négligé ces derniers mois.

Sur le marché des emprunts en yens qui demeure en vedette, un autre emprunteur de choix, la Banque européenne d'investissement, devrait se présenter bientôt. Par ailleurs, confirmant la réussite du Crédit foncier, un second emprunteur français est sur les rangs, la Caisse centrale du crédit immobilier qui entend lever des fonds dans la devise japonaise cet automne.

CHRISTOPHE VETTER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La détente se confirme en Europe

Un petit vent d'optimisme semble s'être levé sur l'Europe, notamment en France, où les rendements à long terme poursuivent, prudemment, leur désescalade après les fortes tensions enregistrées ces dernières semaines. A Paris, l'OAT 10 ans ne rapportait plus que 7,33 % à la veille du week-end, et même 7,27 % le jeudi précédent, contre 7,38 % huit jours auparavant et près de 8 % à la mi-juin.

Un certain « découplage » entre les taux américains, stables cette semaine, et les taux européens paraît, en outre, se dessiner, ce qui est de bon augure pour nos marchés, d'autant qu'outre-Atlantique la détente pourrait se confirmer si le chiffre de la croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre est moins élevé qu'on ne l'escompte. Ajoutons, enfin, que la vive remontée des cours du dollar sur les marchés des changes (voir ci-dessus en rubrique « Devises et or ») a fait bonne impression, notamment sur les marchés financiers de l'autre côté de l'Atlantique. En début de semaine, tous les marchés attendaient avec impatience la déposition du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Sénat. Ce dernier laissait entendre que la Fed pourrait avoir à relever encore son taux d'intervention, sans fixer de date, mais très probablement vers le 20 août, estimaient les opérateurs. Aussitôt, les rendements des bons du Trésor américains, qui étaient retombés à 7,14 % sur 10 ans et 7,47 % sur 30 ans, remontaient à 7,23 % et 7,55 % pour terminer la semaine à 7,28 % et 7,56 %.

En Europe, l'événement a été le dernier conseil d'administration de la Bundesbank avant le 18 août. Comme prévu, la Banque centrale allemande n'a pas abaissé ses taux directeurs, notamment le taux d'escompte, qui reste fixé à 4,50 %. En revanche, après avoir, ramené de 4,91 % (après une baisse, la semaine précédente, de 4,93 % à 4,91 % – et non de 5,93 % à 5,91 % comme il a été écrit par erreur, tout comme il s'agissait de 110 milliards de francs et non de 10 milliards, pour l'emprunt Balladur de juin 1993) à 4,88 % le taux de ses pensions à court terme, elle a annoncé qu'elle reviendrait la semaine prochaine à la fixité pour ce mode d'adjudication, précisant même que le taux en serait de 4,85 %. Ce changement de mode indique qu'un tel taux restera inchangé pendant les quatre semaines de « congé» estival de la Banque, sauf avis contraire, bien entendu. Dans ces conditions, le Conseil de politique monétaire de la Banque de France pourrait, jeudi prochain, ramener de 5,10 % à 5 % son taux d'appel d'offres.

A Paris, nous l'avons dit, le sentiment semble meilleur, les cours du MATIF reflètent cette amélioration. Celui de l'indice septembre sur le contrat 10 ans, a terminé la semaine à 116,74 contre 116,28 huit jours auparavant, après avoir poussé une pointe à 117,52. Les analystes sur graphiques de la Société générale estiment que le *« canal baissier »* a finalement été cassé, l'analyse *« eliottiste »* (les courbes d'Eliott) permettant d'anticiper un retour sur les plus hauts niveaux de mi-mai (121,46). Selon eux, une vague de correction de la grande baisse depuis janvier devrait se développer avec un objectif vers 123, pourvu que les cours se maintiennent au-dessus de 115,34. Ils trouvent la situation technique du marché *« nettement plus positive »* et font part d'un *« bel optimisme »* qui devrait se renforcer dans les prochains jours.

Contre-performances des sicav

Le premier semestre 1994 n'a guère été faste pour la plupart des sicav, 90 % des sicav long terme (en actions) ayant enregistré des contre-performances pour une baisse moyenne de 10,08 %. Trois compartiments ont été particulièrement touchés : les valeurs immobilières et foncières (–13,38 %), les sicav orientées vers les Etats-Unis (–12,43 %) et les françaises (–11,19 %), selon les statistiques d'Europerformance. Sur 347 sicav actions et diversifiées en compétition, seules 29 tirent leur épingle du jeu et dégagent un gain sur le premier semestre : elles sont spécialisées sur le Japon (en tête, Indosuez Unijapon, de la Banque Indosuez, + 29,44 %) ou sur les petites valeurs (Régécroissance de Fimagest, + 1,56 %). En queue de classement, les reculs dépassent 20 %, notamment pour les sicav investies sur l'Asie hors Japon, qui ont subi le contrecoup de la chute de plusieurs places boursières telles que Singapour, la Malaisie ou Hongkong, extrêmement favorisées l'an dernier, il est vrai. La baisse moyenne des sicav obligataires, victimes de la forte remontée des taux d'intérêt, a été de 4,28 % en moyenne, les internationales (–7 %) étant plus touchées que les françaises (–4,5 %). Sur 251 sicav obligataires, seules 20 affichent un gain sur le semestre, 15 perdant plus de 10 %.

Quant aux sicav de trésorerie, elles se sont beaucoup mieux comportées. Celles dites « régulières », toutefois, ont été les seules à dégager une performance positive depuis le 1er janvier 1994 : + 2,80 %. Les rendements ont été moins importants que dans le passé (de 4,5 % à 6,50 % en rythme annuel) en raison de la décroissance des taux à court terme, mais pas une seule d'entre elles n'a affiché de moins-value. Tel n'est pas le cas, toutefois, des sicav de trésorerie « dynamiques », dites « de performance », parce qu'elles incluaient dans leurs placements une part d'obligataires. Leur progression moyenne a été faible 0,24 %), certaines d'entre elles enregsitrent des reculs parfois importants.

Le flux net des souscriptions et des rachats sur l'ensemble des sicav est négatif de 9,6 milliards de francs sur le semestre, alors qu'il était encore positif de 19,1 milliards de francs au premier trimestre 1994. Les sicav actions et diversifiées ont collecté 24,8 milliards depuis le début de cette année, résultat qualifié de *« remarquable »*, malgré la chute des marchés boursiers à partir de février. Ainsi, les sicav françaises ont drainé 15 milliards de francs. Sur les sicav obligataires, qui avaient collecté plus de 10 milliards de francs par mois l'an dernier, la tendance s'est inversée à partir de mars, de sorte que les rachats nets ont été de 4,5 milliards de francs sur le semestre. Les françaises ont le plus souffert, avec 12,6 milliards de francs de retraits, dont 9,7 milliards de francs pour le seul mois de juin, l'ampleur de ce chiffre traduisant la déception des investisseurs, qui avaient sous-estimé le risque propre à ces produits.

Quant aux sicav de trésorerie, elles ont vu sortir 29,9 milliards de francs au premier semestre, dont 19,8 milliards pour les « dynamiques » et 9,7 pour les régulières.

FRANÇOIS RENARD

DEVISES ET OR

Vif rebond du dollar

Le dollar a vivement accentué son rebond sur les marchés des changes, amorcé à la fin de la semaine dernière et poursuivi cette semaine à la faveur de déclarations rassurantes d'officiels américains. Le rebond a été plus fort vis-à-vis du deutschemark que vis-à-vis du yen, le billet vert n'arrivant pas à remonter au-dessus de 99 yens, après avoir chuté à 97,30 yens, record historique, il y a une dizaine de jours.

Initialement, l'annonce d'une aggravation du déficit commercial des Etats-Unis jetait un froid. Si les importations ont progressé de 1,2 %, ce qui est normal en période d'expansion, les exportations n'ont augmenté que de 0,2 %, ce qui est bien peu, surtout avec un dollar faible. Toutefois, une diminution de 20 % en mai de l'excédent commercial du Japon sur les Etats-Unis provoquait une hausse du dollar à Tokyo. Par la suite, la déclaration de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, effectuée devant le Congrès, jetait un froid dans la mesure où, déplorant la faiblesse du dollar et n'excluant pas totalement la possibilité d'un retour de l'inflation à terme, il laissait planer la menace d'un nouveau relèvement du taux d'intervention de la Réserve fédérale. Mais, jeudi, Lawrence Summers, sous-secrétaire au Trésor, déclarait devant le Sénat qu'*« une nouvelle baisse du dollar serait contre-productive pour la reprise de l'économie »*. En même temps, Laura Tyson, chef des économistes de la Maison Blanche, affirmait qu'un relèvement d'un quart de point (0,25 %) du taux d'intervention de la Réserve fédérale ne compromettrait pas ladite reprise. De plus, M. Summers ajoutait qu'*« un raffermissement restaurerait la confiance dans la monnaie américaine »* des marchés financiers et augmenterait l'attrait pour les investissements en dollars ! Enfin, Hans Tietmeyer, président de la Banque fédérale d'Allemagne, assurait que sa banque était en faveur d'un dollar fort. Du coup, les opérateurs rachetèrent des dollars, surtout ceux qui s'étaient portés vendeurs à découvert. Et la devise américaine bondit jusqu'à 1,60 deutschemark, pour finir la semaine aux environs de 1,5960 et de 5,4550 francs. Comme nous l'avons dit, elle ne réussissait pas à dépasser 99 yens, le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, ayant jugé bon de déclarer, le 20 juillet, que l'excédent commercial japonais vis-à-vis des Etats-Unis était « inacceptable », et menaçant Tokyo de sanctions si les marchés publics japonais des télécommunications et des technologies médicales ne s'ouvraient pas d'ici à la fin du mois.

De toute façon, estime-t-on à New-York, si les propos des officiels américains ont un peu rassuré les marchés sur les intentions profondes de la Maison Blanche, rien n'est vraiment réglé et le problème du creusement des déficits américains, échanges extérieurs et paiements, continue de se poser. En Europe, la remontée du dollar a un peu affaibli le deutschemark, qui, à Paris, est retombé au-dessous de 3,42 francs. La lire italienne s'est raffermie après le recul tactique de M. Berlusconi : le cours du deutschemark à Milan, après avoir égalé son record historique à un peu plus de 1 000 lires est revenu à 992 lires environ.

F. R.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
(Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France)
22 juillet 1994

Florin néerland. – Franc belge – Mark allemand – Franc français – Couronne dan. – Livre irlandaise – Escudo portugais – Peseta espagnole

Depuis le 17 septembre 1992, la livre sterling (-18,41) et la lire italienne (-19,73) ne participent plus au mécanisme de change du SME.

Source : Société générale

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 18 AU 22 JUILLET 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5285	–	18,3335	73,9919	62,6763	3,0441	55,8971	0,00632
	1,5665	–	18,9934	77,2201	65,0915	3,1556	58,0839	0,00656
Paris	8,3372	5,4545	–	405,5886	341,8678	16,6043	304,8910	3,4457
	8,3476	5,3650	–	406,5637	342,7065	16,6141	305,8379	3,4525
Zurich	2,0658	1,3515	24,7777	–	84,7070	4,1142	75,5450	0,8538
	2,0286	1,2950	24,5964	–	84,2934	4,0865	75,2251	0,8492
Francfort	2,4387	1,5955	29,2511	118,0540	–	4,8569	89,1839	1,0079
	2,4066	1,5363	29,1795	118,6332	–	4,8479	89,2419	1,0074
Bruxelles	50,2112	32,85	6,0226	24,3063	20,5892	–	18,3622	2,0752
	49,6424	31,69	6,0190	24,4710	20,6275	–	18,4064	2,0780
Amsterdam	2,7345	1,7890	32,7986067	1,32371	112,12786	5,44597	–	[illegible]
	2,6967	1,7215	32,69706	1,32934	112,054937	5,43231	–	[illegible]
Milan	2419,62	1583	290,2191	1171,2912	992,1655	48,18874	884,8519	–
	2383,91	1525	269,6486	1177,6062	992,6447	48,12244	885,8554	–
Tokyo	150,63	98,55	18,06765	72,91898	61,76747	3,00000	55,08664	0,062255
	153,36	97,90	18,59449	75,59846	63,72453	3,08930	56,86901	[illegible]

A Paris, 100 yens étaient cotés le vendredi 22 juillet 5,53475 F contre 5,3779 F le vendredi 15 juillet 1994.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre couleur d'euphorie

Sur le marché du cuivre, la spéculation est au rendez-vous. Les fonds d'investissement propulsent le métal rouge aux sommets : 2 545 dollars la tonne, c'est assurément le plus haut niveau connu depuis deux ans. *« Cette flambée n'a rien à voir avec la situation physique du marché,* affirme un négociant. *Aucune pénurie ne se dessine à l'horizon, même si le cuivre n'est pas toujours là où il faudrait. »* Certes, mais les données fondamentales – plutôt favorables – donnent une couleur au marché. La couleur de l'optimisme. Rouge comme le métal, rouge comme la Chine.

Avec ses mystères et ses statistiques diffuses, l'empire du Milieu et son milliard d'habitants – un milliard deux cents millions pour être plus précis – suscite des convoitises. La Chine se dote d'électricité, donc de cuivre. Les opérateurs se prennent à rêver : *« Si un Chinois consommait ne serait-ce que la moitié des quantités absorbées par un Européen... »* Pour l'heure, le premier se contente de 700 grammes de cuivre – et le rythme de croissance est très lent – tandis que le deuxième achète environ 14 kilos de métal par an. Car tout est cuivre ou plutôt tout système électrique comporte du cuivre. De l'habitation à l'automobile, des câbles téléphoniques aux fils d'horloges électriques en passant par la radio ou la climatisation...

« La Chine aura-t-elle les moyens de poursuivre ses achats ? », se demandent néanmoins les opérateurs sans angoisse excessive. D'autres acheteurs montrent d'heureuses dispositions : l'Amérique latine augmente sa demande, les Etats-Unis soutiennent le marché et le Japon poursuit ses achats. Quant à l'Europe, pour employer le mot d'un opérateur, elle se porte moins mal que l'année dernière. En d'autres termes, le redressement de la Communauté est fragile mais elle en profite pour renouveler ses acquisitions. Même l'ancienne Union soviétique donne des motifs de satisfaction. Bien sûr, elle importe peu, l'état de ses finances ne le lui permet pas. Mais elle n'encombre pas non plus le marché de métal inopportun susceptible de faire baisser les prix. Les nouvelles républiques n'ont jamais eu avec le cuivre les mêmes comportements qu'avec les autres métaux. Et ce pour une raison simple : le cuivre n'est pas livrable à la Bourse. Avec le métal rouge, les Russes ne sont pas assurés d'un débouché car les transactions s'effectuent directement entre producteurs et utilisateurs.

Stocks en perdition

Bref, l'humeur générale se teinte d'optimisme. Optimisme conforté par les pronostics récents d'un bureau d'études australien, l'Australian Minerals Economics. Selon l'AME, en effet, la consommation mondiale du cuivre passera de 9,63 millions de tonnes cette année à 9,94 millions de tonnes en 1995. Elle s'établissait à 9,25 millions de tonnes en 1993. Richard Osborne lui-même, président d'Asarco, un important conglomérat minier américain, n'hésite pas non plus à afficher sa foi en l'avenir : *« Je suis raisonnablement optimiste sur l'avenir de ce marché haussier »*, avait-il déclaré le mois dernier.

A cette vitalité de la demande s'ajoute une diminution régulière et sûre de la marchandise entreposée au LME. Les stocks enregistraient cette semaine encore une réduction de 1 200 tonnes. Le marché ne dispose plus que de 340 925 tonnes. Un volume certes pas négligeable mais de peu de conséquence. Offre et demande mondiales s'équilibrent approximativement à moins de 10 millions de tonnes. Le courtier londonien Ord Minnett affirme que la production mondiale de cuivre s'élèvera à 10,2 millions de tonnes en 1996 alors qu'elle ne s'établissait qu'à 9,1 millions de tonnes en 1993. Ces prédictions s'appuient sur la conviction suivante : du fait du redressement des cours, certaines mines – situées au Chili, en particulier – seront à nouveau rentables ; il se passera alors un phénomène connu de l'ensemble des matières premières : d'autres gisements seront ouverts, quelques mines se développeront. La société belge Union minière va dans le sens de cette analyse : elle a, d'ores et déjà, décidé de consacrer une plus large part de ses activités au métal rouge alors qu'elle s'était destinée jusqu'à présent au zinc.

Et que se passera-t-il si l'offre dépasse la demande ? Les cours, à nouveau, s'étioleront, comme le veulent les lois inéluctables de la logique statistique. Peut-être, à moins d'un phénomène imprévu. Car les raisonnements de cette nature prennent-ils véritablement le pouls des marchés ? La récente explosion des matières premières et surtout l'attirance des fonds d'investissement pour ces produits auparavant jugés sinistrés indique au contraire la présence de cas de figure qu'aucun manuel d'économie n'avait envisagés.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 22-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 518 (+ 48) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 414 (– 116) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 270 (– 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	317 (– 13) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	3 627 (– 201) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 472 (– 50) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	322,5 (+ 2,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	215,15 (– 8,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	175,70 (– 6,20) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Septembre	17,85 (+ 0,08) Dollars/baril
Or (Londres)	384 (– 1,20) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 13-7-94	Cours 22-7-94
Or fin (kilo en barre)	65 100	67 200
– (kilo en lingot)	65 250	67 200
Pièce française (20 F)	376	387
● Pièce française (10 F)	319	317
Pièce suisse (20 F)	375	387
Pièce latine (20 F)	377	390
● Pièce tunisienne (20 F)	373	380
Souverain	483	498
● Souverain Elizabeth II	470	483
● Demi-souverain	302	308
Pièce de 20 dollars	2 505	2 440
– 10 dollars	1 330	1 350
● – 5 dollars	700	640
– 50 pesos	2 410	2 545
● – 20 marks	460	462
– 10 florins	389	402
● – 5 roubles	256	272

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

CARNET

Mariages

Mme Philippe HOPPENOT,
M. et Mme Jacques VERNE,
M. et Mme Hervé HOPPENOT,
Mme Paule MORGAUT

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Camille et Olivier,

célébré ce samedi 23 juillet 1994, en l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly (Oise).

Janick et Patrick GELIN,
Françoise et Jean-Pierre ETIENVRE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Fabrice,

qui sera célébré le samedi 30 juillet 1994, à Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse).

Décès

– Rachel Haziza,
son épouse,
Mme et M. Karsenty,
Laurine,
Louis Haziza,
Marcel Haziza et son épouse,
Mélanie Benayoun,
sa belle-mère,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Rubin HAZIZA.

L'inhumation aura lieu le 25 juillet 1994, à 10 heures, au cimetière de Franconville (Val-d'Oise).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

– Le docteur Bernard Jean Aix et Mme,
M. Pierre-Olivier Aix,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile Pierre AIX,
née Alice Bonhomme,

leur mère, grand-mère et parente,

survenu subitement le 19 juillet 1994, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, le lundi 25 juillet, en l'église de Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

1 *bis*, rue Castéja,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Robert et Muriel Lécuelle,
Jocelyne et Abdellatif Laâbi,
ses enfants,
Dominique, Karine, Régis, Fabien et *Alexandre Lécuelle*,
Yacine, Hind et Qods Laâbi,
Karim Souane, Véronique Amis,
ses petits-enfants,
Vanessa et Nassim,
ses arrière-petits-enfants,
Abdelaziz et Nadira Laâbi,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcelle COMBRUN,

survenu le 18 juillet 1994.

Le Petit-Babeau,
par Targon 33760.
5, allée des Bourgeons,
94000 Créteil.

– Nous faisons part du décès de

Raymond LAGACHERIE,

survenu le 17 juillet 1994.

Josiane Lagacherie-Martinez,
Simon, Paul et Thomas,
Guy et Marie-Rose Lagacherie-Portmann,
Bernard et Anne Lagacherie-Jaffres,
et Frédéric,
Françoise Lagacherie
et Grégoire,
Samuel et Anne-Sara Gissot,
Michel et Maryse Lagacherie-Baranger,
et Elise et Nicolas,
Amélie Martinez,
ses enfants et petits-enfants.

13, place Lebert,
44400 Rezé.
32, rue de Véziers,
85700 Pouzauges.
28, rue Pierre-Travaux,
21000 Dijon.
11, rue des Grands-Champs,
45000 Orléans.
Le Marès,
rue de Castillonnès,
47300 Villeneuve-sur-Lot.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et Mme Bernard Janvier
et leurs enfants,
M. l'abbé Jean Massin,
M. et Mme Jean-Louis Bousquet
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Daude
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Massin
et leurs enfants,
M. Martin Quilliard,
font part du rappel à Dieu de leur mère et grand-mère

Mme André MASSIN,
née Madeleine Kula,

survenu le 22 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 26 juillet, à 11 h 30, en l'église de Saint-Jean-le-Thomas (Manche).

Une autre célébration religieuse aura lieu en septembre à Paris.

– Estelle Sister,
son épouse,
Claudine et Benjamin Pardo
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice SISTER
(Schuster),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 juillet 1994.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures, le lundi 25 juillet.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Edmond TURJMAN,
engagé volontaire 1944,
membre du conseil d'administration
de la Société des bibliophiles
de Guyenne,

décédé le 20 juillet 1994, à l'hôpital Haut-l'Evêque à Pessac, dans sa soixante-huitième année.

De la part de
Toute la famille,
Et de ses nombreux amis.

Remerciements

– *« Car la route est bordée de tombeaux, mais elle mène à la justice. »*
Jaurès.
Jocelyne, Maurice,
Et la famille de

Marie-Ange BERENGOLC

remercient les nombreux amis qui l'ont accompagnée pour son dernier voyage.

Au revoir Marie-Ange, Marie-Démon, Guege,

tu es toujours avec nous.

Avis de messe

– Déjà dix-sept ans,

Jean SALUSSE

nous quittait tragiquement.

Maître de requêtes au Conseil d'Etat,
directeur de la Caisse
des monuments historiques,
président
des théâtres lyriques nationaux.

Cette carrière éblouissante et exemplaire resta à jamais gravée dans nos cœurs.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union de prières, y joindre son père,

Victor SALUSSE,

décédé en juillet 1950.

Une messe est célébrée à leur mémoire, ce 23 juillet 1994, en l'église Saint-Louis à Hyères (Var).

« Je suis la lumière du monde, qui me suis ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière de la vie. »
Evangile selon saint Jean.

Anniversaires

– Cagnes-sur-Mer.

Il y a un an déjà, le 24 juillet 1993,

Jean-Charles HOOSÉ,
(vingt et un ans),

nous quittait accidentellement.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se joignent à ses parents dans leurs prières.

– Le 24 juillet 1944, fut supplicié par la milice de Vichy et la Gestapo, dans les puits de Guerry, à Savigny-en-Septaine, avec 24 autres hommes, tous raflés comme juifs, le 22 juillet, à Saint-Amand-Montrond,

Gaston LÉVY,
(soixante-deux ans),
médaillé de la Résistance,
à titre posthume.

3 autres hommes et 8 femmes le seront aussi dans les jours suivants.

M. et Mme Paul Regnot,
ses enfants,
Mlle Viviane Regnot,
M. Bernard Regnot,
M. Franz Regnot,
Mme Muriel Pelé,
ses petits-enfants,
Guillaume, Sébastien, Nicolas Pelé,
ses arrière-petits-enfants,

l'unissent dans leur souvenir et pour l'avenir à toutes les victimes de crimes contre l'humanité.

– Il y a un an,

Philippe MICHEL

mourait.

Personne n'a oublié son rayonnement, sa puissance imaginative, sa force de conviction et son immense talent.

CLM/BBDO et la compagnie/BBDO.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

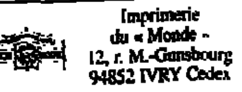
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans
à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Le Monde PUBLICITE SA

Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction :
Dominique Alduy
133, av. des Champs-Élysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____ Prénom : ____

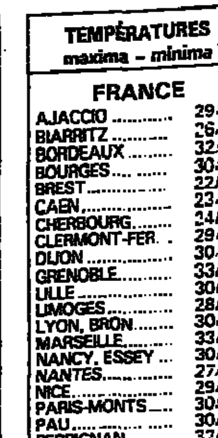
Adresse : ____

____ Code postal : ____

Localité : ____ Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Dimanche : passages nuageux au Nord-Ouest, chaud et ensoleillé ailleurs. – Le matin, le ciel sera très nuageux par nuages moyens sur la Bretagne. Une averse ou un orage local n'est pas à exclure. A la mi-journée, cette zone nuageuse gagnera la Normandie et les Pays-de-Loire, puis en soirée l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord. Les risques d'orage persisteront. Sur la Corse, on aura quelques résidus orageux en début de matinée, puis la journée sera bien ensoleillée. Sur le reste du pays, on aura des bancs de brume ou de brouillard au lever du jour. En général, ils laisseront rapidement place au soleil ; sur l'extrême Sud-Ouest, ils pourront persister jusqu'à la mi-journée. L'après-midi, des foyers orageux isolés pourront se développer sur les Pyrénées et sur les Alpes.

Les températures au lever du jour seront généralement comprises entre 18 et 20 degrés ; sur le Nord-Ouest, elles pourront descendre jusqu'à 16 degrés et sur le pourtour méditerranéen et la Corse elles seront comprises entre 20 et 22 degrés. L'après-midi, elles évolueront de 22 à 28 degrés du Nord au Sud sur la façade ouest du pays ; sur le reste du pays, elles resteront élevées, généralement comprises entre 30 et 32 degrés, voire localement 34 ou 36 degrés sur l'extrême Nord-Est et le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

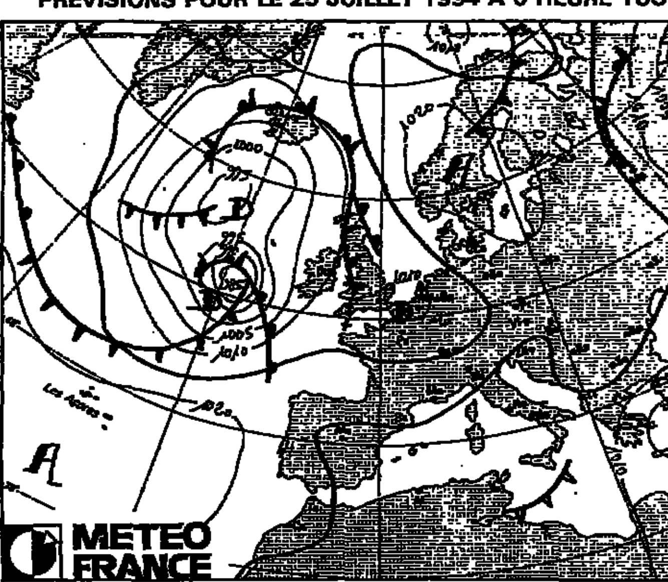
FRANCE	
AJACCIO	29/20
BIARRITZ	26/19
BORDEAUX	32/20
BOURGES	30/18
BREST	22/14
CAEN	23/17
CHERBOURG	24/17
CLERMONT-FER.	29/16
DIJON	30/20
GRENOBLE	33/19
LILLE	30/16
LIMOGES	28/18
LYON, BRON	30/19
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	30/18
NANTES	27/18
NICE	29/24
PARIS-MONTS	30/20
PAU	30/18
PERPIGNAN	32/20
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	24/15
ST-ETIENNE	30/17
STRASBOURG	31/17
TOULOUSE	31/20
TOURS	29/20

ÉTRANGER	
ALGER	31/19
AMSTERDAM	28/15
ATHÈNES	34/25
BANGKOK	34/21
BARCELONE	30/22
BELGRADE	27/18
BERLIN	32/19
BRUXELLES	30/17
COPENHAGUE	27/17
DAKAR	30/25
GENÈVE	30/19
ISTANBUL	31/22
JÉRUSALEM	30/18
LE CAIRE	35/22
LISBONNE	24/19
LONDRES	28/16
LOS ANGELES	21/16
LUXEMBOURG	31/21
MADRID	36/15
MARRAKECH	43/22
MEXICO	21/12
MILAN	29/17
MONTRÉAL	29/22
MOSCOU	20/14
NAIROBI	17/13
NEW-DELHI	33/–
NEW-YORK	34/27
PALMA-DE-MAJ.	31/17
PÉKIN	33/25
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	31/20
HONGKONG	27/23
SÉVILLE	38/19
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	29/18
SYDNEY	14/7
TOKYO	32/28
TUNIS	32/20
VARSOVIE	27/14
VENISE	32/20
VIENNE	30/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-07-1994 à 6 heures TUC et le 23-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6350

HORIZONTALEMENT

I. En voulant produire de l'argent, il lui arrive de faire de la tôle. – II. Ne va pas plus haut que le septième. Ne blanchit qu'à moitié. Est souvent rémunéré pour avoir certaines choses à l'œil. – III. Infime partie de la Beauce. Il se digère bien ou il est mortel. Eau. – IV. Assûrément content. Orientés. Symbole. – V. Il n'est pas question, pour elles, de céder la place aux autres. Est au service de la sécurité. La bonne n'admet pas de fard. – VI. Etre monté ou être au plus bas. Fâcheuses rencontres. Abréviation. – VII. Chef d'élite. Publié. Peut faire loucher un épouseur. – VIII. Sorte de fromage avec lequel certains font leur beurre. Ne se prend pas pour la dernière venue. – IX. Poète. Animaux. Part de tartre. – X. Abréviation. Parasite. L'un peut être voile, l'autre tamisé. – XI. Brèche bretonne. Milieu plutôt bas. Témoigne plus d'imagination que de réalisme. – XII. Très mal éclairé. Le cuir la blesse et le velours l'indispose. – XIII. Fit front. Même un excellent artiste atteint rarement la centième. A moitié ruinée. – XIV. Article indéfini. Juge au palais avec sérénité. – XV. C'est leur différence opposée qui les rapproche. Liberté excessive.

VERTICALEMENT

1. Deviennent douloureuses lorsqu'elles écorchent. Rebonds. – 2. Sa culture est de peu d'étendue. Symbole. Vers. – 3. Terme musical. Frappe en cognant. Relaxation faite d'activités désordonnées. – 4. Juge de la valeur de nos écrits. Terre. – 5. Inspira George Sand. Transporteur routier. Prix fixé. – 6. Cellule qui attend un prisonnier. Accès de mauvaise humeur. – 7. S'épanouit sur un lit. Forme d'avoir. – 8. On ne peut plus dépouillée. Pied montagnard. Préposition. – 9. En Suisse. Ne se hâte jamais. Des verres peuvent le troubler. – 10. Il leur suffit d'être cernés pour être battus. Motif conducteur d'une symphonie en blanc. Participe. – 11. D'un auxiliaire. Aspire à jouer les femmes savantes. Vieil agrément. – 12. Accompagne un trait, *propre à rayer du monde des vivants*. Meurent dans le vide. Enduite de chrême. – 13. Indentation. Pronom. Etat d'âme. – 14. Chasseur. Tête d'affiche. – 15. La marque du temps. Autre marque du temps. Charge. Deuxième d'une portée de sept.

Solution du problème n° 6349

Horizontalement

I. Historien. – II. Inouies. – III. Eon. E.V. Ag. – IV. Rude. Echo. – V. Abélard. – VI. RL. Ici. Ci. – VII. Cintre. Aa. – VIII. Ha. Ee. Ort. – IX. Ibis. Roui. – X. Elo (olé !). RU. SO. – XI. Escadron.

Verticalement

1. Hiérarchie. – 2. Inoubliable. – 3. Sonde. Ios. – 4. Tu. Elites. – 5. Oie. Acre. Ra. – 6. Rêverie. Rud (dur). – 7. Is. CD. Oô. – 8. Ah. Caruso. – 9. Négociation.

GUY BROUTY

SAMEDI 23 JUILLET

TF 1

13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Sydney Police. A 15.15, Téléfilm : L'Héritage fatal.
17.40 Magazine : Trente millions d'amis.
18.10 Série : Tonnerre de feu.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : Destins brisés. Emission de Guy Job. Thierry Le Luron.
22.35 Téléfilm : Edition très spéciale. De Robert S. Butler.
0.10 Série : Aventures à l'aéroport. Une longue nuit, de Werner Masten.
1.05 Journal et Météo.
1.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.05 TF 1 nuit.

FRANCE 2

15.35 Magazine : Vélo club.
16.20 Téléfilm : Coma dépassé. De Roger Pigaut.
17.40 Série : Tatort.
19.10 Divertissement : Rien à cirer.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Cendrine Dominguez et Patrice Laffont. Au profit de l'Association Enfant-Soleil.
22.25 Sport : Boxe. Championnat d'Europe superwelters : Ludovic Proto-Javier Castillejos, en direct de la Costa-Brava (Espagne).
23.50 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Heimat.
1.15 Téléfilm : Les Amants du Pacifique (2ᵉ partie).
2.35 Magazine : De quoi j'ai l'air? (rediff.).

FRANCE 3

13.00 Magazine : Couleur pays. Evasion : randonnées au centre de la France. Les gorges de la Dourbie ; le Larzac ; Balade dans le Haut-Poitou, marais et bocage ; A 13.55, En flânant avec Roger Gicquel de Paimpol à Bréhat ; A 14.55, L'architecture contemporaine du Sud avec Maurice Sauzet ; A 15.20, Passion pêche : dans le Vaucluse ; A 15.45, Littoral : Dauphin, mon voisin ; A 16.20, Tiercé ; A 16.35, Génération sensations : Autogyres ; A 16.45, Cocktail palace en direct du lac d'Annecy.
17.50 Magazine : Montagne. La vie suspendue, de Thierry de Lestrade, Milka Assaf, Jean-Xavier de Lestrade.
18.20 Expression directe. FNSEA.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Magazine : Tout le sport.
20.50 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (7ᵉ et 8ᵉ épisodes).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Liban bout à bout, d'Olga Nakkas.
0.00 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. In memoriam.
1.00 Musique : Cadran lunaire. *Six Bagatelles*, de Beethoven, par Georges Pludermacher, piano.

CANAL PLUS

13.30 Sport : Rugby. Nouvelle-Zélande-Afrique-du-Sud, en différé.
15.10 Documentaire : National Geographic. Avec les orques en profondeur, de Dereck et Beverly Joubert.
16.00 Surprises.
16.15 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 18.15

17.10 Court métrage : Zoo Cup.
17.15 Décode pas Bunny.
18.05 Série animée : Ren et Stimpy show.
18.15 Sport : Athlétisme. Première journée du championnat de France d'été, en direct d'Annecy.

En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'informations.
19.35 Musique : Paul McCartney. 2ᵉ partie.
20.30 Téléfilm : Le Portrait. D'Arthur Penn.
22.00 Sport : Pétanque. Finale du Trophée Canal Plus.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Téléphone public. ■ Film français de Jean-Marie Périer (1979).
0.40 Cinéma : Lettres du Vietnam. ■■■ Film américain de Bill Couturie (1987).
2.05 Cinéma : Schtonk ! ■ Film allemand de Helmut Dietl (1992, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Felix Mitterer. De Georg Stephan Troller (rediff.).
17.45 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Série : Belphégor. De Claude Barma.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La Bulgarie (rediff.).
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et soviétiques de la semaine du 23 juillet 1944, commentées par Marc Ferro et le général Jean Delmas.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : La Métamorphose du monde en musique. De Werner Herzog. Avec Wolfgang Wagner, Placido Domingo, Heiner Müller.
22.10 ▶ Téléfilm : Simon Tanner. De Joël Jouanneau.
23.45 Magazine : Snark. Eloge de la volonté, de Loïc Connanski ; Deadsy, de David Anderson ; Le Chef d'orchestre, de Leif Marcussen ; TV trilogie 2, de Volker Anding ; La Mort du stalinisme en Bohême, de Jan Svankmajer.
0.15 Documentaire : United Jazz & Rock Ensemble. De Piotr Fzalsza (40 min).

M 6

13.50 Série : V.
14.45 Série : L'Ile mystérieuse.
15.40 Série : Pause café.
16.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.45 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 2.30). Hongkong.
19.15 Magazine : Turbo. Monument Valley.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Stars et couronnes (et à 1.05). Victoria Abril, Ophélie Winter.
20.45 Série : La Traque. La vengeance, d'Alessandro Cane.
0.00 Série : L'Heure du crime. La malédiction des jumeaux.
0.55 Six minutes première heure.
2.55 Rediffusions. Fax'O ; Culture pub ; Nature et civilisation ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Arno Klarsfeld, avocat et écrivain.
20.45 Fiction. Un oiseau au plumage de fumée, d'Alain Gerber.
22.35 Musique : Opus. Daniel Humair, batteur et peintre.
0.05 Clair de nuit. A la découverte de U Bahn, la nouvelle boutique des musiques indépendantes à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 France-Musique l'été. Par Martin Kaltenecker. Opéra, en direct de Montpellier : Lucio Silla, de Mozart, par le Chœur de Radio-France, les Solistes de Montpellier-Moscou, l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Friedemann Layer ; sol. : Kathleen Cassello, Susan Anthony, Eva Kirchner, Margaret Marshall, sopranos, Jorma Sivasti, ténor
23.00 Concert (donné le 23 juillet à Montpellier) : Partita pour violon seul nᵒ 3 en mi majeur BWV 1003, de Bach ; Sonate pour violon et piano nᵒ 3 en ré majeur op. 108, de Brahms, par Vadim Gluzman, violon, Angela Yoffe, piano.
0.05 Musique pluriel. Par Martin Kaltenecker. TemA, de Lachenmann ; Mouvement pour quatuor op. 5, de Webern ; Circles, de Bério.

IMAGES

Censure

POURQUOI interdit-on un reportage? France 3 a eu la bonne idée de donner aux téléspectateurs la possibilité de juger sur pièces d'un cas type en décidant de diffuser, ce samedi, dans le cadre de l'émission «Planète chaude», un film censuré, le 9 juin, pour des motifs politiques, par le gouvernement de Beyrouth. Il s'agit d'un court métrage intitulé «Liban : bout à bout», réalisé par Olga Nakkas, une documentariste expérimentée à la recherche de ses racines et retournée à Beyrouth, après sept ans d'absence, pour y recueillir les témoignages de ses amies d'enfance.

Produit sous le label du «Cercle de minuit» et inclus dans une série d'émissions culturelles consacrées à une très diplomatique «Semaine au Liban», ce film avait été normalement diffusé par France 2, le mois dernier, en différé, mais à une heure d'écoute confidentielle, avant de voir sa retransmission brusquement interrompue, quarante-huit heures plus tard, à Beyrouth, alors qu'il était diffusé par la C 33, une chaîne privée d'expression francophone. Malgré les immédiates protestations de Michel Field, ce reportage reste, jusqu'à présent, interdit d'antenne au Liban.

Il faut donc croire que les gouvernants de Beyrouth ont peur de la liberté d'expression de leurs propres enfants. Car il n'y a rien de plus honnête et de plus sincère que le travail réalisé par Olga Nakkas. Est-ce devenu un crime, dans son pays, de confronter sa mémoire à celle des autres? Quel tabou cette réalisatrice en quête d'identité a-t-elle violé en privilégiant la parole des femmes? Quel terrible secret a-t-elle dévoilé en laissant ses amies Amira, Wafa, Elham, exprimer leurs doutes de mères, d'amantes, leurs angoisses de chrétiennes, de musulmanes? Quels jeux politiques a-t-elle troublés en permettant à Ingrid, Guislaine, Mohamad, Béchara, la génération de la guerre, de dire que, non, quoi qu'en disent les propagandistes du tourisme, leur Liban n'est pas encore, loin de là, redevenu «la Suisse de l'Orient»?

Ce sont deux ou trois phrases prononcées par ces jeunes gens au cours d'une libre discussion contradictoire qui ont épouvanté un zélé «ministre de l'information». L'un affirme : «*Les accords de Taëf disent que le Liban est un pays souverain mais ils ne tiennent pas debout parce qu'on ne peut parler de souveraineté quand un pays compte autant d'occupants.*» L'affirmation serait-elle erronée? N'y aurait-il plus, au Liban, depuis ces accords de 1989, aucun occupant syrien ou israélien? L'autre revendique une identité spécifiquement libanaise : «*Je ne suis pas Arabe. Nous sommes les descendants des Phéniciens...*» Ce point de vue subjectif procéderait-il d'une énormité historique? France 3 a bien fait de ne pas passer l'éponge. En voyant sous ces évidences une intolérable atteinte politique à la promotion culturelle de son pays, le fonctionnaire censeur avait bien mérité la promotion de son édifiante sottise.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 24 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.10 Club Dorothée.
8.00 Le Disney Club. Reportages ; Jeu ; Bricolage. Invité : Nicolas le jardinier. Variétés : Les Vagabonds.
10.25 Magazine : Auto Moto. Grand Prix de France moto au Mans ; Super-tourisme à Croix-en-Ternois ; Formule 3 000 en Italie ; La Nissane Star Cup ; Rallye le Trèfle lozérien ; L'actualité de la formule 1.
11.03 Météo (et à 12.23).
11.05 Série : Les Douze Salopards. La Charge des douze, de Douglas Hickox, avec Ben Murphy, John Slattery.
11.58 Météo des plages.
12.00 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Arabesque.
15.10 Série : Le Rebelle.
15.55 Série : Les Dessous de Palm-Beach.
16.45 Disney Parade. L'Autruche de Donald ; Projet : exil (1ʳᵉ partie).
17.50 Divertissement : Vidéo gag.
18.15 Jeu : Le Trésor de Pago Pago. Animé par Olivier Chiabodo et Sophie Laforaune.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Y a-t-il un pilote dans l'avion? ■■ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1980). Avec Kareem Abdul-Jabbar, Lloyd Bridges, Peter Graves.
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : La Cage aux folles 2. □ Film français d'Edouard Molinaro (1980). Avec Hugo Tognazzi, Michel Serrault, Marcel Bozzuffi.
0.15 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
0.20 Journal et Météo.
0.30 Concert : Ensemble orchestral de Paris. *Symphonie nᵒ 6*, de Haydn ; *Divertimento*, de Bartok ; *Symphonie nᵒ 4*, de Beethoven.
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.50).
2.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.55 Documentaire : Histoire de la vie. Il était une fois l'univers.
3.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). La pêche en pays de Caux ; Tous en Seine.
4.25 Série : Côté cœur.
4.55 Musique.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Les Chemins de la vie.
6.55 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin. La Prince et la Sirène ; Les Ratons laveurs ; Les Terry Toons ; Le Comte Mordicus ; Le Livre de la jungle ; Les Aventures de Saturnin.
8.45 Connaître l'Islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Orthodoxie. L'initiative des orthodoxes au Liban.
10.00 Présence protestante. La France protestante. 2. Le protestantisme de l'Ouest.
10.30 ▶ Magazine : Le Jour du Seigneur. La Loire au fil des hommes (1), d'Henri Aubert ; A 11.50, la Bible au fil d'un peuple : le Déluge.
11.00 Messe. Célébrée à l'église paroissiale de Solignac-sur-Loire (Haute-Loire).
12.00 Documentaire : Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Turquie : Trans-Europe-Asie.
12.50 Météo (et à 13.15).
12.55 Loto, Journal et Point route.
13.25 Magazine : En attendant le Tour.
14.35 Sport : Cyclisme. Tour de France : Eurodisney-Paris (Champs-Elysées), dernière étape (175 km).
17.00 Magazine : Vélo club.
18.15 Magazine : Stade 2 (et à 3.35). Cyclisme : Tour de France ; Résultats : images de la semaine ; Athlétisme : championnat de France ; Tennis : Coupe de la Fédération ; Automobile : championnat de France ; Boxe : retour sur le combat Proto Castillejos ; Escalade : Internationaux de France ; Football : championnat de France ; Natation : championnat de France ; Voile : résumé du tour de France.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Kill me Again. ■ Film américain de John Dahl (1989). Avec Val Kilmer, Joanne Whalley-Kilmer, Michael Madsen.
22.30 Cinéma : Flic de choc. ■ Film français de Jean-Pierre Desagnat (1983). Avec Pierre Massimi, Chantal Nobel, Jean-Luc Moreau.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 Feuilleton : Heimat.
1.20 Téléfilm : Lorna Doone.
2.50 Magazine : D'un soleil à l'autre (rediff.).
3.15 Dessin animé (et à 4.50).
3.20 24 heures d'info.
4.55 Sport : Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin.
7.45 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Mission top secret ; Jeux : les Mondes fantastiques ; Microkids ; Lucky Luke.
11.30 Magazine : Mascarines.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Autour du Tour. En direct d'Eurodisney. Grand témoin : Daniel Ceccaldi. Invités : Philippe Bourguignon, Jean-Luc Chopin.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Top défense. Présenté par Isabelle Duhamel. Les terres australes et antarctiques françaises : l'invitation au voyage ; 50ᵉ anniversaire de la Libération : la libération de Paris.
13.35 Série : Desperado.
15.10 Documentaire : Créatures sous-marines. De David Parer et Diane Gilmour.
16.00 Tiercé.
16.15 Série : Sherlock Holmes. Sherlock Holmes et la croix du sang, de Fraser C. Heston, avec Charlton Heston, Richard Johnson. *Trois vieillards ont en commun un secret dangereux lié à un pacte signé trente ans plus tôt quand ils étaient soldats dans l'armée des Indes.*
18.00 Série : En garde à vue. Le Verrou, de Marco Pauly, avec Serge Lama, Sophie Carle.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Tour.
20.50 Série : Derrick. Une journée à Munich. Avec Horst Tappert, Fritz Wepper. *Un voyageur de commerce à la recherche d'un emploi est témoin du meurtre d'une prostituée.*
21.50 Téléfilm : Les Absences d'un président. De Gérard Guillaume, avec Paul Guers, Danièle Lebrun. *Elu président de la IIIᵉ République en janvier 1920, Paul Deschanel doit renoncer à sa fonction neuf mois plus tard, pour raison de santé.*
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Les Nouveaux Monstres. □ Film italien de Mario Monicelli, Dino Risi, Ettore Scola (1977). Avec Vittorio Gassman, Alberto Sordi, Ugo Tognazzi (v.o. sous-titrée).
0.45 Musique : Cadran lunaire. *A Anna Akhmatova*, Extrait de *Six poèmes de Marina Tsvetaïeva op. 142*, de Chostakovitch, par le Sinfonietta de Chambord, sol. : Sylvie Sullé, contralto, dir. : Amaury du Closel.

CANAL PLUS

6.14 Pin-up (et à 12.29, 1.04).
6.15 Cinéma : Histoires extraordinaires 2. ■■ Film franco-italien de Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (1967). Avec Jane Fonda, Peter Fonda, Alain Delon.
8.15 Cinéma : Filofax. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1990). Avec James Belushi, Charles Grodin, Anne Desalvo.
10.00 Cinéma : Apocalypse Now. ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979). Avec Martin Sheen, Marlon Brando, Robert Duvall.

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
12.58 Guignol, le retour.
13.00 Magazine : C'est pas le 13 heures ! Les meilleurs moments de C'est pas le 20 heures.
13.30 Téléfilm : Divorce par balle. De Charles Correll, avec Cheryl Ladd, Jameson Parker.
15.00 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 2. Les âmes ancestrales de la Chine et du Japon.
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Glozel, le mythe au logis (rediff.).
16.00 Sport : Athlétisme. Deuxième journée du championnat de France d'été, en direct d'Annecy.
18.00 Cinéma : L'Arche et les Déluges. ■ Film français de François Bel (1992). *Histoire de la chaîne évolutive depuis la formation du monde. De belles images, et un message écologique sur l'univers en péril.*

En clair jusqu'à 20.35

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon. *Présenté par Philippe Dana.* Il faut se méfier des petits ; La Souris fidèle ; Ah ! les papas, quel souci pour les enfants ; Cours élémentaire ; L'Ouverture de G. Tell ; Tom et Jerry et la souris des mers.
20.35 Cinéma : Au cœur des ténèbres. ■■ Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Corridas. Munoz à Madrid. Reportage : Le toro bravo, de Victor Santamaria.
23.35 Cinéma : L'Œil écarlate. □ Film français de Dominique Roulet (1992). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Delphine Zentout.
1.05 Cinéma : This is Spinal Tap. ■ Film américain de Rob Reiner (1984). Avec Christopher Guest, Michael McKean, Harry Shearer (v.o.).
2.25 Moyen métrage : La Bicyclette. De Sumitra Bhave et Sunil Sukthankar.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Sitting in Limbo. De John N. Smith, avec Pat Dillon (rediff.).
18.35 Documentaire : Grimper aux murs. De Suzanne Henn (rediff.).
19.00 Court métrage : Charlot policeman.
19.30 Documentaire : L'Art public. D'Eva et Wolf Henning Habermehl.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Photo-reporters. Soirée proposée par Christian Caujolle et Caroline Parent et présentée par Christian Caujolle et Michel Pamart.
20.41 Documentaire : World Press. De Michel Pamart et Christian Caujolle.
20.55 Cinéma : Le Faussaire. ■■ Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1981). Avec Bruno Ganz, Hanna Schygulla, Jean Carmet (v.o.).
22.40 Documentaire : Yann Morvan, banlieues 1993. De Michel Pamart et Xavier Villetard.
22.55 Documentaire : Jane Evelyn Atwood. De Rolland Allard et Christian Caujolle.
23.10 Documentaire : Marianne Caron se souvient. De Michel Pamart et Christian Caujolle.
23.30 Documentaire : Le Terrible Album.
23.50 Documentaire : En route Werner Bischof. *Parcours du photographe et malaise d'une profession.*
0.35 Bibliographie (20 min).

M 6

7.00 Boulevard des clips (et à 1.05, 6.00).
8.30 Mes années clip. Filles jazzy.
8.55 Téléfilm : La Force de l'amour. De Sharon Miller, avec Tesse Harper, Frederic Forrest.
10.35 Magazine : E = M 6. Le taxol contre le cancer ; La bulle orange ; Des fourmis pour la planète rouge ; La fièvre.
11.10 Magazine : Turbo.
11.50 Mode 6. Emmanuel Ungaro.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.50 Série : Le Fugitif.
14.45 Culture rock. La saga de 1975.
15.15 Fréquenstar. Les Francofolies de La Rochelle.
16.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.15 Téléfilm : Complicité meurtrière. De Stuart Orme, avec Janet McTeer, Imelda Staunton.
18.55 Série : Aux frontières du réel.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Sport 6 (et à 1.00).
20.45 Téléfilm : Le Drame de Ted Kennedy junior. De Delbert Mann, avec Craig T. Nelson, Susan Blakely. *Directement inspiré de la vie du fils du sénateur Edward Kennedy.*
22.25 Culture pub (et à 5.35). L'Homme qui vous fait aimer la pub.
22.55 Téléfilm : L'Amour d'Emmanuelle. De Francis Leroi, avec Marcela Wallerstein, Georges Lazenby.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Métal express. Soungarden, Tad, les Filles.
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; Musimage ; Le Nil des pharaons ; Les Enquêtes de Capital ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Jazz Jungle.
22.25 Poésie sur parole. Les poèmes de Nabile Fares (6).
22.35 Concert (enregistré le 31 janvier, Salle Olivier Messiaen) : Œuvres de Wang, Gyorgi Ligeti, Castagnoli et Teruggi.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 France-Musique l'été. Par Martin Kaltenecker. Concert (donné le 15 mars à Albi) : Concerto grosso op. 6, de Corelli ; Concerto pour violon et cordes en la mineur BWV 1041, de Bach ; Xylograph nᵒ 4, de Matsudaira ; Concerto pour violon et cordes en mi majeur BWV 1042, de Bach, par les Solistes de Tokyo.
21.00 Concert (donné le 13 juillet à la Scala de Milan) : Tancrède, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Daniele Gatti.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

Le Monde

« Bon voisinage » en Extrême-Orient

Les pays de l'ASEAN et leurs « partenaires de dialogue » se rencontrent à Bangkok pour discuter de sécurité régionale

BANGKOK

de notre correspondant

Une série de rencontres internationales s'est ouverte, vendredi 22 juillet, dans la capitale thaïlandaise ; elles dureront jusqu'au 27 juillet et seront dominées par les questions de sécurité en Extrême-Orient. Même s'ils ne figurent sur aucun agenda, le grave contentieux sur la souveraineté en mer de Chine du Sud, la montée en puissance de la Chine et, bien entendu, la menace nucléaire nord-coréenne sous-tendent les échanges dont Bangkok est le théâtre à l'occasion du premier Forum régional de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) (1).

Dans un premier temps, vendredi et samedi, la vingt-septième conférence ministérielle de l'ASEAN s'est, en particulier, penchée sur les modalités de l'adhésion du Vietnam. Le deuxième sujet d'intérêt a été la présence controversée, en tant qu'invité du gouvernement hôte, d'Ohn Gyaw, ministre birman des affaires étrangères. Les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Australie sont notamment hostiles à l'« engagement constructif » que l'ASEAN prône, à l'initiative de la Thaïlande, à l'égard de la dictature militaire birmane réinstallée, dans un bain de sang, en 1988.

De leur côté, les membres de l'ASEAN estiment que le dialogue demeure encore le meilleur moyen de contraindre la junte de Rangoun à s'amender. En outre, ils affirment que la quarantaine imposée à la Birmanie (rebaptisée Myanmar par les généraux au pouvoir) ne peut que contribuer à la faire verser dans le camp de la Chine, déjà son principal pourvoyeur en armes. Trop heureux d'être représentés à Bangkok, les militaires birmans ont laissé entendre, dans des termes bien vagues, il est vrai, qu'ils n'excluaient pas un dialogue avec Aung San Suu Kyi, la célèbre opposante emprisonnée à demeure à Rangoun depuis plus de cinq ans, et qu'ils s'apprêtaient à reprendre langue avec les Nations unies, à la demande de Boutros Boutros-Ghali.

En ce qui concerne le Vietnam, même les Etats-Unis sont aujourd'hui favorables à son adhésion à l'ASEAN. Mais des problèmes de calendrier demeurent : Singapour estime notamment que Hanoï n'a pas encore les moyens de remplir ses obligations, y compris dans le cadre de l'ALEA (Accord de libre-échange de l'ASEAN) signé l'an dernier. Il serait donc envisagé, entre autres solutions, de proposer au prochain sommet de l'Association, en 1995 en Thaïlande, d'entériner la constitution d'une Communauté du Sud-Est asiatique (CSEA), qui associerait à l'ADEAN les autres Etats de la région (Vietnam, Laos, Cambodge et Birmanie, à condition que ces deux derniers pays signent, entre-temps, le traité de paix de Bali). La CEA ne serait qu'une étape en attendant que les quatre Etats concernés remplissent les conditions financières, légales et de personnel indispensables à une intégration.

Lundi, la première réunion du Forum régional de l'ASEAN (FRA) sur la sécurité, qui se veut un organe de « prévention » des conflits, s'annonce très formelle. Elle devrait cependant offrir aux Américains une bonne occasion de tester, au lendemain du décès de Kim Il-sung, les intentions des Chinois et des Russes à l'égard de la Corée du Nord. De leur côté, en dépit de l'hostilité des Chinois, les Vietnamiens devraient aborder la querelle sur la souveraineté en mer de Chine du Sud, qui a déjà été l'objet, vendredi, d'un entretien entre Qian Qichen et Nguyen Manh Cam, ministres des affaires étrangères des deux pays.

Ces dernières semaines, en effet, la tension sino-vietnamienne a rebondi dans ce secteur, notamment à propos de la recherche et de l'exploitation de réserves de pétrole dans une zone située sur le plateau continental vietnamien au large des côtes méridionales du pays. Le FRA devrait, en règle plus générale, introduire davantage de transparence dans une région qui, pour être la plus dynamique de la planète, n'en demeure pas moins celle où les conflits potentiels sont parmi les plus dangereux.

Contentieux frontaliers multiples

Créée par des régimes anti-communistes et alors que l'intervention militaire américaine battait son plein au Vietnam, l'ASEAN a su changer son fusil d'épaule, et sa raison d'être, depuis la fin de la guerre froide. Elle commence à se structurer et ses conférences annuelles sont également l'occasion d'utiles échanges, en particulier avec ses « partenaires de dialogue », qui se réuniront pendant quarante-huit heures au lendemain du FRA.

L'Association doit également gérer ses propres et multiples contentieux frontaliers ou encore, pour prendre un exemple, le délicat problème posé par la tenue de conférences, à Manille, à Kuala-Lumpur et, mercredi et jeudi, à Bangkok, dénonçant les violations des droits de l'homme par Djakarta au Timor-Oriental. L'Indonésie, dont la population est supérieure à celle des cinq autres pays de l'ASEAN, exerce des pressions, bien maladroites, pour que de telles manifestations soient interdites par des partenaires partagés entre la « raison du bon voisinage » au sein de l'ASEAN et leurs propres lois internes.

La conférence ministérielle doit déjà samedi, à l'issue de ses travaux, réitérer sa volonté de préserver la dénucléarisation de l'Asie du Sud-Est, condamner la formation, annoncée début juillet, d'un « gouvernement provisoire » khmer rouge, et appeler à la réunion, le plus tôt possible, d'un sommet inter-coréen. L'ASEAN doit également rappeler son opposition à tout lien, dans les négociations internationales, entre droits des travailleurs et concessions commerciales ainsi que son soutien à la candidature de Singapour pour la première réunion de l'Organisation mondiale du travail.

Que l'ASEAN ait réussi à s'imposer semble peu discutable, même quand le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, retenu au Proche-Orient, est remplacé à Bangkok par son principal adjoint, Strobe Talbott. Alain Juppé a également renoncé à faire le voyage puisque seul le président de l'Union européenne siégera à la réunion du Forum. Comme la troïka européenne participe, en revanche, à la conférence post-ministérielle, mardi et mercredi prochains, Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, y représentera la vice-présidence française.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Fondée en 1967 par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, l'ASEAN compte un sixième membre, Brunei, depuis 1983. Les douze autres membres fondateurs du FRA sont les sept « partenaires de dialogue » de l'ASEAN (Australie, Canada, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande et Union européenne), ses trois « observateurs » signataires du traité de Bali (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vietnam et Laos) et ses deux « invités » (Chine et Russie).

TIMOR-ORIENTAL : appel à la médiation de l'ASEAN. – Le dirigeant indépendantiste timorais José Ramos Horta a appelé, vendredi 22 juillet, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), réunie à Bangkok, à apporter sa médiation pour mettre un terme à l'« occupation » de l'ancienne colonie portugaise par l'Indonésie, depuis décembre 1975. Bravant une interdiction de séjour, il s'est adressé à une conférence non officielle tenue dans la capitale thaïlandaise. – *(AFP.)*

Considéré comme un des principaux opposants du régime irakien

Un responsable religieux chiite a été tué dans un mystérieux accident de la route

Le régime irakien vient-il d'inscrire un nouveau crime à son actif ? L'un des plus importants responsables religieux de la communauté chiite irakienne, Sayed Mohamad Taghi el Khoï, a été tué dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 juillet dans un mystérieux accident de la route, dans le sud de l'Irak, a annoncé, vendredi 22 juillet à Londres, la Fondation El Khoï, dont il était l'un des dirigeants.

Fils du grand ayatollah El Khoï, décédé en août 1992, Sayed Mohamad Taghi revenait à la ville sainte de Nadjaf, où il réside, en provenance de l'autre haut lieu saint du chiisme, Kerbala, lorsque sa voiture a été accidentée, dans des circonstances obscures puisqu'elle a entièrement brûlé et que ses trois occupants ont été tués alors qu'on ne signale aucune autre victime ni aucune arrestation.

Convoqué à deux reprises

Selon l'un des membres de la fondation, Laith Kouba, joint à Londres, l'ayatollah avait été constamment « harassé » par les autorités irakiennes au cours des deux dernières années, après s'être notamment opposé, avec succès, au candidat du régime à la succession de son père. Au cours des derniers jours, il avait été convoqué à deux reprises à Bagdad, où on lui avait signifié qu'un visa de sortie pour Londres – où il devait se rendre pour assister à une réunion du conseil d'administration de la fondation – ne lui serait délivré qu'à la condition *sine qua non* qu'il s'expatriât définitivement, ce qu'il avait fermement refusé.

L'Agence irakienne d'information (INA) n'avait pas encore annoncé la nouvelle de sa mort vendredi. En revanche, selon la fondation, des renforts de troupes ont été envoyés à Nadjaf, dont les accès ont été bloqués. La tension qui y règne est d'autant plus grande que les autorités de Bagdad avaient récemment fermé la mosquée el Khadra, important centre d'études chiites, officiellement pour travaux. « Chacun sait que cela signifie pour toujours », a souligné notre interlocuteur. En 1992, le rapporteur spécial des Nations unies pour l'Irak, Max Van der Stoel, avait mis en garde contre les dangers qu'encourait Sayed Mohamad Taghi el Khoï.

Ce meurtre, s'il est avéré, confirmerait que l'embargo imposé à l'Irak par le Conseil de sécurité n'empêche pas le régime de sévir à l'intérieur du pays.

M. Na.

Un entretien avec Rafael Caldera

Le président du Venezuela se défend de vouloir procéder à un coup d'Etat

Le gouvernement vénézuélien a de nouveau suspendu, vendredi 22 juillet, les garanties constitutionnelles qui avaient été rétablies jeudi par le Congrès. Le président Rafael Caldera a proposé un référendum pour sortir de la crise. Dans l'entretien qu'il nous a accordé avant la décision du Congrès, le président Caldera se défend de vouloir procéder à un coup d'Etat civil.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Le Congrès, où la formation qui soutient le président, la Convergence, est très minoritaire et hétérogène, a rejeté les mesures d'urgence prises par M. Caldera. Avant son élection, ce dernier avait laissé entendre qu'il pourrait dissoudre un Congrès qui ferait obstacle aux projets de l'exécutif. Dans certains milieux, on continue de penser qu'il souhaite imiter le président péruvien, Alberto Fujimori, auteur d'un coup d'Etat civil en avril 1992.

« Pas de coup de force à la Fujimori, répond M. Caldera. *Pas de coup d'Etat militaire non plus. Je suis un démocrate. Je veux le changement, mais dans le cadre et dans le respect des institutions. Cela dit, il est vrai que beaucoup de gens me demandent de dissoudre le Congrès, à commencer par le colonel Chavez, leader du coup d'Etat de février 1992, et la Causa Radical. Les enquêtes montrent qu'il y a un courant d'opinion favorable à cette mesure. Mais je reste sur mes positions. J'ai dit en son temps ce que je pensais des coups d'Etat militaires ou civils. C'était un point de vue critique ».*

« Pression nord-américaine »

Le président Caldera ne pense pas que le colonel Chavez – versé au cadre de réserve depuis sa sortie de prison en mars dernier, et qui tente d'organiser son Mouvement bolivarien, par référence au *Libertador* Simon Bolivar – représente un danger. *« Avec le temps*, dit-il, *on verra sa véritable dimension. Politiquement, il ne dispose pas d'un grand soutien. Mais si le mécontentement devait grandir, dans le cas d'une aggravation de la crise, alors oui, il pourrait tenter de capitaliser les frustrations populaires. »*

Plusieurs membres du gouvernement, en particulier le ministre de l'intérieur, Escovar Salom, affirment que la suspension des garanties constitutionnelles est d'abord motivée par la nécessité de faire échec aux « conspirations militaires ». Et de citer le cas de l'amiral Rhadames Munoz, ex-ministre de la défense du gouvernement Velasquez. Selon ces sources, Rhadames Munoz voulait déclencher un coup d'Etat, en décembre 1993, avant l'élection présidentielle. Il n'a renoncé « qu'en raison d'une très forte pression nord-américaine ». Plusieurs missions de très haut niveau sont venues à Caracas pour dissuader l'amiral, limogé ensuite par le président Caldera, « d'une manière très gaullienne », dit-on ici. Mais, installé à Miami, l'ex-ministre « reste un conspirateur » et « se réunit à l'occasion à Aruba avec des représentants de la société civile hostiles au gouvernement ».

« Je n'ai pas de cancer »

Sur ce thème délicat, M. Caldera choisit la prudence : *« Rhadames ? On en parle, on le dit. J'ai de fréquents contacts avec le haut état-major et je suis certain de la loyauté des forces armées. La suspension des garanties ne vise pas à mettre un gendarme derrière chaque citoyen. Mon objectif est d'abord de lutter contre la spéculation. De permettre à la police de saisir leurs biens* [des spéculateurs]. *La peur du gendarme, sans doute, peut être une arme de dissuasion contre le marché noir.*

« Je suis formel. Il n'y aura pas d'entrave aux activités des sociétés étrangères installées au Venezuela. Elles pourront, comme avant, rapatrier leurs bénéfices dans le cadre du nouveau contrôle des changes. Il n'y aura pas de limitation... »

Pour un homme que l'on dit à l'agonie, atteint d'un cancer à la prostate et ayant même été, dit-on, frappé d'un infarctus, le président Rafael Caldera, soixante-dix-huit ans, au pouvoir depuis février 1994 pour un second mandat, se porte plutôt bien. Bon pied, bon œil, le teint clair, le verbe aisé, il commente avec humour et un sourire narquois les rumeurs sur son état de santé.

« L'industrie de la rumeur est ce qui marche le mieux dans ce pays, dit-il. *Je n'ai pas de cancer, je n'ai pas eu d'infarctus, mais on a quand même annoncé ma mort, il y a quelques semaines. C'est comme ça. Même les chaînes de télévision ont donné des détails. Bien sûr, l'émotion a été énorme. Des gens ont commencé à appeler de partout, des villages les plus reculés. Heureusement, ce jour-là, c'était le dimanche 15 mai, je devais assister à un concours hippique avec quelques officiers supérieurs. On m'a vu. Nous n'avons pas eu à démentir. Mais j'ai eu chaud... »*

MARCEL NIEDERGANG

Fin de la tournée au Proche-Orient de M. Christopher. – Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a conclu, vendredi 22 juillet, sa tournée au Proche-Orient sans parvenir à un accord en ce qui concerne le plateau syrien du Golan occupé par Israël. Mais M. Christopher a déclaré à bord de l'avion le ramenant aux Etats-Unis que les deux pays avaient franchi le seuil de la « mise à l'épreuve psychologique » et étaient entrés dans les détails d'un accord sur le retrait israélien du Golan. M. Christopher doit revenir au Proche-Orient début août. – *(Reuter.)*

ISRAËL : un deuxième « ministre » palestinien interdit d'accès à Jérusalem. – L'armée israélienne a indiqué, vendredi 22 juillet, qu'Israël avait, pour la seconde fois en une semaine, interdit l'accès de Jérusalem à un membre de l'Autorité autonome palestinienne, Mohamad Zohdi El Nachachibi, « ministre des finances ». Mercredi, Ahmed Koreï, « ministre de l'économie » palestinien, avait accusé Israël de remettre en question le processus de paix en l'empêchant de participer à Jérusalem à une conférence sur le développement des territoires autonomes. – *(Reuter.)*

M. Sarkozy réorganise son cabinet pour prendre en charge la communication

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a procédé, vendredi 22 juillet, à la réorganisation de son cabinet pour reprendre les attributions du ministère de la communication à la suite de la démission d'Alain Carignon (*le Monde* du 19 juillet). Ce dernier a préféré quitter le gouvernement pour affronter une probable mise en examen dans l'affaire du financement du *Dauphiné News*.

Pierre Mariani et Brice Hortefeux, déja directeur du cabinet et chef de cabinet dans le ministère du budget, chapeautent le nouvel ensemble ministériel. Didier Banquy a été nommé directeur adjoint du cabinet, chargé du budget, et Alexandre de Juniac directeur adjoint du cabinet, chargé de la communication ; Frédéric Lefebvre, chef adjoint de cabinet, chargé des relations avec le Parlement (budget) et Thierry Gaubert chef adjoint de cabinet (communication).

En ce qui concerne la communication, M. Sarkozy a nommé comme conseillers techniques, Hugues Amourette, chargé des relations avec le Parlement, Pascale Beracha, chargée de l'action audiovisuelle extérieure, Alain Bonnafé, chargé du câble, du satellite et de la production, Daniel Boudet, chargé des sociétés de l'audiovisuel et Véronique Bouffard, chargée des relations avec la presse.

L'EXPRESS : procédure de licenciement à l'encontre de huit salariés. – La direction de l'hebdomadaire *l'Express* a engagé une procédure de licenciement à l'encontre de huit salariés. Le personnel qui était informé de cette mesure depuis plusieurs semaines, avait proposé « *d'obtenir ce résultat par une épargne consentie sur leur salaire pendant douze mois, remboursable au cours de l'année 1996* ». La direction n'a pas accepté cette offre et, mardi 19 juillet, a lancé la procédure de licenciement. Dominique de Montvalon, rédacteur en chef, Jean-François Leven, rédacteur en chef des Cahiers de l'Express, et Dominique Simonnet, rédacteur en chef adjoint (entretiens-dossiers), sont parmi les licenciés.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Les « casques bleus » sont la cible de tirs en Bosnie-Herzégovine

Quatre avions de l'ONU ont été touchés en deux jours dans la région de Sarajevo. Les véhicules et les postes d'observation de la FORPRONU sont régulièrement mitraillés. Des provocations d'autant plus faciles que leurs auteurs savent qu'elles resteront impunies *(pages 6 et 7)*.

POLITIQUE

Les élus rejettent le traité de concession du métro de Bordeaux

En désaccord sur le tracé, le partage des risques et surtout le coût, la communauté urbaine de Bordeaux a repoussé la cinquième mouture du projet de métro. Mais Jacques Chaban-Delmas croit toujours à son VAL. Un débat avec en toile de fond les élections municipales *(page 7)*.

SOCIETE

Le procureur de Valenciennes s'interroge sur le « mécénat » de Jean-Louis Borloo

Une information judiciaire contre X pour « faux et usage de faux » concernant la gestion du club de football de Valenciennes a été ouverte. Les enquêteurs ont mis à jour des « pratiques comptables peu transparentes » alors que le club était présidé par Jean-Louis Borloo *(page 8)*.

ECONOMIE

La grève des contrôleurs aériens d'Aix-en-Provence

Le mouvement des contrôleurs aériens d'Aix-en-Provence perturbe le trafic national dans la région mais aussi les vols internationaux transitant par le sud de la France. Et les négociations sont toujours dans l'impasse *(page 13)*.

SERVICES

La télématique du Monde : 36 15 LEMONDE 36 17 LMDOC et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 36

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1994 a été tiré à 451 791 exemplaires

Le Monde

temps libre

TECHNOLOGIE

L'électromobile

A quoi peut-elle vraiment servir, quel est au juste son avenir ? On verra plus tard, si l'on peut dire. Pour l'heure, il était urgent de la mettre au point, et les grands constructeurs n'ont pas tardé à se lancer dans ce combat aléatoire, prévoyant qu'un jour peut-être la voiture électrique deviendrait d'actualité. Si certains véhicules utilitaires profitent déjà de l'avancée technologique et fonctionnent, sans qu'on sache vraiment les reconnaître, sans essence, le particulier peut dès à présent, lui aussi, bénéficier des services de cette automobile non polluante et silencieuse. On verra dans le reportage que nous proposons dans ces pages que sa conduite n'est ni des plus simples ni des plus commodes. Machine de pointe mais encore relativement expérimentale, comme en témoignent son prix et ses performances, elle intrigue néanmoins et pourra séduire les avant-gardistes.

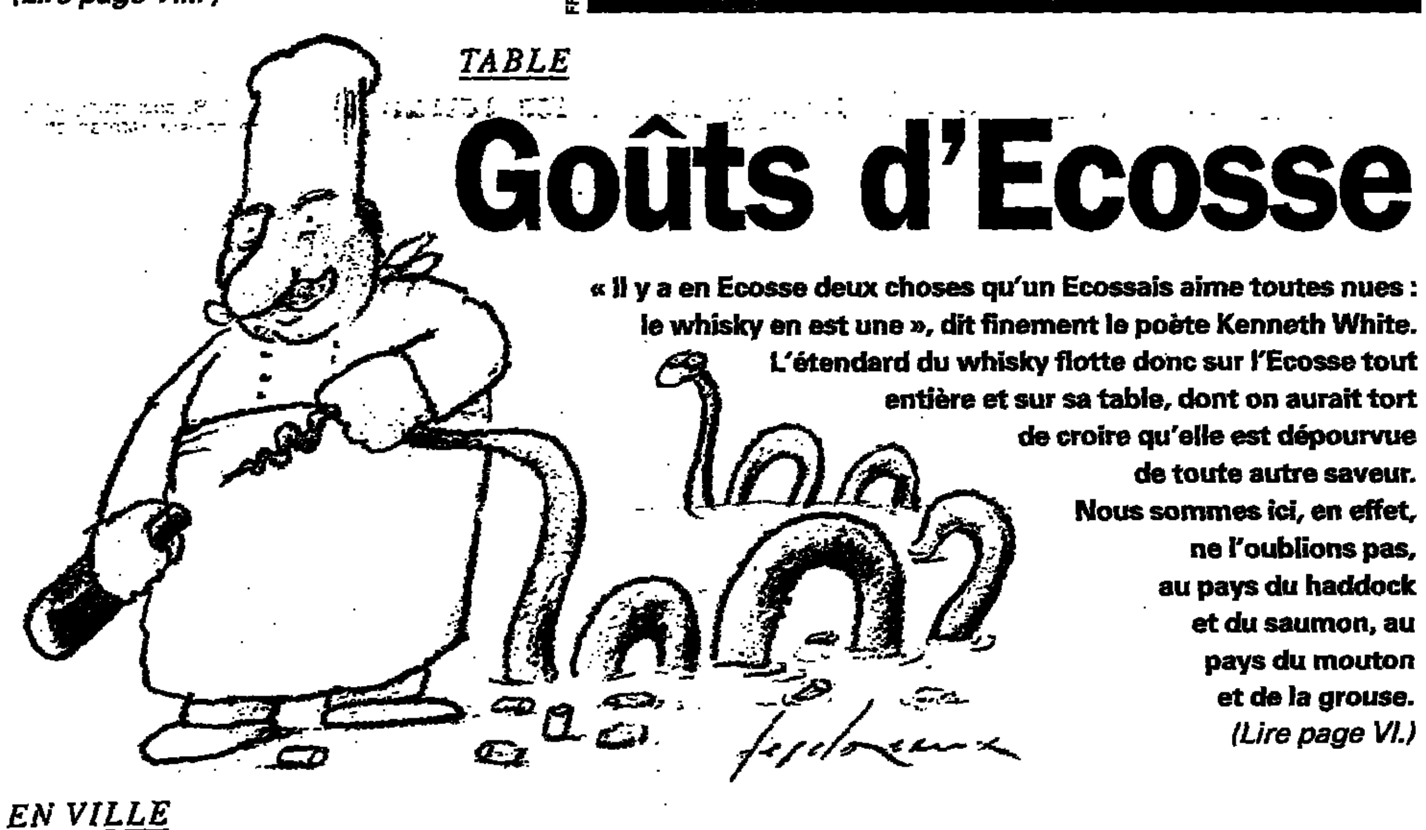
(Lire page VIII.)



FRANCK COURTES

TABLE

Goûts d'Ecosse



« Il y a en Ecosse deux choses qu'un Ecossais aime toutes nues : le whisky en est une », dit finement le poète Kenneth White. L'étendard du whisky flotte donc sur l'Ecosse tout entière et sur sa table, dont on aurait tort de croire qu'elle est dépourvue de toute autre saveur. Nous sommes ici, en effet, ne l'oublions pas, au pays du haddock et du saumon, au pays du mouton et de la grouse.

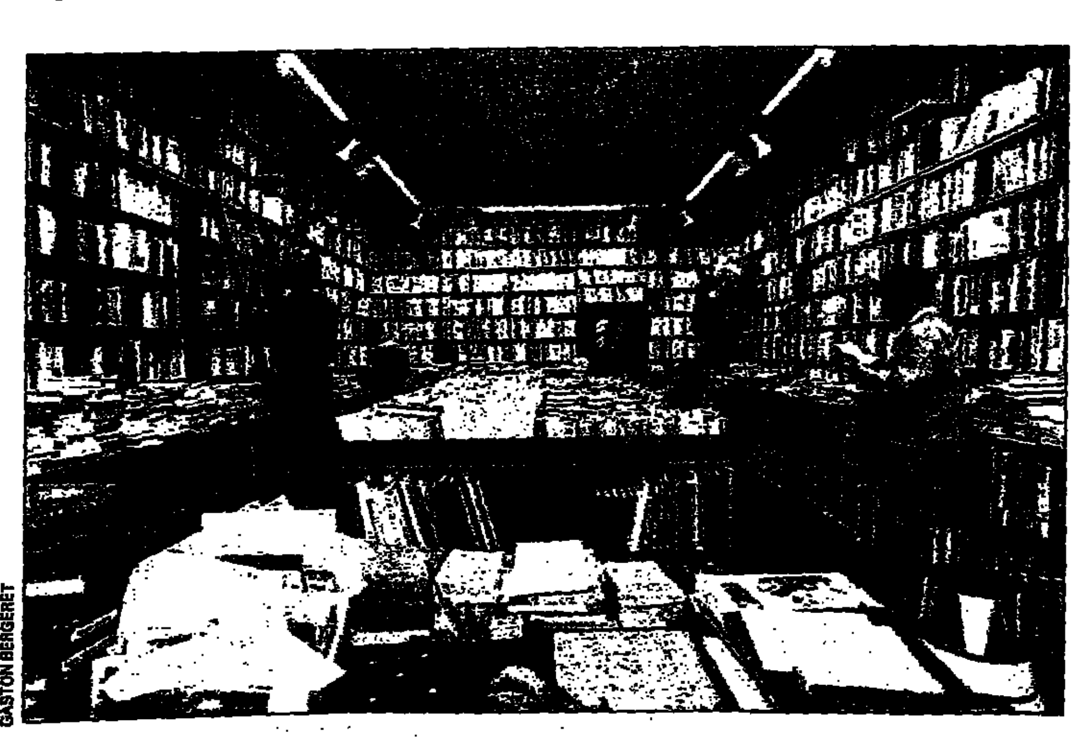
(Lire page VI.)

EN VILLE

Rue de l'Odéon

Ami des deux célèbres libraires installées dans l'endroit, Hemingway « libère » la rue de Paris en août 1944. Une rue vouée aux arts et aux lettres, tracée dans l'axe du théâtre dont elle porte le nom et à qui elle s'offre en préambule. Si les enseignes changent rue de l'Odéon, le caractère de la voie ne se dément pas, et l'invitation à la flânerie parmi les livres la fait toujours paraître plus longue qu'elle n'est vraiment.

(Lire page III.)


GASTON BERGERET

PLAISANCE

La faute à Tabarly

A quand remonte le boom de la plaisance en France ?

Un jour qu'il croisait devant un nouveau port de plaisance, Eric Tabarly avait réagi : « *Tous ces bateaux, ça va finir par nous flanquer le paysage en l'air.* » « *Mais c'est de ta faute*, lui avait répliqué Daniel Charles, directeur du Conservatoire international de la plaisance à Bordeaux. *C'est toi qui as fait démarrer la plaisance en France.* »

« *Ah ! pas du tout*, s'était-il défendu. *Le détonateur, c'est les Glénans, Herbulot* (1) *et le Vaurien. Ce sont eux qui ont popularisé la voile en la démocratisant. Peut-être que cela n'aurait rien changé si je n'avais pas gagné.* »

Peu importe aujourd'hui de savoir si c'est la « faute » à Tabarly ou aux Glénans. Parmi les 20 millions de vacanciers qui choisissent la mer pour leurs congés d'été, plus de 3 millions ont une activité nautique qui s'exerce de la planche à voile au motonautisme, du dériveur au voilier de course au large. Selon une enquête SOFRES réalisée avant le dernier Salon nautique, 50 % des Français souhaiteraient pratiquer ces sports ou ces loisirs. Plus de 800 000 bateaux de plaisance, dont 240 000 voiliers, sont immatriculés en métropole. Les constructeurs français, qui exportent 51 % de leur production, sont leaders mondiaux pour les planches à voile depuis leur lancement, pour les bateaux pneumatiques depuis les années 60 et pour les voiliers depuis 1982, avec les deux géants, Beneteau et Jeanneau.

En succédant en 1964 à Sir Francis Chichester, un authentique héros de l'Empire britannique, pionnier de l'aéronautique et aventurier des mers, vainqueur quatre ans plus tôt de la première course transatlantique en solitaire, Tabarly ne se doutait pas qu'il allait redonner aux Français une âme de corsaire. Fort et résistant, redoutable technicien dans la conception des bateaux, modeste et emprunté dans le triomphe, le jeune enseigne de vaisseau avait tout pour



B.DEMEE/ANDIA

séduire ses compatriotes. Même s'il n'a plus gagné de course depuis sa deuxième victoire dans la Transat anglaise en 1976, Tabarly était, jusqu'à ces dernières années, le sportif préféré des Français.

Avec leurs jeans et leurs pulls marins, Tabarly et ses jeunes équipiers sont venus bouleverser le bel ordonnancement de la voile en blazer, domaine réservé des Anglo-Saxons depuis le siècle dernier. En embarquant sur ses *Pen-Duick* des dizaines de jeunes du contingent, comme Olivier de Kersauson, Alain Colas, Marc Pajot, Philippe Poupon, Titouan Lamazou ou Jean-Louis Etienne, qui lui ont toujours témoigné une affection proche de la vénération, et en faisant rêver ceux qui restaient à terre, le solitaire de Bénodet a été à l'origine de bien des vocations de coureurs d'océans.

L'école française exerce depuis une hégémonie dans les courses en solitaire ou sur les grands multicoques, dont Tabarly a aussi été le pionnier avec le lancement de *Pen-Duick-IV* en 1968. Alain Colas (1972), Yvon Fauconnier (1984), Philippe Poupon (1988 et 1992) ont succédé à Tabarly au palmarès de la Transat anglaise. Philippe Jeantot (1983 et 1987) et Philippe Auguin (1991) ont trusté les victoires dans le BOC Challenge, la course autour du monde en solitaire avec escale. Titouan Lamazou (1990) et Alain Gautier (1993) les ont imités dans le Vendée Globe, la course autour du monde sans escale. Depuis que Tabarly a battu, en 1980, le vieux record (1905) de la goélette *Atlantic* sur la traversée de l'Atlantique, Marc Pajot, Loïc Caradec, Patrick Morvan, Serge Madec, Bruno Peyron, Florence Arthaud et, récemment, Laurent Bourgnon se sont entrebattus, en solitaire ou en équipage, pour améliorer ce record. L'audace et l'imagination des héritiers de Tabarly ne semblent plus avoir de limites depuis que Bruno Peyron a réussi à boucler un tour du monde à la voile en moins de quatre-vingts jours.

Gérard Albouy

(1) Architecte du Vaurien et de nombreux bateaux des Glénans.

(Lire la suite page IV et le reportage sur la base des Glénans à Marseillan pages IV et V.)

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Peugeot : cent ans en compétition

De la Peugeot type 3, un quadricycle à quatre places atteignant 18 km/h qui a disputé la première course internationale automobile le 22 juillet 1894, entre Paris et Rouen, à la McLaren-Peugeot engagée cent ans plus tard dans le championnat du monde de formule 1, les principales « lionnes » qui ont *jalonné de leurs succès sportifs un* siècle de compétitions pour le constructeur de Sochaux sont exposées jusqu'au 31 octobre au Centre international de l'automobile, 25, rue d'Estienne-d'Orves, à *Pantin (Seine-Saint-Denis)*. Parmi ces curiosités, la L3 Indianapolis qui a participé au Grand Prix d'Amérique en 1920 et 1921, l'extravagant coupé 404 qui a battu quarante records *du monde* avec *moteur Diesel* à Montlhéry en 1965 ou encore la WM Heuliez qui détient toujours le record de la plus grande vitesse enregistrée au Mans, avec 405 km/h dans la ligne droite des *Hunaudières en 1988. Plus familières*, les 403, 404 et coupés 504 rappellent

D. R.

les années 60 et 70, où la marque française se taillait la part du lion dans les rallyes africains avant de s'imposer *dans le championnat du monde* avec la 205 turbo 16. Une telle rétrospective ne saurait se passer de la 905, qui a permis à Peugeot de signer l'un de ses plus grands triomphes en réussissant le tri*plé aux Vingt-quatre heures du Mans* 1993. Le Centre international de l'automobile (tél : 48-10-80-00) est ouvert du mardi au vendredi de 11 heures à 16 heures, le week-end et les jours *fériés de 11 à 18 heures. Entrée* : 45 F (35 F de cinq à quinze ans).

L'Arche aux messages

Jusqu'au 27 août, l'Arche de la fraternité présente les photographies de Marie Dorigny *sur les conditions into*lérables faites à certains enfants dans le monde. D'autre part, un atelier de « messages », lettres et cartes postales est ouvert avec la participation des jeux de la marque Lego *: les résultats sont* ensuite exposés. Toit de la Grande Arche, à la Défense, accès par ascenseur panoramique, adultes : 40 F, enfants : 30 F. Atelier ouvert aux individuels de *15 h 30 à 17 h 30. Tarif réduit* pour les groupes, accueillis de 14 heures à 15 h 30 sur inscription préalable au 49-07-28-32.

Marseille moderne

Les Marseillais l'avaient vite baptisée « la maison du Fada » : c'était la cité Radieuse, l'immeuble construit par Le Corbusier, aujourd'hui considéré comme *un « monument »* de l'architecture moderne, qui figure parmi une centaine d'autres réalisations dans l'exposition intitulée « Un demi-siècle d'architecture contemporaine à Marseille », présentée jusqu'au *10* septembre à Paris, à la Maison de l'architecture (7, rue de Chaillot, 16e, métro Iéna, tél. : 40-70-01-65. Entrée libre du mardi au vendredi de 13 à 18 heures et le samedi de 11 à 17 heures). Les photographies sont choisies parmi celles qui illustrent l'ouvrage intitulé *Marseille, 1945-1993*, publié aux Editions Parenthèses par Jacques Sbriglio, premier volume d'*une collection de guides* d'architecture (176 p. , format 25 × 15 cm, 120 F).

Photos de mode au Carrousel

Même durant l'été, les salles souterraines du Carrousel du Louvre *conservent leur vocation de présentoir* de la mode : jusqu'au 31 juillet, une exposition de photographies réunissant 50 créateurs (un styliste-un photographe) est réunie sur le thème des « Modes gitanes », où l'on *reconnaît* la marque du mécène, en l'occurrence la SEITA. Françoise Huguier et Jean-Paul Goude, Frank Horvat et Keichi Tabara, Martine Barrat et William Klein, parmi d'*autres, ont composé avec les œuvres* d'Yves Saint Laurent, Popy Moreni, Ungaro, Dior et... Tati ou Azzedine Alaïa, des scènes de genre. Tous les jours, de 11 à 20 heures, entrée libre, salle *Soufflot*.

Artisanat thaï

A l'écart des routes touristiques, l'Isan, au nord-est de la Thaïlande, fabrique toujours ses objets *usuels* à partir de matériaux produits sur place : soie sauvage, bambou, rotin ou laque. Voyageurs du monde, par le biais de Villages du monde, sa fondation d'entreprise, présente ces objets utilitaires ou décoratifs à sa Cité des voyages, récemment ouverte 55, rue Sainte-Anne, dans le 2e arrondissement de Paris. Une façon pour le voyagiste de mettre en valeur le patrimoine artisanal d'un pays qu'il connaît bien et, pour le visiteur de découvrir un autre art de vivre. Villages *du monde, organisme à but non lucra*tif, propose ces objets traditionnels à un prix intéressant. Jusqu'au 30 août, du lundi au samedi de 11 à 19 heures, le dimanche de 11 à 17 heures.

RÉGIONS

Pierrefonds en toile de fond

Pierrefonds, forteresse carolingienne ruinée, reconstruite, puis incendiée sous *Louis XIII*, était devenu, à partir de 1858, le château reconstruit et complété par Eugène Viollet-le-Duc pour Napoléon III. Œuvre *complexe* où l'architecte a exercé sa verve décoratrice et mis en jeu à la fois sa culture historique et son brio de créateur. Depuis 1990, ce décor surprenant – et méconnu – *accueille un festival d'été, où théâtre*, musique et poésie alternent, du 23 juillet au 10 septembre. Concerts, récitals, lectures publiques, ont lieu dans la salle des gardes, la chapelle ou la cour d'honneur. Renseignements : 3, *rue* Notre-Dame, 60350 Pierrefonds. Tél. : (16) 44-42-80-00. Le monument, qui appartient à l'Etat, se visite tous les jours, de 10 heures à 17 h 15. Tél. : 44-42-80-77.

Bartholdi « découvre » le Yémen

Auguste Bartholdi *(1834-1904)* n'est pas que l'auteur de la statue de la Liberté à New-York et de celle de Vercingétorix, à Clermont-Ferrand. A travers photographies, dessins et lavis, il eut aussi son heure orientaliste. Le projet dont sortit finalement la Liberté fut d'ailleurs, au départ, une colossale *Egypte éclairant l'Orient*, que le khédive du Caire voulait placer à l'entrée du canal de Suez... *La ville de Colmar*, où naquit l'artiste, organise une exposition d'un rare intérêt sur le voyage, en 1856, de Bartholdi au Yémen, où il fut, à vingt-deux ans, l'un des premiers Européens à *pénétrer. A travers photos* de Mokka ou Aden, sur papier albuminé, et *Jeunes femmes de Sanaa*, à la mine de plomb sur papier bleu, l'*Arabia felix* du sculpteur a été reconstituée. Remarquable catalogue illustré. Exposi-



tion « Au Yémen en 1856 » au musée Bartholdi de Colmar, jusqu'au 30 septembre, rue des Marchands. Tél. : 89-41-90-60.

Reims à l'heure du sacre

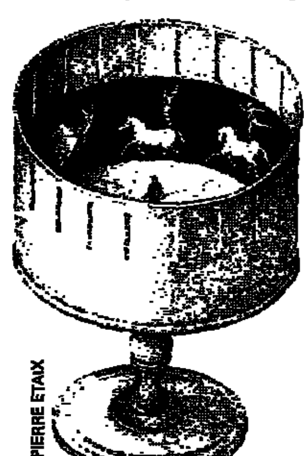
Pour décor, le Palais de Tau, résidence de l'archevêque de Reims, qui accueille l'espace d'une nuit, les hôtes illustres qui, *demain, assisteront au Sacre. Le roi* traverse les salles silencieuses pour gagner la chapelle austère où il va prier et méditer sur ce passage symbolique vers ce royaume de Dieu qu'il représen*tera désormais sur Terre. Quelques* heures plus tard, à l'aube, trois coups de canne retentissent sur la porte de la chambre royale : le grand chambellan et l'archevêque viennent réveiller le sou*verain afin qu'il se prépare. Le petit* peuple se rassemble autour de la cathédrale, sur le parvis ou près du chevet. Dans la nef, l'archevêque pose lentement la couronne sur la tête du roi, cou*ronne qui apparaît à travers la mise en* lumière du chevet, tandis que la musique s'élève vers la flèche. Ainsi, chaque samedi à 23 heures (jusqu'au 30 juillet) ou à 22 heures (du 6 au 27 août), la cathédrale de Reims s'habille de son et de lumière pour que revive, dans l'écrin gothique, le sacre royal. Une mise en scène suivie, sur le parvis et la *façade de l'édifice, par le spectacle* consacré aux « Bâtisseurs de cathédrales ». Une heure d'une féérie magique et... gratuite. Renseignements au 26-47-30-40 et à l'Office de tou*risme local (26-88-37-89), qui propose*, pendant tout l'été, un week-end à partir de 375 F par personne comprenant deux nuits en chambre double, la visite d'une cave et un des concerts classiques gra*tuits qui*, dans le cadre des « Flâneries musicales », permettent chaque jour, à 16 et 19 heures, de visiter les lieux les *plus prestigieux et les plus inattendus de* la cité. L'occasion, également, de découvrir les expositions des œuvres du peintre S. Lander présentées dans la cathédrale et au Manège de Reims.

Monaco façon Japon

Le 25 novembre 1992, un grand prêtre shintoïste du temple de Dazaifu (sur l'île de Kyushu) atterrissait à Monaco *pour y bénir le ruban de terre situé en* contre-bas du casino. Les travaux de construction du jardin japonais pouvaient commencer. Pendant dix-sept mois, M. Yasuo Beppu, le paysagiste *japonais, dirigea un bataillon de jardi*niers monégasques attentifs. Sans quitter un seul instant son chapeau de paille. Résultat : un jardin de quelque 7 000 mètres carrés orné de lanternes de pierre *et planté de cerisiers*, de bambous, d'érables, de pins parasols et d'oliviers centenaires *taillés* comme des bonsaïs. Avec une maison de thé baptisée « Ga-en » (« Jardin de Grace») en hommage à la princesse de Monaco. Ici, chaque élément a une signification symbolique. *La cascade exprime la* force virile de la nature et de l'homme. Le pont cintré rouge (couleur du bonheur) qui conduit à une île suggère la difficulté du passage vers la terre promise. *Et le jardin* zen dessine un mouvement perpétuel qui incite à la réflexion. Dans la lumière du Midi, au *pied* des buildings, *face* à la Méditerranée, la magie du jardin japonais opère : celle de recréer, en miniature, une copie idéalisée du monde extérieur avec ses montagnes, ses sources, *ses îles, ses bassins et ses plages de* galets. Situé avenue de la Princesse-Grace, le jardin est ouvert toute l'année, de 9 heures au coucher du soleil. Entrée gratuite.

Nexon capitale du cirque

Du 1er au 27 août, Nexon, un bourg de 2 311 habitants situé à 20 km au sud de Limoges, dans la Haute-Vienne, se métamorphose en capitale du cirque. Baptisée « Les Arts à la rencontre du *cirque », cette manifestation privilégie* d'une part le cinéma, avec les 5es Rencontres des films de cirque (avec, cette année, une rétrospective complète des œuvres de Jacques Tati), d'autre part *l'enseignement*, avec les 8es *stages* internationaux des arts du cirque. Dispensés par les professeurs et artistes de l'Ecole nationale du cirque dirigée par Annie Fratellini, ils permettent aux jeunes de huit à seize ans de s'initier, au cours de deux sessions (du 1er au 12 août puis du 16 au 27 août) organisées *sous un chapiteau dressé dans l'enceinte* du château, au jonglage, à l'équilibrisme, au trapèze volant, à la voltige à cheval, à l'acrobatie et à la danse. Renseignements au 55-58-34-71.



PIERRE ETAIX

Dans les pas de Stevenson

« *Donnez-moi*, notait Robert-Louis Stevenson, *le ciel clair au-dessus de la tête et la verdure sous les pieds, une route sinueuse devant moi, trois heures de marche jusqu'au dîner – et ensuite je me mettrai à penser !* » Les Cévennes lui donnèrent tout cela. Et Modestine. C'était, en fait, une ânesse. Le 22 septembre 1878, tous deux partent de concert sur les sentiers rocailleux bordés de *châtaigniers* et traversent les monts du Velay et le Gévaudan pour arriver à Saint-Jean-du-Gard. Brève et pittoresque équipée qui inspire à l'écrivain son *Voyage avec un âne dans les Cévennes* (Flammarion, 1991). Ce territoire resté intact, c'est la Lozère. Son comité départemental du tourisme (tél. : 66-65-60-01) a préparé un forfait permettant de réitérer la ballade stévenson*nienne : sept jours*, en pension complète, de 1200 F à 700 F selon l'âge du randonneur (de 900 à 540 F en demi-pension), et 1550 F pour la location d'un âne (deux, 2000 F). Tout ce qui est *nécessaire* à l'entretien de ce compagnon est inclus. Il reste à mettre dans son sac le récit de notre auteur avec quelques-uns des titres parus cette année pour le centenaire de sa mort (« *le Monde des livres* » du 20 mai).

ETRANGER

L'Amérique à moto

Quel que soit le circuit choisi (Floride, Arizona, Colorado ou la célèbre Route 66), le principe est le même : votre moto (une Harley ou une BMW, au choix) vous attend dans la ville d'arrivée aux Etats-*Unis, votre itinéraire est préétabli et votre* hébergement réservé à chaque étape. Il ne reste plus qu'à mettre les gaz et à découvrir l'Amérique en cinémascope. Une formule proposée par le voyagiste Nouveau *Monde dans sa brochure Motos 94*. Exemple : un circuit de 10 jours en Floride revient, au départ de Paris, à 11 530 F pour le pilote et 7 090 F *pour le passager*, prix incluant l'hébergement en chambre double et la location d'une Harley Sportster avec assurance. On peut louer une moto à Los Angeles (une Yamaha 350 cm³ *y coûte 3 720 F* pour 7 jours). Miami, Phoenix, San-Francisco, San-Diego ou Las Vegas, le choix des modèles (Harley, Yamaha, Honda ou BMW) *dépendant* de la ville de départ. Renseignements au 8, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : (1) 43-29-40-40.

Au fil du Yang-Tsé-Kiang

Baptisé par les Occidentaux « fleuve Bleu », le Chang Jiang, plus connu sous le nom de Yang-Tsé-Kiang (ou Yangzi Jiang, rendu célèbre par le film de Robert Wise *la Canonnière du Yang-Tsé*), est, avec ses 6 300 km, le plus long fleuve de Chine. Le voyagiste China Travel Service propose de le découvrir *dans le cadre d'un circuit* accompagné de 21 jours, de Pékin à *Hongkong via Xian*, Wuhan, Shanghaï, Suzhou et Canton. Avec, pour temps forts, les trois gorges de *Qutang, Wuxia et Xiling, le barrage* de Gezhou, les pains de sucre karstiques de Guilin et la rivière Li, sources d'inspiration *pour des générations* de peintres chinois. Départ le 5 août. Prix : 21 880 F par personne en chambre double et pension complète avec l'avion, les transports terrestres, la croisière sur le fleuve Bleu, les visites et les services de guides locaux parlant français. Ren*seignements au* (1) 44-51-55-66.

Villages roumains

C'était au début des années 80. Le dictateur roumain Ceausescu voulait, on s'en souvient, « systématiser », c'est-à-dire raser, les *villages de son pays*. Un plan de défense se mit en place en Belgique, qui s'étendit à l'Europe : le jumelage de villages roumains avec des communes, françaises notamment (*le Monde* du 8 mars 1993). *D'humani*taire à l'origine, Opération Villages roumains débouche aujourd'hui sur une forme *originale de tourisme rural*, avec accueil chez l'habitant. Quatorze *villages pilotes* sont ainsi prêts à recevoir leurs premiers visiteurs. Des pionniers, en quelque sorte, qui découvri*ront une population parlant* majoritairement le français, la vie et les travaux des champs, des traditions vivantes *et une architecture inédite* avec ses portes monumentales et églises en bois, ses forteresses paysannes et ses églises fortifiées des XIIIe, XVe et XVIe siècles. Les prix sont très modestes : 30 F la chambre avec petit déjeuner, 42 F la demi-pension, 60 F la pension complète. Une partie va à l'habitant ; l'autre, versée au comité local, sert à financer un projet de développement (restauration de maisons, commerce, pavage de rue, *etc.). Sur place, des guides parlant* français et anglais proposent des itinéraires (6 F/ heure, 16 F environ la journée). Pour plus d'informations, s'adresser à Opération Villages rou*mains (19-32-2-640-50-03) ou réserver* directement sur place en contactant Andrei Mahalnischi, Str. Grozavescu nr 13, 3400 Cluj, Roumanie, tél. et fax. : 19-40-641-85-916. Cette initia*tive est reconnue et soutenue par* l'Union européenne.

Cap sur Nouméa

Fort des résultats obtenus par l'ouver*ture de la ligne charter Corsair Paris*-Papeete en décembre 1992 (une nouvelle desserte qui a drainé vers la Polynésie plus de 10 000 *touristes* supplémentaires), le voyagiste Nouvelles Frontières réitère l'expérience, cette fois vers la Nouvelle-Calédonie, avec l'espoir que cette destination lointaine bénéficiera à son tour de la dynamique provoquée par des tarifs *très compétitifs. Ainsi, depuis le 5* juillet, propose-t-il tous les mardis, au départ d'Orly, un vol sur un Boeing 747-200 de la compagnie Corsair qui rallie Nouméa en continuation du vol vers Papeete. Il en coûtera 7 900 F A/R en juillet, 7 590 F en août et 6 500 F en septembre et octobre. Sur *place, le voyagiste propose diverses* prestations et formules à la carte, de la location de voiture à l'hébergement à Nouméa, dans la province Nord et l'île Loyauté. Dans les brochures *Destinations Passions* et *Séjours Découvertes:* A consulter également la brochure *Vols découverte/été 94* exclusivement consacrée aux *tarifs* des vols secs pour le monde entier, au départ de Paris, sur compagnies régulières ou en vols nolisés. Renseignements au 41-41-58-58 et par Minitel 3615 NF.

VENTES

La folie barométrique

En remarquant que du mercure dans un tube de verre montait ou descendait selon la *pression atmosphérique, le* physicien italien Torricelli inventa le baromètre en 1643. *Quelques années plus tard*, Pascal démontrait qu'il pouvait mesurer le « poids » de l'air et *annonçer les changements* de temps. De là naquit la « folie barométrique » qui engendra des instruments de toute beauté. Bien réglés, ils retrouvent leur précision d'antan et *prévoient* tempête, variable, sec ou beau fixe.

Le *torricelli* se présente comme un simple tube empli de mercure, fixé à une planche *graduée. Au début du* XVIIIe siècle, l'anglais Morland invente un tube coudé qui *obtint à l'époque un grand suc*cès. Mais le plus répandu, le plus esthétique aussi, reste le *baromètre à cadran. Variante* du torricelli, il est doté d'un système à poulie relié par un fil *à un flotteur qui agit sur* l'aiguille indicatrice. Autour du cadran émaillé surgissent des *sculptures profuses* en bois doré, dissimulant le mécanisme. Très souvent, le baromètre forme la paire avec un thermomètre. Tout au long du *XVIIIe siècle, ils s'adaptent aux* deux styles successifs, rocaille puis néoclassique. A partir de 1791, ils *sont* gradués en centimètres et non plus en pouces et lignes. L'Empire et la Res*tauration marquent ensuite* ces instruments de leurs décors spécifiques : acajou *souligné de motifs en bronze* doré, incrustations de palmettes en bois foncé sur fond clair ou le contraire.

En 1850, le Français Lucien Vidi invente l'anéroïde. Ce système dépend d'une boîte vidée d'air qui se creuse selon la pression et fait bouger l'aiguille. On trouve dans cette époque de nombreuses copies de style *Louis XV* ou *Louis XVI*, des modèles dans le goût de Boulle ou encore en émail noir *rehaussé de nacre ou de fleurs* polychromes. Leur valeur dépend de leur aspect décora*tif, de la beauté des sculptures*, de l'ancienneté et de la bonne marche du système. *On trouve à partir* de 6 000-8 000 francs des baromètres XIXe siècle, de *style Louis XV ou Louis XVI en* bois doré, mais il faut compter environ 10 000 francs pour *qu'ils soient en état de marche*. Les prix augmentent avec l'ancienneté. Et si les modèles XVIIIe siècle sont accessibles à partir de 10 000-12 000 francs, *un baromètre restauré et bien* réglé vaut au moins 45 000 francs. Les plus beaux exem*plaires peuvent dépasser* largement cette somme à condition de sortir des mains d'horlogers connus pour les cadrans et d'artistes réputés *pour le décor. Plus récents*, les anéroïdes sont accessibles à partir de 3 000 francs. Pour *fonctionner, un système en* bon état a besoin d'un simple réglage accordé au lieu géo*graphique, mais les restaura*tions peuvent se révéler coûteuses.

Catherine Bedel

▶ Quelques Salons où acheter des baromètres : Mouans-Sartoux (06) jusqu'au 24 juillet ; Bricquebec (50), du 22 au 24 juillet ; Saint-Palais-sur-Mer (17), Mèze (34), Le Faou (29), du 23 au 24 juillet ; Bagnères-de-Luchon (31), du 28 juillet au 1er août ; Pont-Audemer (27), *du 30 au 31 juillet*.

EN VILLE/PARIS

Rue de l'Odéon

L'ancienne rue du Théâtre-Français doit tout au théâtre, mais c'est à la littérature du vingtième siècle qu'elle devait fournir une scène. Grâce à deux libraires d'exception.


GASTON BERGERET

Ami des deux grands libraires installés dans l'endroit, Hemingway « libère » la rue en août 1944.

Le café que l'on déguste dans l'établissement de François Procope, situé juste en face du théâtre, deviendrait-il amer ? Nous sommes en 1770. L'Ancienne-Comédie, installée dans la rue du même nom, a fermé ses portes et la troupe de comédiens, transportée aux Tuileries, attend qu'une nouvelle salle soit bâtie au faubourg Saint-Germain. Le quartier s'est assoupi lorsque le 30 juillet 1773 Louis XVI agrée le projet de construction du Théâtre-Français et ordonne son exécution par lettres-patentes, enregistrées le 19 août suivant.

L'emplacement choisi couvre un trapèze compris entre les rues Monsieur-le-Prince, de Vaugirard et de Condé, qu'occupent l'hôtel de Condé et son vaste jardin, lui-même élevé sur l'ancien clos Bruneau. Là, Arnaud de Corbie s'était fait bâtir un « séjour » ou « maison de plaisance » que Jérôme de Gondi, duc de Retz, maréchal de France, acquit en juillet 1610 (1). Deux ans plus tard, agrandi et embelli au point de devenir l'un des plus beaux de l'époque, l'hôtel est vendu et adjugé par décret à Henri de Bourbon, prince de Condé, dont la rue du ClosBruneau prend alors le nom.

En 1779, alors que les travaux ont commencé, le roi prescrit une modification d'importance : la nouvelle salle, initialement prévue aux abords de l'actuel carrefour de l'Odéon (ex-carrefour du Riche-Laboureur), sera finalement érigée près du Luxembourg, *« afin que, plus rapprochée du palais que nous avons donné à notre cher et aimé frère, elle soit un nouvel agrément pour son habitation en même temps que pour nos sujets, qui, avant d'entrer ou en sortant du spectacle de la Comédie-Française, auront à proximité une promenade dans le jardin du Luxembourg »* (in *les Rues de Paris*, de Hillairet).

La même année sont percées cinq nouvelles rues qui convergent vers le nouveau théâtre, édifié sur une place. Souhaitant honorer les arts et les lettres, les architectes les nomment, d'est en ouest : Racine, Voltaire (Casimir-Delavigne aujourd'hui), du Théâtre-Français (de l'Odéon), Crébillon et Regnard. Située dans l'axe du théâtre, la rue du Théâtre-Français est la plus longue et la plus large des cinq. Elle est aussi la première artère de Paris pourvue de trottoirs, d'où s'élèvent, dès 1780, des maisons dont la plupart sont aujourd'hui classées pour leur façade et leur toiture. Elle conduit à la plus grande salle (1 913 places) du Paris de l'époque, la première à être éclairée par des quinquets et où le public du parterre peut s'asseoir.

Sept ans après l'inauguration, le 9 avril 1782, du théâtre où Beaumarchais fait jouer le 26 avril 1784 *le Mariage de Figaro*, le quartier paraît *« plus bourgeois que populaire, mais de mince bourgeoisie »* aux auteurs du *Sixième Arrondissement à travers les âges* (Flammarion, 1937, illustré par Ernest Flammarion). Outre les ouvriers du Livre, imprimeurs, brocheurs, relieurs, les artisans œuvrant pour le théâtre (peintres de décors, menuisiers, machinistes) et les comédiens, hommes de loi (l'avocat Danton loge à l'entrée de la cour du Commerce) et gens de lettres (Marie-Joseph Chénier, Philippe Fabre d'Eglantine, certes connus mais pas encore célèbres) tiennent le haut du pavé de la rue du Théâtre-Français, qui va fournir bien des acteurs à la Révolution.

De la période révolutionnaire, la rue conserve le souvenir de quelques hôtes de marque : au n° 22, qui fait l'angle avec le n° 2 de l'actuelle place de l'Odéon, une plaque commémorative rappelle que Camille Desmoulins résida au deuxième étage au-dessus de l'entresol, de 1782 jusqu'à son arrestation le 30 mars 1794 – mais, en fait, ses fenêtres donnaient sur la rue de Crébillon. Et c'est après avoir publié, en 1791-1792, *les Droits de l'homme* (2) que Thomas Paine (1737-1809), cet *« Anglais de naissance, Américain d'adoption, Français par décret »*, élut domicile au n° 12, entre 1797 et 1802. Cette année 1797 est aussi celle où le Théâtre-Français, devenu Théâtre de la Nation en 1790, puis de l'Egalité en 1794, arbore son nouveau nom de Théâtre de l'Odéon (salle où l'on chante). La rue jumelle ne l'adopte qu'en 1806... sept ans après qu'un incendie infernal a complètement détruit le théâtre – il renaîtra de ses cendres en 1807.

Voie royale du théâtre, la rue de l'Odéon est aussi le passage obligé des auteurs et écrivains, étudiants et professeurs, bibliophiles et lettrés, dont plusieurs générations sont venues se réunir au Café-restaurant Voltaire (fermé en 1956) du n° 1 de la place. Chez les libraires de la rue, dans les cabinets de lecture, souvent tenus par des femmes, qui fourmillent autour de l'Odéon, ou sur les éventaires de la librairie des frères Taride – auxquels succède Charles Marpon, puis, en 1874, Ernest Flammarion (3) – qu'abritent les arcades du théâtre, tous bouquinent des nourritures essentielles.

A cette rue qui ne manque donc pas d'esprit, Adrienne Monnier, une jeune fille de vingt-deux ans, va donner une âme. En novembre 1915, elle ouvre une librairie à l'enseigne de la Maison des amis des livres, au n° 7 de la rue. *« Non, en m'établissant libraire, mon idée dominante n'était pas de gagner les bonnes grâces des auteurs, mais celles de leurs livres – leurs livres où ils mettent le meilleur d'eux-mêmes et de nous tous. Je visais le royaume de Dieu, le reste me fut donné par surcroît »*, écrit-elle, en 1940, dans ses *Souvenirs de l'autre guerre* (4).

Pour qualifier les fidèles du n° 7 dont il a fait son quartier général, Léon-Paul Fargue invente le mot « potasson », *« une variété de l'espèce humaine se distinguant par la gentillesse et le sens de la vie »*, explique Adrienne Monnier (*op. cit.*). Dans sa librairie, également cabinet de lecture et, si nécessaire, maison d'édition, les sociétaires se pressent pour écouter les écrivains (Fargue, Valéry, Gide, Claudel, Léautaud, Jules Romains, Valery Larbaud...) lire eux-mêmes manuscrits inédits ou fragments d'œuvres. A peine sept ans plus tard, Sylvia Beach transporte sa librairie de langue anglaise, Shakespeare and Company, de la rue Dupuytren au n° 12, rue de l'Odéon, en face de la Maison des amis des livres.

Le tableau de chasse des œuvres découvertes ou promues par les deux « odéoniennes » (selon le joli mot d'Adrienne Monnier), rapidement devenues amies, est impressionnant. Disons simplement que la Maison des amis des livres possédait les catalogues complets du Mercure de France et de la Nouvelle Revue française ; de son côté, Sylvia Beach (qui accueillait Scott Fitzgerald, T. S. Eliot, Ezra Pound, Hemingway, Gertrude Stein...) publia, en 1922, *Ulysses*, de James Joyce, dont, dès 1921, Adrienne Monnier avait confié la traduction à Jacques Benoist-Méchin pour une séance de lecture en décembre.

Aujourd'hui, les deux librairies ont disparu. En 1991, Maurice Imbert, coauteur avec Raphaël Sorin d'un catalogue consacré à la Maison des amis des livres, tenta de redonner à cette dernière un second souffle. En vain. Il reste que la rue de l'Odéon est un peu celle d'Adrienne Monnier. Et n'est-ce-pas Ernest Hemingway, ami des deux « potassonnes », qui, à la tête de la division Hem – quatre petites automobiles marquées BBC à l'arrière, – vint libérer la rue de l'Odéon le samedi 26 août 1944 ?

Véronique Balizet

(1) *In Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, de Jaillot.

(2) L'ouvrage a connu, deux siècles plus tard, une nouvelle traduction aux Presses universitaires de Nancy-Ligue des droits de l'homme.

(3) *Les Hauts lieux de la littérature à Paris*, de Jean-Paul Clébert, Bordas, 1992.

(4) *In Rue de l'Odéon*, d'Adrienne Monnier, Albin Michel, collection « Bibliothèque », 1989, 49 F.

PIGNON SUR RUE

5 Librairie Monte Cristo

« Illustrés romantiques, relations de voyages, tous récits d'aventures et d'explorations – Europe, Afrique, Orient, Amériques. » Une institution que cette librairie où s'échangent toujours les merveilleux Jules Verne parus aux mythiques éditions Hetzel. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures.

7 Flammarion 4

Depuis le 25 juin, la quatrième génération des Flammarion succède à la mythique Maison des amis des livres, dont ne demeure, sous le store de la boutique, que l'enseigne, récente. Pas un seul livre ici, mais des tee-shirts (180 F l'un), foulards (à partir de 980 F) et cravates en soie (de 350 F à 640 F), panneaux muraux (2 000 F), certains à tirages numérotés et limités, qui empruntent leurs motifs à Magritte, Arman, Klein, Dufy, Sonia Delaunay, Cocteau... ou leurs citations à Tzara, Duchamp, Ben, Kafka, Proust (180 F l'un) ; calendriers (à partir de 45 F), répertoires (130 F), boîtes de dix-huit cartes postales illustrées de vignettes de peintres (95 F), coffrets de cartes à jouer (95 F), etc.

10 Le Dix

Seul bar de la rue, il n'ouvre qu'en soirée.

15 Librairie Rieffel

Le purgatoire des livres qui, beaux ou ordinaires, vont connaître une deuxième vie.

16 Picturalissime

Les *Femmes sur la plage*, de Paul Gauguin, 4 500 F (73 × 92 cm), *la Joconde* (73 × 50 cm), 2 500 F... le catalogue du galeriste Philippe Martinet, trente-six ans, paraît infini : *« C'est celui de tous les musées du monde ! »*, résume-t-il en un éclat de rire festif. Depuis février, il anime cette spacieuse galerie spécialisée dans les copies de toiles de maître que réalisent une vingtaine d'artistes, eux, bien vivants. Boutade ou provocation, il entend mettre à la portée de toutes les bourses les chefs-d'œuvre de l'art pictural, dans le respect de la loi (créateur de l'œuvre originale décédé depuis plus de cinquante ans, dimensions de la copie différentes de l'original et, bien sûr, pas de signature). Et d'ajouter, l'œil aussi bleu que gourmand : *« L'année prochaine, nous proposerons des Kandinsky. »* Petits formats : à partir de 800 F. Délai de deux mois pour toute commande. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Côté cour s'élève l'un des plus beaux figuiers de Paris.

17 Théières chez Odimex

Il y a une trentaine d'années ouvrait la maison Ly, spécialisée dans la vente de meubles anciens de Chine et du Japon. Rebaptisée Odimex, elle se consacre désormais aux services à thé. Parmi les deux cents modèles proposés : la collection complète de théières en fonte (de 250 F à 800 F environ) provenant du Japon où, réservées à l'exportation, elles restent pour la plupart introuvables ; de ravissantes théières du Vietnam, de forme cylindrique et pourvues d'anse de laiton (de 75 F à 250 F) ; des théières en terre cuite de Chine (de 35 F à 200 F) ou d'Indonésie ; d'autres en porcelaine de style anglais, fabriquées en Thaïlande, en forme d'animaux, etc. (de 85 F à 650 F) ; et, bien sûr, les services traditionnels. A compléter avec bols, saladiers, vases, plateaux et coffrets en laque. Du lundi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30.

18 (et 12) Chine

Chez Hang Seng Heng, vêtements, vaisselle, bibelots, petits meubles laqués et poteries vertes d'extérieur en terre proviennent directement de Chine. On y trouve encore le traditionnel costume Mao (bleu ou blanc, 150 F), la veste de travail en épais coton bleu nuit (180 F) et la robe brodée, si féminine (490 F).

19 Le Coupe-papier

Les anciens habitants de la rue y apercevaient bien des célébrités, en quête d'une pièce de théâtre rare, parfois même à l'état de manuscrit. L'ancienne propriétaire s'est retirée mais la librairie vouée et dévouée au théâtre se chauffe toujours aux feux de la rampe. Fermé le lundi.

20 Sirwy

Gustave Flaubert (1821-1880) qui logea un temps dans cet immeuble fréquenta-t-il ce magasin fondé en 1839 ? Quoi qu'il en soit, depuis trente ans, l'actuel patron décrypte les soubresauts de l'histoire sur les motifs de ses tissus d'ameublement : celui des rideaux qui ornaient, à Nohant, la chambre de George Sand (288 F le mètre en 80 cm de largeur) ou des toiles de Jouy à sujets mythologiques ou historiques (motifs « Bonaparte », « la girafe de Charles X » offerte au roi, en 1826, par le wali d'Egypte Méhémet-Ali...), dans des rééditions de qualité (à partir de 260 F le mètre). La patronne propose des objets de décoration seyant aux demeures anciennes : tables peintes sur tôle avec piètement en X, copies de modèles Charles X (3 600 F environ), faïences italiennes de style Renaissance signées Innocenti. Et des rééditions de foulards des XVIIIe et XIXe siècles, exécutés d'après des documents du Musée d'impression sur étoffes de Mulhouse (coton lavable, 100 × 100 cm, 350 F). Dans l'atelier, on restaure sièges et tapisseries. Du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

20 Giovanni Valeri

C'est juste après la dernière guerre que Giovanni Valeri, tapissier de métier, ouvre boutique et atelier à Nogent-sur-Marne, puis à Saint-Mandé, enfin rue de l'Odéon depuis trois semaines. Avec trois jeunes designers qui proposeront chacun, à la rentrée, une ligne de petits meubles et objets, le décorateur-tapissier-ébéniste-peintre compte apporter une « note contemporaine » aux intérieurs du quartier. Du lundi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.

RIVERAIN

Le libraire des deux rues

Que l'esprit d'Adrienne Monnier règne toujours sur la rue de l'Odéon, Francis Teboul en fournit l'indiscutable mais peut-être ultime preuve. Depuis novembre 1993, il réalise son *« vieux rêve »*, fasciné qu'il est depuis toujours par la rue de l'Odéon. *« Cette rue vit encore avec l'aura sous-jacente d'Adrienne Monnier. Pourtant, la qualité des prestations des libraires d'aujourd'hui ne souffre pas la comparaison »*, remarque-t-il.

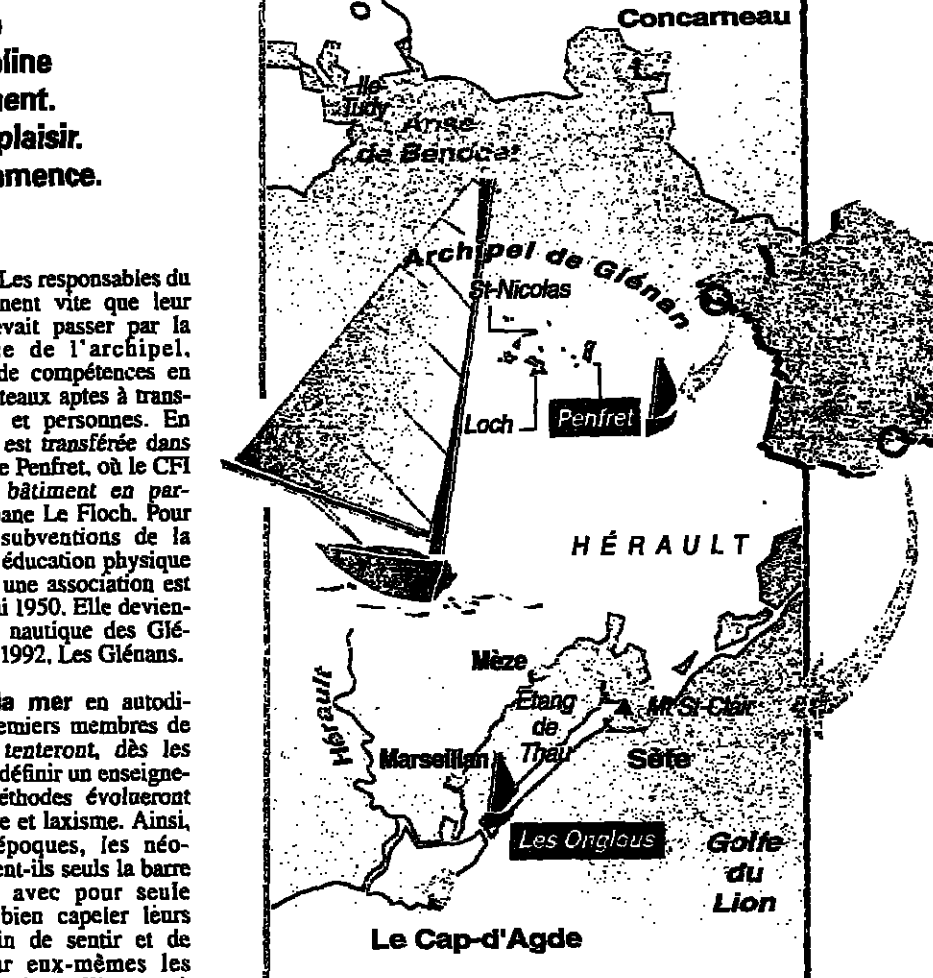
Libraire généraliste à l'enseigne de La Poussière du temps, il a transporté sa passion des livres anciens du 13 de la rue de Médicis au 9 de la rue de l'Odéon. Et ces quelque 400 mètres-là méritent tous les sacrifices. Car le métier change, la rue change, la clientèle change : *« Il y a encore cinq ans, la fourchette d'âge allait de trente à soixante-cinq ans. Depuis, et le phénomène est encore plus sensible ces derniers mois, la tranche d'âge des trente - quarante-cinq ans, celle qui devait faire perdurer la librairie ancienne, a arrêté d'acheter. Et lorsqu'elle dispose de 1 000, 2 000 ou 3 000 francs, elle investit. Par peur du lendemain ? En tout cas, cette confiance perdue m'inquiète vraiment. »*

De plus, la crise que connaît la peinture entraîne dans sa chute les gravures et les livres d'art. Seules les éditions originales dans les domaines pointus semblent échapper au marasme ambiant. Faut-il alors se spécialiser ? A La Poussière du temps, Francis s'y refuse – *« Je suis un pithécanthrope en voie de disparition »* –, préférant poursuivre sa quête toute odéonienne, dont il a écrit : *« Devrais-je vous conseiller ou respecter votre quête silencieuse ? Discours des yeux qui caressent, des mains qui se tendent pour recevoir l'ami perçu, le libraire bienveillant vous laissera vivre votre désir dans la mesure où vous respectez ses hôtes de passage... »*

V. B.

On vire de bord au Glénan

Institution surgie de la guerre, en 1947, l'école de voile des Glénans doit aujourd'hui se plier aux nouvelles lois du marché et en rabattre quant à la rogue discipline qui régissait jusqu'ici son enseignement. Moins de garcettes et davantage de plaisir. Une époque s'achève, une autre commence.





Avec ses eaux souvent plates, l'étang de Thau est un lieu privilégié pour l'apprentissage de la voile. B. DEMEE/ANDIA

Le phare des Onglous n'est pas un de ces phares de bout du monde plantés, tutélaires, sur un roc de granit. Nul besoin de monter à son sommet pour apercevoir Marseillan derrière les miroitements de l'étang de Thau ou, à quelque dix milles, le mont Saint-Clair qui, à l'autre extrémité du bassin, laisse deviner Sète. Construit sur une langue de terre basse, il indique l'entrée du canal du Midi aux mariniers et, depuis 1974, aux voiliers des Glénans. A portée de voix, quelques bâtisses du XVII[e] siècle abritaient autrefois les écuries des chevaux de halage. Au-dessus des mangeoires, les noms des chevaux, Zampa, Zeste, Zingaro, Zéphyr, etc., préservés lors des restaurations, témoignent que cette écurie était la vingt-sixième et dernière du canal avant d'accueillir une base des Glénans.

Le choix de ce site lagunaire pour l'implantation de la plus célèbre des « écoles de mer » pourrait surprendre. Tout comme la prolifération des lapins, protégés des chasseurs par ces marins qui redoutent pourtant les superstitions attachées à l'« animal aux longues oreilles». Le port des Onglous est néanmoins devenu la base des Glénans dont l'activité est la plus soutenue à longueur d'année. Par ses eaux souvent plates et son climat méditerranéen, l'étang de Thau est, en effet, un lieu privilégié pour l'apprentissage et la pratique de la planche à voile et du catamaran, mais aussi de la petite croisière avant le franchissement des cinq ponts du canal à Sète pour le baptême de la « Grande Bleue».

Comme les bases de Bonifacio en Corse, de l'île d'Arz dans le golfe du Morbihan, de Paimpol sur les Côtes d'Armor, de Baltimore, Bere Island et Collanmore en Irlande, la base de Marseillan contribue à la diversification des plans d'eau proposés aux douze mille stagiaires annuels et à l'évolution de l'image stéréotypée de la plus importante école de croisière en Europe fondée, presque par hasard, en 1947, dans l'archipel de Glénan, un ancien repaire de corsaires anglais, abandonné au siècle dernier par les quelques marins-paysans qui peuplaient encore ces îles situées à une dizaine de milles au sud de Concarneau.

Issus de la Résistance, des Forces françaises libres ou de l'armée Rhin et Danube, fils de fusillés ou de déportés, les cent vingt jeunes du Centre de formation international (CFI) qui débarquaient cet été-là sur l'île du Loch, à l'initiative de Philippe et Hélène Viannay, avaient d'autres préoccupations que d'apprendre à naviguer. Avant de reconstruire leur vie grâce aux sessions de formation professionnelle ou aux stages dispensés par le CFI, l'heure, après la tourmente, était tout simplement à la détente. Cette île déserte, sans eau, sans électricité ni téléphone, mais aussi sans contraintes, était pour eux un symbole de la liberté retrouvée. Huit Argonaute (quillards de 3,80 mètres à deux équipiers) étaient bien à leur disposition sur la plage, mais les baignades, les parties de pêche et les matches de volley-ball étaient plus fréquents que les balades en mer.

Dès la deuxième année, pourtant, les cent quatre-vingts stagiaires qui se succéderont au Loch vont montrer un tout autre intérêt pour les activités nautiques que leurs « cadets », certains allant même jusqu'à embarquer sur des thoniers à voile de Concarneau pour partager la vie des pêcheurs. Les responsables du CFI comprennent vite que leur autonomie devait passer par la connaissance de l'archipel, l'acquisition de compétences en voile et de bateaux aptes à transporter vivres et personnes. En 1949, la base est transférée dans l'île voisine de Penfret, où le CFI a acheté un bâtiment en parpaings, la cabane Le Floch. Pour recevoir les subventions de la direction de l'éducation physique et des sports, une association est créée le 17 mai 1950. Elle deviendra le Centre nautique des Glénans, puis, en 1992, Les Glénans.

Apprenant la mer en autodidactes, les premiers membres de l'association tenteront, dès les années 50, de définir un enseignement. Les méthodes évolueront entre dirigisme et laxisme. Ainsi, à certaines époques, les néophytes prenaient-ils seuls la barre des Vaurien, avec pour seule consigne de bien capeler leurs brassières, afin de sentir et de découvrir par eux-mêmes les réactions du voilier. A l'inverse, à d'autres périodes, Vaurien et Caravelle devaient naviguer en lignes rigoureuses et des « pique-cul » étaient placés sur les bancs pour obliger les barreurs à s'asseoir au bon endroit. Ces années d'expériences et de réflexions approfondies ont permis la publication, dès 1961, d'une synthèse pédagogique, le *Cours des Glénans*, plusieurs fois actualisé, vendu à ce jour à plus de 650 000 exemplaires et traduit en allemand, anglais et italien.

Si les méthodes et le contenu de l'enseignement ont évolué au fil des années, les Glénans sont restés fidèles à leurs grands principes de fonctionnement, reposant sur le bénévolat et une forme de compagnonnage. Les moniteurs se recrutent parmi les stagiaires des années précédentes et transmettent à leur tour leur expérience. Les statistiques montrent que ce recrutement s'opère à raison d'un moniteur pour cinq stagiaires et que la moitié des moniteurs reviennent pendant au moins cinq ans alors qu'ils ne perçoivent aucune rémunération et participent généralement aux frais d'hébergement et de nourriture.

Très vite, les responsables des Glénans ont ressenti le besoin de disposer de bateaux adaptés à l'enseignement. Dans les années 50, les voiliers, destinés à une élite, étaient rares et chers. Un des mérites des Glénans aura été de démocratiser la voile en prenant l'initiative de concevoir, avec des architectes comme Jean-Jacques Herbulot, des bateaux simples à construire, fonctionnels, maniables et bon marché. Ainsi sont nés le Cotre des Glénans, inspiré des bateaux de pêche bretons (1950), le Vaurien en contreplaqué, point de départ de la voile « populaire » (1952), la Caravelle, une Jeep des écoles de voile (1953), le Corsaire, un habitable pour l'initiation à la croisière côtière (1954), l'Arche, premier voilier de croisière construit en contreplaqué marine (1956), la Caravelle-Cigogne (1961), le Mousquetaire (1963), le Dogre des îles (1964), la Cavale (1966), la Galiote et le Nautile (1970), le Nomade et le Baladin (1976), le Folhavoalh (1978), le Glénans 5.70 en polyester pour remplacer les Cavale (1989), le Glénans 7.60 pour succéder aux Mousquetaire (1991) et le Glénans 33, dont le prototype vient d'être mis à l'eau.

Par souci pédagogique et pour raisons économiques, la flotte des Glénans s'est longtemps distinguée par sa rusticité et son accastillage simplifié au maximum. L'absence de winches permettait de rendre plus authentiques les manœuvres, de parfaire sa connaissance de la mer, du vent, des courants en mesurant mieux les forces qu'ils exercent sur les voiles et les cordages. Cette rusticité se retrouvait aussi dans la vie à terre, où stagiaires et moniteurs ne participaient pas seulement aux tâches ménagères en n'embarquant pas un jour sur trois, mais étaient sollicités pour des travaux d'amélioration de l'environnement des bases.

Les premiers stagiaires de l'archipel de Glénan n'ont pas ménagé leur peine pour relever des murs, construire des toits, creuser un puits pour atteindre la nappe phréatique, replanter la végétation, protéger les dunes en péril, nettoyer les plages. Pour mieux vivre en communion avec cette nature et découvrir les attraits et les exigences d'une existence d'insulaire, le transistor était encore indésirable dans l'archipel au début des années 70. De cette époque, Les Glénans se sont forgé une image de secte aux règles de vie quasi initiatiques, attirantes pour certains, moins avenantes pour d'autres...

« Aujourd'hui, explique Alain Thaunay, directeur de la base de Marseillan, *nous sommes toujours garants d'une certaine tradition,*

La faute à Tabarly

Suite de la page 1

Cette spirale du succès a suscité en France un fort engouement pour la voile et bien des vocations de commanditaires et d'organisateurs. Les grands voiliers venus célébrer le bicentenaire de la Révolution française avaient attiré près de 2 millions de spectateurs en 1989. Ils étaient près du double cette année, de Rouen au Havre, pour admirer l'Armada de la liberté. Comme chaque été, la voile a désormais son Tour de France, vivier d'équipiers pour les grandes classiques comme l'Admiral's Cup ou la Coupe de l'America. Du 29 juin au 1[er] août, vingt-sept équipages disputent les vingt-trois étapes entre Dunkerque et Monaco. La solitaire du Figaro, redoutable banc d'essai pour les grands skippers de demain, prendra le relais du 25 juillet au 23 août.

Ceux qui ne sont pas en course préparent les grands rendez-vous de l'automne. Le BOC Challenge, qui partira le 17 septembre de Charleston (Caroline-du-Sud). La Route du rhum, qui quittera Saint-Malo le 6 novembre pour désigner le successeur de Marc Pajot (1982), Philippe Poupon (1986) et Florence Arthaud (1990). Le championnat du monde des class America qui, à partir du 28 octobre à San-Diego (Californie), servira de répétition générale avant la Coupe de l'America, la plus prestigieuse des épreuves de voile et le plus ancien des trophées sportifs (1851).

Alors que des grands pays industriels comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou l'Italie n'ont pu réunir les budgets nécessaires pour participer, la France est, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'une des trois nations qui présentent deux défis pour tenter de déposséder les Américains de la Coupe de l'America. Le duel entre Marc Pajot et Marc Bouet, les deux anciens complices baulois devenus frères ennemis, ne manquera pas d'intérêt, mais le gouvernement vient de montrer son attachement à la réussite du défi de Pajot en lui permettant de boucler son budget de 200 millions de francs en bénéficiant de la loi de défiscalisation pour les investissements dans les DOM-TOM.

Si la Coupe de l'America est la plus prestigieuse des vitrines technologiques pour les industries nautiques d'un pays, ces dernières ont souvent été dopées par les exploits des navigateurs. Ainsi, dans l'année qui a suivi la première victoire de Tabarly, la vente des bateaux a progressé de 78 % en France. Quatre ans plus tard, la production annuelle était passée de 4 000 à 28 000 unités. La prospérité économique des années 60, l'adoption du contreplaqué pour la construction de voiliers bon marché comme les Vaurien, Corsaire ou Mousquetaire des Glénans, ont, certes, créé un contexte favorable, mais l'essor de la plaisance en France a bien coïncidé avec les « années Tabarly ».

De 1973 à 1993, la flotte de plaisance française est passée de 300 000 à 800 000 unités. En 1990, le chiffre d'affaires des industries nautiques atteignait 9 milliards de francs, dont 3,2 milliards pour les seuls constructeurs de bateaux. Beneteau et Jeanneau visaient, chacun, le milliard de chiffre d'affaires. La politique de défiscalisation avait permis la constitution d'une flotte de plus de 1 300 voiliers de location aux Antilles. Alors que les exportations représentaient 10 % de la production dans les années 60, elles progressaient à 30 % dans les années 70 et à 50 % dans les années 80. Selon la Fédération des industries nautiques, ce secteur concerne 1 200 entreprises, qui emploient plus de 8 000 salariés, mais il a été durement éprouvé par la crise économique mondiale.

Produit de la prospérité, la plaisance figure au premier rang des dépenses différées ou supprimées par la crise. La durée moyenne d'utilisation d'un bateau de plaisance en France est, en effet, de cinq jours par an... Si, en 1993, 15 000 bateaux à moteur et 2 500 voiliers neufs ont été achetés dans l'Hexagone, 41 900 bateaux d'occasion, dont 11 000 voiliers, ont changé de mains. En trois ans, le chiffre d'affaires des constructeurs de bateaux a chuté de 33 %. Beneteau a dû réduire ses effectifs de 1 250 à 880 personnes, Jeanneau de 1 300 à 530 salariés. Le redémarrage du marché aux Etats-Unis laisse présager des jours meilleurs, mais la crise économique évitera, peut-être, le retour à certains excès.

Pour répondre à l'extraordinaire expansion de cette flotte, les ports de plaisance se sont multipliés. Sur les 5 000 kilomètres du littoral français, on en compte désormais entre 220 et 250 qui offrent quelque 170 000 postes d'amarrage. Ainsi, le Languedoc-Roussillon, qui disposait d'à peine 200 places pour les bateaux de plaisance dans les années 60, en propose désormais 20 000, et Port-Camargue est devenu le premier port de plaisance d'Europe avec 4 500 amarrages. La saturation est atteinte dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui offre le tiers de la capacité d'accueil des ports français, mais le littoral des Alpes-Maritimes ressemble de plus en plus à une succession de marinas.

Eric Tabarly a-t-il donc contribué à défigurer les côtes françaises en étant à l'origine de la prolifération des ports de plaisance ? « Nous n'avons pas à rougir, répond Jean-Marie Vidal, troisième de la transat anglaise gagnée en 1972 par Alain Colas, devenu directeur de Port-Camargue et président de la Fédération française des ports de plaisance, créée en 1983. *Tous les touristes qui arrivent dans une ville côtière se précipitent toujours pour voir le port. C'est à nous de les agrémenter pour les rendre réellement attirants.* »

G. A.

de bord x Glénans



mais nous laissons stagiaires et moniteurs décider de leur mode de fonctionnement à condition que tout soit organisé en fonction de la navigation. Les jours de mistral, les stagiaires les moins aguerris peuvent choisir de sortir très tôt, puis de se reposer à la mi-journée lorsque le vent forcit, avant de ressortir en fin d'après-midi. D'autres peuvent attendre que le vent soit bien établi. Mais nous veillons à ce que chacun passe de six à huit heures par jour sur l'eau. »

Sans renoncer à leurs grands principes, les Glénans ont aussi dû composer avec les lois du marché. « *La situation financière nous a contraints à un plan de restructuration au début des années 80*, explique Jean-Marie Blondel, responsable de la promotion et du développement. *Nous avons renouvelé notre flotte avec des bateaux du marché, introduit la planche et le catamaran pour renouveler notre clientèle. Le deuxième volet a consisté à améliorer nos infrastructures à terre pour proposer des installations sans luxe mais propres. Pour changer notre image, nous avons modifié l'iconographie de nos programmes pour montrer que nos stages s'adressent aussi à des jeunes filles. Mais notre priorité actuelle est le développement international des Glénans. Ainsi la langue anglaise est utilisée pour tous les stages en Irlande et l'italien pour certains stages à Bonifacio ou à Marseillan.* »

Ces efforts de promotion commencent à porter leurs fruits. Les étrangers, principalement italiens, belges et suisses, représentent près de 20 % des stagiaires. La proportion des femmes a progressé de 31 % à 34 % depuis trois ans. La moitié des stagiaires reviennent l'année suivante. Les critères les plus appréciés sont l'enseignement (44,6 %), les sites (24 %), l'ambiance (22,4 %), les bateaux (8 %) et le confort (1 %). Les stagiaires de moins de dix-neuf ans (15 %) et de plus de trente-cinq ans (15 %) restent très minoritaires. « *Nous limitons les stages juniors aux plus de quinze ans car nous ne voulons pas transformer les Glénans en colonie de vacances*, explique Jean-Marie Blondel. *En revanche, nous butons sur le problème des familles. Nos installations avec dortoirs ne nous permettent pas de proposer de chambres pour deux adultes avec ou sans enfants, mais nous pensons à monter des croisières en escadre pour des familles qui auraient envie de louer un bateau avec moniteur.* »

Les difficultés budgétaires qui ont ébranlé l'association au début des années 80 semblent s'être éloignées. A l'approche du cinquantenaire, Les Glénans s'efforcent de retrouver leurs racines. « *L'idée de Philippe Viannay était d'aider les jeunes à sortir de la Résistance*, explique Jean-Marie Blondel. *Le CFI était une œuvre de réinsertion sociale. Aujourd'hui les problèmes des jeunes se situent surtout dans les banlieues des grandes villes. Depuis 1993, nous organisons avec les municipalités une croisière des banlieues permettant à certains jeunes de recevoir une formation voile avant la régate qui réunira une quinzaine d'équipages du 1er au 3 octobre.* »

Début juillet, six jeunes du quartier de Saint-Augustin, à Nice, tiraient ainsi leurs premiers bords à Marseillan. Bien que nés et ayant grandi au bord de la mer, ils n'étaient jamais montés sur un voilier.

De notre envoyé spécial
Gérard Albouy

« Hé ! Ho ! Hisse ! Hé ! Ho ! »

Stages

Première école de croisière en Europe, Les Glénans proposent 1 200 stages représentant quelque 100 000 journées de voile en 1994. Près de 12 000 stagiaires, dont 20 % d'étrangers sont accueillis chaque année, encadrés par 900 moniteurs bénévoles. 70 % des stagiaires ont entre dix-neuf et trente-cinq ans, 15 % ont entre quinze et dix-huit ans et 15 % ont plus de trente-cinq ans. Les stagiaires féminines représentent 34 % du total. La flotte se compose de 450 embarcations, dont 200 voiliers de croisière, 200 dériveurs, catamarans et planches à voile, et 50 bateaux de sécurité motorisés. La capacité d'hébergement est de 900 places à terre et 500 en croisière. Les Glénans ont fêté leur 200 000e stagiaire en août 1993. Le chiffre d'affaires annuel est de 40 millions de francs. 8 millions de francs sont investis, dont 55 % pour le matériel technique.

Huit bases

- Archipel de Glénan (Finistère) : catamaran, dériveur, croisière et planche à voile.
- Paimpol (Côtes-d'Armor) : croisière.
- Ile d'Arz (Morbihan) : croisière, catamaran et planche à voile.
- Marseillan (Hérault) : croisière, catamaran, planche à voile, centre de formation à la course.
- Bonifacio (Corse) : croisière.
- Baltimore, Bere Island et Collanmore (Irlande) : catamaran, dériveur, planche à voile, croisière (stages en langue anglaise).

Tarifs

Les tarifs varient selon la saison, la durée, l'embarcation et le lieu retenus pour les stages. Il faut compter entre 1 770 et 2 800 francs pour une semaine (à partir de 1 640 francs pour les planches à voile). Entre 3 300 et 4 330 francs pour deux semaines.

Lectures

Le Seuil édite *le Cours des Glénans* ainsi que sept guides des Glénans :
« La navigation côtière »,
« Les manœuvres du voilier »,
« La pratique de la voile légère »,
« La météo marine »,
« La navigation de nuit »,
« La navigation au moteur » et
« Le dictionnaire de la plaisance».

Renseignements

Les Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél : 45-20-01-40.
Télécopie : 45-27-61-54.
Minitel : 3615 GLENANS.

AU LARGE DE MARSEILLAN

Mistral force 7

La surprise avait été de taille. Un voilier de 33 pieds (9,99 mètres), coque en aluminium, pont et rouf en stratifié, déplaçant 4 tonnes et portant 70 mètres carrés de voiles. Mieux : un prototype, le Glénans 33, arrivé de Concarneau par la route pour tirer ses premiers bords en Méditerranée. La forme évasée de la coque dégage une belle impression de puissance. Le Glénans 33 est le petit dernier d'une belle lignée. Ses architectes, Olivier Petit et Luc Bouvet, ont conçu *l'Ecureuil-d'Aquitaine* avec lequel Titouan Lamazou a remporté la première Course autour du monde en solitaire sans escale. Ils travaillent désormais sur le Class America du Défi du Yacht-Club d'Antibes pour la prochaine Coupe de l'America.

Agréablement surpris, mais plus encore impressionné, l'équipage, plus expérimenté en dériveur qu'en croiseur, fait connaissance juste avant d'embarquer. Francis, quarante-sept ans, moniteur bénévole et chef de bord, est avocat à Paris. Gaetano, quarante-six ans, est ingénieur en mécanique près de Milan. Frédéric, trente ans, ingénieur en électricité à Toulouse. Francis, trente-huit ans, gère une entreprise aquicole et piscicole ainsi qu'une maison de retraite à Malmédy, près de Spa. Il fait le stage avec un de ses amis, Pio, trente-quatre ans, médecin homéopathe. Patrice, trente-deux ans, est notaire à Niort. Il est avec Catherine, sa compagne, inspecteur du Trésor.

Après l'exposé de François, responsable pédagogique de la base de Marseillan, sur la sécurité – une priorité obsessionnelle aux Glénans –, la première sortie, samedi 9 juillet, sur l'étang de Thau, permet de démarrer le stage sur une base dynamique. Le vrai travail de prise en main du voilier et d'évaluation de l'équipage par le chef de bord commence le lendemain. Mauvais débuts ! Quille ensablée, le Glénans 33 doit être tiré. La première journée de navigation permet à Francis de constater que, malgré les évaluations demandées aux stagiaires lors de leur inscription, le niveau des connaissances et de la maîtrise des manœuvres n'est pas homogène.

Le calme plat, mardi 12 juillet, sous un soleil de plomb, ne permet pas d'améliorer la cohésion. Les réflexions et les plaisanteries s'échangent plutôt en couple ou entre amis. Le bilan à mi-stage permet de réorienter son contenu et de trouver un compromis entre ceux qui souhaiteraient multiplier les manœuvres et ceux qui préféreraient tirer de vrais bords de croisière. Les motivations ne sont pas les mêmes. Frédéric possède depuis deux ans un First 25 mais n'a jamais suivi d'enseignement théorique. Il recherche une approche plus sécuritaire de sa navigation. Francis a possédé un vieux gréement, mais il a besoin d'actualiser ses connaissances afin de louer un petit voilier pour une croisière en famille ou avec ses amis, comme Pio. Patrice et Catherine, qui effectuent leur troisième stage aux Glénans, veulent parfaire leur formation. Gaetano, qui a déjà effectué un stage à Bonifacio, vient se faire plaisir car sa femme et son fils ne partagent pas son intérêt pour la voile.

Le mistral qui se lève mercredi et souffle force 7 (50-60 km/h) viendra balayer les dernières réserves et souder le groupe. L'accastillage (volontairement ?) sous-dimensionné rend la navigation éprouvante. Un petit voilier en perdition au large de La Grande-Motte sera secouru par une vedette de sauvetage. Il est plus sage de renoncer à rallier le cap d'Agde. Jeudi, le soleil est toujours au rendez-vous pour une navigation de rêve. Le mistral souffle encore force 5 (30-40 km/h), mais ne creuse pas la mer. Il permet un programme varié : manœuvres d'entrée au port et d'accostage à Carnon et à Palavas, de sauvetage d'équipiers tombés à l'eau. A bord, chacun commence à trouver sa place et à apprécier le potentiel du Glénans 33. Sous foc seul pour être plus manœuvrant, il taille néanmoins la route à plus de 7 nœuds au près bon plein.

Sète apparaît déjà à l'horizon. Les ponts du canal pour atteindre l'étang de Thau ne seront levés que le lendemain à 9 heures. Francis propose une dernière navigation de nuit avant de rêver à des croisières lointaines. Vendredi, la traversée de l'étang est empreinte de nostalgie. L'heure est maintenant au nettoyage du bateau et au bilan détaillé de cette expérience, en compagnie de François et de Francis. Dommage ! cette petite communauté formée au hasard d'un stage commençait à ressembler à un équipage.

G. A.

Balade écossaise

Du whisky bien sûr, mais que trouve-t-on d'autre sur les tables d'Ecosse ?

Au début, il y avait l'eau pure qui coule sur le granit. Il y avait la tourbe, puis l'orge que l'on *cultive* en parcelles émeraude, sous un ciel gris, ou bien délavé de grandes *pluies*. Il y avait les collines et les monts, où croissent la bruyère et l'ajonc. Puis il y avait les Celtes. Ceux qui habitaient les terres les plus hautes, bien au-delà du mur d'Hadrien ; les Romains les appelaient les Calédoniens. Ils fondèrent un royaume qui est *aujourd'hui l'Ecosse*. A Aberdeen, ville austère du bord de mer, la journée commence par un *high tea* servi avec des œufs brouillés, du bacon, des saucisses, des galettes d'avoine, *scones, cookies* ; repas nécessaire avant le premier whisky de la *journée* !

Des whiskies, on connaît ici les *pure malt* et les *blended* (mélangés). Point n'est besoin de convoquer le chœur des sorcières de Macbeth pour raconter la légende du whisky, *uisge-beatha* (eau-de-vie) en gaélique. L'eau, elle, est partout, *dans le ruisseau clair qui* descend de la montagne, dans les lacs innombrables. Le whisky, c'est de l'eau *pure captée par* un tuyau sur la colline, additionnée d'orge fermentée et de levure. C'est le moût, qui est donné à respirer aux visiteurs de la distillerie Glenfiddich – le malt « aux boucles blondes » – propriété de la famille Grant, à Dufftown, dans les Grampians. Une odeur *bizarre de bière, de malt* et de tourbe se dégage des cuves. Puis le moût est distillé en deux fois dans des alambics en cuivre de forme magique. Pas de quotas, on *distille ici trois cent soixante-trois* jours par an ! Puis on fait vieillir le whisky en fûts de chêne *qui ont contenu du sherry* et donnent au liquide sa couleur ambrée. Tout près de là, la distillerie de Balvenie produit, en petite quantité, un malt de grande classe *« moelleux à l'or profond et aux légères pointes rousses* (1) *»*.

Pourquoi les scotchs sont-ils le plus souvent mélangés (*blended*) ? Gardons-nous ici de parler d'assemblage : le *pure malt*, jugé trop puissant, est couramment mélangé avec un *grain whisky*, à base de maïs, de seigle, d'avoine grillé en grande quantité. Un peu comme le maître d'école Macpherson envisagea ses *Fragments de poésies anciennes* sous le nom d'Ossian, en 1760. *C'était* la lecture favorite de Bonaparte en Egypte.

Le whisky est un résumé de ce pays qui a su garder sa beauté intacte. Pénétrer dans les Grampians, c'est franchir une barrière mythique, qui nous fait trouver exquise cette campagne protégée des injures de la modernité, fascinants ces villages austères de pierre grise, émouvantes les fleurs des jardins, les eaux ruisselantes et la lande à perte de vue. La tourbe, carburant des pays pauvres, est ici un parfum qui sert à fumer l'orge. Fumée délicate et primitive, comparable à l'odeur du suint des moutons dont on fait ces étoffes de laine, ces plaids, ces tartans. Oui, on porte encore le kilt en Ecosse, mais le dimanche seulement ! Les Français sont des consommateurs distingués de *scotch whisky* ! En *souvenir, dit-on, de la Libération*, le cognac étant paré de vertus restrictives et périmées.

Chez les amateurs, c'est le *pure malt* qui tient le haut du pavé. Malts des Hautes Terres, malts des Basses Terres, malts des îles : *Isle of Jura*, Kyntyre, Islay. L'on s'y accorde à trouver les rares fragrances de l'océan ou *du varech* ; la sapidité des mers gaéliques à bonne distance des forages. Une mythologie certes, car toutes ces marques appartiennent à de grands groupes qui ventilent ces petites quantités, parmi un stock d'honorables mélanges. En gastronomie, c'est la foi qui sauve. A l'île d'Aran, c'est la foi du charbonnier ! Pas d'eau gazeuse avec le whisky. De *l'eau plate du pays, qui permet* l'expression d'arômes ténus. En quantité raisonnable, le whisky *est recommandé par* l'Académie. Il préserve les coronaires des injures du temps, et chasse le spleen. Spleen tout relatif de ce pays de poètes et de musiciens. *« Il y a en Ecosse deux choses qu'un Ecossais aime toutes nues ; le whisky en est une »*, nous dit le poète Kenneth White (2).

L'Ecosse est le pays du haddock. L'incendie d'une pêcherie dans la région de Finnan fit découvrir que ce poisson, fumé, était supérieur. Il est souvent *fumé sur un feu d'algues marines*. Beaucoup de préparations sont à base de farine ou d'orge. Le fameux *porridge* salé d'Ecosse utilise l'avoine, et c'est l'orge mondé qui épaissit la soupe appelée *scotch broth*. La grouse, ou petit coq de bruyère, est un lagopède dont la chasse est ouverte début août. Elle se prépare bardée, rôtie et servie sur canapé ou bien avec une sauce Victoria. On la trouve en France, à l'automne, chez quelques rares spécialistes de gibier. *Le haggis est une panse* d'agneau, farcie d'abats mêlés à la graisse, à la farine d'avoine, aux épices et bouillie pendant trois heures.

Le saumon sauvage d'Ecosse, d'un rose-orangé délicat, est le plus réputé pour son moelleux et sa finesse. C'est celui que préfère Fredy Girardet. Il vient de mettre au point une recette de *« saumon sauvage juste tiède au sel de Guérande, émulsion de fenouil à l'huile de Maussane »*, qui figure sur sa nouvelle carte d'été. La chair du *poisson, privée de la peau et des* arêtes, est détaillée en filets épais de 2 centimètres, et de 60 grammes environ par personne. La cuisson se fait, au naturel, dans un four à 130 degrés, pendant quatorze minutes. A cette température, l'échange thermique est lent et modifie très peu l'aspect du saumon, maintenu au point d'équilibre entre le cru et le cuit, simplement tiède à cœur.

Le pavé de saumon est présenté dans l'assiette, avec la fleur de sel, *sur* un coulis d'un vert profond, obtenu avec la purée du bulbe poché et surtout la partie *aérienne du fenouil*, à peine blanchie – ces petites feuilles qui ressemblent à l'aneth. Ce sont elles qui donnent la couleur émeraude et le puissant parfum de l'anis, une fois l'ensemble passé au mixer et détendu avec un peu de bouillon de cuisson. La finition est un cordon d'huile d'olive de Maussane, émulsionné avec des aromates, placé sur le pourtour de *l'assiette*. Le coriandre *frais* ajouté à l'huile d'olive me paraît, à l'expérience, respecter l'intention du maître de Crissier. S'il fallait faire image, ce plat est un exemple achevé du fauvisme en cuisine, respectueux des goûts purs, un hommage spontané de la Méditerranée au vaillant saumon sauvage d'Ecosse (3) !

La cuisine écossaise n'atteint *pas ces sommets. Mais le chef* Bill Gibb, du restaurant de l'hôtel Thainstone House (Inverurie, Aberdeenshire-AB 51 5NT. Tél. : (04-67) 62-16-43) accommode une entrée de saumon fumé, avec des coquilles saint-jacques à l'anis (tiens, tiens !). La soupe de canard confit au gingembre est une façon d'amener un chardonnay australien, éclatant d'arômes. *Commonwealth oblige* ! *Suivra* un filet de venaison à la sauce 3rouge *« peppercorn »*, avec riz sauvage. La conclusion du repas, après le dessert – la « dame blanche » du château de Cawdor ! – est le stilton, souverain avec le sherry et le porto !

Les châteaux écossais sont en ruine. C'est plus poétique et *moins coûteux à entretenir*. L'esprit du lac est cependant présent dans ce pays admirable, à la puissante poésie sous-jacente des civilisations celtiques, qui inspira Boieldieu. Dépaysement, *excellents produits*, tels le saumon, le mouton, l'angus – et le malt ! – accueil un rien réservé et ironique d'un peuple fier et jaloux de son identité ; toutes bonnes raisons d'*aller* vers les montagnes sombres, les Grimpians : elles sauront vous envoûter.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Grande Histoire du whisky*, James Darwin, Flammarion, 1992, 380 F.

(2) *L'Ecosse avec Kenneth White*, Guides Flammarion, 1980.

(3) Consulter *la Cuisine spontanée*, Fredy Girardet, chez Robert Laffont, pour d'autres recettes « faciles ».

▶ Marché écossais : à la Grande Epicerie de Paris (5, rue de Babylone, Paris-7e) on trouve marmelades, cakes, gâteaux et whiskies, *naturellement*.

Grand choix aussi chez Marks & Spencer, à Paris, 35, boulevard Haussmann (9e), et - à la rentrée - rue de Rivoli, devant la tour Saint-Jacques ; en région parisienne et dans neuf villes en province.

Les biscuits au gingembre et les *shortbreads* s'achètent chez Betjeman and Barton (23, bd Malesherbes, Paris-8e), qui installe, pour septembre, un nouveau réseau de distribution de produits sélectionnés sous la marque Leamington.

Soixante et onze marques de whiskie au bar Le Forum, 4, boulevard Malesherbes, Paris-8e. Bon choix de *malts*, chez l'ami Bailly, 64, rue François-Miron, Paris-4e. Tél. : 42-78-54-64.

PHILATÉLIE

Dessirier, les beaux timbres

Dessinateur du récent timbre Hommage aux libérateurs, émis le 6 juin, René Dessirier, né à Paris en 1919, se destinait à la cartographie. Ce métier lui apprend la rigueur, notamment celle du dessin des lettres. Mais il avoue avoir tout fait pour en sortir. Il se lance ensuite dans le dessin publicitaire et fréquente les cours de la Ville de Paris, à la Grande-Chaumière, pour compléter sa formation.

On le retrouve décorateur de



L'acteur Mounet-Sully (1841-1916), un timbre de 1976.

théâtre, metteur en scène de défilés de mannequins. Il participe à la conception de grandes expositions et à l'aménagement de musées.

C'est à l'époque où il aménage, à Tahiti, le Musée Gauguin qu'on lui propose de prolonger son action en concevant un timbre : un superbe portrait de Gauguin, émis en 1965. Le point de départ d'une carrière philatélique imposante puisqu'il enchaîne des timbres pour le Cameroun, le Dahomey, la Côte-d'Ivoire, le Congo (1966), la Haute-Volta, le Gabon (1968), Wallis-et-Futuna (1967) et le Mali (1974).

Il faut attendre 1975 pour le voir signer son premier timbre français, le 50e anniversaire des relations diplomatiques France-URSS, année où il a la maîtrise d'œuvre de la grande exposition philatélique Arphila 75. Dès lors, une vingtaine de timbres suivent, au rythme de un par an, qui s'accélère en 1992, lorsque paraît le carnet des personnages célèbres (musiciens), en 1993 le Train d'Artouste et la couverture du carnet le Plaisir d'écrire et, en 1994, l'Hommage aux maquis et le carnet Relations France-Suède. Auteur de nombreuses illustrations, de lithographies, d'affiches, de cartons de tapisserie, ce touche-à-tout talentueux mène pour son plaisir, enfin, une carrière de peintre qui le conduira à exposer gouaches et aquarelles en août, à Saint-Jean-de-Thomas, dans la baie du Mont-Saint-Michel.

P. J.

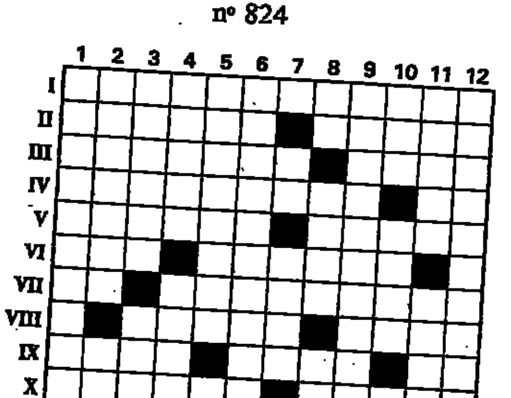
En filigrane

• Saint-Ex à Bastia. – Exposition en l'honneur d'Antoine de Saint-Exupéry, le 31 juillet, à l'aéroport de Bastia-Poretta avec bureau de poste temporaire, documents présentés par le Musée de la Poste et le Musée Air France et reproduction grandeur nature de l'avion de Saint-Ex. Un vol Borgo (Bastia)-Gap avec transport de courrier commémoratif sera effectué par l'association Pégase (souvenirs philatéliques : aérogramme, enveloppe dessinée par Joseph de Joux, encart, auprès de l'Amicale philatélique bastiaise, 7, rue Saint-Joseph, 20200 Bastia).

• Poste à la carte en Belgique. – Le Musée de la poste et des télécommunications de Bruxelles (place du Grand-Sablon, 40) organise, jusqu'au 25 septembre, une exposition sur la poste à travers les cartes postales des années 1900-1920 (entrée gratuite, ouvert du mardi au samedi, de 10 heures à 16 heures ; dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 h 30).

Mots croisés

n° 824



HORIZONTALEMENT

I. Excessifs par nature. – *II.* A eu droit à une réquisition. Décidera d'une direction. – *III.* Poisson. Est-ce la tristesse qui la fait rétrécir ?. – *IV.* Ne cherchons pas à être du nombre de ses patients. En un mot. – *V.* On a oublié ses hymnes. Renoncule. – *VI.* En bout de fleuve. Donna des petits coups peu appuyés. – *VII.* Conjonction. Elle est très proche. – *VIII.* Accidents de parcours. Vieille monnaie. – *IX.* Se fit entendre. Avancerai à contresens. En tôle. – *X.* N'est bon que dans son élément. Italienne. – *XI.* S'engagent sur la voie des tortures.

VERTICALEMENT

1. Donne quelque souci. – 2. Il paraît moins extraordinaire lorsqu'il a été prévu. Il en reste ce col.... – 3. N'acceptera pas de face-à-face. Plutôt violent. – 4. C'est à table qu'ils se révèlent. Passe parfois devant l'ego. – 5. On la croque sans remords. Poussé par derrière. – 6. A lui l'hommage de l'auteur. – 7. Préposition. Prit le temps de choisir ou obligea à le faire. – 8. Possessif. Perce les peaux les plus dures. Dangereux s'il tient sur la tête, sinon c'est l'homme de Victor Hugo. – 9. Retarde la décision. – 10. Pour elle la cuiller d'argent. Pour le Nil bleu. Pourrait aller au précédent. – 11. Combine. Façon de se nourrir. – 12. Souvent trop envahissantes.

SOLUTION DU N° 823

Horizontalement

I. Prescription. – II. Ridèrent. DNA. – III. Edile. Strict. – IV. Différé. Tolu. – V. Ici. Nées. Mer. – VI. Cucuta. Ame. – VII. Ales. Lalo. Il. – VIII. Tisanes. Lori. – IX. Es. Gaspillés. – X. Uelé. Eloigné. – XI. Représentées.

Verticalement

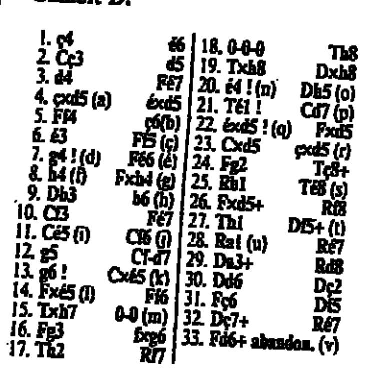
1. Prédicateur. – 2. Ridiculisée. – 3. Edifices. Lp. – 4. Self. Usager. – 5. Créent. Na. – 6. Ré. Réalésés. – 7. INSEE. Asple. – 8. PTT. Sal. Ion. – 9. Rt. Mollit. – 10. Idiome. Olge. – 11. Oncle. Irène. – 12. Naturalisés.

François Dorlet

Echecs

n° 1597

MATCH USA-ARMÉNIE (Glendale, 1994)
Blancs : B. Gulko.
Noirs : S. Lputian.
Gambit-D.



1. ç4	é6	18. 0-0-0	Th8
2. Cç3	d5	19. Txh8	Dxh8
3. d4	Fé7	20. é4 ! (n)	Dh5 (o)
4. çxd5 (a)	éxd5	21. Té1 !	Cd7 (p)
5. Ff4	ç6 (b)	22. éxd5 ! (q)	Fxd5
6. é3	Ff5 (ç)	23. Cxd5	çxd5 (r)
7. g4 ! (d)	Fé6 (é)	24. Fg2	Tç8+
8. h4 (f)	Fxh4 (g)	25. Rb1	Té8 (s)
9. Db3	b6 (h)	26. Fxd5+	Rf8
10. Cf3	Fé7	27. Th1	Df5+ (t)
11. Cé5 (i)	Cf6 (j)	28. Ra1 (u)	Ré7
12. g5	Cf-d7	29. Da3+	Rd8
13. g6 !	Cxé5 (k)	30. Dd6	Dç2
14. Fxé5 (l)	Ff6	31. Fç6	Df5
15. Txh7	0-0 (m)	32. Dç7+	Ré7
16. Fg3	fxg6	33. Fd6+ abandon. (v)	
17. Th2	Rf7		

NOTES

a) Dans les grandes années de l'Ecole soviétique dominées par Botwinnik, Petrossian, Kortchnoï et Spassky, on jouait volontiers ce système caractérisé par la variante d'échange du gambit-D suivie du développement du F-D en f4.

b) Ou 5..., Cf6 ; 6. Cf3, ç6 ; 7. Dç2, Cb-d7 ; 8. é3, o-0 ; 9. Fd3, Té8 ; 10. g4, Cf8 ; 11. h3, Fé6 ; 12. 0-0-0, et les Blancs ont un jeu agréable (Petrossian-Illiwitzky, Moscou, 1965).

ç) Dans cette variante, le problème du développement du F-D noir est réglé.

d) Botwinnik joua trois fois contre Petrossian (match de 1963) et Kortchnoï contre Karpov à Mérano (1983) cette continuation énergique. Après 7. Fd3, Fxd3 ; 8. Dxd3, Cf6 ; 9. Cg-é2, Cb-d7, les Noirs n'ont aucune difficulté. 7. Cg-é2 est aussi à envisager.

é) Ou 7...,Fg6 ; 8. h4 !, un sacrifice de pion dont l'acceptation est réfutée comme dans notre partie.

f) 8. h3 est également fort ; par exemple, 8..., Cf6 ; 9. Fd3, ç5 ; 11. Rf1 !, Cç6 ; 12. Rg2 (Geller-Spassky, Moscou, 1967).

g) Le gain du pion donne aux Blancs une forte initiative.

h) Forcé.

i) Les gains de temps ont permis cette installation du C-R et l'on peut déjà dire que les Blancs ont une compensation pour le pion sacrifié.

j) Et non 11..., f6 ? ; 12. Cg6 !

k) Ni 13..., fxg6 ? ; 14. Cxg6 ni 13..., f6 ; 14. Txh7.

l) Maintenant si 14. Txh7 ?, Txh7 ; 15. gxh7, Cg6 !

m) Une réplique amusante qui permet aux Noirs de reprendre le contrôle de la colonne h.

n) Mais les Blancs ouvrent maintenant un second front sur le R adverse.

o) Si 20..., dxé4 ; 21. Fç4, Dé8 ; 22. Cxé4, etc.

p) Le C-DS entre en jeu, mais il est bien tard.

q) Avec l'idée de sacrifier la qualité après 22..., çxd5 par 23. Txé6 !, Rxé6 ; 24. Cxd5 !, Tç8+ (si 24.... Dxd5 ? ; 25. Fh3+) ; 25. Cç7++, Ré7 ; 26. Dé6+, Rd8 (f8) ; 27. Dé8, mat.

r) Et non 23..., Dxd5 ? ; 24. Fç4.

s) Ou 25..., Tç4 ; 26. Db5, Df5+ ; 27. Fé4 ! ou 25..., Df5+ ; 26. Fé4 !

t) 27..., Dxh1+ ne sauve pas les Noirs : 28. Fxh1, Té1+ ; 29. Rç2, Txh1 ; 30. Fd6+, Fé7 ; 31. Df3+ !

u) Menaçant mat en deux coups par 29. Fd6+, Fé7 ; 30. Th8, mat.

v) Car si 33..., Rf7 ; 34. Fxd7 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1596
E. POGOSSIANTS (1962)

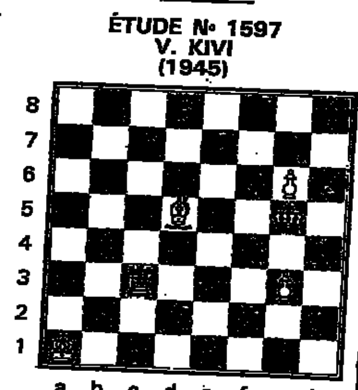
(Blancs : Ra2, Td3, Pb2 et ç6. Noirs : Rb5, Tg1, Fa4, Cf6.)

1. ç7, Tg8 ; 2. Td8, Cd5 ! ; 3. Txd5+ (si 3. ç8 = D ?, Cb4+ ; 4. Ra3, Tg3+ ; 5. Dç3, Cç2+ nulle). Rb6 ; 4. Td8, Fb3+ ! (et non 4..., Rxç7 ; 5. Txg8 et les Blancs gagnent) ; 5. Rxb3, Tg3+ ; 6. Td3 ! (sinon 6..., Rxç7), Txd3+ ; 7. Rç2, Td6 ! ; 8. ç8 = C+ !, Rç7 ; 9. Cxd6, Rxd6 ; 10. Rb3, et les Blancs gagnent.

Après 7..., Td5 ; 8. ç8 = D, Tç5+ ; 9. Dxç5+, Rxç5 ; 10 Rç3, les Blancs prennent l'opposition et gagnent. De même, après 7..., Td7.

Et non 8. ç8 = D ?, Tç6+ ; 9. Dxç6+, Rxç6, et les Noirs prennent l'opposition et font nulle.

ÉTUDE N° 1597
V. KIVI
(1945)

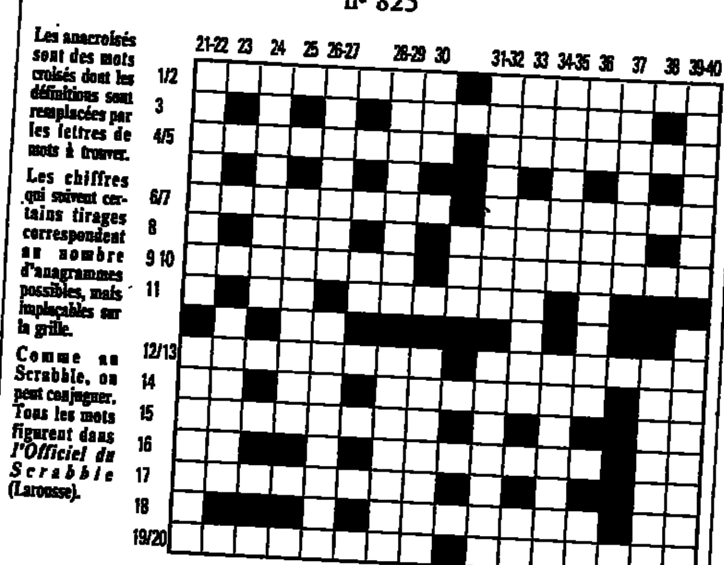


Blancs (4) : Ra1, Fd5, Pg6 et g3.
Noirs (2) : Rg5, Tç3.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Anacroisés (R)

n° 825



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BCDEEILR. – 2. AEEFNOR. – 3. ACEERRTU (+ 4). – 4. DEFGIJNU. – 5. AEEIJRT. – 6. EEGMNOOR. – 7. AAEGNRS (+ 2). – 8. EENPRY. – 9. EEILMRU (+ 1). – 10. AAEILMRS (+ 4). – 11. AELRSY (+ 1). – 12. BEEERTTU. – 13. AAGIISU. – 14. AACEHNT (+ 2). – 15. AEEIRSST (+ 9). – 16. EEIILNN. – 17. AEEGINOR. – 18. AEGILNT (+ 2). – 19. AEIOPSTU (+ 3). – 20. AENNNOT (+ 2).

VERTICALEMENT

21. CEILNOSS (+ 1). – 22. BEINNOS (+ 1). – 23. ABEINR (+ 3). – 24. ADEEGMNO (+ 1). – 25. AEINOPRS (+ 1). – 26. EFIIINN. – 27. ENNORSTU. – 28. EEGILMRU. – 29. AAIIRRT (+ 2). – 30. ACEELNT (+ 1). – 31. ACEMNORY. – 32. AEGINNV. – 33. AAIIRST (+ 1). – 34. EEGJRRU. – 35. AEEGHNN. – 36. AEENQRU. – 37. AELNRTU. – 38. AARSTTU. – 39. EFISSSU. – 40. AAEFINST (+ 2).

SOLUTION DU N° 824

1. SAHARIEN. – 2. TAUPIER (EPURAIT, PUERAIT, REPUTAI). – 3. ILOTISME. – 4. ENTONNE (TENONNE). – 5. EMMUREES. – 6. HENNIRA. – 7. ERABLE (BELERA, RABLEE). – 8. ARONDES, hirondelles (SONDERA). – 9. LAICITE. – 10. SHARPIES, petits voiliers. – 11. REEMET (METREE). – 12. ASIARQUE, magistrat (SAQUERAI). – 13. LAITUE (LITEAU). – 14. QUEUES. – 15. COMBATTU. – 16. TROCARTS, poinçons chirurgicaux. – 17. EVENTEE. – 18. ALENOIS (LEONAIS). – 19. IVRESSE (REVISES, REVISSE, SERVIES). – 20. FEUILLEE. – 21. SIPHONNE. – 22. LITHIUM. – 23. ALIENEE. – 24. VITICOLE. – 25. ATONALE. – 26. RHUMATO. – 27. ISEROISE (SOIERIES). – 28. EBRIETE. – 29. EMMANCHE. – 30. ATRIAU (AURAIT). – 31. DIAMANTS. – 32. URETRES. – 33. SEPTIQUE (PEQUISTE, PIQUETES). – 34. UTERINE. – 35. REGENERE. – 36. POSADAS. – 37. QUININE. – 38. LOUTRES (OURLETS RESOLUT. ROTULES). – 39. REMETTES. – 40. YEUSES (ESSUYE)

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 451

VÉCUT AVEC UN MUFLE

Le titre ci-dessus est une définition, pour cruciverbistes, d'un mot en deux lettres. La solution est IO, bien entendu, jeune prêtresse que Zeus métamorphosa en génisse pour la protéger de la jalousie de son épouse Héra. La même suite vocalique IO, courante dans la désinence -IONS et le suffixe -TION, se révèle beaucoup plus farouche dans d'autres mots comme NIOBIUM, métal faisant allusion à un autre avatar, celui de Niobé, fille de Tantale. Victime de son orgueil, elle perdit ses quatorze enfants et fut *métamorphosée* en rocher par le même Zeus. Or le niobium est toujours associé au tantale, autre métal.

Trêve de pédanterie. Les onze mots commençant par IO sont difficiles et courants (au Scrabble) : IODER, IODEUX, EUSE, IODIQUE, IODISME, *intoxication*, IODURÉ,E – IODLER vi (= JODLER, YODLER et IOULER) – IONIEN, ENNE, IONIQUE, IONISME, *philosophie* – IONISER – IONONE, *cétone employée en parfumerie*. Viennent ensuite deux mots « esarintulo », c'est-à-dire à petites lettres : NIOLUE,E, *niais* (helv.) et le verbe RIOTER, *rire doucement* (québ.), qui génère trois flexions sans anagramme : RIOTENT, RIOTAIT et RIOTIONS.

Et maintenant, le traditionnel devoir de vacances : voici des tirages dont la solution comporte la suite IO. Exemple : FARTS + IO. Solution : RAFIOTS. Aucune des solutions n'a d'anagramme.

1. BIPES + IO. – 2. CEDES + IO. – 3. FAIMS + IO. – 4. INNES + IO. – 5. LUNES + IO. – 6. MUCHER + IO. – 7. NIAIS + IO. – 8. QUINE + IO. – 9. REDUE + IO. – 10. REPRIT + IO. – 11. ROUFS + IO. – 12. TARIT + IO.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. BIOPSIE. – 2. DIOCESE. – 3. MAFIOSI/. – 4. IONIENS. – 5. NIOLUES, *niaises*. – 6. CHIOURME. – 7. IONISAL. – 8. IONIQUE. – 9. IODUREE. – 10. PRIORITÉ. – 11. FURIOSO. – 12. RIOTAIT.

Scrabble Club SNCF, 1 *bis*, rue d'Athènes, Paris 9e. Tournois mardi 17 h 15 et vendredi 14 h 15.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EASDAEA			
2	AA+?PNTO	AEDES	H 4	14
3	HFWUGLI	ANTEPO(S)A (a)	5 E	86
4	FLU+MSCO	WHIG	M 3	44
5	CM+?ALUE	FLUOS	N I	43
6	IELPMSI	LEUC(O)MAS	8 A	89
7	ORBOESN	LIPEMIES	B 2	80
8	ZTEFIRE	LOBERONS	A 8	85
9	AOVNTEI	LIFTEREZ	2 B	72
10	XGLURME	CONATIVE (b)	D 8	78
11	GLR+EREE	MIEUX	13 C	50
12	ANQEVAU	REGELER	12 F	83
13	IDYAHST	NAVARQUE	L 8	70
14	SDORLIJ	THYADES (c)	15 F	113
15	LOR+RBNE	JADIS	11 K	44
16	NOR+TAEN	BILER	N 10	26
17	NOR+IUCU	SENAT	O 11	25
18	INUU+KT	ROC	1 F	31
19	ITU	PUNK	4 B	41
20	TU	FI	1 N	15
		PUT	I 5	12
				1101

(a) Ou A(D)APTONS en SA ; (b) relative à l'effort ; NOVAIENT, 14A, perd 2 points, (c) ou THYADES, bacchantes.
1. F. Lambroso, 1 059 ; 2. J. Denovelle, 979 ; 3. M. Laval, 974.

Bridge

n° 1594

FESTIVAL A DEAUVILLE

La plus jolie donne du tournoi des champions joué l'année dernière au bridge-rama du Casino de Deauville a été une manche à Cœur gagnée malgré six atouts dans une des mains adverses.

Ouest	Nord	Est
	♠ A R 7 ♡ V 2 ♢ R 8 7 5 ♣ 9 6 4 3	
♠ V 5 ♡ R D 9 7 5 3 ♢ 10 9 6 ♣ 5 2	N / O E / S	♠ D 8 6 3 2 ♡ – ♢ D V 4 3 2 ♣ D 8 7
	♠ 10 9 4 ♡ A 10 8 6 4 ♢ A ♣ A R V 10	

S. don. Tous vuln.

Au rama les annonces ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
Leniew.	De Falco	Martens	Burgay
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	3 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♡	passe...

De Falco, en Ouest, ayant entamé le Valet de Pique, *comment Leniewski (Sud) a-t-il gagné* QUATRE CŒURS malgré les six atouts d'Ouest ?

Réponse

Le déclarant a pris avec le Roi de Pique (pour le 2 d'Est), puis il a joué l'As et le 4 de Cœur. Ouest a mis la Dame sur laquelle Est a défaussé un Pique. Ouest a continué avec le 5 de Pique pour l'As du mort. Alors le déclarant a tiré le Roi de Carreau et, convaincu qu'il serait surcoupé à Pique, *il a coupé le 7 de Carreau.* Enfin, il a tiré As Roi de Trèfle et a tranquillement rejoué Trèfle en sachant que Ouest, étouffé par ses atouts, ne pourrait l'empêcher de faire ses trois derniers Cœurs :

♡ R 9 7 5 3 —
♡ A 10 8 ♣ V 10

Sud joua de sa main le Valet de Trèfle, et Ouest, obligé de couper avec le 3 de Cœur, dut rejouer le 5 de Cœur pour le 8 de Cœur. Sud a donc continué avec le 10 de Trèfle que le malheureux De Falco a dû couper avant de livrer à Sud *As 10 de Cœur* !

UN BLUFF EXCEPTIONNEL

Un des bluffs les plus audacieux de ces dernières années est sans doute celui que le Norvégien Hoyland a utilisé contre le grand champion Helness au cours d'un championnat de Norvège.

Ouest	Nord	Est
	♠ V 10 9 ♡ 10 9 ♢ V 10 9 6 5 3 ♣ 7 6	
♠ D 7 3 ♡ D 7 6 5 4 ♢ D 8 4 ♣ V 10	N / O E / S	♠ R 8 6 5 4 2 ♡ A R 8 3 ♢ – ♣ 5 4 2
	♠ A ♡ V 2 ♢ A R 7 2 ♣ A R D 9 8 3	

Ann. : O. don. E-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Helness	X...	Y...	Hoyland
passe	passe	1 ♠	contre
2 ♠	passe	4 ♠	5 ♣...

Tor Helness, en Ouest, a entamé le 3 de Pique pour le 9 du mort, sur lequel Est a fourni le 2 car il était certain que Sud avait l'As sec (Ouest aurait attaqué cette carte s'il l'avait eue). Le déclarant a tiré aussitôt As Roi et Dame de Trèfle et, au troisième tour, Ouest a défaussé un Cœur. *Grâce à quel stratagème* Hoyland, en Sud, a-t-il gagné CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 4 Piques » était un barrage, mais il en fallait plus pour empêcher Sud de déclarer la manche à Trèfle.

LA COUPE CINO-DEL-DUCA

« *Il paraît*, écrit Jean Baron, *que le tournoi qui attire le plus d'étrangers en France est la Coupe Cino-del-Duca. Est-ce exact ?* »

Organisé depuis plus de vingt ans par madame Cino del Duca pour honorer la mémoire de son mari, un passionné de bridge, ce tournoi par paires de deux séances est très richement doté, et de nombreux champions des pays de l'Est sont attirés comme des papillons par cette manne. Cette année, il y avait même peu de Français dans les vingt premiers du classement. Quant aux participants, ils sont en général plus de sept cents...

Philippe Brugnon

Electromobile

Il convenait de la mettre au point. Elle est au point. Encore délicate à piloter, elle circule cependant. Une voiture pour haut temps de crise ? La – presque – tout-électrique.



FRANCK COURTES

Moteur bridé à 90 km/h, mais de 0 à 50 km/h en moins de dix secondes.

Mobile science-fictionnesque ou exercice de *style* écolo-utilitariste genre bonjour tristesse ? Devant une voiture électrique, les *a priori* se bousculent sans se départager. Méfiance instinctive, examen circulaire et suspicieux. Cette Peugeot 106 reliée par un cordon ombilical à *la prise électrique du parking*, rien ne la distingue de n'importe quelle version essence. Ou si peu.

La signature *Electric*, formée d'entrelacs d'un vert tendre (on s'en serait douté...), reste discrète et, franchement, il faut être un peu pervers *pour remarquer l'absence* de pot d'échappement. La petite trappe extérieure, à mi-hauteur juste derrière la roue avant droite, n'est pas non plus très voyante. En revanche, on se demande bien pourquoi la trappe généralement utilisée pour accéder au réservoir à essence a été maintenue sur un tel modèle. L'explication vaut son pesant de kilowattheures. Installer une résistance électrique pour le chauffage de l'*habitacle solliciterait* beaucoup trop les batteries. Aussi, Renault comme Peugeot ont-ils décidé de doter leurs véhicules électriques d'un petit moteur thermique, qui, alimenté par un réservoir de quelques litres, fera office de générateur de chaleur pour les jours d'hiver...

Installé au volant, le dépaysement vient d'abord de l'*absence* de pédale d'embrayage et de levier de vitesses. Pour enclencher la marche arrière, il suffit de pousser un vulgaire bouton. A côté du compteur de vitesse, un *cadran de même* diamètre intrigue : son aiguille tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et sa graduation exprime des pourcentages. Il s'agit, nous précise le spécialiste chargé de notre initiation, de la *« jauge d'énergie »* – *on se croirait en plein* Jules Verne ! – et, si la charge des accumulateurs passe en dessous des 20 % de la capacité maximale, l'aiguille entrera dans la zone jaune et un premier signal lumineux se manifestera. Etant donnée l'auto*nomie moyenne* (70 à 80 kilomètres en circulant sans trop de souci d'économie énergétique), une quinzaine de kilomètres pourront encore être parcourus avant de sombrer à l'extrémité de la zone rouge.

Si, non seulement négligent, le conducteur écrase systématiquement la pédale d'accélérateur, l'électronique ne tardera pas à prendre la défense de l'électricité. La vitesse sera arbitrairement réduite par un microprocesseur zélé. *Une décharge punitive* de quelques centaines de volts sera-t-elle expédiée dans les jambes du pilote ? Non. De toute façon, on se jure d'être bien sage et de ne jamais s'aventurer dans la zone interdite de la terrifiante jauge d'énergie. *Panne de courant porte de* Bagnolet, sur le périphérique... L'horreur !

Il faut se lancer. Un tour de clé de contact et c'est à peine si l'on perçoit *le léger « cloc » du relais* qui met le moteur sous tension. En revanche, d'étranges bruissements hydrauliques provenant du circuit d'assistance de la direction et des freins se font entendre. Une voiture normale produit les mêmes sons, *mais* le bruit du moteur thermique nous empêche de les remarquer. Le *pied s'apesantit précautionneusement* sur l'accélérateur et... rien ne se passe. *Il* faut rassembler ses souvenirs d'autos tamponneuses et appuyer plus franchement. La voiture avance avec un petit sursaut.

A peine a-t-on pris un peu de vitesse qu'à la moindre impulsion du conducteur répond une accélération instantanée, sans le moindre *délai de réaction. On lâche* l'accélérateur, et le frein moteur ralentit la voiture avec un zeste de mouvement perpétuel, car le moteur se transforme alors en générateur de courant pour recharger la batterie. Malgré sa tonne – 260 kilos de plus que le modèle essence avec le poids des vingt batteries de cadmium-nickel placées sous le capot et sous le coffre, dont la capacité s'en trouve à peine réduite –, la 106 électrique a du répondant. Ses accélérations ne collent pas le pilote à son siège et l'*entrée sur l'anneau de vitesse* du boulevard circulaire de la Défense exige d'avoir le cœur bien accroché mais, au feu rouge, griller les pollueurs est un plaisir parfaitement à sa portée. Au passage, la version électrique de la Renault Express, la *fourgonnette dérivée de la Super*-Cinq, sait elle aussi se livrer à ce petit jeu. *Pied au plancher*, il lui faut tout de même une petite seconde de réflexion avant de démarrer.

Tout cela se déroule dans un univers sensoriel assez déroutant, avec cette étrange impression de circuler en roue libre et moteur débrayé que *procure l'absence d'intensité* sonore proportionnelle à la vitesse. Du coup, les bruits de roulage et les trépidations de la chaussée paraissent surdimensionnés, car leur écho parvient à l'oreille sans que le ronronnement et les vibrations des cylindres ne les amortissent.

Rapidement, on prend goût à ce mobile qui paraît davantage glisser que rouler sur le bitume et se *conduit sans à-coups. On apprécie* la facilité et la précision avec laquelle se négocie un créneau, on s'amuse à penser qu'au feu rouge, le moteur électrique ne consomme pas un ampère et que le prix de l'énergie consommée se situe autour de 9 francs *les 100* kilomètres. Evidemment, il faut ouvrir l'œil et se méfier des piétons ou de ces cyclistes qui, noyés dans le brouhaha urbain, ne vous entendront pas surgir dans leur dos. *Idem* dans les parkings souterrains, où les *automobilistes se repèrent souvent* au bruit caractéristique du moteur.

Au volant de cette voiture à piles, l'impression de singularité est tout intérieure. Autant le dire, personne ne remarque que vous conduisez électrique. D'abord *parce qu'il y a trop de bruit* pour entendre le silence. Ensuite parce que son comportement, une fois passé le round d'observation, ne la différencie guère des véhicules thermiques. La vitesse de la Peugeot 106 et de la Renault Clio électriques *est bridée* à 90 *km/h*, mais toutes deux atteignent le 50 km/h en moins de dix *secondes ce qui, en* ville, n'est pas une tare. D'ailleurs, rares sont ceux qui ont déjà observé qu'une partie des camionnettes d'EDF, par exemple, ne fonctionnent ni à l'essence ni au gazole...

Mais, au fait, où en est donc la jauge d'énergie du vaisseau électrique qui, invisible et silencieux, croise parmi les hordes de pollueurs ? Aïe ! le niveau baisse. Sur la Peugeot, le cadran est tellement vaste et précis que l'*on peut*, après une accélération un peu trop généreuse, pratiquement voir l'aiguille bouger. A bord de la Clio, les mouvements sont un peu moins amplifiés, mais ce n'est pas une raison pour ne pas se faire de souci. Le *tableau de bord de l'Express n'est* guère plus rassurant : l'autonomie disponible s'exprime par un compte à rebours égrenant les ampères-heures qui restent encore à vivre.

Taraudé par la peur de manquer, l'électromobiliste verse peu ou prou dans une forme – atténuée mais assez stressante – de paranoïa, qui, dit-on, disparaît dès qu'il acquiert un brin d'expérience. Néanmoins, la faiblesse de l'autonomie est bien la tare congénitale du véhicule électrique. Il faut huit heures pour faire le plein dans des *conditions normales, mais deux* heures de conduite en ville suffisent pour qu'il faille tout recommencer. En fait, cette marge permet de ne pas se laisser surprendre, mais on ne s'en convainc pas tout de suite. Les cinquante Rochelais volontaires pour participer à une expérience grandeur nature ont mis un certain temps avant d'oser utiliser leurs voitures électriques autrement que sur des distances symboliques.

Aussi, à *moins d'appartenir* à la race des convertis – si l'on en juge par les commandes déjà reçues par les constructeurs, il s'agit moins d'écolos militants que de passionnés de technologie –, la voiture électrique risque, hélas, d'apparaître *comme le véhicule de* la pénurie, celui avec lequel les Terriens seront condamnés à expier les frasques des moteurs thermiques lorsque, dans dix, vingt ou trente ans, les pouvoirs publics prendront des mesures vraiment draconiennes. En *attendant*, que les constructeurs se hâtent de doter leurs modèles d'une carrosserie originale, que les industriels inventent des accumulateurs à grande capacité et, d'une façon ou d'une autre, que les prix baissent. Et même si *elle se croit assurée de chasser tôt* ou tard de la ville le moteur à explosion, que l'électromobile sache que, pour séduire, elle devra perdre son côté « voiture sainte » surmontée d'une petite auréole dont l'énergie est, bien sûr, recyclée pour recharger les batteries. Bref, nous faire croire qu'elle n'est pas si vertueuse.

Jean-Michel Normand

ET POURTANT, ELLES ROULENT

En prise

1995 sera, pour Renault, Peugeot et Citroën, la première année de commercialisation de véhicules électriques auprès du grand public. Peugeot proposera au printemps une 106 équipée d'un moteur Leroy-Somer à courant continu, avec une puissance maximale de 20 kW. Le groupe PSA s'est fixé pour objectif de produire cinquante mille voitures électriques en l'an 2000. A l'automne, Renault présentera la version électrique de la Clio, qui devrait être produite à un rythme de mille exemplaires par an. La firme au losange estime toutefois que le marché des véhicules utilitaires devrait, au moins dans un premier temps, être le plus dynamique.

Prix haute tension

Le prix de ces voitures constitue l'un des principaux osbtacles à leur commercialisation. Ainsi, toutes taxes comprises, il dépasse largement les 150 000 francs. Une somme qui se décompose entre le coût d'acquisition du véhicule (80 000 francs hors taxes) et celui des batteries cadmium-nickel (40 000 francs). Les dirigeants de Peugeot-Citroën ont officiellement demandé aux pouvoirs publics l'attribution d'une aide de 20 000 francs pour l'achat d'une voiture électrique. Quant aux batteries, dont la durée de vie est de six à huit ans, des réflexions *sont menées pour aboutir à un système de location-vente*. Les acheteurs potentiels peuvent se renseigner auprès des concessionnaires.

En phase

Actuellement, cinq mille véhicules électriques seulement sillonnent le monde. *En Europe, il y en aurait* deux mille cinq cents. Un inventaire qui ne tient pas compte des vingt-cinq mille camionnettes électriques chargées, en Grande-Bretagne, de la livraison matinale du lait. En France, vingt-deux villes (dont La Rochelle, Cherbourg, Nantes, Rouen, Douai, Lyon, Bordeaux, Avignon, notamment) s'équipent en bornes d'alimentation et ont lancé, avec d'autres (Saint-Quentin-en-Yvelines, Toulouse, Le Havre), des expériences de libre-service. En *Californie, les autorités ont fixé des* quotas aux constructeurs : en 1998, 2 % des véhicules produits ne devront émettre aucune pollution et ce pourcentage sera progressivement porté à 10 % en 2005.

Pile !

Pêle-mêle, constructeurs et scientifiques préparent le film-batterie au lithium, qui multipliera par deux l'autonomie des accumulateurs, le système de recharge *rapide* des batteries, le véhicule électrique routier à turbine (VERT), la pile à combustible, le récupérateur de chaleur pour éviter de chauffer l'habitacle avec un moteur thermique...

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex